

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

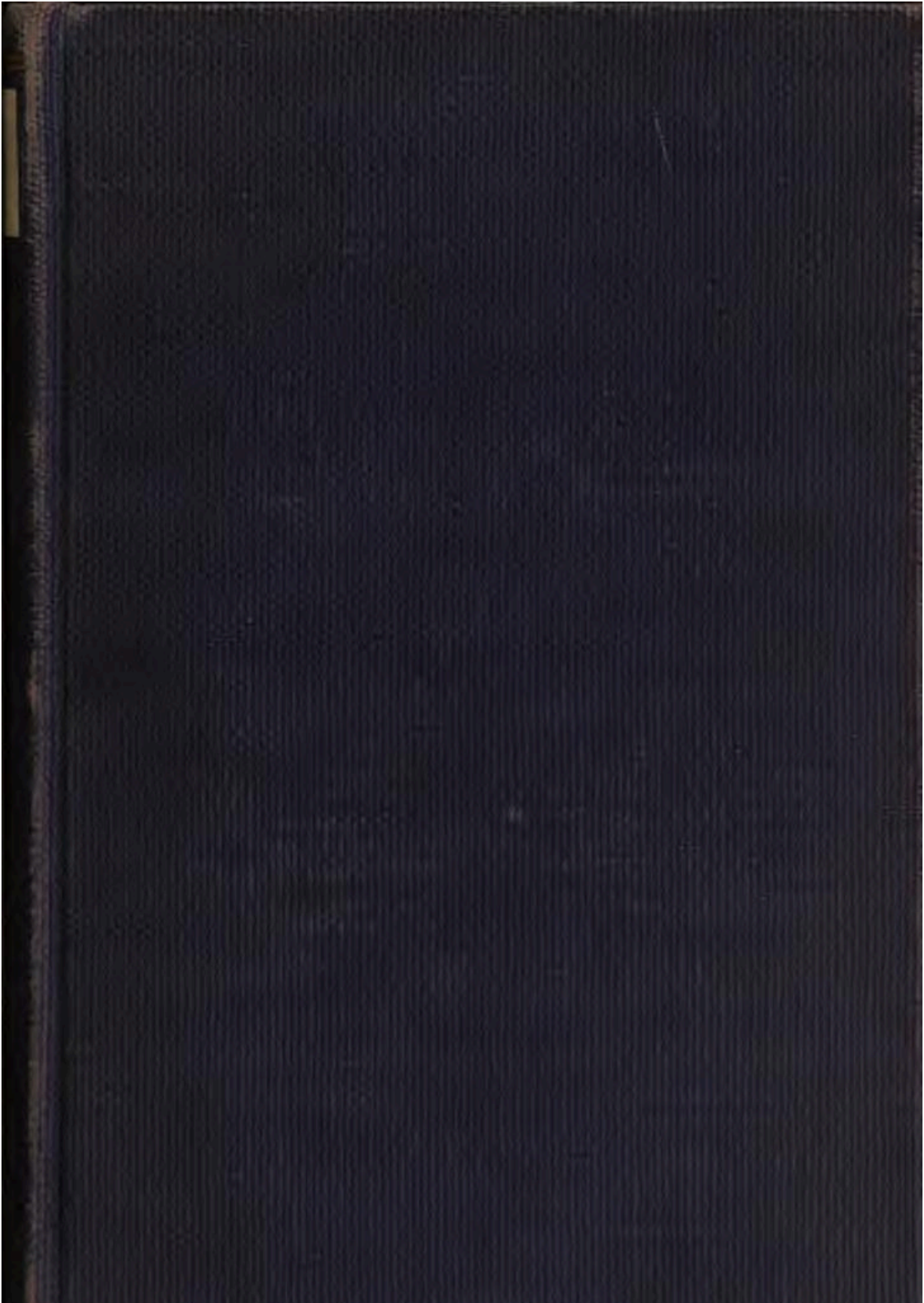
Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

Google This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online. It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover. Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you. Usage guidelines Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying. We also ask that you: + Make non-commercial use of the files We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for Personal, non-commercial purposes. + Refrain from automated querying Do not send automated queries of any sort to Google's System: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help. + Maintain attribution The Google's "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it. + Keep it legal Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe. About Google

Book Search Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>

Google A propos de ce livre Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne. Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public. Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains. Consignes d'utilisation Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées. Nous vous demandons également de: + Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial. + Ne pas procéder à des requêtes automatisées N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter Nous encourageons pour la réalisation de ce type de

travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile. + Ne pas supprimer l'attribution Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas. + Rester dans la légalité Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère. A propos du service Google Recherche de Livres En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.co.il>



Sert s^s;, 3,^ HARVARD COLLEGE LIBRARY
TRANSFERRED FROM THE 6GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS
ADMINISTRATION

The text on this page is estimated to be only 6.87% accurate

AMOUR F.T MARIAGE P.-J. PROODHON LLeBAIKIK
INTBRNAIIÛPJALE 1^AO rVOIX & GS ÉDTTF.UHS 13, rue da
Fanbowg-Montmartra

The text on this page is estimated to be only 4.80% accurate

r Ave •' ^i h

The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate

AMOUR & MARIAGE

The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate

OEUVRES COMPLÈTES DE P.-J. PROUDDON 32 VOLUMES

En format grand in-8 jésus. ŒUVRES ANCIENNES. - Tome I. Qu'est-ce que la propriété? 1° Mémoire. Recherches sur le principe du droit de la propriété. — 2° Mémoire. Lettre à M. Blaquier sur la propriété. 1° Mémoire. Plaidoyer de l'ouvrier devant la cour d'assises de Hesbrouck : 3° Observations sur le droit de la propriété; 4° De la propriété entre les chemins de fer et les voies publiques; 5° Le Misérabilisme. 3 30 Tome III De la création de l'ordre dans l'humanité, ou principes d'organisation politique. 3 50 Tomes IV et V. Système des Contradictions économiques ou philosophie de la misère. 7 p Tome VI. Solution du problème social. Organisation du crédit et de la circulation. Banque d'échange. Banque du peuple. 3 SC Tome VII. La Révolution sociale. — Le droit au travail et le droit de propriété. — L'impôt sur le revenu 3 30 Tome VIII. Du Principe fédératif. -- Si les traités de 1815 ont cessé d'exister. 3 59 Tome IX. Les Confessions d'un révolutionnaire, pour servir à l'histoire de la Révolution de Février. 3 31 Tome X. Idée générale de la révolution au XIX^e siècle. (Choix d'études sur la pratique révolutionnaire et industrielle.) 3 50 Tome XI. Manuel du spéculateur à la Bourse. 3 50 Tome XII Des Réformes à opérer dans l'exploitation des chemins de fer. 3 50 Tomes XIII et XIV. La Guerre et la Paix; recherches sur le principe et la constitution du droit des gens. 7 9 Tome XV. Théorie de l'impôt. 3 50 Tome XVI. Œuvres littéraires; 2° Fédération et Unité en Italie; 3° Nouvelles Observations sur l'Unité italienne; 4° Les Démocraties assermentées. 3 50 Tomes XVII. XVIII, XIX. Brochures et articles de Journaux, lettres, etc., depuis février 1818 jusqu'à 1853 (réunis pour la première fois). — Articles du Représentant du Peuple, du Représentant de la Voix du Peuple, du Peuple de 1850. 10 50 Tome XX. Philosophie du progrès. — La Justice poursuivie par l'Eglise. 3 50 Tomes XXI à XXVI. De la Justice dans la Révolution et dans l'Eglise (avec les deux premiers volumes inédits) Si mes ŒUVRES POSTHUMES. - Théorie de la propriété, suivie d'un plan d'Exposition universelle. 1 vol..... 5 SO De la capacité politique des classes ouvrières. 1 vol. . •• 3 SO France et Rhin. 1 vol 2 50 r. ' ! i i mouvement constitutionnel. 1 vol 8 50 I^e a. e annotée. — Les c. vangiées. i Toi 4 s --« Les Apôtres. i vol •• 5 •

The text on this page is estimated to be only 10.45% accurate

CEDVHES DE P.-J. PROU0HON ° AMOUR ET MARIAGE P.-
J. PEODDHON LIBRAIRIE INTERSATIONALB A. LACHOIX & G=,
KDIÏFÎURS 13, rue du Fai.bcjui'g-Mimliiii.irtrs iS76

The text on this page is estimated to be only 18.38% accurate

HARVARD COLLEGE LIBRARY DEPOSITED BY THE LIBRARY
OF THE GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS ADMINISTRATION

AVIS DES ÉDITEURS Le volume de P.-J. Proudhon que nous publions SDUs le titre : *Amour et Mariage*, n'est point une œuvre posthume. Elle a déjà vu le jour dans l'ouvrage en 6 volumes, intitulé : *Essais d'une philosophie populaire* (1), mais elle forme un tout bien complet, bien séparé et qu'on peut en détacher sans inconvénient. La publication récente du manuscrit de Proudhon sur la *Pomocratie* ou les Femmes dans les temps modernes {1} a éveillé chez beaucoup de lecteurs le désir de voir à quoi se rattachaient ces notes inédites, retrouvées dans les papiers de Proudhon. La *Pomocratie* n'est, en effet, qu'une annexe des chapitres consacrés, dans la *Philosophie populaire*, à la question de l'Amour et du Mariage. Ces chapitres avaient éveillé de vives controverses. Proudhon abordait une des questions les plus difficiles et les plus délicates qui s'offrent aux méditations des penseurs. (i) En vente chez A. Lacroix et O.

The text on this page is estimated to be only 26.82% accurate

Les femmes, prises par lui à partie avec tant de vigueur, combattirent ses conclusions et discutèrent tout son système. Plusieurs livres virent le jour en réponse aux doctrines de Proudhon, C'est la lecture de ces réponses qui décida Proudhon à reprendre la plume sur ce même sujet, pour expliquer ses pensées et réfuter les arguments employés contre lui. De là naquit ce volume : la Proudhonnie^ que la mort ne lui laissa pas le temps d'achever et qu'on a retrouvé «^ans ses manuscrits, tel que nous l'avons publié^ on reconstitue. Quant d'une série de pensées d

The text on this page is estimated to be only 28.93% accurate

CHAPITRE PREMIER

m. — - Le problème du mariage est si vaste, si compliqué, si ardu ; il a donné matière à tant d'écrits, et d'en résumer la substance en une suite de questions sur lesquelles il sera aisé de concentrer le débat et de préparer un jugement. 1. L'espèce humaine, comme toutes les races, se conserve par la génération. La physiologie donne une première raison de cette loi. Dès qu'il a vu le jour, l'individu commence à s'user et à vieillir; la nourriture et le repos ne le réparent pas entièrement ; il se détériore par la vie même, et demande bientôt à être remplacé. Ce remplacement a lieu par la génération : voilà ce qu'un premier regard jeté sur le mouvement des existences croit découvrir. Mais cette raison, toute de physiologie, est-elle la seule? Je dis plus, est-elle la principale? En dehors de l'évolution vitale, il y a la société, but suprême de la création. Je demande donc si le renouvellement des sujets par la génération est tout simplement une condition imposée à l'humanité par la dissolution inévitable de l'organisme, ce qui subordonnerait le règne de l'esprit au règne de la matière et répugne à nos idées de liberté et de progrès, ou si ce ne serait pas plutôt que la société ayant elle-même besoin, pour son propre développement, de se renouveler sans cesse par ses membres, comme l'animal se renouvelle par l'alimentation, la génération est ainsi plus qu'une nécessité de l'organisme, elle est de constitution sociale? Et comme, dans le tourbillon de cet univers, le principe, le moyen et la fin de toute chose sont identiques, la question reviendrait en dernière analyse à demander si l'homme ne doit pas planer au-dessus de la vie humaine.

g AMOUR m Uimm€ «De>iiième, comme l'infirmité, sa raison dans la félicité de l'homme, de tous les êtres le seul qui connaisse la mort et qui puisse, selon les circonstances, se réjouir ou s'affliger de mourir? Si cette hypothèse se trouvait vraie, on entrevoit de suite la haute importance du mariage, qu'on pourrait définir une institution à la mort. 2. La nature a fait l'homme bi-sexuel, et c'est à dire que pour la fonction génératrice il faut le concours de deux personnes de sexe différent. Pourquoi la nature n'a-t-elle pas plutôt fait l'homme hermaphrodite? Pourquoi cette division de l'appareil générateur entre deux individus complémentaires l'un de l'autre, le mâle et la femelle? Est-ce encore une nécessité que la physiologie impose à la société, ou une condition que la société impose à la physiologie? Plus simplement: la distinction des sexes a-t-elle sa raison tout à la fois dans la société et dans l'organisme? Quelle est cette raison? Dans la série animale, certaines espèces inférieures réunissent les deux sexes; à mesure qu'on s'élève sur l'échelle, la division devient de plus en plus tranchée. La théorie du mariage et du rôle de la femme dans la société pourra seule nous dire ce que nous devons penser de cette finalité de la nature, ou de cette fatalité de la civilisation. 8. Le concours des sexes en vue de la génération a lieu sous l'influence d'un sentiment particulier, qui est l'amour. C'est cet attrait puissant qui, dans toutes les espèces où les sexes sont séparés, pousse le mâle et la femelle à s'unir et à transmettre leur vie dans un orgasme mortel. De là ce mot bien connu, si profond: L'amour est plus brève que la mort; ce qui signifie que l'être qui a goûté l'amour n'a plus rien à redouter de la mort, parce que l'amour est la mort même, la mort en joie, l'euthanasia. Ici commence à se révéler le secret de la mort, du même coup se fait pressentir la dignité du mariage, qui la rend si douce. Mais nous ne pouvons pas pour cela comment, au point de vue de l'ordre moral, la mort est une condition de vieillesse et de félicité: sans ce rapport, ce que nous en faisons dans une autre étude attend un complément. Les instincts de cette inclination irrésistible des

AMOUR ET MARUCK • deux sexes à reproduire leur yie en la
 sacrifiant, FAmour, le premier né et le plus puissant de leurs dieux. Cest
 TAmour qui débrouille le chaos et qui anime la nature... Le Christ,
 rédempteur, donnant sa vie pour le salut des hommes, est encore^ à un autre
 point de vue, un symbole de la génération universelle ; et ce n^est pas sans
 raison que Dupuis, Origine des cultes^ a tu dans la légende du Christ une
 reproduction de celle d'Adonis. L'amour est doncrapogée et la
 consommation de la yie, l*acte suprême de Têtre organisé ; à tous ces titres
 on peut le définir : la nuitière du mariage. Mais si le rôle de Tamour dans la
 génération est très apparent, on ne voit pas à quelle fin il est donné dans la
 société, dont le pnncipe Jrope est la Justice. Car nous n'admettons pas que
 rien e ce qui intéresse Findividu soit sans rapport avec Tordre Bodal : plus
 que le philosophe, la société à le droit de dire : Jffamo iwm, kunutni nthU à
 me alienum futo. Encore une question sur laquelle il faut que la théorie
 s'expliejue. Ici nous quittons les faits généraux de TanimaUté pour entrer
 dans la catégorie des faits exclusivement humains. IV. — 4. L'amour, dont
 nous venons de parler, a sa hase dans l'organisme. Stos les espèces
 inférieures, il ne paraît pas, malgré toutes les démonstrations amoureuses
 des couples, ^ue le ravissement ffénétique soit mêlé d'aucun attrait
 supérieur à la sexualité même. L'amour est wr chez les betes, si je puis ainsi
 m'exprimer ; je veux dire qu'il est purement physiologique, dégagé de tout
 sentiment moral ou intellectuel. Chez l'homme, intelligent et libre, les
 choses ne se Eassent pas de même. Nous savons, par la théorie de la berté,
 que lliomme tend à s'affranchir de tout fatalisme, notamment du fatalisme
 organique, auquel sa dignité réJugne, et que cette tendance est
 proportionnelle au déveoppement de sa raison. Cette répugnance de Tesprit
 pour la chair se manifeste ici d'une manière non équivoque et déjà fort
 sensible, d'abord dans la pudeur^ c'est a dire dûs la honte que la servitude
 de la chair fait éprouver à Teiprit ; puis &ns la kcoeteU ou l'abstention
 volontaire, à

40 kMOm KT MAWfAfiR lAqudle S6 mêle une toluptj inttnMi
 résultat de Ut honte évitée et de la liberté satisfaite. Le progrès de la liberté
 et de la dignité humaine étant donc en sens contraire des fins de la
 génératioUi U j aurait lieu de craindre que Thomme, par rexcellence même
 de sa nature, ne perdit tout à fait le soin de sa génération, 8*il n*était
 rappelé à Tamour par une puissance tout ani« . mique. la teauté. c'est à dire
 lldéal. dont la possession lui promet une félicité supérieure à celle de la
 chasteté même. L'idéalisme se joint ainsi au prurit des senS| de plus eu plus
 exaltés par la contemplation esthétique, pour solliciter a la génération
 Phomme et la femmOi et laire de ce couple le plus amoureux de Tunivers.
 rar Tidéali Thomme conserye sa dignité en amour ; il première distinction
 des sexes. La faculté que Thonime possède) idole. Puis générations il fallait
 une division sexuelle ; en deux mots, à Vi 9îro, il fallait la^/emme. Ici nous
 tombons dans une autre difficulté. 5. En triomphant des répugnances de
 l'esprit par la beautéi nous sommes exposés aux séductions de l'idéalisme,
 plus terribles cent fois que celles de la chair. La conservation de l'espèce et
 la félicité des sexes se trouve-^ raient de nouveau et plus tristement
 compromises « s'il n'intervenait un troisième élémenti dont cette étude et la
 suivante auront surtout pour objet de déterminer le rôle : cet élément est]a
 Justice. Déjà nous avons vu, par la théorie du progrès et dé l'origine du
 péché, comment l'idéal tend à se^ corrompre, entrednant dans sa ruine la
 liberté et la société, s'il n est incessamment soutenu, relevé, purifié, assaini,
 par le condiment du droit. Il faut à l'amour, même idéalisé, comme à la
 propriété et au pouvoir, comme aux idées et à la philosophisi uno loi
 d'équilibre, sans laquelle il dégénère fatalement en dé^

The text on this page is estimated to be only 19.38% accurate

AMotJR si HARIAGV H bi^udie, et, an lieu dd perpétuer la via sociale^, conduit la èitillQatloBi à ta perte. QuaUe eera eette neuTelle applioatton it la JustiMi qui taenète llioïnme et la femme ae la h9ure9 4ea wprême, et que la soeiété e^est Justicei il est érident que la justice n'intervient pas seulement dans le mariage eemme réaetioii à Tidéai, elle doit apparaître eomme raison dernière, eomme le but pour lequel le mariage a été (réordonné et préru. La question deyient dono edle-ei ; A quoi eert, pour la production, la mrantie et le progrès delà Justice, nnstitutïon conjugale ?lSn un mot, qu^est-ce que le MAUiaB? V. — 6t Le sentiment, plus on moins Tague, d^une mo* difieation à donner à Pamour en tuc de lauustiûe existe ebes tons les bonunes. Il n|)r a pas dans Tâme bumaine de ftu^ulté, dMn instinct, d*affection, sans excepter Tamour, qui ait donné lieu à un plus grand nombre de manifestations. Les montra matrimoniales embrassent toute la partie de la législation relative à l'état civil, au domicile, à la puis

If AMOCR ET 1UIIU6K Les motifs sur lesquels s'appuie cette conjecture sont : 7. Les solennités au mariage, ou les noces instituées par toute la terre dans un but apparent de jouissance et comme une excitation au plaisir, mais dont l'objet réel est de conférer aux époux je ne sais quelle dignité juridique et religieuse, l'honneur humain et l'union communautaire et dans lesquelles les familles des conjoints et la société tout entière interviennent ; 8. Les prérogatives assurées à l'homme et les devoirs, parfois d'une rigueur excessive, qui lui sont imposés : devoirs et prérogatives dont la sanction constante, malgré toute la diversité et l'arbitraire des formules, est que la femme, nonobstant l'infériorité relative de son sexe, est déclarée membre du corps social ; 9. La distinction des personnes et des conditions et des races, dans le choix des époux et épouses et dans la formation des couples conjugaux ; 10. Enfin, le principe de monogamie indissoluble qui se dégage de plus en plus, à mesure que la civilisation se développe, et se pose comme condition sacramentelle du mariage. Or, à moins que nos axiomes ne soient faux et nos définitions erronées, il faut admettre à priori que toutes ces institutions, dont le rit varie à l'infini, sont les formes par lesquelles l'homme et la société tendent spontanément à constater le rapport secret de la génération et de l'amour avec la Justice. La tâche du philosophe se réduit donc à pénétrer le sens de ces manifestations, à en déduire les motifs cachés et à en formuler la théorie. Je passe sur les cérémonies nuptiales, ainsi que sur la condition civile et domestique que la législation des différents peuples a faite aux femmes. Cette recherche, de pure érudition, n'ajouterait rien à ce que je viens d'en dire, et qui en traduit l'idée générale. Quelques mots seulement sur les deux dernières questions, les plus graves de toutes, de la distinction des personnes relativement à l'union des sexes, et de la monogamie indissoluble. VL — De temps immémorial, antérieurement à tout

'X* 1* AMOUR ET MARIA68 iS sonTenir historique, il s'est opéré spontanément en yae da Famonn et du mariage, un premier triage : Du père à la fille, du fils à la mère, au frère à la sœur. L'union est interdite ; L'amour répugne : il est regardé comme monstrueux. Pourquoi cette exclusion? Dans les sociétés plus avancées, la distinction est allée beaucoup plus loin : elle embrasse des classes entières, des nations et des races. Partout le mariage a été défendu de noble à plébéien, d'homme libre à esclave, et la mésalliance notée d'infamie. La loi de Moïse interdit aux Israélites de prendre des épouses parmi les races réprouvées de Chanaan. Plus puissant que la loi de Moïse, l'orgueil du sang et de la couleur empêche de nos jours le croisement, par le mariage, entre les blancs et les noirs. À peine si les mulâtres, blanchis par plusieurs générations, osent s'y prétendre. Sans doute une pareille réprobation est exorbitante; mais elle a sa cause, elle repose sur un motif plus ou moins compris, plus ou moins judicieusement appliqué : quel est ce motif? On a dit, en ce qui touche les degrés de parenté, que la conservation de l'espèce et la paix de la société y étaient également intéressées ; que le croisement des familles est un principe d'ordre autant qu'une loi d'hygiène. J'admets ces considérations d'utilité publique et sanitaire. Mais je ferai observer qu'il y a dans le sentiment des sociétés primitives, dont la pudeur condamne tout d'abord l'inceste, quelque chose de plus, qui tient à la conscience : c'est cette raison que je cherche, me demandant si elle est fondée en morale, ou s'il ne faut y voir qu'un caprice de l'instinct. Autrefois les rois d'Egypte pouvaient, par privilège spécial, épouser leurs sœurs. La dérogation faite en faveur de la royauté, pour des raisons qui ne sont plus de notre siècle, prouve qu'en général l'union du frère et de la sœur était regardée comme contraire aux bonnes mœurs. Elle n'appartenait qu'aux bêtes et aux dieux, que la religion affranchit de tout temps des devoirs de l'humanité. À plus forte raison le commerce du père avec la fille, du fils avec la mère, passait pour abominable ; on n'était pas loin d'y voir une calamité publique. La raison, encore une fois, de cette abhorrence?

The text on this page is estimated to be only 16.64% accurate

14 AMiitlII ET MAKIAM VMuMMm en niffitgi prar eatiM jç
parenti parait d'autant plus avrprenante que ijaus Popinioa des anciens
TesuTre de ehair« «9f^«i. était regardé^i a l'état de Daturej eenme
elioseinaiff^nte, uMmpliquant de soi m crime Pi délit. Us eoBsidéraient
commt vivant & l'état de nature, fflatlvement à une société donnée , tout ce
qui était en dehors de cette société, les barbares ou étrangers| les
prisouBlers de guerre et les esclaves. Four ces catéjSoHeSf rejetées hore la
loi. hors la conscience publique, u n';^ avait ni inceste, ni adultère, ni stupre,
m viol : la promiscuité était pour ainsi dire leur droit. li'interdictloQ. c'est à
dire le erime , n^eadstait que pour les personnes de condition libre , qui
seules étaient tenues ae respecter les unes à Fégsra des autres, les barrières
légales* Coi&ment donoi en passant de Tétat dit de nature à ViM de
d^sation, la raison pratique des peuples a-t-elle créé, au peint de vue de
Tamour, ces distinctions de personnes, qu^on prendrait presque pour une
variante de la distinction des viandes? Comment ce que Tétat de nature
aur^t autorisé est-il devenu, par la définition du législateur, illicite,
coupable? On a pris texte de cette défense y sans motif apparent» Jour
traiter la morale civilisée de fréjugi; on a reveniqué les droits
imprescriptibles de la nature, qui laisse toute liberté à l'amour : tous les
sobismcs accumulés contre le mariage, la famille et la pudeur, partent de
là. Mais il su\$t dis Tattention la plus médiocre pour se convaincre que» sHl
y a préjugé quelque part, u est du côté des partisans de Tétat prétendu de
nature, non du côté de la civilisation. Il en est, en effet, de Tamour comme
du travail, de la propriété, de rechange, de la société tout entière- Cripst en
sortant de Tétat de naiure que la multitude humaine passe & l'état Juridique
et devient la cité, ce qui prouve tout juste que l'état de nature est pour
l'humanité un état contre nature : toutes les déclamations de Jean Jacaues à
cet égard sont absurdes* Pe même, c'est en sortant de l'état ae nature et en
revêtant le caractère social ûue la propriété se distingue du vol, que
l'échange §0 régularise et s affranchit de Pagiotage, que le travail
ePorganise par la division et le croupe : ce sont là des foits par&tement
intelligibles, fondés en raison, en utilité, en

The text on this page is estimated to be only 27.11% accurate

AMOMi CT If AHUM IH tfonlt, et oontri lesquels racune argutie ne latirafl prétaioir. Baisonnant par analogie, je aie qn^il en doit être de même de Tamour, quMI ne peut pal être, à Tétat de dtili* sation, la même qn^à l'état de nature : je demande en conséquence ce qui le dittingue daaa les deux états, et la raison de cette distinction. Car, bien loin que le mariage ait à perdre de sa considération parce qnil est une correction de la nature, c'est cette qualité de correctif qui, d'après tontes les analogies civilisées, Ikit sa léffitimité, par conséquent sa noblesse. Comme Ift propriété et le travail, l'amour doit obéir à la Justice : voilà sans doute ce que poursuivaient en idée les premiers qui essayèrent cette difficile réglementation. Avant de récuser une tendance aussi générale, il faudrait génération : oe qui négation de la société dans son embryon, la famille. Que la Justice saisisse l'homme dans ses amours comme dans toutes les manifestations de son activité, loin de nous en étonner, nous devons nous y attendre : il ne nous reste qu'à découvrir la loi et à nous y soumettre. Je reprends donc la question posée : Que signifie tont d'abord cette distinction des personnes? Pourquoi intCN dire le mariage entre sujets que la consanguinité devait, ce semble, rendre d'autant plus chers Tun à l'autre qu'elle était déjà un commencement de justice? Cest ce que ré« pondaient autrefois les sectateurs de Zoroastre, à qui les étrangers reprochaient d'épouser leurs sœurs, leurs filles et leurs mères. Sé VII. «- Voici qui n'est pas moins digne d'attention. Que des hommes, réunis par un pacte de réciprocité Srotectrice, conviennent entre eux de placer les femmes, e même que les propriétés, hors du droit commun ; qu'ils fassent ainsi de rabstention mutuelle de leurs concubines une convention civique; que même ils assurent à celles-ci et à leurs enfants, en cas de séparation, des aliments, une indemnité, en récompense de leur jeunesse déflorée et dis leurs soins» je ne tois à tont cela rien qui sorte des limites

46 AKOUR KT MARU6E des conrdntions ordinaires : affaire de convenance, de prévoyance, qui n[^]enchaîne la liberté des couples qu[^]aussi longtemps qu[^]il leur convient de rester ensemble; ce n'est pas là qu'est le mariage. Je parle de cette constitution, bien autrement sérieuse, où tendent et dans laquelle se résolvent toutes les coutumes matrimoniales, constitution qui se définit en trois termes : Unités inmolatUliU[^] indissolubilité. Nous verrons en effet que hors de là point de mariage. [^]est-ce qui pousse l'humanité, en raison même de sa civilisation, à cette monogamie rigoureuse? Comment la Liberté, que nous avons vue briser sans cesse toute espèce de joug, vart-elle au devant de celui-là? Est-il sûr que cette tendance, si généralement, si fortement accusée, soit conforme à la raison des personnes et des choses? D'illustres philosophes, tels que Platon, le nient, et leur négation arrive juste dans l'histoire au moment de la plus grande civilisation, comme si au nom de la civilisation, ils protestaient contre un préjugé de la barbarie et un reste de servitude. De nos jours, comme au temps de Platon et des empereurs, beaucoup protestent contre le mariage, auquel ils substituent l'Amour libre[^] appelant de leurs vœux une liberté toujours plus grande, garantie par la communauté des enfants et des femmes. Que penser de ces opinions en sens contraire? Dépendait-il du législateur antique, de l'Éendrait-il du législateur moderne, de resserrer ou de relâcher, à volonté, le lien conjugal? Qui empêche enfin l'union de l'homme et de la femme de rester, comme la domesticité et le louage, un contrat révocable, susceptible de toutes les restrictions et extensions possibles ? . . . Les objections contre l'unité, l'inviolabilité et l'indissolubilité du mariage, traînent partout; elles figurent parmi les motifs principaux des systèmes communistes, saintsimonien et phalanstérien : je n'ai que faire de les reproqui se multiplie partout témoignent de l'incertitude qui règne sur toute cette matière dans les esprits. J'ai rapl)orté ailleurs {Etude VIIIy chap. n) les doutes des théot ogiens sur l'essence du mariage ; la loi civile ne paraît guère moins flottante. Après la dévolution, le dioores s'in

AMOUR^ET MARIAGE It trodnit dans les lois; pois on Yen efface : est-ce im fuitet est-ce on mal ? Quant aux stipulations matrimoniales, lé Code reconnaît à la fois deux systèmes, le régime de eomrmunanté et le régime dotal : lequel répond le mieux à Tessence du mariage, si tant est que le mariage soit quelque chose? Réponse, s^il vous plaît. Un mot nous donnerait la def de toutes ces énigmes, qui dépendent visiblement Tune de l'autre. Mais ce mot. nous ne Tayons point; il faut le chercher au plus profona de la conscience, aucune bouche humaine n'ayant encore su le dire. Fuis avec moi sur la montagne, belle Sulamite ! Et je te dirai ce que tu rêyes en ton fiancé, ce que ton fiancé rêye entoi...

CHAPITBE n Fremlènt manifeitaiiit à» to JotUc* ttfiwonfali. Vin* — De toutes les parties de l'éthique , celle qui a le plus fait diyaguer les auteurs est sans contredit le mariage. La yariété des usages, toujours si instructiye, leurs oppositions même, si bien faites pour éveiller l'esprit, tout ce qui devait faciliter la solution du problème est justement ce qui a embrouillé les doctes ; et l'on demeure stuI>éfait en voyant la peine que se donnent des esprits distingués d'ailleurs pour faire montre^ sur ce sujet de leur inintelligence. C'est la réflexion queje faisais à propos de liM. Ernest Legouvé et Emile de Girardin : le premier, auteur à^xmeBUtaire très peu morale des femmes , alaquelle il a dû cependant son entrée à l'Académie ; le second, père d'une idée absurde, déguisée sous ce titre, la Liberté dans U Mariage o% V Egalité des enfants deeani la mire , avec 400 pa^s de pièces justificatives empruntées à ce que Tantiquté et le monde moderne, la civilisation et la barbarie, offrent de plus divergent et de plies excentrique. Conçoit-on des philosophes qtii, ayant à dégager la loi de

• . ' ■ > f; ^ : ■ • • . fimt ordre de phénomènes, commencent par
déclarer les phénomènes dépourvus de sons, les effacent d'un trait de
lume, et substituent en contenu, à la raison des choses, es vaines
imaginations de leur philogynie ? Voilà pourtant ce qu'ont fait MM.
Legouvé et de Girardin, à la gloire, ils en sont convaincus, et pour le plus
grand avantage du beau sexQ Je voudrais

YJlée dn premier coup d&ns saprofondeur, mais qtil d^abord se
 révèle dans la donnée première de la sexualité, puis sa dégage T)eu à peu
 dans les formes de Tamour et du mariagei pratiquées, consacrées ou tolérées
 chez tous les peuples. Que parle-t-on ici de ft^ugi? On s^étonne qu'ayant
 nié, ŪgiOD, pectable, ^joutons, le moins défendu par la démocratie
 moderne. jour __ convertit le préjugé en vérité positive ou le rejette
 déftniti* vement. S*agit-il donc de suivre, sans examen, le préjugé établi?
 Non certes, et on ne me reprochera pas d'avoir jamais donné pareil exemple.
 Mais récuser le préjugé sans rentendre est de tous les préjugés le plus
 absurde, puis-* que, supposant des effets sans cause, des phénomènes sans
 réalité, des tendances sans but, une existence sans raison, il est la négation
 même des lois de rintelligenc. Le préjugé de la famille et du mariage
 existe: il est universel, et il paraît indestructible; il est donné à priori l>ar la
 génération, la distinction des sexes, l'amour et toutes es anfuogies de la
 Justice ; il forme avec la société un tout solidaire. Il T a donc quelque chose
 sous ce préjugé, et toute notre pnilosophie ne peut aller qu'à déterminer,
 avec Îb plus d'exactitude possible, ce quelque chose. Faisons donc sans plus
 de retard a Texamen des faits, témoignages plus ou moins exacts, mais
 authentiques, de la pensée universelle sur la constitution du mariaffe. Un
 premier aperçu de Tête humain, de son lenouvellement i)ar la génération,
 de sa sexualité, de son entraînement à l'amour, de la nécessité d'une
 intervention nouvelle de la Justice, nous a permis de poser le problème t
 voyons comment la pratique des nations l'a saisi. Il 7 aura bien du malheur
 si nous ne finissons par découvrir une parcelle de la vérité. IX. — Q^è| es^
 4*abof d le bt)t, au moins apparenti 4a inariageî .t ï

2*) AMOIR FT MABI\OR • De TaTea de tout le monde et ft ne le considérer que du dehors , le mariac^e a pour but de pourvoir à ces trois ffrands intérêts : l^unour, la femme, la progéniture. C'est ropinion unanime des auteurs ; elle résulte de toutes les lois et de toutes les coutumes, et il ne paraît point aue les premiers instituteurs du mariage aient eu dans l esprit une autre idée. Suivons ce fil. Vammr. — Je n'ai pas la prétention d'en apprendre grand'chose à mes lecteurs : il n'est adolescent sortant du fycée qui ne se croie profès en la matière, bachelette qui ne se flatte d'en remonter sur cet article à son grand-papa. Contentons-nous donc, pour l'intelligence de la discussion, de le représenter d'abord tel qu'il est et que nous l'avons éprouvé tous ; nous aviserons après ce qu'il peut devenir. L'amour est un mouvement des sens et de l'âme, qui a son principe dans le rut, fatalité organique et répugnante, mais qui^ transfiguré aussitôt par l idéalisme de respnit, s'impose a l'imagination et au cœur comme le plus grand, le seul bien de la vie, un bien sans lequel la vie n'apparaît plus que comme une longue mort. Sous l'un et l'autre aspect, soit que nous le considérions comme l'effet de la puissance génératrice, soit que noua le rapportions à l'idéal, l'amour est entièrement soustrait à la volonté de celui qui l'éprouve : il naît spontanément, indélibérément, fatalement. Il arrive à notre insu, malgré nous ; tout lui sert de moyen, ou, comme disaient les anciens poètes, de flèche : jeunesse, beauté, talent, la voix, la démarche, et je ne sais quelles affinités secrètes, qui d'ailleurs tiennent beaucoup moins de place dans la réalité que dans le roman. Je mets de côté la vertu, dont l'admiration a pour effet de produire entre l'homme et la femme un sentiment d'une autre espèce, par suite, de transfigurer l'amour une seconde fois. L'amour ainsi donné par la nature et l'idéal, et jusqu'à ce que la Justice lui assigne une nouvelle destination, n'a l'autre de satisfaction ou de décroissance. Pendant la première période, Fâme, livrée à l'hallucination d'une volupté ineffable, affamée de ce qu'elle nomme

ÀM UR :.T MAHIAGC t4 jum sonnerain l»en, haletante,
s^absorbe, se confond daqi la personne de l'objet aimé? elle est prête à se
sacrifier Cour lui, elle s'en tait Tesclaye, elle rappelle sa divinité. *ont
amant est idolâtre et a perdu la possession de luimême : c'est alors au'il rêve
d'une union intime, continue, inviolable, étemelle, abîmée dans la solitude,
loin des hommes et des choses. C'est Tamour tel que réprouvent le jeune
homme, la jeune fille, à moins

The text on this page is estimated to be only 27.08% accurate

Aèdt «M fspjrieM» dt triapli tt ttft fintrit ûê§ m» fil a^àbord font illtitio&i mais qui bisatôt dégénèrent tt «ne habitude tyranniqtte et tournent à la ditsoliitiofl. Alors Tidéal tombant toinottrs, une Vague inquiétude saieit le cœur t il semble à Tame qu'après aroir tant aimé die ae retrouve vide: et tout à coup, sans préméditationi sans songer à mal^ le plus Tortueux des amants se surprend M flagrant délit d'infidélité t il a découvert, àheï une autre créature, un nouvel idée!. L'inconstance en amour est dans Tordre même dit choses, et tout homme sans exception réprouve. Seule» ment cett« inconstance est plus ou moins longue à se dé* clarer, soit que h\ qualité supérieure de Tobjet aimé ou la rareté des rapprochements maintienne riaialité & son avantage ; soit que la puissance d'idéalisation de l'amant, son caractère, ses occupations, le rendent plus réfraotairt à la tentation d'un nouveau sujet. Mais, la première infl* délité commise, la voltige devient pour l'amour une ree* source obligée ; et plus iidéal se renouvelle, plus la lubri* dté devient intense. On peut Juger d'après cela de la valeur de certains tjrpee^ vantéspar louttérature du jour comme les héros de l'amouiP et de lidéal, don Juan, par exemple, et Lovelace. Morale à part, de tels êtres sont des héros d'imbécillité. En fait d'amour et d'idéal, la puissance n'est pas dans la voltige, die est dans la persistanceet l'exdusion, je n'ai pas besoin d'en répéter les motifs. Moins active en amour que l'homme et recevant plue qu'elle ne dépense, la femme se montre aussi plus âons* tante, sans parler de cette autre considération qui fait) que l*être le plus faible s'attache au plus fort, la mère à l'auteur de sa maternité. Aussi les cas dé polyandrie sout^ile infiniment plus rares que ceux de polyffamie, et la dépnrtva* tion qui naît de rinconstanoe paraître plus rapide et plus profonde ches la femme. ^ Voilà l'amour, tel qu'il se produit en nous par le déve* loppement de la faculté génératrice et l'exaltation idéa« liste, dégagé du verbiage et des jeux de scène dont l'assaisonnent les romanciers et les poètes : source de félicité, s'il faut en croire l'aspiration de nos ooKire et le témoiynefe âOttlM» dhata jpetit nombre d'élue^ océan: de ttlellf,

The text on this page is estimated to be only 14.92% accurate

AMOm ET WMAGW U d nous derons avoir JgarA aussi à
IVxpMence As la mvit ^tude de ceiiap qui airoe»t : dans tous les cas, la plus
puis» saute des fatalités dont lessor puisse obscurcir eu nous m ■ /M • • * X
1 A 1 1*1. 1 •< Je panerai ailleurs plus au long de la Femme, dont lo
loariage a oAcielleiueut pour but. eu second lieu, de régler la couoitipu dans
la famiUe et dans la société t Qu'il me suffise de dire, quant h présept,
qu*eu raison de sa fail^lesse toutes les legislatious lui assigneut un rans
inférieur, et que, de quelque part que lui vienne sa dot, de son père OU de
sou marii elfes la metteut à la cbarge de lliomme. Quant au^ enfantin
troisième et dernier motif allégué par les légistes eu faveur de Tiu^titutiou
matrimoniale, il l^7 a, si j ose le diro, qu'uu cri contre ces petits malheu^
reux» C'est, pour les épou^ç, plus qu*une charge; c'est, avant, pendant et
après renfautemeuti une gêne à Tamour, gêne que leurs innocentes caresses
sont loin, bēlas t de nceter» Car à Tamour proprement dit la profféniture
est pdieuse ; iï u*est pas rare de voir les apimaui; etles hommes s*eu
défairei lorsque leur lubricité iugéuieuse u*a pas sa l*«»pêcb§r« X. —
Devant cette complication d^embarras, j;)rovenaDtt Îloit de la défaillance
iuéntable de Tamour, soit de la fatlesse onéreuse de la femme et de la
fragilité de ses at* traits, soit enfin de Talimentatiou plus onéreuse encore
des enfants; eu présence de cette lassitude inévitable, de ce mécompte
humiliant, de cette dépravation imminente, de cette tyrannie du plus fort qui
attend la femme, de ce pérîl qui va frapjxer une malencontreuse
progéniture, ou devine quel a du être, & toutes les époques, le yœu secret du
cœur humain, et ce qui a douue uaisance à Tiustitutiou mystique du
mariage. L'amour : on le voudrait réciproque, fidèle, constant, toujours le
inème^ toujours dévoué, toujours dans TidéaJ. La femme ; quelle belle
créature, si elle ne coûtait ries, si du moius elle pouvait se suffire à eUe-
mémOy et jMur sou travsil couvrir ses frais l l^es ep&uts : ou «'eu
coniolerait, s^ils oe g&toieot |^S8 la màrSi si Tamour et ses plaisirs u*7
peiràaiéut itoi» si

24 AMOOR ET UARIAW }lu8 tard les enfants pouvaient rembourser les parents de leurs avances. Or, le mariage, dans la spontanéité de son institution, a précisément en vue de satisfaire à ce triple vœu : c'est un Sacrement en vertu duquel 1° le Tamour, d'inconstant que Ta fait la nature, serait rendu fixe, égal, durable, indissoluble, ses intermittences adoucies, son réveil plus soutenu ; 2° la femme, de si peu de ressources, deviendrait un auxiliaire utile ; 3° la paternité, si coûteuse, serait l'extension du moi, l'orgueil de la vie et la consolation de la vieillesse. Le mariage, enfin, tel que Ta conçu l'universalité des législateurs, est une formule d'union par laquelle la domination serait donnée aux époux sur l'Amour, cette fatalité redoutable née de la chair et de l'idéal ; la femme acquerrait une valeur économique, et les enfants seraient offerts comme une bénédiction et une richesse. Ceci est-il sérieux ? La garantie que le mariage prétend offrir contre les défaillances de l'Amour, en la supposant efficace, en serait la dénatura-tion. Elle suppose, en effet, que l'Amour n'aurait pas seulement pour objet de servir à la génération, qu'il aurait encore une autre fin, soit de volupté pure, soit de suprême moralité : deux choses qui, ce semble, également lui répugnent. Quant à la femme, le calcul fondé sur sa capacité productrice est tout ce qu'il y a de plus faux, comme on verra : mauvais associé, qui coûte en moyenne beaucoup plus qu'il ne rapporte, et dont l'existence ne repose que sur le sacrifice perpétuel de l'homme. Ne parlons pas, de grâce, des fruits de l'Amour : de par la nature qui seule préside à leur procréation, l'ingratitude est leur lot, j'ai presque dit leur droit. L'Amour dit fort bien le proverbe, ne remonte pas. Cependant ne préjugeons rien, même contre le préjugé. La raison de l'humanité ne procède pas, comme celle des philosophes, par des inductions et des syllogismes ; elle s'affirme par ses actes, d'ensemble et d'emblée, sans se donner la peine d'écrire ses motifs sur le sable des rivières ou l'écorce des hêtres, laissant aux sages le soin de la comprendre et de la justifier. Suivons-la donc, et sans nous

The text on this page is estimated to be only 26.82% accurate

AMOUR F.T MARIAGE tl étonner de sa marche énigmatique, recueillons ses dédi[^] cations à mènre qu'elles se proauisent. XI. — Au nom de quelle puissance le mariage prétend-il tenee des enuints? Au nom de la Justice* Si Tamour, ainsi que nous Tarons expliqué ailleurs, est plus fort que la mort, la Justice à son tour sera plus foite que Tamour : telle est la donnée du mariajge. Ceci résulte d'abord des conditions, formalités et cérémonies matrimoniales, telles qu'on les roit se produire ou au'elles tendent à se produire chez tous les peuples , et ont la substance peut se résumer dans les articles ci-après : 1. Le mariage n'est point abandonné à rinelination amoureuse; €elle*ci n'est point écartée, mais considérée eomme étant seulement de aecond ordre; 8. Le consentement des iSuntUes est demandé en même temps que eelui des époux ; 8. La société est prise à témoin, d'abord des promeises, Jiançailiê[^] puis de l'engagement; é. Une oérémonte soienneUe, idigieuse, réalise le mariage, et en fût un sacrsxeht; 5. Far cet aete sacramentel, incompatible de sa nature avec toute idée de polygamie et de di? oroe, les époux se jurent réciproquement un amour inviolable et perpétuel ; 6. Le mari promet protection et déTO&ment; la femme, obéissance ; 7. Ainsi eoigoints soua les auspices de la fîmtUe et de 1* cité, les époux forment entre eux et stcc leurs futurs enfants un tout juridique et solidaire, cmbiyon, image et partie intégrante de la grande société, dont la destinée est liée ainsi à râlle de la famille. Oèarvaiioiu. La cohabitation suit le mariage ; mais, de même que Famour. qui la rend désirable et l'embellit, ce n'est au'un accessoire dont les époux ont le droit d'user ou de n'user pas, à leur eonTenanoe commune. Quant aux stipulations d'intérèfai, à ce qu'on nomme spécialement aujourd'hui eomirâi éé wigriagê[^] bien qu'elles aient leur, principe dsna le mariace«iq;u'elles lui servent d'expression au dehors ; bien même que kaMunge Ji* puisse exister sans uao certaine communauté de fertuoeca S

The text on this page is estimated to be only 11.03% accurate

fê ANODK ET MARIAfiE # tAWpâkmt tê donknrt «t de j»fn^
êoifêêfifwms bien enfin t^m 6e •oit d*a|irèft le tjrpe dç I» fiistilie qii'aitiiC
rCé formée» y:ir U s«tif6 les •ocietéf1 civiles, comme de telles conventions,
entre hommes et femmes, feu vent exister sent merkge, elkeae foiàl pas plue
le OMuiage quel^moor ou la eoiiahabitatioA* Le Buuriag9, eu tu ttôt, «i «m
MiMf6t«tiofi#0s^iiMH!i, formée tout à la fois au for extérieur par le tetrat,
an i

The text on this page is estimated to be only 23.32% accurate

cri». Ponfqi[^] ne pas supposer, aïtisi qne je l*al éwnâ à entendre, que le mariage est de toutes les manifestationi de la Justice la plus ancienne, la j lus authentique, la plus intime, la plus «ainte? Notre expérience de la Tîe est déjà longue ; mais nous avons si peu réfléchi, que notre science de nous-mêmes est à peu près nulle. Que savions-uoun[^] hier, de Téconomle {sociale, de h i;H)nstitution de TÊtat, de l'organisation du travail, de Téduc[^]tiop de TintelUgenci, de la liberté, du progrès? Que sanons-nous de la justioe elle-même? Nos premières lueun sur toutes ees choses datent de la Révolution française : par [^]uel privilège eussions-nous été mieux et plus tôt éclaires sur le mariage? Je dis donc, et tdle est mon affirmation fondamentale, que nous avons ici une eréailon de la eonsdeace d'un nouveau genre, création ayant pour but, non seulement d'affranchir la dignité humaine du double fatalisme de la chair et de l'idéal, mais de les faire servir conjointement à la consolidation de la Justice, tant au for intérieur qu[^]an for sxtérienr. Pounuivens numitanant, «t sans plus de digvessioiui , nos recherchts. XII. «*- Bans Is prindpe, n'est surtout la femme [^]n'a ett vne l'instituteur du manage. Pour elle, l» oérémonie nnp» tiala devient une eonséeration qui la rsnd sainte, êantUi* Hma Gwiju[^] dit Virgile, inaccessible, à peine de sacrilège, atout autre que son époux. La réciproque n'existe pas, da moins au même degré, pour le man : nous l'avons vu pay le droit de enissage accordé par Moïse au mattre de la fille esclave, droit reconnu par toute l'antiquité. Tandis que le aommeice d'une femme de condition libre avec un esclave paraissait monstrueux et était puni du dernier supplioSi l'homme jouissait d'une sorte de privilège à ré[[ara de la servante qu'il daignait honorer de sa faveur, Q[^]ia r\$êf\$»H immOUaUm aneillm hms, dit la Vierge mère , favorite du Très Haut, dans l'Evangile ; comme si le mariase intéressait la femme d'une tout autre manière que l'homme, et £16, du reste, le droit de propriété couvrit pour eedui-ci mésalliance. Aussi l'adultère de la femme et la séduction tentée à

9ê AMilim ET MAItlÀGR ton éguA ont-ils été partout Tobjet
 d*ane répression éner* gique. Qœ k lédietkm as garde d'approcher de la
 femme libre. Le dés* bonnenr imprimé à la malrone» à la Tierge. au iOa de
 tunille, ii*ett pas aettlemcni une honte pour le toit domestiquae; e'eat une
 honte et on dommage pour TEtat. Si le trilmoal domestique, du mari ou du
 père, est trop long à venger eette injure, i'^le ira devant le peuple accuier la
 matrone coupable. Le séducteur sera dégradé par le censeur, si tou» tefois il
 n'est condamné par le juge. L'amende, l'ciil, la mort même seront les peines
 de la débauche. (Fbaxs ds Chahfaosy, lêt Cê\$mrs^ t. U, pag. 301.) Nos lois,
 qui n'admettent Faction en adultère que sur la plainte du mari, ne sont-elles
 pas sous ce rapport au dessous de celles des Romains? Au reste, le lecteur
 comprend que je n'entends point un titre au libertinage de Thomme de
 Tespèce de prérogative ou de tolérance que lui ont généralement reconnue
 les lois, ou, à défaut dès lois, les mœurs. Je cons* tate simplement ce fait,
 dont la portée est plus haute qu'il ne semble au premier abord, savoir, que
 dans Topimon de tous les peuples, le mariage est institué principalement en
 vue et dans Tintérêt de la femme; que, sous le double rapport de l'économie
 et de l'amour, l'homme perd à cet engagement plus qu'U ne gagne , à telles
 enseignes que les restrictions dont la liberté de l'épouse est entourée, la
 retraite qui lui est imposée, les peines, parfois atroces, dont son inndélté est
 punie, doivent être considérées bien moins comme un abus de la torce que
 comme une compensation du sacrifice marital et une vengeance de
 l'ingratitude de sa moitié. Sans doute une pratique mieux entendue de la vie
 conjugale rassérènera le ménage et y mettra l'équilibre ; mais ne nions pas
 ce qui , d'abord , éclate à tous les yeux , le sacrifice énorme que fait un
 nomme de sa liberté, de sa fortune, de ses plaisirs, de son travail , le risque
 de son honneur, et de son repos, à la possession d'une créature dont, avant
 deux ans, avant six mois peut-être, je raisonne au point de vue de l'amour
 proprement dit, il aura asses. Comment donc Thomme est-il amené à ce
 pacte où sa prépotence devient serve de la faiblesse; où» tandis qu'il

AMOUR RT MARIAM M

The text on this page is estimated to be only 18.67% accurate

tt «^•^ 4M0UR tmiAWAO» *^ ' -* - '^ j d» ooBToiter ai la femme
ni la eerraiite (eoneabliie) As prochain. Mais les conséauenoës de
Tinfraction soïit bien différentes, selon ouë la femme est libre ou serve,
époase ou favorite. Dans le premier oas, peine de mort; dans le second,
peine de bâton. Mais nulle part cet esprit aristocratique ne se montre avec
^us de force que dans les cérémonies du mariage ro« main, selon la classe à
laquelle appartenaient les époux. U y avait d^abord la eonfarreatio^ ou
banquet sacre, seul mode de eélébratioA connu dans les premiers temps et
dont Tusa^ fut ensuite réservé aux patriciens; puis vint la eemp^te, ou la
vente, établie par Servius Tullius pour la légitimation des unions
plébéiohnes; enfin V%9Uûafiêy possession d^an et jour, lorsque la femme
était étrangère, sans parents ^ui la pussent livrer. Au fond, ces trms formules
de mariage pn>duisaient les mêmes effets, quant au for extérieur, pour la
femme et les enfants. Maiâ il s^n fallait de beaucoup qu^elles eussent dans
roninion la même valeur quant à oe qui toueie la partie la plus délicate du
sacrement, à savoir, la dignité ae Pamour, Thonorabilité de la femme, la
sainteté du lit conjugal ; en autres termes, le for intérieur. A peine si la fière
matrone admettait qu^il y ett de Phonnèteté ches la plébéienne, mariée par
une vente fictive; à plus forte raison chea Pétrangère, prise, pour ainsi dire,
à Pesisai, exposée au risque de voir la prescription annale, son unique
espoir, interrompue par un caprice de ton possesseur. Virginie» fi.Ue
d'Aulvs^ svsit ^té dkaasés par 1m mstioBst des sacii» ficet à la Pudeur
patnQisAAe, pour t'

The text on this page is estimated to be only 18.27% accurate

AMOim VT M AHUOI M ene-mime è«i iléfêe an dessus de intérêt. Viàêé était louable, ear elle renaît d^un sentiment exqnis de Thonnetit de la femme et de la dignité du mariage ; les sévères patri* oiennes avaient raison an fond : elles ne se trompaient que sur la forme. Cette vertu de justification que Ton demandait à la eôi\farr\$atiô^ en Paecompagnant de supplications et de sacrifices, cette légfitimation au for intérieur, tenaitelle donc à une oérémonie matérielle, à quelques formukMi de prière? Le bon sens répugne à un semblable fétichisme, et le législateur latin, d^accord avec Popinion. a donné raison sur ce point à la fnnme de Volumnius. La etM^ar* naiio^ qu^aucune raison positive apparente ne pro^geait, tomba peu à peu en désuétude : o^est le sort de tout symbolisme inexplioué; la eoempHtp disparut à son tour par une cause semblable; et Vuêucaph s^élevant d'un degré, le co^isentement public des parties suffit à la fin pour la validité du mariage. CTett en baine de eet esprit aristocratique que Platon , dans sa République, abolit le marian et rendit les femmes communes. Dans son opinion il ne les avilissait pas ; seulouent, comme il ne découvrait dans la distinction des sexes aucune pensée juridique et sociale» comme il ne voyait dans la femme quHin instaiment de reproduction et de plaisir, il se disait qu'elle tombait sous le domaine de la république ui plus ni moins ^ué industrie et la propriété, et, de même qu'il avait dégradé Thomme de la dignité patrideune, il destituait la femme h son tour de la noblesse qui lui est propre, le mariage. Ainsi le voulait la raison d^Etat de sa répuUique communiste, conçue dans un esprit de répression de la personnalité antique, dont Texfl^ration était devenue un pml pour la Grèce. Mais si la civilisation tend à IMgalité, elle se refuse à toute dédiéanoë. La législation oes empereurs, et plus tard le diristianisme, conservèrent le mariage et en rendirent le rit unifoiHie : sous oe rapport du moins toute femme mariée devint noMo, et ebacune put se dire aristocrate. XIV. — Si la eauso eSdenie du mariage, je veux dire, n réléaMBt juridique qui tend i s^ntroduire entre tlomme 0t l» hmm peu? 8iM»9t^ }m (m^wr pi tn^riffvmsfri

» à Miim n mâbum dans un inttrèt ropérienr, leur uiûon, si[^] dis-je, eet élément réside essentiellement au cœur de rhumanité[^] dans la conscience conunone de Tépoux et de réponse, et si le rit nuptial, public, solennel, n'est à antre fin que de Ini donner, avec rauthenticité, Timpulsion et la vie, il est évident que quelque chose de cet élément, de son action, de son influence, doit se retrouver en tout amour non consacré par h loi, auquel Tbomme et la femme, librement, passagèrement, peuvent se livrer. Toiyours un rayon de la Vénus Uranie brillera dans les ténèbres de la Vénus marécageuse : û n'est pas donné à lliomme, quoi qu'il fasse, de renier son âme. Plus humaine sous ce rapport que ne nous a fiEdts le christianisme, rantiouité avait eu le sentiment profond de ce fait, et, tout en âevant haut la dignité matrimoniale, elle avait essayé, par sa tolérance, par ses coutumes et ses institutions, oe racheter Tindignite de Tamour libre. En dehors du mariage aristocratique et solennel, les Grecs admettaient, pour les cas où le mariage était censé, par une raison quelconque, impraticable, un concubinat qui n'avait rien en soi de dégradant, bien que la femme n'eût aucuns droits légaux et que ses enfants ne pussent tenir lieu des légitimes. La femme de compagnie, %etaïra, n'était pas infâme; privée des honneurs oie réponse, elle l'emportait souvent sur elle pour la fidélité, la chasteté et le sacrifice. La fameuse Briséis, cause innocente de la querelle entre Achille et Agamemnon, était, comme Ghryséis, la fille du grand-prêtre, de captive devenue hetaïra. Quoi de plus touchant, de plus décent, que les larmes de cette jeune fille, quand elle se voit enlevée à son Achille, le maître de son cœur et de sa personne? Comparez ses adieux avec ceux d'Andromaque, l'épouse légitmie d'Hector, et voua trouverez dans la difierence des tons du poète la différence de condition de deux femmes, mais rien oui trahisse la moindre idée d'avilissement. — Alcibiade, réfucié en Asie, vivait avec une hetaïra quand il fut assassine : on sait avec quel soin pieux elle recueillit le corps de son ami et lui rendit les derniers devoirs. — Les Dix mille, de la fameuse retraite, avaient chacun leur femme de compagnie. Ces femmes les suivaient dans les marches et sur le champ do

AMÔim ET MARIÀm 33 bataille, préparant leurs repas, pansant leurs blessures et leur rendant tous les services d'épouses dévouées et fidèles. Beligion à part, croyez-vous, monseigneur, que ces femmes ne valussent pas, pour rhéroïsme, nos sœurs de charité, dont le ministère, je le sais comme vous, cesse à la convalescence du malade? Croyez-vous que le cœur du soldat ne se sentit pas p' ^^ fort, soutenu par cette pieuse et gratuite tendresse?... — Aspasia, aue nous qualifions iigurieusement de courtisane, était la aame de compagnio de Périclès. Aristote, Platon, les philosophes en général, étaient engagés dans des liens semblables : jamais il n'est venu à la pensée d'un Grec d'y trouver matière à critique et à calonuie. XT7 . — L'idée que la condition de l'hétaïre , illustrée par la poésie et l'histoire, n'était pas incompatible avec une certaine dignité, inspira l'empereur Auguste, lorsque, trouvant les Romains rebelles à l'antique conjugium^ il donna un titre légd au concubinat, et éleva à la hauteur d'une institution publique ces unions libres que la gravité des vieux patriciens avait toujours refoulées, et que multipliait la décadence des mœurs républicaines. M. Troplong (de VI^fiiMinM du ehrùtianisme sur U droit civil des Xomaim)^ accusant cet empereur d'avoir précipité la dissolution des mœurs, a également méconnu l'histoire et le cœur humain. Le mariage, pour des causes qu'il est aisé de deviner, et malgré les facilités qu'offrait le divorce, si largement Sratiqué dans les derniers temps de la république, était devenu onéreux à tous les points de vue ; la plupart recou* raient à des unions ou la liberté, l'amour et Téconomie trouvaient mieux leur compte. Auguste régularisa ces mcsurs nouvelles en créant, pour ainsi dire, l'état civil du concubinat, et selon moi il fit une chose morale. G^était le maria^ qui renaissait sous un autre nom : il n'y avait qu'à laisser faire au temps. Ce qui diili^rrieiBit la coneuhinafMê du mariage légitime, appelé/«t/4v tmpiiégf e^cst que par ce mariage l'homme no prenait pas la femme avec laquelle il m mariait pour l'avoir à titre de légitime époitse (jtuia uxor)^ ■uua il la prenait peor l'avoir à titre de femme et de coneubine. Le»

The text on this page is estimated to be only 18.64% accurate

31 àMOmWfWJMÂM e»fc«l« f«i Minalait de M «n^gt itWiwil
9M bi ^Mte âe ftm ils n'étaient pa»/««/f7#^«Pt; ils n'étaient pu
néanmoins«hftiarn.On Ici appelait liùeri nalufèU** On appelait ntdhi et
spurii le« enfanta qni étaient niê\$s9corio et d'unione défendues. (POTBISftt
Contraê ic mth 8ou\$ l'emperear Jusf inên le concubinage nVtait point
encore aboli ; il était permis d'avoir une concubine. (Merliit, Rermeil
éejfrtrtpF.) (V07. aussi nige»te, i XXV, tit. yii, /Vf eoiewàmêëi Avlu-Gblu»
Nuiii aWqws, li?. IV, chap. m.) L'homme marié ne poiitait avmr de
ooncuMne 1 Uk femme avec laquelle il avait alors commerce était ^
Virgile, dans sa Didon, me paraît aussi avoir fait allu^ sion à la coutume
homérique de Vhetaïrat; et c'est à mon avis très mal entendre ce poète, que
de comparer les amours de la reine de Garthâçe avec oellaa d'ane
pécheresse de notre temps. Plus sévère qa' Auguste cependant, Virgile se
garde bien d'ennoblir le concubinat, et s'il ft renau Didon si touchante, c'a
été pour relever d'autant U puclicité matronale, représentée par Lavinie.
L'Enéide était le chant du droit romain, comme l'Iliade et l'Odyssée avaient
été le chant du droit grec, une œuvre par consé* quent de haute moralité
publique. Les convenances éj)!* ques ne permettaient à Virgile ni d^ laisser
croire qu'il mit le ooncubinat au niveau du mariage, ni de se livrer à une
description erotique qui n'eût pas trouvé son excuse dans la conscience
publique elle-même. Remarquez d'abord que Junon, la chaste et sévère
déesse, préside à l'union clandestin^ de Didon, union qu'elle se propose de
changer 911 w iermo et légitiba mariage : Connubio Janptni stabUi
propriamqne dîQsbQi que les cérémonies nuptiales sont accomplies sur la
montagne par les nymphes; que Mercure, envoyé auprès d'Euée pour lui
faire rompre cet engagement, déjà le traite de Vir uxorius^ mari soumis à sa
femme ; ^u'Enée lui-même, avant ce message, n'eût pas demande mieux que
de se fixer auprès de Didon et de joindre la fortune de Troie à celle de
Carthage. Didon, d'ailleurs, l'avait ainsi espéré ; elle avait vu et dû voir dans
cett^ consommation

The text on this page is estimated to be only 11.06% accurate

AiWntifi ET MVftTACt 3*5 tfiméM t 1 « i i « 2 Keè te daift déiter» Siiëiida • • ffi éonànbis ooètra, (fer iliCtt^toS hpAenàòè.,. Hoc Mlam ndinen (^ieêpiéh) qnonfain cle eonjugë testiài A iùUt éêk q'ie i:épôné Ènée? Il objecté rordre des été»4^»i Met 66ti(jd^n ifti^tfertkitf Fralfadt ttttsv^ sot itfo ifi îd^Cttt Tèni» Ct (SStfé (féàé|iaifîôâ\ qui dans nos idœiirfl sérail ànéMé êS âéi6fai;atê et p6vtf ôtié femme le dernier des^ outrages/ n^â ftôïi âë ù^irkîtei à ta ptîdtéur et k ïa ,probite antiques. De IsC tâft d\$née, fl nV à' pas plus dCoffense aue de ntauOù donc €&t la fauté? démâctéf a-£-on, car sur ce point Virgile est formel : r 6eii|uginn toob^i bw pMBtéJUt Aotntié H^Hnèm 1a fmfi Sert toute â Dtdon : elle consfiste eit ce qa^ ffrfVe dé ^rîiKé é^ féîn'eV ayant tant de titres à l'union lefidAé^n né lui élàif ô^^ permis dé former jiner union sei^ Ôtètffÿ a l^ fa(fôn druâe Ěérenicé ou d^une maxime de Main^ tenon, et de préluder au mariage par les jouissances de Vtétairàt, Ses plUiliteëf, exprimées avec la yiolence, d'une J^ssî6i! dépitée', sont celles d^une compagne sacriôée, non oTutfiÊrfettme trompée; a cet égard, elle est si loin d'envi-' tfagë)f élC faiitéP domine nous lé ferions aujourd'hui, qu'elle regVetf^' SS n*avôir pas' iu moins un enfant de son usioii • •

L6 >M t' r MAHlAr. . rifier le mariage romain «et réprover en
 conséquence la dégradation de la majesté impériale dont s'était rendu
 coupable Antoine, par son concubinat avec Cléopâtre. Il faut dire pas que le
 triumvir, après avoir répudié Octavie pour prendre la reine d'Égypte, répond
 à Auguste : — " Quel mal fais-je? Cléopâtre est ma femme. Elle peut-tu ^
 dire autant de Tertullien, de Térentius, et de tant d'autres ^ que ta courtoisie
 contre tout droit et toute pudeur?... », Environ cent ans après la lecture que
 Virgile fit de son Énéide en présence d'Auguste et d'Octavie, la femme
 délaissée d'Antoine, la tragédie de la fondation de Carthage et du héros
 troien se jouait au naturel entre Titus et Krcnice, dont le concubinat, non
 l'amour assuré, blessait si fort le soldat romain. A une époque où le
 mariage solennel tombait en désuétude, la (qualité de concubine ou hétére
 était un pas vers la dignité d'épouse : cette transition, que notre civilisation
 rejette, me paraît avoir été, après la chute de la république romaine, le
 principal soutien de la moralité dans les relations des sexes. XVI. — Mais,
 si le mariage était redouté du grand nombre en raison du décorum^ des
 charges domestiques, des prétentions de la matrone, etc., il n'était pas plus
 facile, et par des raisons analogues, à quiconque en eût voulu, de se donner
 une concubine ou hétére. Que faire alors?... Le paganisme avait osé se
 poser la question : il faut voir la réponse. L'homme a besoin de s'honorer
 jusque dans le péché. Je n'aime point, je l'avoue, ces accommodements
 avec la conscience ; mais je ne puis m'empêcher de reconnaître ici, une fois
 de plus, le sens moral de l'antiquité. Elle avait porté haut la dignité de
 l'épouse ; elle avait honoré la concubine : laisserait-elle périr la femme
 vouée à l'amour universel, qui, ne pouvant devenir la compagne d'aucun,
 était condamnée à servir de maîtresse à tous? Il y avait donc, en dehors des
 épouses et des concubines, pour le service de l'amour passager et au plus
 bas prix, des courtisanes, comme il y en a parmi nous, malgré les
 prescriptions du christianisme ; mais avec cette différence, que chez les
 anciens la religion intervenait en faveur de ces femmes, livrées par nos
 mœurs à la dernière des

AMOUR FiT MABIAGK ;^? infamies. Elles étaient placées
 sous la protection de Vénus, elles servaient dans son temple ; leur dignité , si
 on ose employer ce mot en parlant de femmes prostituées, était sauvée en
 quelque façon par le sacerdoce. On les appelait , dans le langage de l'Orient,
 d'où elles passèrent en Grèce, filles consacrées, en hébreu qadUehoth^
 littéralement des saintes. Il existe au Japon une coutume semblable et bien
 autrement perfectionnée. Au Japon, comme en Grèce, comme dans l'Inde
 antique et moderne, les femmes galantes par profession paraissent avoir une
 mission particulière et religieuse qui se lie aux anciennes bases de
 l'organisation sociale et qui leur permet de conserver leurs droits aux
 prérogatives de leur sexe et aux égards de la société... Leur éducation est
 l'objet des soins les plus assidus. On leur apprend tout ce qui peut
 contribuer à reluire leurs avantages naturels, à développer leur
 intelligence... Une fois leur engagement expiré, ces femmes rentrent dans
 leurs familles ; un grand nombre réussissent à trouver des maris, et
 personne ne songe à leur rappeler leur vie passée... Le nombre des maisons
 où elles habitent (habitations de ces femmes) dépasse toutes nos provisions
 européennes. A Nangasaki, ville de 70,000 âmes, on en compte plus de 750.
 (Univ. de France, t. VII, pag. 45 et 46.) Ainsi fut conçu, de par la Justice
 immanente dans l'Humanité, le culte de la Vénus vulsaire; car, neoublions
 pas, toute religion , si polluée qu'elle paraisse, est une expression de la
 Justice. Certes la Révolution n'entend point, quoi qu'on ait dit, réhabiliter la
 fièvre de joie; mais, vraiment, la manière dont notre hypocrisie chrétienne
 explique et juge les mœurs d'autrefois n'est-elle pas stupide? Qui donc au
 Japon, dans l'Inde, la Babylonie, la Grèce, mit jamais la protégée
 d'Aphrodite au rang de l'épouse, ou seulement de l'hétaïre ? Quel homme de
 sens , pouvant se donner l'un ou l'autre de celles-ci, leur préféra l'amante
 commune, la femme omnivore, celle que le latin brutal nommait une louve,
 lupam? Ce qu'il faut voir ici est ce sentiment, naïf et profond, de la dignité
 de la femme , qui changeait en acte de religion ce que la morale la moins
 sévère ne peut s'empêcher de flétrir comme le comble de la dégradation. Eh
 bien lorsque Simonide, célébrant le patriotisme des courtisanes de
 Corinthe ose faire pour elle au nom de nr. 4

34 AMOUn I T MARIAnK tous les Grecs , cette épigraphie :
CeU\$*ei ont prié Venus ^ fui^ p(mr Vamour d'elles^ a samé la Gfrèee^
nous ne verrions dans ces mots qu^une horrible profanation de la patrie et
une insulte à ramou]>*nonjugal I Pourquoi ne pas comprendre plutôt que ce
témoignage de la reconnaissance publique, qui après tout avait son principe
dans les institutions, avait pour but d'exalter le sens moral chez ces finunes,
en leur faisant entendre qu'elles aussi avaient une f)art dans les destinées de
la patrie grecque? De nos jours, l'injure officielle les eût refoulées dans les
inunoudices de leur temple : qui sait combien d'entre elles passèrent alors
de la condition de courtisanes à celle plus honorée de compagnonnes? Et
certes, lorsque plus tard, vers le premier si^Mole de notre ère, tout se lut
corrompu dans la société iMdythéiste ; quand la femme, épouse aussi bien
que courtisane, parut a tous les degrés avilie, s'il était un moyeu de réformer
les mœurs , ce n^était pas sur ces matrones orjB^ieilleuses et dépravées
qu'on pouvait en faire l'essai ; c'était plutôt sur ces créatures du troisième
rang dont le cœur, en quelque sorte purifié par l'excès même de la
débauche, se rouvrait aux inspirations de l'amour chaste et de la vertu.
L'Eglise n'a-t-elle pas eu ses Madeleine , ses Thaïs, ses Âffre, qui, d'un seul
bond, s'élevèrent des boues de la prostitution aux sublimités de la pénitence
et du martyre ? 0 prêtres, ^ue la poUtique non la pudeur de vos papes eut
tant de peine à arracher au concubinage, vous ne connaissez rien à la
religion; car vous ne connaissez ni le cœur humain , ni la marche de la
société , ni votre histoire. XVII. — Résumons ces faits , et faisons^n
ressortir le développement et la série. Le point de départ de l'institution du
mariage et de la famille est la génération. Exalté, transformé par l'idéalisme,
cet instinct devient l'amour, le plus puissant des mouvements de l'âme après
la Justice, engendré par la combinaison de deux fatalités , l'une organique,
l'autre intellectueUe. Dans cet état, l'amour est lui-même le plus tyranni^iii^
des fatalismes, remarquable surtout par son évolution tt>iir

AMOUR IIT MARIAGE 39 4 tour croissant[^] et décroissante,
 irrésistible quand il vient, impossible : à retenir quand il s'en va. Là
 cependant ne fait pas pour l'humanité le rapport ■ci'éc entre les deux sexes
 par la génération et l'amour. L'homme sent sa dignité en autrui : de là, en
 général, la Justice. D'un sexe à l'autre, cette dignité se sent d'une façon
 Particulière, qui ajoute à l'amour un caractère auparavant inconnu de
 sérénité et de tendresse, éteint la passion, et crée un attachement que tous
 ceux qui l'ont éprouvé jugent unanimement de nature à pouvoir durer,
 malgré la dégradation extérieure de l'objet aimé, autant que la vie. Ainsi
 l'homme aime tout à la fois par ses sens, par son esprit et par sa conscience :
 il ne peut pas ne pas aimer ainsi, parce qu'il est homme. Selon la puissance
 d'idéalisation et de Justice de l'amant, et la qualité de l'objet aimé, l'union
 de l'homme et de la femme inclinera plus ou moins vers l'un ou l'autre de
 ces termes : les sens, l'idéal, la conscience. De là trois degrés principaux de
 manifestation de l'amour : la fornication, le concubinat, le mariage, en
 d'autres termes, la luxure, la volupté, la chasteté. On ne peut que par l'effet
 d'une méprise ou de circonstances indépendantes de la volonté des
 personnes, il y ait interversion de mode dans les situations légales ; que tels
 mariés soient d'abominables fornicateurs, tels concubinaires de vrais époux,
 sinon pour le for extérieur au moins pour la conscience. Ces contradictions,
 qui ne portent que sur les apparences, confirment la règle : c'est qu'un
 sentiment de dignité plus ou moins profond est toujours présent à l'homme dans
 les manifestations amoureuses de l'homme, sentiment qui est le principe du
 mariage. Comment ce principe se traduit-il en acte religieux ? L'ensemble
 de nos Etudes l'explique. La Justice a pour expression première la religion ;
 l'amour conjugal, fondé sur la dignité mutuelle, et, si je puis ainsi dire, sur
 la communauté de conscience, prend donc une teinte de piété. Tous les
 amants sont enclins à la dévotion ; la famille devient, par l'amour, le foyer
 du culte : là est le secret de la durée des religions. Quant à la position
 particulière de la femme au foyer

40 AM.UR bTMABUGE donastqm, à sa part de liberté et d'influence, diose marquame, elle est partout inverse de Thonorabilité du lien qui Tunit à l*homnie. La femme galante jouit de toute son indépendance : trar fiquant de ses charmes, honnis un instant très court elle n'est rien pour lliomme, qui n'est rien non plus pour elle. Elle pNeut dire : je ne connais point de maître; mais elle est avilie. L'ei^té règne dans le concubinage , aussi longtemps du moins que la maternité ou d'autres disgrâces ne mettent pas la femme à la merci de son amant. Mais la conçu* bine n'a aucuns droits, et tout ce qu'elle peut attendre de l'opinion, c'esi qu'on fÉisse grâce à l'irrégularité de sa position en faveur des vertus qu'elle y déploie. L'honneur et la dépendance sont pour l'épouse. NoUe part autant qa'à Rome la éhoee paUîqie n'aecepta et ne glorifia la vertu féminine; nulle part la femme ne fut plus dtojenne, plna associée aux dangers, aux triomphes, aux intérista, à la gloire commune... Elle tient le second rang dans la cité. Tout père est prêtre, guerrier {çuiris), patron, maître {daminui); au dessous du père, la femme, viairamm; puis, les libres, liberi; les esclaves, ienn; les clients, n n'ont pas droit de parler, eUngnei, c'est à dire qui il*ont pas de t politique. (FaàHS nx Champaght, Im Càart.) liais, qu'on ne s'y trompe pas, si l'honneur est grand, la subordination au père de famille est rigoureuse. La Romaine ne fut îamais qu'une ménagère : Domi mansU^ lauam feeii; elle a gardé la maison et filé la laine, disaiton d'elle, et les plus illustres tenaient à honneur de remplir ce modeste devoir. Lucrece, Clélie, Valérie, Virginie, Véturie, Comélie, Aurélie, la mère de César; Atia, mère d'Auguste, Livie elle-même, Porcie, Arrie, Agrippine, femme de Germanicus, toutes ces héroïnes, auxquelles nous n'avons rien à comparer, furent avant tout des travailleuses, des prêtresses du sanctuaire domestique. Les vieux Romains ne souffraient pas l'immiittion du sexe dans les choses de TÉtat : on sait que le parricide Néron fut 5 resque justifié aux yeux de la plèbe, comme si, à l'exemple e Brutus, bourreau de ses nls, il n'eût fait en tuant sa mère qu'accomplir un acte nécessaire de l'autorité pata^ Belle.

AMOUR ET MARIAGE 41 Cette sévérité des mœurs latines nous paraît excessive : aucun roman intime des sept premiers siècles de Rome ne nous est parvenu, et nous nous demandons, en lisant dans les juriscultes le détail des cérémonies matrimoniales et des devoirs de réponse, si véritablement les Romains aimaient leurs femmes. Question de bas-bleus et de coquettes. Le mariage romain par *confarreatio* est le chef-d'œuvre de la conscience humaine : en faut-il davantage pour démontrer que les femmes romaines furent les plus aimées de toutes les femmes? Pendant près de six siècles, pas une séparation, pas un divorce, ne vint scandaliser la cité; encore le premier* qui en donna l'exemple, Sp. Tarquinius Collatinus, cité par les historiens pour l'extranéité au fait, ne l'eut-il, en se séparant d'une épouse adorée, mais stérile, qu'à l'ordre des censeurs, qui lui avaient fait promettre de donner des enfants à la République. La constitution de l'Etat ne fut d'ailleurs qu'une extension de celle de la famille : tout ce qui touchait à celle-ci, ébranlait aussitôt celle-là. Toutes les révolutions romaines ont pour cause un attentat à l'honneur domestique; la mort de Lucrece amène l'expulsion des rois et l'établissement de la République ; celle de Virginie détermine la chute du décemvirat; le crime de Papius nus produit la liberté civile ; un peu plus tard, l'insulte faite à une autre Virginie amène la divulgation des formules : alors le mariage plébéien, *coemptio* devient l'égal du mariage patricien, *confarreatio*. Mais de cette époque date aussi l'altération de la charte domestique: la constitution de la famille entraînant celle de l'Etat, le droit public est changé, *mutatum autem jus* selon l'observation de Tite-Live, et la République que soutient de moins en moins le respect des pères, *patres conscripti* incline à sa ruine. (Voir une excellente monographie du Mariage romain par M. Picot, in-S^o, 1849. La question maintenant est de savoir si le principe de la conscience qui dans l'union de l'homme et de la femme s'ajoute à l'amour pour le purifier, le rasséréner, le convertir, en faire un amour spirituel et à l'épreuve, ce qui inaugurerait la fraternité morale de l'amour et de l'hyménée; si, dis-je, ce principe a véritablement l'efficacité requise; à quelles conditions il peut acquiescer à cette

The text on this page is estimated to be only 27.10% accurate

4' AMOUR ET MARIAGE efficacité ; ce que vaut à cette fin
Tacte ou le sacrement de mariage; quelle destinée il fait à la femme, et de
quelle importance il est pour la Justice et la société. Suivons l'histoire.
CHAPITRE m CompilM da miritfê tl d« r^Miir ptr l14Miiai». GosliniiM to
wam, XVIII. — On a vu au précédent chapitre comment l'expérience de
l'Amour, tel que le donnent l'imagination et les sens, avait dû faire naître
l'idée du mariage. Cette idée, il n'y a pas à s'y tromper, n'est rien de moins
que le projet de dompter l'Amour, de le rendre constant, d'être, indéfectible,
supérieur à l'instinct même, en le pénétrant à haute dose de ce sentiment de
dignité qui accompagne l'homme dans toutes ses actions, et en unissant
l'homme et la femme dans une communauté de conscience, dont la
communauté de fortune n'est que la conséquence et le gage. La consécration
matrimoniale par le ministère du prêtre, avec sacrifice, auspice, invocation
des dieux, banquet eucharistique, paroles secrètes, bénédiction, exorcisme,
n'a pas d'autre sens. Pour le vulgaire, c'était comme un Shiltre mystérieux
qui devait conférer à l'amour la qualité divine, l'incorruptibilité. Pour le
philosophe, c'est l'affirmation de la conscience qui répudie l'amour dans sa
nature doublement fatale, et tend à s'en faire un instrument de Justice en le
convertissant à son image. Or, rien ne se produit en vertu de rien^ rien ne
tend à rien^ rien ne peut être l'expression de rien Le mariage n'est donc pas
une vaine conception de la conscience, c'est une réalité. Ce n'est pas rien, en
effet, que cette aspiration sublime à quoi la chair répugne, que la beauté
même ne satisfait pas. et qui sous cet idéal cherche un idéal supérieur,
l'idéal de l'idéal. Il y a là un phénomène de psychologie qui étonne l'esprit
par sa hauteur, qui s'empare de la volonté par une exquise délicatesse, et
coincide avec la certitude?

AMOUR ET MARIAGE 43 iade par son universalité. Espérance d'en haut, à qui le succès n'a pas toujours manqué, témoin les six siècles de fidélité conjugale de Tancienne Home. Que si maintenant nous considérons le mariage dans ses rapports avec la destinée des nations, nous devons reconnaître qu'entre la société et la famille il existe une solidarité intime; que comme la génération est une fonction de l'organisme, le mariage est une fonction de l'humanité, hors de laquelle l'amour devient un fléau, la distinction des sexes n'a plus de sens, la perpétuation de l'espèce constitue pour les vivants un dommage réel, la Justice est contre nature, et le plan de la création absurde. Le mariage n'est donc pas seulement une idée ; ce n'est pas non plus seulement une réalité : le mariage est nécessaire, de nécessité sociale. C'est ce que nous allons démontrer par l'examen de ce qu'il advient de l'amour, et par suite de la famille, de la société, de l'espèce, lorsque les relations entre l'homme et la femme ne sont plus régies par le principe conservateur du mariage. XIX. — Tout se conserve et se développe dans l'humanité par la Justice, avons-nous dit ; tout dégénère par n'en sera de la famille comme de l'Etat, comme de la mœurs domestiques par l'idéalisme erotique sera d'autant plus rapide que la corruption des mœurs publiques par l'idéalisme politique, métaphysique ou esthétique ira plus grand train, et vice versa. Esquissons en traits rapides les moments de cette dissolution. Après avoir, par un acte de sa spontanéité religieuse, posé le mariage, l'esprit, obéissant à la loi du développement intellectuel, étudie ce symbole et en cherche la raison philosophique. Problème difficile, dont la solution exige de nombreuses connaissances, et ne peut par conséquent lui être sitôt donnée. Comme il ne découvre qu'une cérémonie toute éphémère un rit superstitieux, bêtise, réactionnaire.

44 AMOUR ET MARIAGE

rente, Tesprit nie le mariage ; c'est à dire qu'il ne reconmât an mariage que la partie purement civile, relative à la position des parties yis-à-vis des tiers et au droit des entants : ce oui assimile le mariage à un marché dans lequel Famour n a rien à faire, la conscience des époux rien à Yoir. C'est ainsi qu'à Rome la forme religieuse du mariage, la confarreatio^ par laquelle l'époux s'engendrait spirituellement son épouse avant d'engendrer de celle-ci des enfants, tomba en désuétude. La coemptio^ puis Vuêucapio^ produisant, quant au for extérieur, les mêmes effets, on en conclut avec Ulpie que le contrat était tout, la cérémonie insignifiante; que ce qui faisait le mariage était la volonté de s'unir, eonsemus/aeit nuptias^ plus, certaines stipulations concernant les apports et acquits. La famille ainsi établie sur une base douteuse, puisque le côté religieux n'était pas compris , et que faute de le comprendre on le délaissait, la légitimité des enfants devenue équivoque, on conçoit comment il devient impossible de distinguer le mariage du concubinage, et comment l'œperear Auguste, dans l'intérêt de la population et des mœurs, fut conduit à donner au concubinat un titre légal. Je m'étonne qu'un écrivain tel que M. Amédée Thierry (Eistoire de la Gaule^ 1. 1*) ait pu voir dans cet abandon de la confarreatio un progrès : les choses parlaient assez haut cependant. C'est ici le cas d'appliquer la règle : La forme emporte le fond. Le sacrement dédaigné, le sentiment reli^eux du mariage ne tarde pas à s'êieindre ; l'institution aisparaît du foyer, elle n'existe plus q^ue pour la place public^ue. De ce moment l'incompatibilité des humeurs , des idées , des sentiments, prend l'essor; la division, puis le scandale, entrent dans la famille; l'autorité paternelle, que ne tempère plus l'affection, prend un caractère de tyrannie auJ^uel le législateur se croit obligé de mettre un frein ; la emme, protégée par les siens, sentant sa force, s'exaeérant ses droits, devient insolente, aspire à l'égalité ; les enfants, à peine adultes, obtiennent l'émancipation; la famille devient une pépinière de discorde, et le serment conjugal, sanctionné par le divorce, une promesse tacite de résiliation.

AVOUn LT MARIAGE 4» Alors, mal^ les phrases pompeuses des juristes, qui coBtinuaient à définir le mariage une participation du drnt divin et humainj il devint clair pour tout le monde que cette prétendue participation se réduisait à une pure association de biens et de gains, à une communauté de profits et pertes, dont les enfants formaient le principal article. Dans un contrat de cette espèce , auquel suffisait le ministère du tabellion, les stipulations d'iiri;érêt tenant toute la place, l'amour laissé à ses propres risques, le mot de mariage retenu par habitude et pour les convenances, l'union des époux, quant à la couche, ne se distinguait en rien de celle des concubinaires, que dis-je? des simples fomicateurs; de sorte qu'entre le mariage, le concubinage et la prostitution légale, il n'y avait plus de différence essentielle. Rien n'est impitoyable comme la logique. Le voile nuptial , flammeum , déchiré ; l'amour céleste , promis aux époux, changé ipso facto en caresse lascive, la fidélité maritale jetée aux vents, la pudeur féminine tombée en M^ çueulerie^ le mariage dut être et fut pris pour ce qu'il était, un marché de dupes. XX. — Que de raisons aux deux sexes de s'en abstenir I La vieille Rome avait présenté ce miracle de cinq cent Tingt années passées sans un divorce : nous pouvons hardiment en conclure que les adultères, soigneusement dissimulés, furent rares. Quel merveilleux amour, quel respect, quelle charité , quelle force de continence ce seul fait raconté par tous les historiens comme étant de notoriété publique, officielle, suppose chez les Quirites et leurs matrones I... Une telle race était faite pour conquérir le monde. Mais voici qu'avec la religion nuptiale la pudicité s'est envolée ; et les mêmes hommes , les mêmes femmes , qui ont étonné le monde par leur chasteté, l'étonneront par leur luxure. A une époque de dissolution générale, dans un milieu enfiévré par le luxe et les jouissances, dénué de vie publique, sans communion sociale, tout créait aux époux des antipathies sans fin, tout leur devenait motif de divorce, tout militait par conséquent contre le mariage.

4Ô AMOUR KT NARIAGK L'avarice, d'abord, côte iaible àa
Tame romaine : les fitaÎB de maison sont trop lourds ; Tentretien des
enfimts et leur édacation sont autant de retranché pour le bienêtre
personnel. An dessus de la maxime eAoctfa ekez foî, chacun pour toi. dont
le triomphe a amené la désertion du forum et assure la fortune de César,
règne, sévit le féroce primo mihi. Tout pour moil Devant cet indomptable
égoïsme, que devient Tamour ? Un objet de consommation, comme le pain,
le vin, la baignoire, le spectacle, qu'il fernt obtenir au plus juste prix. Donc
point de mariage. Le dégoût du travail : le noble et le chevalier s'en
décharg[ent sur la plèbe, qui le renvoie aux esclaves. Sans travail, ne f&t-ce
que celui de la surveillance et de l'administration , point de fortune qui se
puisse soutenir ; d'ailleurs, point de Justice. Si le nche, indolent et
désœuvré, se trouve pauvre, que sera-ce du citoyen sans patrimoine, à qui
de vastes possessions ne produisent pas de rente? Se marier, c'est se
condamner a travailler : donc, point de mariage. L'horreur de la progéniture
: la femme n'en veut plus, dans l'intérêt de sa beauté ; l'homme , qui met sa
vie a fonds perdus , pour qui la République se réduit à la personne au prince
, s'en soucie encore moins. Paternité, patrie, patnciat, autant de fables :
donc, point de mariage. La surexcitation de l'idéalisme, qui sous toutes les
formes, philosophie , littérature , arts , envahit la société ; l'empire et ses
pompes; la superstition et ses recherches. Une seule pensée gouverne le
monde, apparaît au fond de toutes les aoctrines. se fait jour dans toutes les
œuvres de l'esprit, sert de mobile à toutes les actions, la Volupté. Le
concubinage déjà n'v suffit plus : sans doute il est préférable au mariage,
plus économique, plus commode. A rhomme il promet plus de licence, à la
femme plus d'effalité ^ mais lui aussi fatigue par la monotonie : il &ut de la
vanété , de la mise en scène , une excitation orgiastique ; pour rendre à
l'amour ses ravissements, une res* source s'offre encore^ la débauche.
Arrivé là, toute dignité, toute Justice s'évanouit. Plus de respect, ni pour
l'âge, ni pour le sang, ni pour le lien. Toutes les barrières sont franchies : du
concubinage légal, puis de la tolérance du lupanar ^ ou, ce qui revient au

AMut'R ET MARIAGE 4*i* même, de la voltige amoureuse
 qu'entraîne le concubi* nage, nous entrons comme de plain-pied dans la
 région du crime : adultère, stupe, inceste, viol. Possible que cette série
 éprouve de fréquentes interversions : il en est du crime comme de l'aveugle,
 qui anûp âmes liées n'attend pas, dit le poète, le nombre des années. Je
 raisonne sur la moyenne de la moralité publique, et Ton ne saurait nier que
 la marche de la dépravation dans cette moyenne ne suive le pro^^rès
 indiqué plus haut : 1. Réaution du mariage religieux à une convention
 purement civile ; 2. Assimilation de l'amour conjugal à l'amour concubi*
 naire ; 3. Désertion du mariage pour le concubinage ; 4** Le concubinage
 abandonné à son tour pour la prostitution ; 5. Promiscuité générale,
 débauche et crime. Sommes-nous à la fin ? Pas encore : la logique est
 inexorable, et il nous manque une conclusion. Dans ce mouvement
 rétrograde, que signifie la femme ? A quoi répond-elle ? Quelle idée sert-
 elle ? Quelle est, devant la société et devant la nature, sa destination ? La
 femme, épouse, concubine ou prostituée, moyen de fortune pour quelques-
 uns, ustensile de ménage ou article de mode pour la masse, objet de
 consommation pour tous ; nature. Allons donc jusqu'au bout. La génération
 déclarée incompatible avec la félicité domestique ; la femme d'ank e part,
 en raison de son infirmité naturelle, devenue plus à l'usage qu'à profit, sans
 raison d'existence, la sexualité est de trop. A quoi bon ce dualisme, si
 contrariant par sa fécondité intempestive ? La nature s'est trompée. Ne
 pouvait-elle autrement pourvoir à la conservation de l'espèce, séparer le
 travail de la génération des jouissances de l'amour ? L'homme, dans cette

• A l'occasion de cette hypothèse, ne manquait de la constitution actuelle que ce qu'il en faut pour la Yolnpté, devenant Tégale de l'homme, aurait pu, sans être à charge, conserver son indépendance, remplir aussi les fonctions politiques et économiques; ou plutôt toute distinction de famille de propriété et de sexe étant supprimée, l'humanité eût vécu dans une communauté de biens et d'amour où la Justice, objet de tant de disputes, eût été aussi inconnue que l'Inégalité même.

là l'Union sexuelle tel est le dernier mot de cette dégradation de l'Amour. Or, comme il ne se peut rien concevoir d'autre sentiment qui ne tende à se réaliser dans le fait, l'unisexualité a pour expression pratique, chez tous les peuples, la pédérastie. XXI. — Je voudrais qu'il en fût de notre langage comme du latin, dont Boileau a dit : Le latin dans les mots bnt l'Inégalité. Il est des choses dont on n'inspire bien l'horreur qu'en en parlant comme le peuple, dans les termes les plus énergiques, toute expression détournée pouvant paraître une atténuation du crime plutôt qu'un égard aux bienséances. Puisqu'il m'est défendu d'imiter Juvénal, je prie le lecteur d'avoir égard à la contrainte où me réduit l'usage, et de suppléer de son mieux à la modestie de mes paroles. If le christianisme a rangé le péché de sodomie parmi ceux qui crient vengeance contre le ciel ; à l'exemple du judaïsme, Léon. xx, 13, il l'a jugé digne de mort. Sans aller jusqu'à la mort, je regrette que cette infamie, qui commence à se propager parmi nous, soit traitée avec tant d'indulgence. Je voudrais qu'elle fût, dans tous les cas, assimilée au viol, et punie de vingt ans de réclusion. Mais le mieux serait d'y trouver un antidote, et peut-être les Jiages qu'on va lire, et que j'abrègerai le plus possible, offriront sur ce triste sujet d'utiles lumières.

Chez les anciens Romains, de même que chez les barbares du Nord, Gaulois, Germains, Scandinaves, la pédérastie semble avoir été à peu près inconnue : je n'en veux pour preuve que la révolution arrivée à Rome, l'an 326 ayant Jésus-Christ à la suite du crime de Papirius. C'est

AMOUR Et MARIAGE 49 anx Grecs, leurs maîtres ès-arts et belles inanièreB, que les Eomains des derniers temps de la république empruntèrent cette variété de Part d'aimer, contre leur incunation Ĩrope^ et par pure émulation de raffinement. Quant aux bulgares ou Boulgres^ dont le nom est devenu au moyen âge s^on^rme de sodomite ou pédéraste, j'attribue leur imection a la même origine : ce n'est pas d'aiyourd'hui Que les civilisés inoculent aux nations aans reniance leur débauche et leur vérole. Mais les Grecs eux-mêmes s*j étaient-ils adonnés de leur propre nature, ou n'en auraient-ils j)as pris d'ailleurs l'habitude? Je penche pour cette dermère opinion. Les Grecs appartiennent au groupe des races celtiques ou druidiques, belliqueuses et chastes. Leurs premiers initiateurs, Olin, Linus, l'ancien Orphée, descendus de Thrace, ressemblent bien plus aux bardes d'Ossian ^u'au mvstago* Îues phrygiens, assyriens et autres. Le génie esthétique es Grecs, incomparable pour la pureté, la sobriété, la dignité, m'est encore un argument de leur chasteté naturelle. C'est par l'Ionie, contiguë à l'Orient, que la Grèce fut infectée de ce mal, en même temps que de ses innombrables divinités et de ses mystères. C est en lonie que Tamour unisexual, comme l'appelle Fourier, fut d'abord chanté et divinisé; puis, le mytne formé, une philosophie s'ensuivit, et, ce que des poètes avaient célébré, il se trouva bientôt des penseurs pour le réduire en maximes. Or, c'est surtout cette poétique de pédérastes qu'il s'agit d'expliquer; autant pour l'intelligence de l'antique corruption que pour la cautérisation de la nôtre. Ily a trente ans, l'idée seule de cette frénésie me donnait des nausées ; il m'eût été impossible d'y arrêter pendant une minute mon attention : combien moins me serais-je avisé d'en entreprendre, si j'ose ainsi dire, la psychologie I Mais la puaeur de l'homme de cinquante ans ne peut être celle ae l'adolescent de vingt ; et nous avons trop d'intérêt, amis de la Révolution et pères de famille, à ce que tous les mystères du cœur humain soient enfin dévoilés, toutes les sources de l'immoralité reconnues, pour reculer devant aucune investigation, si répugnante pour la nature y si navrante pour la raison qu'elle soit. iT. s

:* AMonu ET MAillage XXn. — Je tronve dans la pédérastie, comme dans toutes les affections du corps et de Tâme, diyers degrés de malignité, qu'il importe de reconnaître. D'abord, elle peut résulter de la privation prolongée jointe à Tincontinence des sens. Sous ce rapport, elle no me parait pas différer beaucoup de la masturbation à deux, si commune dans les maisons d'éducation et que chacun s'explique. Un autre de ses analogues est la bestia* liÛ^ dans laquelle il ne faut guère voir non plus qu'un supplément de coït. Dans ces conditions, peut-on dire quo la pédérastie existe? C'est une turpitude qu'il vaudrait mieux punir du bâton que de la prison, et qui, à moins do récidive, ne tourne pas a conséquence. Plus souvent c'est l'effet d'une volupté fhrieuse que rien ne peut plus assouvir. Alors, que le magistrat sévisse : l'acte sodomitique est le signe d'une dépravation sans remède. Que des misérables, manquant de femmes, se procurent enfare eux de telles jouissances; que d'autres, plus scélérats, pour qui le cnme a des charmes, s'en vantent : tout cela se conçoit. Mais jamais la philosophie no s'empara du vol, du pai;}ure, de l'assassinat, pour en faire l'objet de ses théories ; jamais la poésie ne prit de tels monstres pour objet de ses chants : même en matière d'amour, l'adultère, le viol, rinceste, répugnent au poète. Comment la sodomie, dernier terme delà dépravation erotique, fit-elle jadis exception? Comment de grands poètes en vinrent-ils à célébrer cette monstrueuse ardeur, privilège, à les entendre, des dieux et des héros? Y aurait- il dans cet accouSlement contre nature, dans cefricHnàe deux mâles, do eux femelles, une jouissance acre, qui réveille les sens blasés, comme la chair humaine qui, dit-on, rend fastidieux au cannibale tout autre festin? La pédérastie seraitelle un succédané de l'anthropophagie? Sur ces horreurs il faudrait entendre ceux qui en font passe-temps; mais ils se cachent, leur aspect dégoûte : impossible d'obtenir, de soutenir une explication. A défaut de dépositions orales^ j'ai consulté les témoignages écrits; j'ai interrogé ces anciens qui surent mettre de la poésie. de la çhilosophie partout, et qui, parlant à une société habituée aux mœurs socratiques, ne se gênaient guère.

AMOUR ET MARIAGE H\ Voici à qudles conclusions je stiis
 arrivé : elles confirment de tout point la théorie donnée plus haut de Tamour
 et du znariage, et de leur dégradation. U est consolant pour la moralité
 humaine de reconnaître Sue tous les yices, même les plus infects, ont pour
 point e départ une erreur du jugement produite par un illusion de l'idéal, et
 que c'est en poursuivant le beau et le bien, mais par une fausse route, que le
 cœur se souille et que la conscience se déprave. Ce que je vais dire,^ sans
 rendre le moins du monde excusable une passion en tout état de cause
 hideuse, aura du moins Tavantage d'alléger singu* Uèrement le crime de
 ceux qui les premiers s'en firent les chantres et les panég^pistes, en même
 temps qu'elle nous avertira, nous civilisés du dix*neuvième siècle qui déjà
 penchons du côté où s'abîma l'amour antique, de nous lenir sur nos gardes.
 Je passe sur l'explication de saint Paul« qui croit avoir tout ait quand il
 attribue le phénomène qui nous occupe au culte des faux dieux : . Cest ponr
 avoir remplacé, dit-il, la gloire du Dieu inoorroptible paf des simulacres
 d'hommes et d'animaux, c'est pour avoir servi la créature an lieu du
 créateur^ qu'ils en sont venus à outrager leurs propres corps, et qu'ils ont été
 hvrés à des passions d'ignominie, (^am.» chap« !«'•) n'était tout simple que
 le christianisme, attaquant l'andenne religion et la société fondée par elle,
 imputât au polyUiéisme les abominations dont il venait purger la terre. Mais
 sans compter que le christianisme n'a pas réussi dans son entreprise, et que
 les passions ^ignominie se sont perSétuées dans 1 Eghse du Christ comme
 dans la svnagogue e Bélial, il est cl^dr que l'explication de saint Paul
 n'explique rien. Quel rapport y a-t-il entre l'idolâtrie et le pèche de sodomie
 ? C'est ce que je voudrais savoir, et ce que l'Apôtre ne me dit pas. XXin. —
 Le dédain réciproque des sexes, et la déprar yation de l'amour qui en fut la
 conséquence, eut sa cause, d'abord dans l'excessive facilité de relations
 qu'avait créée le paganisme, et qu'il était dans son génie de créer, au point
 de vue même de Fintér et et de la dignité de la femme ;

51 AMOm ET MAEUGK fus, dam Pidedîwne imiTenel, qa'iine Justice trop foibla ne refrénait fss. J'ai parlé ailleurs de Tidéalisme politique, de Tidéalisme artistique et littéraire, de Tidéalisme métajihysique et religieux. L'idéalisme erotique ferme la série ; il nous donne le dernier mot de toutes les rétrogradations sociales. Avant tout, pensaient les anciens, l'homme ne peut vivre sans amour ^ sans amour la vie est une anticipation de la mort. L'antiquité est pleine de cette idée ; eUe a chanté et préconisé l'Amour ; elle a disputé à l'ignorance de la nature comme elle a disputé du souverain Bien, et plus d'une fois il lui est arrivé de les confondre. Avec la même puissance que ses artistes idéalisaient la forme humaine, ses philosophes et ses poètes idéalisèrent l'Amour, âme de la nature, souverain des dieux et des hommes ; et comme ils s'efforçaient, par diverses méthodes, d'arriver, les uns à la sagesse, les autres au bonheur, ce fut encore, parmi eux, un qui découvrirait et réaliserait le parfait amour. La recherche de l'absolu est le caractère du génie humain ; c'est à cela qu'il doit ses aberrations et ses chefs-d'œuvre. Mais cette idéalité de l'amour, où la trouver ? (Comment en jouir, et dans quelle mesure ? Est-ce le mariage, est-ce cette union entourée de tous les honneurs de la religion, de toutes les prérogatives de la cité, qui comblera notre imagination et notre erreur ? Le mariage est le tombeau de l'amour, dit un proverbe ; et cela était vrai pour les Grecs, il y a vingt-quatre siècles, incomparablement plus qu'il ne l'est pour nous. Certes, la vertu, comme le vice, est contemporaine de l'humanité, et l'amour conjugal a eu de tout temps ses héros et ses héroïnes ; mais il faut raisonner sur des moyennes, non sur des types (lui trop souvent ne sont que des exceptions. Or, la première barbarie, favorable à une rude continence, ayant cédé bientôt devant les premiers triomphes de la civilisation, l'inégalité des conditions s'étant développée, la religion étant de moins en moins sentie, le mariage perdit bientôt de son faible prestige, et le cœur, mal défendu par la conscience, se trouva livré à tous les emportements de l'amour. La dignité d'épouse, aristocratie — I

AMOUR ET MARIAGE S3 tique dans son principe et dans sa forme, ne conférait guère à la femme antique que de hautaines prétentions, qui la rendaient peu aimable ; quant à sa chasteté, on peut s'en faire une idée en relisant la scène burlesque entre Sosie et sa femme, dans V Amphitryon de Molière. En fait, la chasteté fut médiocrement comprise des anciens. Tous les épithalames, depuis le Cantique des cantiques jusqu'aux vers fescennins, en font foi. Qu'attendre dès lors, pour l'amour, d'un pareil commerce? Fénelon a dit quelque part, avec ce sentiment profond qui supplée à l'expérience : Celui qui dans le mariage cherche la satisfaction des sens y sera trompé, et s'en repentira. L'épouse telle qu'au sortir de l'âge héroïque la civilisation dut la faire, n'ayant pour elle que son orgueil, la trivialité de ses occupations et son importune lascivité, que réprimaient à peine les ennuis de la grossesse et les rebuffades maritales, l'amour s'envolait au matin des noces, et le cœur restait désert. — "Il n'y a pas la moindre parcelle d'amour dans le mariage", dit énergiquement Plutarque, et la comédie de Ménandre, d'Aristophane, en donne la raison. Point d'amour dans les œuvres de la chair; voilà ce que, bien des siècles avant le christianisme, l'éthique, toute spiritualiste, des anciens, leur avait appris; ce que Plutarque et Lucien tour à tour expriment, avec une crudité de langage qu'il m'est impossible d'imiter. Le mariage, comme s'en était formellement expliqué devant le peuple romain le grave censeur Métellus Numidicus, ne servait qu'à la conservation de la race libre : si nous pouvions nous entretenir sans femmes, citoyens, nous chassions loin de nous cette incommodité ; mais puisque la nature a voulu que nous ne puissions nous en passer, il est de notre devoir de sacrifier à la perpétuité de la république, plutôt qu'au plaisir d'un instant. C'est en ces termes que l'honnête magistrat recommandait au peuple la pratique du mariage. Si l'union conjugale est ainsi déstituée d'idéal, partant d'amour, le demanderons-nous à l'adultère à la concubine? Descendrons-nous plus bas encore, à la courtisane? Contradictions : l'amour morganatique, recherché en dehors des charges et obligations du mariage, amour es5.

54 AMOUR ET MARIAGE seniellement égoïste, proyoisore, sous réserve, de même qae Tamour à gages, est toujours Tamour à distancei ramour réduit à une satisfactioii de la vanité et des sens, une sécrétion de Torganisme, une sentine. — Boire, manfer, dormir, et le reste, observe Plutarque, est-ce de amour? — Je possède Laïs, dit Aristipi)e, mais elle ne me possède point. Je Taime, dites-vous; oui, comme j^aime le vin, le poisson et tout ce qui me donne du plaisir. Quant à sa personne, je ne sens rien. Ainsi VAetaïra et la courtisane nWrant rien de plus, quant à la délectation amoureuse, offrant même moins que ui femme légitime, Tamour tel que le veut Tâme humaine , ramour idéalisé devient impossible entre les deux sexes, bien qu^il résulte de leur différence, qu^il n'ait d'autre but que leur union II faut ou renoncer à ramour, ou sortir de lA sexualité. Les anciens n'avaient que trop bien suivi cette analyse. Us comprenaient merveilleusement que la beauté, au physique comme au moral,. est immatérielle, que Tamour qirelle inspire est tout entier dans Tâme, que par consésquent la volupté que procure la possession n'a rien non lus de la chair, et que tout le plaisir que nous percevons e ce côté est passion et illusion. L'acte vénérien est ridi* cule, dégoûtant pour celui qui en est témoin, pénible et triste pour l'acteur, qui y perd le sentiment et la liberté. L'âme y sent quelc^ue chose de honteux. Je Aais^ dit Hipnolyte dans Euripide, um déesse qui a besoin des tintes. Le christianisme en a fait un des signes de notre dé* chéance, et il est sûr que les cyniques n'ont pas réussi à le réhabiliter. La nature elle-même semble d accord avec la théologie : Posl coitum omns animal triste. Où donc, se demandait Thomme de l'antiquité, oii trouver l'amour sans lequel je ne puis vivre, et que je ne puis saisir ni avec ma femme, ni avec ma maîtresse, ni avec mon esclave? Ou est-il, cet amour, feu follet qui ne se montre que pour tromper les hommes? J'ai trouvé la femme plus amère que la mort^ s'écrie Salomon; il désigne évidemment, non pas la personne, mais le sexe. Néant partout, amour nulle part : que reste-t-il, conclut le roi devot, sinon de servie Dieu et de s'endormir dans J'cgoïsmc?

AMOUR ET MARIAGE 55 XXIV. — C'est ici qu'il faut suivre la marche de cette séduction idéaliste, qui, faute d'une intelligence suffisante de la Justice, après avoir fait repousser le mariage comme étranger par sa nature à Tamour aboutit à Thallucination la plus exécrationnelle. Il y a, suivant Plutarque, deux espèces d'amour : l'amour vulgaire, qui, comme on vient de le voir, n'est pas de l'amour, et l'amour céleste, qui est universel et n'a point de sexe, $\alpha\lambda\lambda\omicron\upsilon\gamma\epsilon\iota\varsigma$ $\gamma\lambda\upsilon\upsilon\gamma\epsilon\iota\varsigma$. Il est absurde de faire consister l'amour uniquement dans l'instinct qui pousse un sexe vers l'autre : toute puissance qui porte les êtres à s'unir est amour ; tout ce qui réunit à un degré supérieur les conditions de la force, de la beauté, de l'intelligence et de la vertu, est propre à l'inspirer. Définition hyperbolique : Dieu sait elle nous conduira. Cette idée de la non-sexualité de l'amour est exactement la même qu'exprime Jésus-Christ, quand il apprend aux Saducéens, adversaires de la résurrection, que dans le ciel, séjour de l'amour parfait, il n'y a plus union conjugale, $\mu\epsilon\tau\omicron\upsilon\kappa\alpha$ $\nu\upsilon\beta\epsilon\iota$. $\mu\epsilon\tau\omicron\upsilon\kappa\alpha$ $\nu\upsilon\beta\epsilon\iota$ mais que tous sont comme des anges, des êtres neutres, devant la face de Dieu. Le véritable amour, continue Plutarque, n'a donc plus rien des défauts de la matière et du dévergondage des sens, rien de mou, de lâche, d'efféminé. Allumé dans une âme généreuse, il se résout, à force de se purifier par sa propre flamme, en vertu, $\epsilon\kappa$ $\alpha\pi\sigma\tau\omicron\upsilon\tau\omicron\varsigma$ $\tau\epsilon\chi\epsilon\upsilon\tau\alpha$ * Et il cite en exemple la célèbre courtisane Laïs, qui, devenue amoureuse, quitta aussitôt son commerce et sacrifia tous ses amants, sa fortune, sa gloire, à l'homme qu'elle avait choisi. Lucien rapporte des faits bien autrement étranges : des hommes qui, dégoûtés de tout commerce charnel et possédés du véritable amour, passaient leur vie dans les sanctuaires des déesses, obtenant des gardiens, à prix d'or, la permission de contempler leurs statues sans voiles. leur priant comme si elles eussent été en vie, les baisant amoureusement, et s'estimant plus heureux de telles faveurs que de la possession des plus belles femmes. C'est donc par un raffinement de délicatesse en même temps que par une recherche

8ft AMOI R ET MARIAGE nionnête que les anciens en Tinrent à méptiser Famonr conjugal, et avec lui tout rapport physique avec la femme. Pétraroue, Tamant idéaliste de Laure, fit-il toute sa vie autre chose? Et les femmes de son siècle n^auraient-elles Sas eu lieu de se plaindre de lui autant que les femmes e Thrace crurent avoir à se plaindre d'Orphée?.... Là était, en effet, Fécueil oii devait périr la moralité grecque. L'union des sexes écartée par la logique de Fidéal, Tamour n'a plus de base ; nous sommes arrivés à la contradiction : la catastrophe ne se fera pas attendre. XXV. — L'amour n'existe qu'à la condition d'une dua* lité, d'une polarité, diraient aujourd'hui les philosophes. Cette condition nécessaire, comment la remphr? En composant le couple amoureux de deux personnes du même sexe, bien entendu sans aucune idée drunion charnelle. La filiation des idées et des termes y condui&ait. L'amour, dit Plutarque, c'est la vertu ; et la vei-tu, en grec comme en latin, porte un nom qui rappelle la masculinité, àpsn^ tirtus. Telle est la série d'idées par laquelle les Grecs, à force de spéculer sur l'amour et de le dégager des indignités de la chair, arrivèrent aux derniers excès. Cela peut paraître prodigieux, mais cela est; et l'histoire entière en témoigne. Ce qu'ils cherchaient dans l'amour universel, ce ne fut pas, dans le principe, qu'on le sache bien, une horrible jouissance : à cet égard les partisans du véritabh amour ^ que Plutarque et Lucien font parler dans leurs dialogues, protestent avec indignation contre l'infamie qu'on leur prête ; ceux qui s'y livrent, assurent-ils, violent et déshonorent l'amour, qu'ils connaissent encore moins que les habitués des courtisanes. Anacréon, suivant Elien, étant à la cour de Polycrate, tyran de Samos, conçut une vive affection pour un jeune homme nommé Smerdias. Il le chérissait, ^t l'historien, pour son âme, non pour son corps. De son côté, l'adolescent avait une affection respectueuse pour le poète* Et Plutarque a soin de noter a ce propos qu'il en est de cet amour à faces semblables comme de celui que l'homme éprouve pour la femme : la jouissance est son tombeau ; ils'éteint aussitôt qu'il y a eu rapprochement et souillure

AMOUR ET MAHIAGE 57 des corps. Il regarde ce résultat comme fatal, et il cite des exemples de la haine atroce que Tobjet malheureux d'un amour ainsi profané conçoit aussitôt pour le monstre qui a abusé de sa personne. Il faut bien croire que cette théorie extraordinaire était entrée jusqu'à certain point dans les mœurs, quand on Toit les hommes les plus vertueux de Tantiquité et les moins suspects en faire profession. Socrate, qui donna son nom à Tamour parfait avant que Platon lui eût donné le sien, faisait, au vu et su de toute la ville, Tamour à Alcibiade. Il lui enseignait la philosophie, lui reprochait son orgueil, Tarrachait aux séductions des courtisanes, le formait à la continence, et, par son exemple et ses discours, apprenait aux Athéniens à aimer la jeunesse et à la respecter, n 7 a une belle leçon de lui dans le dialogue de Platon appelé le Théétète, Théétète est un jeune homme sans grâce, au nez camus, aux petits yeux enfoncés, vrai portrait de Socrate, et qui est présenté et recommande au philosophe par un citoyen d'Athènes, que ses amis accusaient ironiquement, et à son grand déplaisir, de faire Tamour à ce vilain garçon. Socrate interroge Théétète, le force par ses questions de montrer son intelligence, fait ressortir son heureux naturel, et lui dit à la fin devant tout le monde : Va, tu es beau, Théétète; car tu possèdes la beauté, de Fâme, mille fois plus précieuse que celle du corps. Parole digne de l'Evangile, qui dut frapper vivement les Athéniens, et que Platon n'aurait eu garde de perdre. Cornélius Népos, dans la vie d'Epaminondas, raconte Sue, le roi de Perse ayant eu dessein de l'acheter, Dioméon de Cyzique, qui était chargé de la commission, commença par mettre dans ses intérêts un tout jeune homme, appelé Micythus, qu'Epaminondas aimait de tout son cœur, fuem tùm plurimum diliçebat. Que fit le héros thébain? Après avoir admonesté sévèrement Tentremetteur du grand roi, il dit à son jeune ami : Pour toi, Micythus, rends-lui vite son argent, ou je te dénonce ail magistrat!... Etrange occupation pour des pédérastes, de prêcher à leurs gitons, de parole et d'exemple, la modestie, l'étude le désintéressement, la chasteté, tous les genres de vertu, et de les menacer du châtiment s'ils s'en écartent I • . .

5^ AM0U:i ^T MARIAGE Dans une guerre que ceux de Châlcis
 soutenaient contre leurs voisins, ils durent la victoire au courage de
 CléomaSue, un des leurs, qui se dévoua à la manière d^ Arnold e
 Winkelried, à la seule condition de recevoir auparavant, en présence de
 Tannée, un baiser de son ami^ et de mourir sous ses yeux. C^est Plutarque
 qui raconte le fait. Je voudrais savoir si la chevalerie a produit rien de plus
 beau et de plus chaste que ce trait? Tout le monde sait que le bataillon sacré
 de Thèbes. discipline. J^avoue qu'il me répugn< souverainement de voir
 dans cette héroïque jeunesse, formée à récolte de Pélopidas et
 d'Epaminonoas , d'affreux initiés au culte de Sodome. Une loi de Solon
 permettait aux esclaves le commerce des femmes ; elle leur interdisait
 l'amour des jeunes gens. Que signifie cette interdiction du législateur?
 L'esclave n'est pas sûr, parce qu'il n'est pas pur : je ne puis y voir autre
 chose. Au reste, nous avons un témoignage décisif. Virgile, chantant le
 messianisme romain et la régénération universelle; Virçile, disciple de
 Platon, n'oublie pas cette épuration de l'amour pédérastique. Son épisode de
 Nisus et Euryale est une imitation à&V amitié grecq%t* Unis par l'amour et
 par l'ardeur guerrière, His amor unus erat, pariterque in bella ruebant. dit-il
 des jeunes héros : Euryale, type de jeunesse splendide et de grâce vertueuse,
 que toute l'armée aime autant qu'elle l'admire, Saryalns forma insignis
 vîridiqae javentfi... Grator et puichro venions in corpore virtus; Nisus , son
 pur et pieux amant , Nisus amore pio pueri. Lisez aux 6* et 9* livres de
 l'Enéide l'histoire touchante de cet amour : on dirait un épisode du bataillon
 sacré de Thèbes. Et c'est après avoir raconté leur mort que le poète 8*écrit :
 Heureux couple ! si mes vers ont quelque puis

AMOIJa LT riAMASi: hd sance, votre mémoire durera autant que le Capitole, aussi longtemps que Rome tiendra Tempire du monde 1 XXVI. — Pourquoi nous étonner si fort, après tout, d'un attachement qui a des racines dans la nature même? Ne savons -nous pas qu'il existe entre Tadolescent et rhomme fait une inclination réciproque, qui se compose de mille sentiments divers et dont les effets vont bien au delà de la simple amitié? Qu^était-ce que Taffection de Fénelon pour le duc de Bourgo^e, cet enfant de son cœur et de son génie, qu'il avait crée, formé, la Bible dirait enSndré, comme il avait créé son Télémaque? De l'amour, ans le sens le plus pur et le plus élevé que lui donnaient les Grecs. Fénelon instruisant le duc de Bourgogne, c'est Socrate révélant à ses auditeurs la beauté Se Théétète, c'est Epaminondas réprimandant Micythus. Qu'il eût voulu mourir pour ce fruit de ses entrailles, le tendre Fénelon ! J'irai plus loin : qu'était cette prédilection tant remarquée du Christ pour le plus jeune de ses apôtres (Jean, xin, 23; xrx, 26, 27; xxi, 20)? Je ne sais quel incrédule. a pris occasion de ces passages pour jeter sur les mœurs de Jésus un odieux soupçon ; pour moi, j'y vois, comme dans l'épisode de Nisus et Euryale, une imitation chrétienne de l'amour grec. Et ce n'est pas la moindre preuve à mes yeux que l'auteur du 4* Evangile ne fut pas un Hébreu de Jérusalem, incapable de ces délicatesses, mais un heUénisto d'Alexandrie, qui connaissait son public, et ne trouvait rien de mieux, pour vanter la sainteté du Christ, que d'en faire un amant à la manière de Socrate. Nous calomnions les anciens, et nous ne voyons pas que leurs idées, ramenées à leur iuste mesure, ont leur source dans le cœur humain, et qu'elles ont coulé jusque dans notre religion. La distinction dos amours et la différence de leurs caractère était si bien établie chez les Grecs, que nous les voyons habiter ensemble, sans se combattre ni se confondre : chose qui n'a pas lieu, assure-t-on, pour les sodomites. Achille a pour compagne de sa couche, hetaïra^ Briséis, la belle captive ; pour ami de cœur, Patrocle, son ketaïros. Aussi, quelle différence dans les regrets qu'il leur donne I Pour Briséis, il pleure, il jure de ne plus combattre

(0 AMOOR ET MARIAGE et de retourner en Thessalie ; pour Patrocle, il Tiole son serment, tue Hector, massacre ses captifs et décide la prise de Troie. Tous les poètes grecs q^{ui} ont chante Tamour sous sa double hypostase ont suivi Texemple d[^]Homère. Je veux que le Bathylle d'Anacréon soit suspect : Tindiscrétion du poète, dans le portrait qu'il a tracé de son ami, a laissé tomber sur la pureté de l'original une ombre obscène ; mais combien le sentiment que Bathylle lui inspire remporte sur toutes ses fantaisies de maîtresses 1 Quoi de Ìlus ravissant que cette chanson de la colombe messagère 1 !t quelle rêverie dans ces deux couplets, que les traducteurs séparent comme si c'étaient deux odes : Rafratehisses, ô femmes, de vin doux ms gorge dessècliée ; rafntohissez de roses nouTeUes ms tête briklaate. Mais qui mfraîcliira mon cœur, incendié par lesamoarsP Je m'assoierai à l'ombre de Bathylle, le jeune arbre à la verdoyante chevelure ; auprès de lui coule et murmure la fontaine de persuasion. Cest là, fojageur épuisé, que je prendrai une nouvelle force... Faut-il, pour donner un sens à ces vers si limpides et si tendres, que je m'ingénie à y trouver d'horribles meta* phores? La comparaison de Bathylle à un arbre jeune et verdoyant est familière auxOrientaux : ces vers d'Anacréon semblent traduits mot pour mot du psaume I[^], v. 3-4 : " Il en sera de l'homme vertueux, dit le Psalmiste, comme *[^] d'un arbre planté au bord d'une eau courante, et qui ^ donne son fruit dans sa saison : son feuillage ne séchera *[^] pas, et toutes ses œuvres seront prospères. „ Tout ce qui nous reste de Sapho se réduit à peu près à deux odes. Dans la première, A Vénus[^] Sapho prie la déesse de combattre avec elle et de ramener à ses pieds son volage amant. Peut-être cette ode nous paraîtrait le 1MC plus uUra du sentiment, si le hasard ne nous avait conservé la suivante, A uns Feftime,.. Je n'entreprendrai Sas de la traduire; je croii'ais violer la Poésie eUe-même. [ais je nie, pour Sapho comme pour Anacréon, le sens Sue l'opinion commune donne à ces vers. Ce qui m'étonne ans toute cette poésie socratique, platoniquQ, anacréontique ou saphique, comme on voudra l'appeler, c'est

AMOUR ET MARIAGE 61

extraordinaire chasteté de la pensée aussi bien que au langage, chasteté qui n'a d'égale que l'ardeur de la passion. M'explique qui pourra, dans l'hypothèse d'un amour impie, cet inconcevable mélange de tout ce que la tendresse la plus exaltée, la pensée la plus sévère, la poésie la plus divine, pouvaient offrir de traits pénétrants, d'images si gracieuses et d'ineffable harmonie, avec ce que la nature des sens aurait fait inventer de plus atroce ; quant à moi, une pareille alliance du ciel et de l'enfer dans un même cœur me paraît inadmissible, et je reste convaincu que, s'il y a là-dessous quelque horreur, elle est toute nôtre.

XXVn. — J'avoue cependant, et en cela je ne fais que suivre ma propre pensée, j'avoue que cet érotisme épicurien ou quelque spiritualiste qu'en soit le principe, n'en demeure pas moins un délit contre le droit mutuel des sexes, et que ce mensonge à la destinée, après de si beaux commencements, méritait d'avoir une fin épouvantable. Un des interlocuteurs de Plutarque, celui qui défend la cause de l'amour androgyne ou bi-sexuel, fait à son adversaire, qui protestait au nom des sectateurs du pur amour contre les accusations dont on les chargeait, l'objection suivante : Vous prétendez que votre amour est pur de tout rapprochement des corps, et que l'union n'existe que dans l'entre les âmes ; mais comment peut-il y avoir amour où il n'y a pas de possession ? C'est comme si vous parliez de vous enivrer en faisant une libation aux dieux, ou d'apaiser votre faim à l'odeur des victimes. A cette objection, pas de réponse. Quelque opinion que l'on se fasse de la distinction des corps et des âmes, il reste toujours que celles-ci ne s'unissent que par le rapprochement de ceux-là : de ce moment l'honnêteté est en péril. L'existence de ce rapport à un être vivant et palpable, retentit nécessairement dans l'organisme et ébranle la sexualité. Il y a de la délectation amoureuse chez la jeune vierge qui caresse sa tourterelle ; et au-delà du délire, on le sait trop, allume dans leurs sens consumés l'imagination des mystiques.

I... Par IV. t

C>» AMOUU ET MARIAGli: vena aa Bommet de Pempyrée,
Vamour céleste^ attiré par cette beauté matérielle dont la contemplation le
poursuit, retombe vers Tabîme : c^est Éloa, la belle archange, amoureuse de
Satan, qu'il lui suffit de regarder pour se perdre. Telle est donc Tantinomie à
laquelle Tamour, comme toute passion, est soumis : de même qu'il no peut
se passer d'idéal, il ne peut pas non i)lus se passer de possession. Le premier
le pousse invinciblement à la seconde, mais celle-ci obtenue, l'idéal est
souillé et l'amour expire, à moins qu'une grâce supérieure ne le ranime et ne
Im rende réquilibre. C'est ainsi que chez les anciens la femme se trouva peu
à' peu exclue du pur amour, et le mariage, malgré ses honneurs d'institution,
tacitement réputé ignoble. Grée par les sens et l'imagination, l'amour, que ne
soutenait pas une conscience rigoureuse, s'éteignait comme un météore
tombé du ciel dans la mer morte du mariage. Des le lendemain des noces la
femme avait perdu son prestige; le lit conjugal avait englouti, en une nuit, et
son pucelage et sa virginité. Nulle poésie de l'âme, nulle tenmresse du cœur,
nulle surveillance des sens, ne pouvait, aux regards d'un époux assouri,
réhabiliter cette infortunée formée à la^ luxure par sa propre mère.
L'illusion irréparablement détruite, le dégoût devenait inrincible. Il existe de
Sapho un disti(][ue dans lequel cette pensée est rendue avec une mélancohe
profonde : Virgintéj VirginiUl Oû fuis-tu çue tu m^ abandonnes ? Et la
Virginité de répondre : Plus jamais Je ns reviendrai vers toi^ plus jamais je
ne reviendrai, 0 France I tu étais vierge, quand tu possédais la Justice, la
virginité des nations. Et maiutenant tu as perdu ta fleur, tu ne relèves plus
de ton droit, tu as cessé d'être chaste. Tes enfants t appellent prostituée. Qui
te la rendra, 0 patrie, cette virginité bienheureuse, qui te la rendra?... Puis,
l'amour vit de sacrifices : sacrifice à la patrie par l'accomplissement dès
devoirs civiques ; sacrifice à la famille, par le travail ; sacrifice à la femme,
par la continence. Anacréon feint dans une ode que l'Amour, voulant
l'éprouveTi l'a sommé de le suivre; qu'il L'a ÛH oourir à

AMO' « FTMARI/GE 01 trarera les forêts, les torrents, les montagnes, et que le dieu, le voyait épuisé et hors d'haleine, l'a frappé de son aile en lui laissant pour adieu ce reproche : Tu ne peux pas aimer! Qui ne sait endurer, en effet, ne sait pas aimer : telle est la pensée qui ne fait que traverser le cerveau du poète. Comment pourrait exister le sacrifice dans cette société basée sur l'esclavage, où toute liberté dégénère en tyrannie, où le travail est en horreur, où la volupté se donne pour si peu de chose? et l'arrête en trois pas. Que veut dire ce songe? Les jeunes filles le fuient, les femmes se moquent de son front dénudé, les jeunes hommes lui reprochent qu'il ne sait plus boire : s'il terminait sa carrière amoureuse par un amour constant?... Mais ce n'est qu'un songe : comment serait-il constant, lui pour qui l'amour multiplie et pullule comme les têtes de l'hydre ? Sans chasteté, sans sacrifice, sans constance, point d'amour entre l'homme et la femme. L'Hyménée, ce gardien de la tie, n'est plus qu'un dieu pénible, le frère chagrin et détesté de l'Amour. Alors le cœur, de plus en plus vide, demande à la fantaisie ce que la nature lui refuse. De là, l'Amour céleste des anciens philosophes. Mais, en amour comme en toute chose, l'idéalisme c'est l'absolu, et l'absolu n'a pas de limite. De l'idéalisme proprement dit l'imagination passe à un panthéisme erotique, à ce que Fourier, dans son style métis, appelait omnicamie. Tout le monde connaît cette ode délirante, tant de fois imitée, où Anacréon dit à sa maîtresse : Que ne suis-je ton miroir ! je te verrais chaque jour. Que ne suis-je ta tunique! tu me porterais toujours. Que ne suis-je ta ceinture! je te oserais tous les jours. •• C'est bien mal comprendre Anacréon de ne voir dans cette pièce qu'une fantaisie galante. Le panérotisme qui l'inspire éclate ici dans toute la force. Cet amour suprême, qui dénoua le chaos et qui anime tous les êtres, n'a pas

3 6i AMOUR ET MAItlAGE besoin, pour jouir, de la forme humaine. Pour lui, les règnes, les genres, les espèces, les sexes, tout est con« fondu. C'est le

AMOUR ET MARIAGE «fi flon épée, n-a pas Fair de s'y connaître. V Alexis de Virgile, imitation de Théocrite, est un exercice de poète phimellène, pour Pamusenient de la fashion de Rome. Tous les traits de cette égloguc sont tirés du lieu commun : c'est un nom de garçon mis à la place d'un nom de jeune fille. Yirçile se met à la mode, voilà tout. C'est bien pis du Ligurinus d'Horace ; on dirait le singe de Bathylle. Cicéron se permet quelque part, sur ce honteux sujet, une plaisantene qui prouve tout iuste qu'il n'est point initié à la chose. Ne chercnons pas d autres citations. Je ne puis dire si Trajan, qui fit faire l'apothéose de son Antinous, avait poussé jusqu'au bout la délicatesse de Socrate et d'Epaminondas : je le voudrais pour sa gloire. Ce qui est sûr, c'est que les Césars, à l'exception peut-être de l'imbécile Claude, furent tous, au rapport de Suétone, des infâmes. APexemple des empereurs , tout le monde, sénateurs, chevaliers, plébéiens, sodomitisa. Car, dans cette Rome impériale, il fallait que tous, riches et pauvres, jouissent comme César : l'ordre social était à ce prix. Déjà nous savons que la femme, comme la frumentation, le bain, le spectacle, chose de première nécessité, se délivrait à peu Îrès pour rien. Mais ce n'était pas assez que la femme. Fn immense commerce de mâles se faisait par tout l'emSire pour les joies du peuple-roi, une vraie conscription, ont Sénèque se lamente ni moins ni plus que s'il s'agissait de dîners à cent mille francs par tête et du vomitoire. Transeo puerorum i^feliciu grèges^ agmina exoletomm fer nationes coloresque descripta , guos post transacta convivia, alia cubieuU contumelia expectant. C'est ce crime de lèsehumanité que dénonce l'Apocalypse, lorsqu'elle montre la nouvelle Babylone sous la figure d'une courtisane qui porto écrit sur le front : " Mère de toutes les fornications et abominations de la terre. „ Et c'est en même temps son supplice, comme l'atteste Juvénal : Ssvior annis Luxurift incabait, yiotumque ulciscitur orbem. Ainsi Finduction est confirmée par l'expérience ; la négation du mariage aboutit à la confusion des sexes, c'est raffirmation de la sodomie. 1.

Et comme la désaétude du mariage a pour causes : 1* l'ignorance du sacrement, resté à l'état de symbole ; 2* une surexcitation de l'idéalisme érotique, favorisée par le développement des lettres et des arts ; 3* les gênes de l'existence dans une société livrée au luxe et à l'agiotage, dépourvue de balance dans son économie, d'équilibre dans ses pouvoirs, de sincérité dans sa raison; il s'ensuit que toute nation en qui la Justice, à ces points de vue divers, a défailli, est une nation que dévore la gangrène sodomitique, une contagion de pédérastes. Un communisme, ce prétendu antidote de l'inégalité, que Platon oppose à la tyrannie et à la licence comme la véritable forme de la république; le communisme, je puis le dire maintenant sans passer pour calomniateur, contient dans son principe les mêmes inamies. Par sa négation de la personnalité, de la propriété, de la famille, par son esprit d'Eglise et son dédain de la Justice, il tend à la confusion des sexes j comme ses contraires, il est, au point de vue des relations amoureuses, fatalement pédérastique. Ses faits prouvent la vérité de ces assertions. La fin lamentable des Romains, des Grecs, des anciens Orientaux, en dit assez; quant aux faiseurs d'utopies, la promiscuité platonique, l'omnigamie de Fourier, l'androgynie sacerdotale des saints-simoniens, les débauches secrètes qui de tout temps illustrèrent les communautés religieuses, les casernes, les prisons et les bagnes, n'ont pas besoin de commentaire. Je finis par une citation qui doit frapper toute âme chrétienne. Le peuple de Dieu n'échappa pas à l'anathème; tous ses prophètes, depuis Moïse, l'accusent. Sans compter qu'il n'eut jamais un sentiment fort élevé du mariage, on en voit, dès le temps de Salomon, livré aux vices qui le devaient conduire aux abominations de Sodome et de Gomorrhe : initiation aux mystères de Thammuz ou Adonis, exploitation de la plèbe par l'usure et le servage, la morale remplacée par l'idéalisme esthétique (idolâtrie); pour gouvernement, tantôt l'accord, tantôt la lutte de la royauté et du pontificat, double forme du droit divin, double manifestation de l'idéal, tout ce qui après avoir commencé par l'idéal, se pour

. AMOUR KT M.VPTAGE G: suit par idéal, périra par l'idéal. Là est pour les sociétés le principe de toute déchéance, laquelle se traduit fatalement^ pour la famille, le mariage et l'amour, par ce mot à jamais exécré, la pédérastie. Eglise du Christ, prends garde à toi tu as commencé comme la Synagogue, et tu continues comme la Synagogue. CHAPITRE IV DoctriM d« l'Église sur le mariage. — Commnnanté d*amoQrs, concubinat, dîtOrcc, confusion des sexes : négation de la femme. XXTX. — Lorsque le christianisme fit son entrée dans le moî. ^e, l'amour et le mariage, Tun par l'autre détruits, sur toute l.i face de l'empire agonisaient. Pour des réformateurs qui an r. lient eu l'iptelligence des symptômes, la médication était indiquée. Il fallait, en premier lieu, rétablir le vrai sens de l'amour, qui est le sacrifice et la mort ; définir l'essence du mariage, tant au for intérieur qu'au for extérieur; déterminer le rôle moral de la femme dans la famille et la société; éteindre enfin, parla supériorité du nouvel idéal, cette luxure dévorante qui, faisant de l'union des deux sexes un commerce insipide, les poussait à des jouissances contre nature et à leur négation mutuelle. Ces conditions, toutes ae moralité personnelle, supposaient en outre, exigeaient une réforme générale des rapports économiques : division des grandes propriétés foncières, latifundia; abolition de l'esclavage, rétablissement des libertés locales et politiques. Sans liberté et sans égalité, il n'y a mariage ni famille qui^ se soutienne : cette vérité est de tous les siècles, et jamais son applicatiCfu ne fût venue plus à propos. L'homme alors redevenu travailleur et citoyen, la femme ménagère et première institutrice des enfants, l'amour rasséréné, le mariage remis en honneur, la prostitution tombait d'elle-même, le concubinat s'ennoblissait, l'horreur publique aurait fait justice 4u restOf'

e« AMOUR ET MABIÂGF. Mais une révolution qui se produisait au nom du ciel . ne pouvait procéder avec cette sagesse, et moins que de personne on devait l'attendre des prédicateurs de l'Evangile. Le christianisme réagit contre la dissolution des mœurs païennes de la même manière qu'il réagit contre l'esclavage, l'exorbitance des propriétés et l'autocratie de l'empereur : il changea, avec grand accompagnement d'anathèmes, les termes de la question; il ne la résolut point. Comparée à la théorie romaine, la théorie chrétienne du mariage fut même un pas rétrograde. Il faut voir sous quel bizarre aspect les fondateurs commencèrent par envisager la chose. XXX. — A peine les apôtres, persécutés à Jérusalem, eurent-ils mis le pied sur la terre de la gentilité, qu'ils eurent à résoudre, pour la direction des néophytes, cette grave Question de morale intime, qui tenait à toutes les habitudes de l'existence païenne : S'il était permis à des chrétiens de fréquenter les lieux consacrés à l'amour? C'est dans les Actes des Apôtres, chap. xv, que se trouve le détail de la consultation. La proposition, ainsi qu'on peut s'en convaincre par le texte des Actes, se borne aux filles ou prêtresses de Venus : elle ne regarde point les hétaires ou concubines, qu'il ne pouvait entrer dans la tête de Juifs, polygames, exerçant sur leurs servantes le droit du seigneur, et s'adressant à des Gentils, de proscrire ; et elle fait abstraction du mariage. Elle fut solennellement débattue, en même temps que la question de la circoncision, au concile de Jérusalem, tenu par les apôtres, autant que l'on peut conjecturer, vers l'an 56, (quatorze ans après la conversion de Paul, vingt-huit après la mort du Christ, que je place, avec Lactance et Gibbon, à l'an 29. En même temps qu'elle déclara la circoncision inutile, l'auguste assemblée prononça que la fréquentation des femmes consacrées à Aphrodite était interdite; mais sur quels motifs? ** Attendu que lesdits lieux d'amour sont placés sous l'invocation d'une divinité païenne, la plus abominable de toutes, d'après Moïse et les prophètes; qu'il se fait dans

AMOim ET MARTAGR 69 lesdits lieux , en l'honneur de la déesse, des libations et des sacrifices, et que le commerce avec les femmes est inséparable de la manducation des mets offerts, idolothyta : toutes choses dont l'ensemble constitue, d'après les Écritures, la fornication... „ Tel est le considérant , non pas exprimé , mais évidemment sous-entendu dans le texte des Actes, et que le sens du décret suppose. Ce qui choque la religion du collège apostolique , soit faiblesse de sens moral , soit ménagement pour la coutume, c'est, quoi ? la dégradation de la femme ? non ; — les licences de la Venus vulgaire? ils n'y pensent pas ; — c'est la participation à l'idolâtrie, pour eux le plus capital des crimes. D'après le Décalogue et la tradition des prophètes, dont le Christ fermait la série, la défense de l'idolâtrie est absolue ; elle emporte la renonciation aux filles de joie* C'est ce que déclare le concile par son décret : Il a plu au Saint-Esprit et à nous, Vintm est Spiritui Sancto ei nobis, que vous vous absteniez des viandes immolées aux idoles, des boudins, civets (la loi de Moïse défendait de manger le sang, la chair des animaux étouffés ou cuite dans leur sang), et de fornication : *Ui abstineatis vos ab immolatis simulacrorum, ei sanguine, et suffocatio, et fornicatione.* Ce que faisant vous serez sans reproche. Adieu. *A quibus custodiunt vos bene agitis, Faicite,* Singulier effet du préjugé : ces hommes, qui osaient rompre avec la foi d'Israël et reprendre leur prépuce, s'effraient d'une vaine cérémonie polythéiste ; dans leur cervelle étroite, la condamnation du boudin bénit est placée c'est à l'aide de cette généralisation qu'ils attaquent l'amour libre. Qu'est devenu le prophète de Nazareth ? Qu'aurait pensé sa haute intelligence en voyant ses légats, Pierre, Paul, Jacques, Jean et toute l'Église , gravement occupés de tels scrupules ? XXXI. — Du moins, pensez-vous, en vertu de cette décision canonique, la femme va monter d'un grade : plus de courtisanes, plus de mercenaires, plus de ces femmes

V3 KShiVW ET MAniAcr, dont les charmes sont à tous et le coëtir à personne ; la femme désormais sera époose, ou du moins compagneonne. Doncement, s'il yoas nlsât; n'allons pas plus vite que lliistoire. La défense de la fornication ne levait pas, pour la nuyorité des fidèles, la difficulté économique du concubinat. Aussi , admirez le tour imprévu que prit l'affaire. Puisque, sous le nom de fornication, c'était avant tout le culte des dieux que le concile avait voulu atteindre, le péché, pensait-on, cesserait, si les chrétiens, au lieu de recourir aux saifUes du paganisme , s'adressaient à leurs \$mur» c'est i dire à des femmes de leur secte, avec lesSuelles ils ne couraient plus risque de manger des viandes efendues. *-*

^ Nous sommes tous membres du SaintEsprit , disaient-ils dans leur jargon ; nous ne pouvons nous unir aux filles de Vénus, a des membres du démon. Biaï les sœurs ont reçu comme nous le Saint-Esprit : comment perdrions-nous l'Esprit en nous unissant à dles? „ Telle fut Porigine des amours libres entre frères et scmri. c'est à dire entre chrétiens et chrétiennes, amours dont la coutume passa jusqu'au (Quatrième siècle et motiva ces accusations de promiscuité que les églises rivales Sortaient les unes contre les autres, et qui retentirent tant e fois devant les tribunaux de l'empire. L'Église de Pergame, où dominait Nicolaûs : celle de Thyatire, qui n'était l)as encore fondée en 96, sont dénoncées dans TApocypse comme outre-passant la limite posée par le concile, et permettant aux frères non seulement la jouissance des saurs^msÀs la fréquentation des bosquets de Vénus et la participation aux festins des courtisanes, fornicari et manr aucare de^ iiolothytis. On les compare pour ce fait à Balaam, qui, d'après le livre des Nombres^ avait conseillé à Balac, roi de Moab, d'envoyer des filles aux Hébreux pour les initier au culte de Belpnégor , et par là irriter contre eux leur dieu Jéhovah, Il paraît inême que les Nicolaïtes trouvaient à cette latitude un sens mystique, aîtitudines^ mysterîa. Ce fut la grande tentation du premier siècle. La fornication qui distinguait les discijples de Nicolaiis des autres sectes messianiques était en vérité trop minime pour motiver une déclaration d'hérésie de la part des puritains : aussi l'Apocalypse n'a-t-elle pas l'air d'en faire

tine question de dissidence, hatêo aêoenim te paiMt Mes que,
 dans son zèle biblique, elle menace de mort les prévaricateurs. Ce ne fut
 que postérieurement que l'interdiction qui frappait les femmes publiques
 fut étendue à cette promiscuité iratennitaire, devenant en peu de temps pire
 que la débauche païenne. Pierre, et les autres que l'Église romaine a rangés
 parmi les vrais apôtres; Pierre, qui avait frappé de mort Ananias et Saphira
 pour une infraction légère au droit commun, fut le premier, si les deux
 épîtres qu'on lui attribue sont authentiques, à battre en retraite sur la
 question de l'amour libre : il décida que chacun aurait sa chère, et donna
 lui-même l'exemple du concubinat. Mais les partisans de la communauté
 tinrent bon : l'épître de Jude, quinzième évêque de Jérusalem, publiée
 entre 117 et 138, et que l'Église a placée dans le canon comme étant de
 l'apôtre, les dénonce avec fureur ; elle les appelle corrupteurs de la chair
 et ennemis de la hiérarchie, blasphémateurs du pouvoir et les menace
 du supplice de Sodome et de Gomorrhe. Pauvres raisons, vraient,
 pour des gens qui faisaient de la communauté des amours une loi de
 charité, et qui se regardaient tous comme égaux ! Aussi la partie la plus
 fervente de la chrétienté persista dans la pratique des libres amours jusqu'à
 ce que l'empereur, embrassant la foi du Christ, vint nettoyer son bercail : on
 voit dans les lettres de Cyprien, évêque de Carthage, décapité en 258, les
 martyrs recevoir dans leurs cachots la visite des sœurs et, tout couverts du
 sang de leurs tortures, les embrasser en Jésus-Christ et Cupidon, au grand
 scandale du chaste évêque. Je sais bien que l'Église dite orthodoxe décline
 la responsabilité de ces aberrations, qu'elle rejette sur l'hérésie. Mais vous
 avouerez. Monseigneur, que la pensée première de votre Église fut
 communiste, son idéal communiste, et que l'autorité furent sortis de
 l'indivision, je ne fais que tirer la conséquence du principe qui pendant la
 première période régit la secte, et rappeler une pratique dont la longue durée
 accuse la presque universalité originelle. Ainsi ce n'est pas comme honteux
 que le christianisme

7i AMOUR KT MARIAGE condamne d*abord Tamonr libre : le décret du premier concile, Tépître de Jude et TApocalypse le prouvent ; c*est uniquement comme iacompatible avec la propriété, Tadministration ecclésiastique, le respect du gouvernement. Le concile apostolique avait défendu le commerce avec les filles de Vénus en raison des viandes offertes à la déesse ; maintenant le chef de Tapostolat défend la communauté des amours par respect pour les mœurs de Tempire. A travers ces restrictions, on voit que le principe ne change pas : la vraie foi du chrétien est que l'amour, comme le travail et la propriété, doit être commun. Si Pierre et ses successeurs y dérogent, c'est affaire de police et de circonstance, qui ne change rien à l'esprit de l'Evangile et aux tendances de TEglise, et n'affecte en rien l'essence du dogme. XXXn. — Avec Pierre et ses acolytes, nous voici donc arrivés au concubinat. Gomment les apôtres du Christ, maîtres de morale, ne crurent-ils pas devoir compléter d'emblée la pensée d'Auguste? Pourquoi, des le début, au lieu de se tenir dans ce milieu concubinaire, qui n'avait }our lui ni la dignité patricienne ni la franchise de l'amour libre, n'affirmèrent-ils pas exclusivement le mariage? D'où leur vint ce modérantisme? Les justes noces étaient-elles réservée^ pour ce jour terrible, qui faisait le fond de l'espérance messianique, où, sur les ruines de Rome et de l'univers, devaient se célébrer les noces de l'Agneau? C'est un fait que les modernes historiens de l'Église dissimulent tant qu'ils peuvent, mais qui ressort avec évidence d'une lecture attentive des originaux, que jusqu'à une époque avancée le concubinage fut non seulement autorisé, mais d'usage vulgaire dans l'Eglise. Ds Potteb, Histoire philosophique^ politique et critique du christia^ nisme^ cite saint Augustin, oisant : " Que les concubines ^ ne sont pas des épouses, non parce que la bénédiction *^ nuptiale leur manque, mais parce qu'il n'y a point d'acte ^ civil constitutif de la dot. „ Le même auteur rapporte le concile de Tolède, qui autorise le concubinage, comme supplément du mariage. On cite encore, en faveur de cette opmion; le recueil de Gratien, célèbre canoniste du 4ott«

AMOUR ET MARIAGE 79 zième siècle. De bonne heure, cependant, le concubinat paraît avoir été interdit aux évêques, dont les femmes de* valent être épo'ises légitimes. Le mariage pour les hauts dignitaires, le concubinat pour le commun des fidèles : c'est justement ainsi ^u^avait débuté la vieille Rome, avec sa distinction du mariage par confarréation, coemption et usucapion. On sait quelles résistances éprouva le saintsiège, lors de l'institution du célibat ecclésiastique. Le Eeuple faisait cause commune avec les prêtres : le concuinat étant le mariage populaire, l'interdiction brutale dont on le frappait dans la personne des curés et vicaires devenait une injure à la démocratie. Pour triompher de Topposition, le pape Grégoire VII, entrant ou feignant d^entrer dans les iaées de Tépoque, soutint au contraire Îue le célibat des prêtres avait précisément pour objet 'empêcher Tenvahissement de TÉglise par la féodalité, en rendant impossible Tappropriation, par les desservants et leurs familles, des fonctions et propriétés ecclésiastiques. Toujours la politique à la place des principes, la oisci* pline à la place de la morale : comme si le droit conjugal était chose variable au gré de la raison d'État, comme si la famille n'était pas la base de toute morale. ^ Quelle est donc, enfin, sur le mariage, la pensée, la vraie pensée de l'Église? Où en est-elle aujourd'hui? Chose singulière, que personne ne me semble avoir remarquée, mais qui ressort avec éclat de l'histoire de l'Eglise et de toute sa discipline, l'Eglise, moins avancée que le paganisme, n'a jamais distingué le mariage du concubinat. Pour elle, c'est tout un. Elle bénit les époux, elle bénit les concubinaires, comme elle bénit toutes choses ; elle bénissait naguère les draps du lit nuptial, que les mariés portaient avec eux à l'Eglise ; elle bénit autrefois Famour libre; si elle l'osait, elle le bénirait encore. Qu'on 86 marie, ou que Ton se contente de coucher ensemble, de telles distinctions, toutes de tempérament, de convenance ou d'intérêt, ne la regardent point ; qu'on lui demande sa bénédiction seulement, et tout sera pour le mieux. L'Eglise, en un mot, qui, sur toutes les autres parties de la philosophie sociale, a porté si loin la spéculation théologique» rjBglise est restée, sur la question du mariage, dans le pur naturalisme ; die n'a littéralement pas de religion.

The text on this page is estimated to be only 13.21% accurate

^4 Amour vt mAriam Q0àl éiiiil-frai, i) n^e&t pas yriai que
l'EgUse compte k lurâft au Mffmw de ses 9û0peménfê9. . . — XJn instant,
]f

The text on this page is estimated to be only 22.96% accurate

AMOUR ET MAMaGE 7S ooBiiaÎBflanoë ateo ce penoimast.
SmÛ^ à» la tribu de Benjamin et dt la «ecte dtt phivi» (rilMB, &^ à Tarsus
en Cilicie, disciple de Chunaliel, inoU^ juuit| malgré son éducation
hébraïque^ Tt^rs Thelléaitme^ nprès avoir Berri la persécution contre les
chrétienSà finit mr comprendre^ à rexemple des Simon^ des Ménanwe et
a^ttne foule d^autres, que c'était fait du inosalsmd) et que li siècle marcliait
à une rénovation religieuse et sociale r' entraînait tous les peuples^ sans
distinction de culte ni langue. Les hérوديens avaient disparu; les iadii^
eeens, les pharisiens^ étaient impopulaires; le Bac«rdo

n AMOUR ET MÂftlÂGE fureur maintenant évang^élise la foi de
 Jésus-Christ L^ moyen de refuser une mission sumaturdle à un homme
 transfiguré miraculeusement, qm a foulé aux pieds tous les liens de la chair
 et du sang, non acquieni cami et san^ çuini; qui est monté au troisième ciel,
 d'où il a rapporté des choses extraordinaires? Aussi Paul rappelle-t-il sans
 cesse qu^il a été instruit par Jésus-Christ en personne, bien qu'il ne Tait
 jamais vu; quant aux apôtres, il ne leur doit rien. U a conféré avec Pierre, il
 est vrai, pendant un séjour de deux semaines qu^il a fait à Jérusalem; il a
 aperçu Jacques une fois : qu^est-ce que cela prouve? Si plus tard il a cru
 devoir se rendre au concile, en compagnie de Titus et Barnabas, il Ta fait
 ensuite d'une révélation, ieeundûn^ revelationemy et afin de confronter les
 Evangiles, mais non pour obéir à une autorité qu'il ne reconnaît }a8. Que
 chacun dirige comme il l'entend sa propre mission : il ne se mêle pas des
 églises des autres, et il ne souffrira pas qu'on se mêle des siennes. Surtout il
 revendique l'apostolat des nations comme lui appartenant en propre et ne
 permet pas que sur ce point on le contredise. C'est en vain que rierre, au
 concile de Jérusalem, proteste contre cet accaparement, rappelle sa mission
 de Césarée, où il convertit le centurion Uornélius ; son voyage à Rome,
 entrepris alors que Saul n'était pas même baptisé : l'cx-pharisien n'entend
 pas raison. " A moi, dit-il, l'évangile du prépuce; & Pierre, celui de la
 circoncision. „ Le prépuce, c'était tout l'empire, 120 millions d'âmes; la
 circoncision, c'était la Judée et la Samarie, plus les synagogues répandues
 par le monde, trois millions d'âmes, peut-être, ce qu'il y avait de plus
 réfractaire au mouvement. On lui objecte qu'il n'a pas reçu le ministère des
 mains de Jésus-Christ : Cet hommes, réplique-t-il, parlant de Pierre, Jacques
 et Jean» m sont pas chrétiens, car ils transigent aveo la circoncision. Mais
 moi, qui ai renié Israël sans restriction, je suis le vrai représentant du Christ;
 je suis cloué sur sa croix ; je ne suis même plus vivant, je ne suis pas moi, je
 suis le Christ qui vit en moi et qui vous parie par ma bouche : Vivo egojam
 non ego^ vivit verb in me CkrUtuê. Une exposition sincère des épîtres de ce
 maniaque serait llubitoire la plus curieuse des temps apostoUqueSi et mon

à MOÏSE ET MARIAGE 77 treraît par quel mirage du fanatisme religieux le plus haïssable des caractères, l'esprit le plus faux, devint la gloire de l'Eglise et Foracle de la théologie. J'ai remarqué déjà, en parlant de l'esclavage, quelles étaient les préoccupations de l'Apôtre. Ce qu'il voulait n'était pas une refonte des mœurs et des institutions : la chose à ses yeux n'en valait pas la peine ; c'était de préparer les fidèles, Juifs et Gentils, au retour prochain du Christ, qui devait mettre fin à toutes choses. De là, sa disposition à envisager les questions de morale, d'ordre public et domestique, à travers le prisme de son expectation messianique. On a vu (Etude V) comment il engageait les esclaves à prendre leur parti de la servitude : c'est dans le même esprit qu'il s'occupe du mariage. Bien petits d'intelligence, pense-t-il, sont ceux qui s'embarrassent de ce détail, comme s'il s'agissait de statuer pour des siècles ! " Le Christ arrive, s'écrie-t-il ; jeûnez, priez, mortifiez-vous ; méritez, par votre pénitence, de participer au nouveau Règne. », Paul est par excellence le docteur de la chute, de la grâce, de la supériorité de la foi sur la Justice et de l'idée millénaire. Sur tous ces points, il se sépare de ses collègues, qui le trouvaient difficile à entendre et faisaient de leur mieux, par leurs concessions, pour conserver l'unité avec le très cher frère Paul et, ne mettant pas leurs prévisions palingénésiques à si courte échéance, conciliaient de leur mieux les exigences de leurs ménages avec les devoirs de leur apostolat. On s'est partagé sur le point de savoir si Paul avait été marié : d'après les passages que je rapporterai de ses lettres, et surtout d'après sa manière de penser sur les femmes, la question ne me semble pas douteuse : il était, il fut toute sa vie célibataire. Dans l'absorption de son zèle, il ne souffre auprès de lui ni sœur ni concubine ; à plus forte raison ne tolérerait-il pas une épouse. Comment se diablerait-il de ce joug, lui qui oublie même de prendre de la nourriture ? N'ai-je pas, a'écrie-t-il le droit de rompre le jeûne de boire et de nuire. Comme les autres apôtres N'ai-je pas le droit de traîner par* tout avec moi une femme, comme font les frères de Jésus et 7.

The text on this page is estimated to be only 26.06% accurate

78 AMOUR ET MARIAGE Fienre F Pourquoi dono n'en na(-je pat? Ceit qne je suis tont entier à In prédieathm. Si je n'y ai liesdemirilesearjeiaie un honunedA prédêation» moi. C'eet pour moi nne aeooiide aiiiaie» nne laéemnUé i NeecesêUaê miÂi incimiU. Je mm Budide, li je ne pfêehe : Vm mùm miiàut H non noMgêiiMauro! n te Tante, Torgaeilleus âpotre. Dans une antre letin, il fait l'ayea de ses tribulations charnelles : U m^€ été donné un démon de ciatr fui uiê eolapAise, dit-il en propres termes. J'aime mienx Anacréon demandant nn rafraîchissement à rameur qui le consume : Couronne» dé /birtv /mlcAM, ô /em\$ênêty eui UU hrûUntef... Oui, malgré see naufiragesi ses voyages, ses bastonnades, ses jeûnes, ses Teilles, malgré sa prédication incessante, Pwl ne peut éch^>per à la lasciyeté proyerbûde de sa race. Sa conti* nence obstinée le rend malheureux, atrabilaire, cataleptî* que ; elle lui donne des hallucinations, de la rage. Que ne met-il en pratique sa maxime iMieuw vaut épouser âuo de hrûUr? Que ne prend*il une sœur, une concubine, s il nd yeut une femme solennelle? Pourquoi ce martyre ridiculOi indécent, qui trouble sa raison, nuit à sa liberté et fausse sa yertu? La théorie de Paul sur le mariage nous fera peut-être pénétrer ce secret. Elle nous intéresse d'autant plus qu'elle fait loi dans FEglise. XXXIV. — Ceux de Gorinthe, yille célèbre de tempe immémorial pour la beauté et les talents de ses courti* sanes; où la continence, dit naïvement dom Calmet, était d'une pratique plus difficile ^ue nulle part ailleurs, lui avaient écnt sur le sujet qui intéressait si vivement les néophytes, à savoir la fornication, ou, pour mieux dire, l'amour libre. Les choses allaient loin parmi les frères de Gorinthe, puisque, dans le pêle-mêle, le fils prenait la maitresse du père (/ Cor., y). Que répond le terrible prêcheur, l'apôtre humoriste, savant dans les traditions i)hari8iennes , qui de plus avait étudié les poètes et les philosophes grecs / Ceux de mes lecteurs qui n ont jamais lu l'Apôtre ne s'y attendent certainement pas. La pensée de Paul sur le fMriage est 93(actei|(ie|i^ la niêqie ^ue ç^Uf 4^9 | [»fif9M

The text on this page is estimated to be only 16.96% accurate

i Umm ET HAMACS t gu^il a la prétention de convertir : o*est la ptesé^ éeiW^ teILtxs Numidicua, déclarant la fenuue im ma nécèsaitvèi là pensée de Ménandre^ qui dans cea d«w "fen iik m même cîhose : Ta^tv, làv ri; àl^Ostav q-xottq, C'est le Tten exprimé dans ce vers dI Somèrd| %tM iotll le inonde prenait ponr devise : Yifn MM fomme et mourir sans eaAmts ! Voilà le thème que Paul délaie dam ta prenière Corinthiens, çtoif^ yu. En pnxuàpe« dit-^il, ilcft bien à l'homaM de m pM loeriwff O^est à merveille , très excellent Paul I Mais le commua des fidèles ne s'accommode pas de cette haute vertui qu «l consent à admirer chez les prêtres de Cybèle et les évangélistes de votre trempe ; puisi ce nW pas avec dei bcMltades qu'on moralise les nommes. A ces conditions, le chiistiuiisme est impossible , il ne passe pas. Paul le SMt bien, il propose donc, sans autre transition, iamônogande, soit mariage solennel, soit concubinat lésaUsé de par la loi JuUa Poppaa : il ny tient pas » il n'en lait aucune die» tinction. Mais à cause des fomicatioaai que duuitis homme ait sa femms, il chaque femme ion mari* LaVulgate ait projeter /omicationem ; le grec i»prte ^e ràç iropvtta;, au nlurriel. Par ces fornicationi , l'Apôtre en« tend, d'abord , la fréquentation des courtisanes païennes i conformément au décret apostolique: puis, la commii« nauté d'amour entre chrétiens et chrétiennes i introduite par les premiers messianistes, et contre laquelle réagissent Paul et Céphas ; enfin, et surtout, les amours pedé" rastiques, dont il se faisait un commerce pour les deuK sexes, d'après co que rapporte Paul lui-mime, {fi^m^^ l% ^6 et 27^* * * . - . T

M AMOUR ET MÀtlAGS Tel est, selon loi, la raison
 évangélique du mariage : retour à Tmage naturel^ tombé en désuétude chez
 les païens I et renoncement à toutes les prostitutions. La Genèse avait dit)
 ayec infiniment p^us de dignité : Il iCest pat Ion fue rhamme soit seul;
 donnons-lui une eompaçne de son espèce. La philosophie de Paul est autre :
 pour lui, le mariage n'est qu'un remède à Fincontinence. Dom Galmet, qui
 suit saint Chysostome, trouve le motif apostolique les prend donc, la
 première comme la remplaçante de la courtisane, le second comme
 supplément ae la fornication. Quant à la difficulté économique, si bien mise
 en lumière de nos jours par Malthus, Paul ne s'en inquiète aucunement ; loin
 de là, on dirait qu'il s'en applaudit. Le mariage est une concession
 regrettable faite à la chair : on ne saurait l'entourer de trop d'épines, le
 racheter par trop de tribulations. Aussi raisonne-t-il de l'usage du mariage
 en digne précurseur de Mahomet : Que le mari rende le devoir à la femme,
 et semblablement la femme Car la femme n'a plus la propriété de son
 corps^ mais le mari ; et l'homme n'a pas non plus la propriété da sien, mais
 la femme. Tout à l'heure on nous disait que le mariage était institué pour
 empêcher la fornication; mais n'est-ce pas fornication pure que ce
 commerce conjugal, à la manière dont l'entend Paul, et toute TÈglise après
 lui? Que deviennent ici, entre les conjoints, la personnalité, la dignité?
 L'épouse, assujettie au devoir ^ est moins que la concubine, qui, conservant
 sa liberté, peut du moins exiger de son amant qu'il soit aimable, réservé,
 même respectueux. Le mari, à son tour , est moins que l'amant libre , à qui
 son hetaïra^ si elle est digne de son nom, ne reprochera jamais sa lassitude
 et son impuissance. Après un si beau précepte, il ne manquait plus que de
 régler les heures et le nombre. Sous la loi du Coran , les crieurs publics, du
 haut des minarets, rappellent à leur devoir les maris paresseux. Paul se
 borne a recommander la bonne foi dans l'échange ; il laisse le chiffre ad
 liHium.

AMOUR ET MARIAGE 81 « Ne Tont sertei pas Tan raatre,
 nolUeftaMiare inviem, on» taifant dom Calmet : Ne vous faites pas
 banqueroute» comme des débiteurs de mauvaise foi, si ce n'est d'un
 commun accord» et pour vaquer au jeûné et à la prière. La Vulgate
 supprime le mot au jeûné qui se trouve dans le grec, et qu'exige le sens.
 Par mesure d'hygiène, l'Apôtre dispense les époux de se rendre le devoir
 lorsqu'ils jeûnent, d'après aphorisme hippocratique : Sine Baccho et Cerere
 friget Venus. Et quand tous avez fini de prier et de jeûner» revenez-y
 encore» t/rum rêver fimmi in idipsu», de peur que Satan ne vous tente par
 votre incontinence. Il veut dire, de peur que l'ardeur de chair, vous poussant
 à la fornication, ne vous fasse retomber dans idolâtrie. L'apôtre Pierre, dans
 sa première Epître, ch. m, v. 7, recommande la même chose, et pour le
 même motif, aux maris, mais en donnant à entendre que c'est surtout par
 charité pour les femmes, dont la nature est plus faible, et qui n'en sont pas
 moins, avec les hommes, cohéritières de la grâce : (^asi infirmiori vaseulo
 muliebH impertientes honoremus tunc et coheredibus gratia vestra. Le
 mot mulieiri^ qui dans la Vulgate est adjectif et rend la phrase embarrassée,
 est substantif dans le grec, tû ywaixttw, le gynécée, terme honnête, pour
 indiquer les parties naturelles de la femme. Pauvres femmes ! ce n'est pas
 assez de les assujettir au devoir, voici qu'on accuse leur tempérament. Que
 devient l'amour ? Il est entendu» continue Paul» que ce que j'en dis est de
 pure ioli* xance» ieeimdum indulgentiam : je n'en fais pas une loi. La loi,
 suivant lui, serait l'abstention absolue. comme tous n'ont pas reçu de Dieu la
 même grâce dont je joui ! (Il parle de sa continence !, je répète aux
 célibataires et aux veuves que» s'ils ne se peuvent tenir et rester ainsi
 comme je fuis» eh bien» qu'ils se marient : mieux vaut se marier que brûler.
 Que dites-vous, Monseigneur, qui vantez si fort la pu

The text on this page is estimated to be only 27.58% accurate

89 AMOUR ET MABIA6S < denr éyangélique, de ce matérialisme? C'est pourtant l& toute votre vertu : vertu brutale, digne du siècle qui la ^t paraître. Comment la délicatesse grecque, comment la gravité romaine, comment la pudeur germanique ont-elle» pu, sans protestation, recevoir cette doctrine avilissante» mspirée par la lasciveté des races phémco-arabesi et dima laquelle viennent se donner la main deux réformatems paîtis des extrêmes opposés de Tascétisme et de la volm^ Paul et Mahomet? Chez les Romains, il était ae principe, non pas juridique mais moral, que Thonnête femme ne pouvait, en thèse générale, se marier qu'une fois. De quelque manière qu'eue eût perdu son époux, la bienséance lui faisait un devoir de garder sa mémoire ; sa gloire était d'être appelée itnivtra. raul n'atteint pas à ce degré de convenance conjugale. Il autorise les veuves à se remarier, et si plus tard FEglise latine condamne les secondes noces, nous savons que par ce mot elle entendait le mariage contracté à la suite du divorce, qu'il est dans sa tradition particulière de ne point admettre. Pour ce qui est du remariage après décès, elle permet les secondes et même les quatrièmes noces, et déclare hérétiques ceux qui les blâment : Il tauû mUux se nuirier que brûler! 0 saintes Cornélie, Porcie, Agrippine, trop heureuses d'être nées idolâtres, à l'abri des accom« modements de la chasteté chrétienne I XXXV. — Qu'après cela Paul dise : Ceci est un grand sacrement ou un grand mystère^ car le mot eaeramêntitm se prend au sens de myslerium chez les anciens Pères, il n'y a vraiment pas la de quoi établir la religion de TEglise à l'endroit du mariage, d'autant moins que rApdtre prend soin d'expliquer lui-même oe qu'il veut dire quand il qualifie le manage de mystère : Femmes, soyez soumises à vos maris comme au Seigneur t car le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de TEglise^ dont il a sauyé le corps; et oomme l'Eglise est soumise au Christ, ainsi les femmes doivent en toutes choses être soumises à leuia maris. Maris, à votre tour, aimez vos épouses : comme le Christ a aimé son Eglise et s'est livré oour elle, afin de la sanctifier, Uver et purifier paf la parole de yh^ et de se faire une I^glise gimeuse, ud\$ taehe, saaa

The text on this page is estimated to be only 22.84% accurate

AMOTIR ET MABLAGË 8\$ itfe, pme et immaeiilée; amsl les
varh dalroi^t aimer lenni épouse^ eoiMiio Iffiiit pxopies eorps* Ceci eet iiE
giûuid BjFilèie t Je Tosi k dk tA Olkilil §4 ea rikUM« «* {Aux
M^àèiiÊMê.) Tout le inonde ne devine pas comment ces banalités sur la
soumission des femmes et Taffection des maris couvrent un mystère en
Jésus-Cbrîit et en rEçÛse, Il faut pour cela se reporter aux Ecritures dont
Pau est rempli, se rappeler que sous Tançienne loi le pacte de Jébovah avec
la Synagogue était représenté sous Tallégorie d'un maria£[e ; voir encore,
aux cbap. xvi et xxi a'Ezéchiél l'bistoire des amours malheureuses de ce
Jébovah. qui se pr^d de {tassion pour deuj(jeunes filles, Jérusalem et
Samarie, .es tire de la boue et de rignominie, en fait ses épousest tffott)^ et
U attend de notre fidélité sa récompense \ tel ^st le mystère, Bien de plus
clair, à Taide du rapprochement des deux AUianeee, ipiue toute eette
allégorie au mariage. La lémme, selon TApôtre, est un être dégradé, impur,
que Thomme ^ui s'en approche doit, par charité, relever en s'unissant ^ elle,
nettoyer et embellir, comme Jébovah et le Christ son fils ont fait Tun et
Tautre, le premier pour la Synagogue, le second pour TEglise. A la suite de
cette tirade, Paul cite aux Epbésliens le passage de la Genèse : Vhomme
quittera son père et sa mire et s^ attachera à sa femme ^ et Us seront deux
dans une seule chair. Pour comprendre ce texte et n*en pas exagérer la
pozwtée, il est indispensable de rappeler rhistoire de la créa-* tioQ. A
Toccasion des animaux, la Genèse avait dit que Dieu les créa chacun
suivant un type particulier y marquant ainsi l'originalité et Finconvertibilité
des espèces. Quand ce vient à Tbonmie, elle parle d'une tout autre manière :
Sdeu ne le crée pas comme il eût fait up nouveau terme de la ^rie animale,
suivant un type particulier, conçu selon le

U iOf OCR ET MARUGK bon plaisir de Tentendemeiit divin ; il le fait à son imoffe^ de Ini créateur. La Yulgate n'a pas rendu cette opposition, que MM. Glaire et Frank, dans leur traduction littérale de la Genèse, ont encore moins entendue, et qu'aucun interErète, que je connaisse, n'a saisie. Maintenant il s'agit de I femme : à l'image de qui sera-t-elle faite? — ^11 iCest fOi }(m, se dit l'Etemel, que Thomme soit seul : faisons-lui un aide semblable a lui. „ Telle est donc la marche de l'idée génésiaque : en premier lieu les animaux, créés tous d'après des conceptions particulières de l'Esprit divin, quadrupèdes, oiseaux, poissons, reptiles, insectes; l'homme ensuite, fait, par exception, à l'image de Dieu et tiré de la terre ; la femme, enfin, faite à l'image de l'homme et prise d'une de ses côtes. Dans tout cela (fu*SL voulu la Genèse? Marquer la dépendance et l'infériorité de la femme : elle aoit être pour l'homme un auxiliaire ; c'est pour cela qu'elle est faite à son image et prise de sa substance. L'Apôtre le rappelle ailleurs en termes singuUers : Qoe Fhomme se lie à l'église natète, parce qa'il est l'image et la Soire de Dieu ; mais qae la femme soit voilée, parce qu'elle est la gloife \ son mari : sinon qu'on la rase. Car l'homme n'est pas de la femme, mais la femme de l'homme; et l'homme n'a point été créé pour la femme, mais la femme pour l'homme. {Première mux Corinthiem^ chap. xi.) Entre ces deux êtres semblables, mais inégaux, quel sera le rapport? Telle est la question à laquelle va maintenant répondre la Genèse, et saint Paul à sa suite. La femme créée. Dieu ne procède point, à l'égard de cette création dernière, comme il avait fait au sujet des animaux, des plantes et des astres, s'approuvant lui-même et prononçant que c'était bien! Il présente à Adam tous les animaux pour qu'il les nomme, et la femme en dernier lieu. La revue se passe d'abord avec tranquillité ; puis tout à coup, à la vue de la femme, Adam s'écrie hors de lui : La voilà! Chair de ma chair ^ os de mes os^ moitié de ma vie!„. L^homme aittera son père et sa mère^ etc. La Bible, en taisant ainsi parler le premier amant, rappelle l'androgynie de Platon, dont les deux moitiés séparées tendent avec ardeur à se rejoindre. La dérivation

AMOUR ET MARIAGE to itd^y femme, de isch^ homme, sur laquelle insiste en cet endroit la Genèse, témoigne de l'intention : Ischah ; » t^a frère et mère et s'attachera à Ischah. Les derniers mots font image : Ils seront deux dans une seule chair. Le sens est donc que la création d'Eve, Adam pris pour juge, a réussi, trop bien réussi. C'est le mot qui se rapporte spécialement au mariage. L'amour, voilà, selon la Genèse, la destination de la femme : c'est par son amour qu'elle doit aider l'homme ; que si plus tard elle le trompe, si elle tombe dans l'impureté et se montre infidèle, si l'amour qu'elle inspire devient pour la société un fléau, la faute en est au serpent qui a séduit Eve et fait de cette source de vie (Heta^ en Kech Zôè^ vie) un instrument de mort. Dans ces conditions, l'homme qui prend une femme doit se souvenir avant tout qu'il est son rédempteur comme le Christ a été celui de l'Eglise : telle est, selon l'Apôtre, l'économie du mariage. Supposons que la Genèse, à propos de la première rencontre d'Adam et d'Eve, au lieu de peindre la fascination que la femme exerce sur l'homme, eût voulu inculquer l'idée du mariage, elle aurait dit, en intervertissant les termes et restant dans la vérité de la nature : La femme quittera son père et sa mère^ et s'attachera à son mari; et ils seront un en deux corps. L'unanimité dans la dualité corporelle, sous la prépondérance de l'homme : c'était le mariage. La dualité de volonté dans l'unité couplée des corps, jointe à l'entraînement de l'homme par la femme : voilà le concubinage. L'expression est claire, et l'intention de l'écrivain n'est pas douteuse : il a voulu représenter, non pas l'union des sexes, ce qui est le propre du mariage, mais leur dualité amoureuse ; pas plus que saint Paul il n'a eu la vraie notion du mariage. C'est ainsi que l'a entendu l'Apôtre dans sa deuxième aux Corinthiens, chapitre vi, quand, pour détourner ses néophytes de la fréquentation des prostituées, il leur dit : * Ignorez-vous que celui qui s'accouple à une prostituée fait un avec elle ? Car il écrit : • Ils seront deux dans une seule chair, » V. 8

The text on this page is estimated to be only 12.35% accurate

W AMoim ET MAKUGE Lmi âttM qM I^Âpairo w^prinxA du mimé paBtage 4« la Genèse, tantôt a^ee Im Epidsienii peut leu rappeler ee ^ue le mari doit de charité à ta femme; tantôt avec le* ConnthienB, pour les détournier delenrs habitndea de m%u^ vais liens, il est elair que ponr lui Famouv pennis ne difAre pas intrinsèquement de Tamouf iUioite, le mariage ou ooncubinàt de la formeatiQn ; à ses yeun ees différents états ne se distinguent que par des drocmstaneea extérieures, comme la continuité des rapports, la oommunauté d'habitation, et, autant que jKMvisible, la psrtieipation à la même foi* Dans ces conditions, Tamour ooiiuugal étant accordé seulement comme un remède ft U fornication, rœuTre de chair assimilée à un serrice commutatif, wW^ ffa%iÊ»% nifisisi, limité de consoienoe, d'esprit, de ccaur, ■e trouve de fait exclue} le mariage se réduit à une toi4rsMei. Le mot est ignominieux, mais il est pris de saint Paul, et il n'y en a pas d'autre pour ejiprinM? la pensée chrétienne. XXXYI. — * Tous les Pères se sont insnirés, a Tégard du mariage , des sentiments de l'apotre. Us ont dénoncé co dualisme, si redoutable à la paii de l'&me et au salut, àoToilé cette souillure ineffaçable du lit nuptial, pour laquelle le mari doit demander sans cesse grâce au Christ, la femme grâce i son mari. De là leurs aaatbèmes , si peu compris, contre la femme, anatJièmes qui ne s'adressent point à la personne, participante comme son époux du sang de Jésus-Christ, mais à cette sexualité aux séductions puissantes, cause de tant de douleurs et de tant de crimes. B

The text on this page is estimated to be only 24.39% accurate

AMOUR ET MARIAGE S7 iwiiMêlle tmancie â\$ ftftfw^ ^^ «
tkant 4dam du paraâii/ iadomp^ iMê SelloMê, ennemie jurée de la paix.
Saint Jean Ghrysologue : Elle est la cause du mal, fauteur du pêckê, là
pierre du iomheau, la porte de Venftr, la/alaliUde nos mitèret, ' Saint
Antonin : Téie du crime, arme du diable, i^uand wu» voyes ime fimmê,
treffe» que wue aveM devant touif nen pae un être humain, Uên pue
uneèéle/^vee^ maie le diable eupereonm» Sa noue eei le tijflel «bteer*
penU Saint Qrprion aimerait mieux entendre la eijkmeni du baeiHe que le
ohant d'ne femme. Saint Bouaventure la compare an ecor^ton. toujours prit
à piquer/ Si l'appelle lance du démon. C'est anssî l'avis d^Eosèbe de
Çésarée, que ta femme est laJlèeAe du diable. Saint Grégoire le Grand ;
Lafemme ifapas te sens du bien. Saint Jérôme : la femme, livrée à dle-même,
ne tarde pas h tomber dans 1^ impureté* Et encore : Une femme eane
reproche est plus rare que le pkékùtf. Cesi la porte du démcn, le ckemin de
tinifuité^ ta dard du eeorpianf em total une dangereuse espieem Nos
écrivains damerets affectent une grande colàre à la lecture de ces
imprécations ; il serait plus simple d'y voir un hommage désespéré rendu au
pouvoir de la femme. Au reste, la méditation du dogme évangélique et la
lecture de la Bible étaient peu faites pour inspirer à des âmea ascétiques le
respect de la femme et du mariage. Le paga? nisme, venu au début de la
civilisation, plein de joie et d'espérance, avait idéalise la femme dans ses
nymphes, se» muses, ses déesses ; il avait sanctifié le mariage , élevé la
famille à la hauteur d'une royauté et d'un sacerdoce. . I/O christianisme,
provoqué par une corruption sans exemple, vit dans la génération le
principe, dans la femm^ l'instrument de toutes nos souillures. Sans doute,
après comme avant la prédication de l'Evangile, Tespèce continua de se
reproduire par la voie ordinaire ; comme autrefois on fit ramour et l'on
s'épousa; la femme ne cessa pas d'être la bienvenue auprès de l'homme; sa
condition , son caractère , gagnèrent même quelque chose.
Théologiquement le mariage fut sans honneur ^ la femme sans es* time. Le
baptême, administré aussitôt après la nàissancet n'eut plus aautre objet que
de laver l'impureté génitale. L'influence de la Bible ^ inspirée, en ce qui
touche la femme, de mœurs et tradiitions du harem, fut désastreuse. Quels
tiypes de femmes que les femmes de la Bible 1 fi?e,

fitS AMOUR ET MAR1A6B la Pandore hébraïque, dont la
 curiosité ouvre le monde au péché et à la mort ; les antédiluviennes, qui
 séduisent les anges et accouchent de géants ; Sara, femme d'Abraham,
 maussade, incrédule, jalouse et vindicative ; Agar, la favorite insolente ; la
 femme de Loth, changée en statue de sel ; ses filles, amoureuses de leur
 père ; Rébecca, qui apprend à son fils Jacob, dont le nom signifie le Filou, à
 tromper son père et son frère ; Lia, glorieuse et sotte ; Rachel « Qui vole les
 marmousets de son père ; Dina, reffrontée ; la Pimphe, dont le nom est
 passé en proverbe ; Marie ionne de l'Église qui conspire contre lui ; la femme
 de Job | Soit insulte sur son fumier. Que dire d'Abigaïl, de l'Église, et
 Bethsabée, de la reine de Sabée, d'une Jaheli d'une Bahab, d'une Dalila, d'une
 Esther, d'une Judith ? A l'imitation des Pères, les casuistes ont traité la
 matière conjugale en vrais Turcs ; ils ont si bien fait que leurs noms sont
 demeurés infâmes parmi les honnêtes gens. Les honnêtes gens ont tort :
 accuse-t-on le médecin qui se voue à la guérison des maladies honteuses,
 alors même que ses remèdes ont pour effet de les aggraver ? Après tout, les
 dissertations d'un Sanchez et d'un saint Liguorine font honte à leur
 religion et à leur siècle ; le traité De Moribus est contemporain de
 Valoysia, De pareils livres sont autant de témoignages que, du fait de
 l'Église et jusque dans le seizième siècle, l'honnêteté n'exista nulle part dans le
 mariage des chrétiens. XXXVII. — Il est vrai pourtant que l'Église, après
 une longue et inutile attente, avant pris le parti d'abandonner son opinion
 millénaire, force lui fut de modifier sa théorie du mariage. Le monde ne
 finissant pas, là où Paul n'avait vu qu'un sédatif aux titillations de la chair,
 elle finit par découvrir la loi de conservation du genre humain, et, ce qui lui
 importait davantage, l'instrument de sa propre propagation. Elle condamna
 donc les hérétiques, qui, sur la foi des premières traditions, comptant
 toujours sur la venue du Fils de l'Homme et jugeant inutile de faire des
 enfants, réprouvaient à la fois la génération et le mariage, et elle rétablit
 l'union conjugale dans son antique et païenne dignité de sacrement. Mais cette
 restauration n'eut lieu, au moins de la part

AMOUR ET MARIAGE M des prêtres, que pour la forme. La religion du mariage, abrogée par la foi primitive, se reforma peu à peu dans la conscience des peuples ; le clergé, voué au célibat, à qui l'amour était d'autant plus suspect que sa continence mal entendue lui était plus pénible, continua de regarder le mariage comme un état de pollution habituelle ; et tandis que le calendrier regorge de prétendues vierges, canonisées, comme une Thérèse d'Avila et une Marie Alacoque, pour avoir, pendant une vie de langueur, enduré les soujets à Asmodée, c'est à peine si Ton j rencontre une mère de famille. Au seizième siècle paraît la Réforme. Vous croyez qu'elle va réhabiliter le mariage 1 Dieu l'en préserve 1 Sur ce point comme sur tous les autres, elle accuse l'Eglise romaine de superstition, et, revenant à la foi primitive, elle commence par ôter au mariage le titre, que Rome avait fini par lui accorder, de sacrement. Eh bien, direz-vous. allez-vous faire un crime aux orthodoxes du sacrilège des protestants? Telle n'est pas ma pensée. La réforme accusait l'Eglise d'avoir, en ce qui touche le mariage, varié dans la foi, qouté à la tradition apostolique et à l'Evangile : je prétends que l'Eglise n'a point varié du tout, si ce n'est peut-être dans les mots. Après comme avant le concile de Trente, l'Eglise de Rome, d'accord avec les chrétiens primitifs comme avec les réformés, nie le mariage, qu'elle confond toujours avec le concubinat. La société conjugale, disent nos modernes théologiens, peut exister sous trois formes, donner lieu à trois sortes de contrats; le contrat naturel, le contrat civil, le contrat religieux. Le contrat naturel est l'union spontanément formée par un homme et une femme, antérieurement à l'existence de l'ordre civil, ou en dehors de cet ordre. C'est, à proprement parler, le concubinat. Le contrat civil est le même que le précédent, mais accompagné, pour les époux, de certaines obligations et prérogatives réciproques, exprimées ou sous-entendues, et garanties par la société, lesquelles obligations et prérogatives font du concubinat une société civile de biens et de gains, chose que par lui-même le concubinat ne comporte pas nécessairement. Le contrat religieux consiste dans la bénédiction donnée par le prêtre à deux personnes conjointes, soit seulement de par la nature, soit en outre devant la société : l'Eglise ne se préoccupe pas plus de l'un que de l'autre.

9» AMOUR BT MABIACHB L'Eglise, elle le prodame elle-même, ne connaît pas et se soucie encore moins du contrat civil. Elle prétraa pouvoir marier nonobstant ce contrat; rendre éponx, par la vertu de sa bénédiction, des concubinaires qui repoussent le mariage civil et l'intervention de la société. Le mariage romain, par coemptio ou ususcaput valait du moins, par sa publicité pour le for extérieur; mais le mariage conféré par l'Eglise, en dehors de la garantie sociale et sans autre motif que de donner absolution du péché, ne vaut en réalité ni pour le dedans ni pour le dehors : c'est la négation même du mariage. En deux mots : selon l'esprit de l'Eglise, le mariage, quel qu'il soit, n'est point chose sacrée ; c'est un acte essentiellement entaché d'impureté, que la bénédiction du Sacerdote a pour objet de laver, comme une sorte de baptême donné à l'Amour. Jusqu'au concile de Trente, l'Eglise fut dans l'habitude de donner à tous ceux qui la lui demandaient la bénédiction nuptiale, sans témoins, sans annonce préalable, sans nul souci des familles et des tiers, et c'est encore ainsi qu'elle en use dans les pays de franc catholicisme. Un de mes amis, établi à Valparaiso, se marie. Il fait venir sa fiancée de Paris et l'épouse au débarqué, dans une sacristie, sans publication ni témoins. Le sacrement, en effet, étant un don de Dieu, ne requiert pas l'assistance des hommes. Les unitaires d'Amérique en usent de même, fidèles sur ce point à la tradition de Rome. De là ce fléau des mariages clandestins, auquel le concile de Trente fut obligé, sur la réquisition formelle des souverains, de porter remède, en décrétant qu'à l'avenir tout mariage devait, à peine de nullité, être célébré par le curé des parties ou par son délégué, accompagné de deux ou de trois témoins. Ainsi la distinction, telle qu'on la fait aujourd'hui, entre le mariage et le concubinage, cette distinction, tout imparfaite qu'elle est encore, ne vient pas de l'Eglise; elle appartient à l'autorité civile, qui, au seizième siècle imposa à l'Eglise la publication des bans, l'assistance des témoins, et le ministère ou la délégation de l'ordinaire. l'évêque "EiimWfm 9 Mt {>lu9 ; ne jugeant pas]fk iévm^

AMOUR ET MARIAGE DES ÉMILLES ET TORDRE PUBLIC
suffisamment protégés par l'Église, elle a séparé radicalement, pour le fond et pour la forme, le mariage civil et la cérémonie ecclésiastique. Mais l'Église, qui ne renonce pas à ses idées, proteste contre cette séparation outrageuse ; elle revendique pour elle seule le pouvoir de marier, elle devrait dire, pour rester dans l'esprit et la lettre de ses auteurs, le privilège de bénir les concubinaires. A Theure où j'écris, uest des prêtres qui, malgré le concile et le concordat, poussés par ^^ »Ma ^« gjj georei^ îeg conçu** prétendu sacrement d s'aperçoivent pas que ce sacrement^ donné hors de la société, est une consécration du concubinage, un sacrilège. XXXVULi. — A ce propos, je ne puis m'empêcher de dire ici quelques mots d'une affaire qui a vivement occupé dans ces derniers temps l'attention publique, je veux parler du procès entre madame Weber et les héritiers escatore. Voici le problème : En France, depuis la Révolution, le mariage civil doit précéder toujours le mariage religieux. En Espagne, il n] a pas de mariage civil : le mariage religieux^ conformément à la discipline du concile de Trente, tient lieu de tout. Un concubin français, pour plaire à sa concubine, désire se marier religieusement, mais non pas civilement ; faire, comme Ta dit ironiquement M. Dufaure, un mariage d\$ conscience^ nojx un mariage social et solennel; surtout éviter la publicité. A cet effet, il obtient la recommandation d'un évêque français auprès d'un curé espagnol, le

n AMOUR ET MARIAGE Le tribunal, d'accord avec le
 ministère public et le défenseur des héritiers, M. Dufaure, dit : Non. Qui est
 dans la vérité, dans le droit? «rajoute : Qui, de MM. Barrot, Bethmont,
 Marie, Buignet, Demolombe, ou du tribunal, a le mieux saisi l'esprit de la
 Révolution? Après l'exposé qu'on vient de lire, la réponse ne peut être
 douteuse. En principe, aux termes de la théologie chrétienne, de la tradition
 et de la pratique ecclésiastique, le mariage religieux n'est pas un mariage ;
 c'est une union naturelle[^] contractée, si vous voulez, devant Dieu, mais non
 pas devant la société ; union sanctifiée, pour le croyant, par la bénédiction
 du prêtre et son exorcisme, mais qui n'emporte point par elle-même d'effets
 civils ; en un mot, c'est un contrat de concubinage. Le mot déplaît, mais ce
 n'est pas ma faute. Je voudrais, comme l'empereur Auguste, comme les
 Apôtres, comme toute l'Eglise, qu'il pût être rendu honnête ; à ce titre,
 j'accepterais avec reconnaissance la bénédiction religieuse. Mais que vous
 vous mariiez devant le Christ, comme M. Pescatore, ou devant le Soleil,
 comme Murai, qu'importe cette symbolique? Dès lors que vous écarterez
 votre pays, ne demandez rien à votre pays : vous ne pouvez pas réunir à
 la fois les franchises du contrat naturel, même sanctifié par le culte, avec les
 droits du contrat civil que votre intention a été d'esquiver. Peut-être en
 croirait-on votre protestation, si l'Espagne, encore sous le joug des prêtres,
 eût été le seul pays où il vous fût possible de vous marier ; mais vous étiez
 en France, où la régularisation de votre communauté n'eût certes pas été de
 mauvais exemple : qu'alliez vous faire en Espagne? XXXIX. — J'ai
 prononcé le mot de divorce. L'Eglise, et je parle de toutes les Eglises,
 grecque, latine, réformée, sans exception, l'Eglise, par la manière dont
 elle a traité le divorce, l'admettant tour à tour et le rejetant, a montré une
 fois de plus sa pensée secrète sur l'identité du mariage et du concubinage.
 D'après la tradition suivie par les rédacteurs des trois premiers Evangiles, le
 rabbi Jésus s'était exprimé sur ce

AMOUR ET MARIAGE 93 divorce en termes précis, qu'aucune
 interprétation ne saurait obscurcir : Yoiii savaient qu'il a été dit aux anciens :
 Quiconque répudiera sa femme lui signifiera l'acte de répudiation. .
 Si moi je tous dis que celui qui divorce avec sa femme, hors le cas
 d'adultère, la fût prostituée, et que celui qui épouse une femme divorcée est
 lui-même adultère. Faut-il tant de pénétration pour comprendre la pensée du
 fondateur? Il prend en main la défense des femmes, livrées^ accordaTt une
 limite à un abus q^d faisait dégénérer l'immoralité. Il restreignait, en un mot, le
 divorce au cas 'adultère : c'était ainsi que le comprirent les disciples
 immédiats, oui avaient vu et entendu Jésus, et l'Église grecque est là tout
 entière pour affirmer la vérité de cette tradition. Mais Paul a aussi «on
 Évangile, plein de choses qui ne se trouvent pas dans l'Évangile de Pierre,
 comme par exemple de rompre toute relation avec la société civile et de
 s'abstenir de ses tribunaux, malgré le mot si connu du Maître : Mon
 royaume n'est pas de ce monde. Jésus avait fait profession d'obéissance à
 l'autorité établie; Paul s'acharne la sécession, la sédition. Jésus s'était montré
 indulgent pour les pécheurs ; Paul tranche du rigoriste. Sur tous les points il
 aspire à surpasser Jésus dans la morale et dans la gnose, il ne lui laisse que
 la messianité. A ceux qui lui font des objections sur son enseignement, dont
 certaines parties ne se trouvaient pas dans celui du Cbediléen, il répond
 avec aigreur : Dieu a suscité le Maître, j'en conviens; mais moi aussi il me
 suscitera par sa Tertius Deus veto et Dominum nunciatum; et nos itueitaàiper
 wktiUem et Mom. — Tout m'est permis, mais tout ne me convient pas, et je
 ne relève d'aucune autorité. Oui, TOUS avez été &its membres (enfants) du
 Christ; mais qu'il est-ce qu'en tous reprenant au point où tous a laissés le
 Christ, je ferai de vous des UtdisP ToUent ergo membra CârùH/aeiam
 membra Mè* fêiriciit Passage qui prouve «ncore que Paul, à Oorinthe

The text on this page is estimated to be only 25.72% accurate

94 AMOOT rr MABUOE aussi bien qn^à Borne, avait été devancé par les autres apôtres. Après cette verte apostrophe aux Corinthiens réfractaires, il poursuit son exposition ; et c'est alors que, enchérissant sur Jésus comme celui-ci avait enchéri sur Moïse, et singeant jusqu'à sa manière; il prononce cet oracle: Vous savez que le Maître a défendu le divorce, hors le cas d'adultère. Mais moi je vous^dis ceci : Si un frère fidèle a une épouse infidèle et que celle-ci consente à cohabiter avec lui, il doit la garder; et légalement elle ne le quittera pas. Deux mots d'explication sur ce texte. D'après l'ancienne loi, à laquelle Jésus avait fait allusion, le mari seul avait la faculté de signifier le divorce ; la femme maltraitée ne pouvait que s'enfuir et se retirer chez ses parents. D'autre part, par le mot *hîelilê* il faut entendre tout à la fois : l'idolâtrie, le plus grand des crimes d'après le Pentateuque, et qui constituait entre les Juifs et les races proscrites un empêchement absolu au mariage ; la fornication, et conséquemment l'infidélité conjugale, ainsi que je l'ai expliqué plus haut. Paul, embrassant dans sa définition la retraite de la femme chez ses parents et la répudiation du mari, les prohibe toutes deux, même dans le cas d'idolâtrie, à plus forte raison dans le cas d'adultère. Le fidèle, dit-il, devra rester, quand même, avec l'infidèle, et la raison, divin Apôtre ? C'est que l'honorabilité de l'époux fidèle donne la forme à l'infidèle, et que par là les enfants, qui sans cela seraient bâtards, sont rendus légitimes. *Sane inquit vir infidelis per me dicitur* « L'infidèle est devenu par le mari fidèle un autre homme ». D'après le style des prophètes, dont Paul affecte de se servir, il est évident que les mots *fidèle* et *infidèle* se rapportent à deux ordres d'idées, le culte et le mariage : le parallèle qu'il établit entre la doctrine de Jésus et la sienne le prouve d'ailleurs.

The text on this page is estimated to be only 28.84% accurate

AMOUR ET MARIAGE 95

tfê f9llt*t*U pas une belle raison m
ft^ènr du eoraage? dominant 1 G^st pour annuler la bâtardise que tous
répronves le divorce et passes Téponge sur Tadultère? Vraiment les
adultérins vous auront obligation. Mais que devient la foi conjugale? Que
devient la sainteté du mvriage ? Que deviennent 1 amour et le resi>ect?
Bagatelles I Est^oe que le mariage n'est pas institué, d*après Paul,
simplement pour remédier à la /amieaiiùn? Est-ce qu'un homme sérieux, un
esprit grave, un vrai chrétien, peut se soucier de Famour de sa femme?
Qu'importe, en vérité, de quel père sortent les enfants, pourvu qu'ils soient
baptisés! Passe eneore si le mari qui demande le divorce, si la femme qui se
sépare, alléguait le refaS du Miinm : alors il y aurait lieu a rupture, le
service pour lequel le mariage est octroyé n'étant pas rempli. Mais si le mari
infidèle, si la femme infidèle, etmsmt à la eotàHiéhiion^ plus le moindre
sujet de plainte : c'est à l'époux fidèle à ramener, par la raison et la douceur,
l'infidèle. O'est d'après cette solution, logiquement déduite de Pépttre
auxGorinthiens, que l'Eglise latine, qui repousse le divorce, même pour
cause d'adultère, autorise rannula^ tien du mariage pour cause
d'impuissance : Si impo9. Tout le monde ici se rappelle l'édifiante formalité
du congres, imaginé, sous l'influence de cette casuistique orthodoxe, pour
constater les cas d'impuissance, si un mari nâiurait ou s'ilneiA^i^rtfflpas ;
formalité qui ne fut abrogéeqne sous le rè^e de Louis XIV. L'impuissance
dans le mariage jugée moins excusable que ridolfltrie, moins excusable que
l'adultère 1 ... Ne trouvez-vous pas, Monseigneur, qu'après cet enfantement,
Paul A le droit de s'écrier avec un légitime orgueil j CertcB, je ort^ que moi
aussi j^d l^prit de Dieu; Pwi» tmimpid êê êgo ifhUwm Iki kaèêamt XL. —
Que la théologie chrétienne ait fait descendi^ le mariage de la hauteur où
l'inspiration polythéiste l'avait placé, c'est un fait que l'histoire de l'Eglise,
que ses Ecritures, ses définitions, sa pratique et toutes ses autorités
4témontrent avec la dernière évidence. Mais on voulait savoir encore qudle
a été la raison

^6 ÂMOtIR ET MÂRIAGK mpfrîeorede ce mouTemôit
 rêtarocrade, qie nT«pB^erait pas sutfssamment la grossièreté priinitive de
 la secte ni l'esprit orièitâl de ses missionnaires. Indiquer cette raison, ce
 sera compléter ma critique. Le polythéisme, avec ses dieux mâles et
 femelles, couplés, mariés, Tun de l'autre engendrés, avait donc idéalisé la
 famille et le mariage; il avait fait de cet idéal le sommet de Justice et
 d'honneur auquel il conviait toutes les races humaines, toutes les conditions
 sociales. Hercule, après sa mort, reçu dans le ciel et devenant l'époux
 d'Hébé, était l'emblème de la barbarie qui s'élève des violences de l'amour
 à la sainteté du mariage. On a vu ensuite par quelle dégradation du
 sentiment religieux et quel concours de circonstances la famille païenne
 déchu de cet idéal ; comment, enfin, par les raffînements de son érotisme,
 la société grecque et latine s'abîma dans la l'olupté unisexuelle. Que va
 faire le christianisme? C'est une loi de l'histoire, qui a son principe dans le
 mouvement évolutif des idées, que toute révolution, en même temps qu'elle
 nie et abroge l'état antérieur, ne fait r'îurant que le continuer. Nous en
 avons vu un exemple, propos du travail, dans la succession des lois qui le
 régissent tour à tour : Loi de l'égoïsme^ Loi de l'amour^ Loi de Justice. Ainsi le
 christianisme devait reprendre les choses au point où les avait laissées le
 polythéisme, faire pour le mariage ce qu'il faisait pour l'esclavage, ce qu'il
 avait fait pour toute sa théologie. Ce fut en effet ce qui arriva. Témoin de la
 dégradation des mœurs domestiques, de l'hypocrisie du mariage, de
 l'insociabilité de la famille, des misères de la prostitution, des horreurs de
 l'amour pédérastique; frappé en même temps de la logique, au moins
 apparente, au concubinat, si commode, si populaire; convaincu, du reste,
 par la théorie platonicienne autant que par ses monstrueux résultats, que le
 véritable amour n'est pas de ce monde, n'appartient point à des natures
 mortelles, le christianisme condamna la chair, nia, du point de vue religieux,
 la sexualité ; quant à la vie terrestre, il affirma en principe la communauté
 des femmes, mais se contenta, dans l'appUcation et par forme de tolérance
 du concubinat.

AMOUR ET MARIAGE De Le cliristiAnisihe, en liii !not, prit pour point de départ le terme où s'étaient arrêtés les philosophes de Técole de Socrate et d'Epaminondas, l'asexualité spirituelle. Au fond, tandis que le polythéisme, en instituant le mariage, s'était borné à appeler la Justice au secours de l'amour, le christianisme, faisant un pas de plus, prononça la subordination de celui-ci : en cela il servit le progrès, et prépara la formule supérieure de l'institution. Dans la forme et d'après la lettre, le christianisme fit plus que Balthazar l'amour, il le réputa à péché et le condamna : toute sa discipline fut inspirée de cette condamnation. J'ai cité déjà le mot du Christ, à qui Ton demandait lequel, des sept maris auxquels une femme avait successivement appartenu, lui resterait après la résurrection : Dans le ciel y répondit-il, il n'y a plus ni époux ni épouses; tous sont comme des anges devant la face de Dieu. Saint Paul, aux Galates, m, 28, professe la même doctrine : En Christ il n'y a ni Juif ni Grec ni esclave ni libre ni mâle ni femelle. Il pouvait dire encore : Il n'y a ni frère ni sœur, comme Cateaubriand Ta si bien fait voir dans son René. — Je vous ai fiancés au Christ dit-U ailleurs, comme une tierce chaste... Toute la théologie du célibat religieux est fondée sur ce principe d'une noce spirituelle, où le sexe n'existe plus. Mais dans le ciel, la sexualité, ainsi le veut la logique transcendantale, est condamnée sur la terre; la femme, pour mieux dire, aux yeux du chrétien, du vrai spirituel, n'existe pas. Erreur ou accident de la nature, tourment de l'homme, image fautive de l'amour, elle ne vaut, comme personne, Qu'autant que, se dépouillant de son sexe, elle revêt l'individualité chrétienne, suivant la formule : Ni hommes ni femmes ^ tous anges devant P Absolu. De là cette conséquence qui anéantit le mariage, que, l'union de l'homme et de la femme n'ayant de valeur que pour la procréation des enfants, tout au plus comme préservatif de la fornication, les personnes conjointes demeurent, quant à la conscience, indépendantes l'une de l'autre, ne relevant que de leur foi, c'est à dire de l'Eglise. Le concubinage, prenez-y garde, est, à défaut de la communauté des amours, la seule forme d'union que puisse accorder une autorité religieuse à ses membres des deux

The text on this page is estimated to be only 29.79% accurate

08 AMOUR ET MARIAGE 86X68, 6t mdiis qtiNiiiie antre
rSglise dn Gliridt pocnrût déroger à cette loi. H y a dans le mariage ce fait
redoutable pour toute Eglise, qn^ se forme entre de justes époux une
condenée commune, religion de fitmille. justice domestique, incompatible
avec la souveraineté au dehors. Le concubinat, qui rapproche les
personnes* mais ne les identifie pas ; qui unit les corps, en laissant le libre
arbitre aux coeurs : le concubinat, sans Justice propre et sans idéal moral,
était tout ce que pouvait supporter la nouvelle re« ligion. De l& aussi
l'introduction dans le ménage chrétien d'une tierce influence, qui témoigne
énergiquement de sa nature concubinaire. Chez les anciens, nul ne pouvait
pénétrer dans la famille : le gynécée était muré; ni prêtre ni magistrat
n'avait à y voir. Dans le christianisme, c'est toute autre chose : le prêtre
confesse la femme ; il est son époux spirituel ; à lui rame, la conscience, le
coeur; au man^ géniteur^ le corps. Lux et EuiE ne sont plus ttk akimes, c'est
à dire ils ne font pas un esprit dans deux corps séparés; ils sani dm»] au
contraire, comme dit la Qenèse, dans une seule chair» Ainsi l'Eglise, après
avoir flétri l'amour et déshonoré, sans le comprendre, le culte de Vénus,
sépare l'épouse de l'époux, malgré l'ordre de Dieu. Au lieu d'initier la
femme à la Justice par le mari, le père ou le frère , comme le voulait le
mariage romain et comme le veut la nature, elle s'étend l'instniire elle-
même, par le directeur. Comme dans le ménage fouriériste, le mari, amant
charnel, emplira le ventre de la femme ; le prêtre, amant spirituel, emplira
l'esprit. De sorte que le mariage chrétien pourrait se définir un cocuage
mystique : JSœ est fnaçuum merameniumf Partout où le catholicisme a
conservé sa puissance, le Srêtre est maître de la maison. Que d'incestes
spirituels et 'adultères! Que de maris désespérés par cette aliénation de leurs
femmes I Et toute religion fera de même, j'en atteste Platon et le S ère
Enfantin. Dès lors que la société, au lieu de reposer directement sur la Justice,
prend sa biase sur une foi, un tlogme, un respect transeendantal, â fîrat
qu'elle zwape

AMOUR ET MARIAGE Ô9 . - • • ■ • entre l'homme et la femme
 le serment matrimonial où tout est perdu. De même qu'en leur qualité de
 citoyens ils relèvent de l'autorité publique, il doivent en relever en qualité
 d'époux. Ainsi en usaient avec leurs néophytes les jésuites du Paraguay. Ou
 la communauté des amours, comme la voulurent Platon et les premiers
 chrétiens ; ou la subordination du mariage au prêtre, c'est à dire le
 concubinage. Hors de là, point d'Église, point de religion. là CHAPITRE
 y Goirapitoa di raaov M di Baitef» ehti m «luntiaat, CMmUi* «•!» MdMtf»
 Biod«nti XLI. — A l'idéal d'amour qu'avaient rêvé Platon après l'autre, de la
 diversité de leur point de vue, l'école spiritualiste de Socrate et l'école
 sensuiste d'Épicure, le christianisme ne fit donc que substituer, de son
 point de vue particulier, un autre idéal, l'amour mystique. Des réformateurs
 judaïques n'eussent eu à faire qu'une chose» c'était, en interprétant le
 symbole sacramentel, de rétablir le sens juridique du mariage. Fidèles à leur
 haine de la nature et de l'humanité, les missionnaires du CSbrist enchérèrent
 sur tous les raffinements de la philosophie Platonienne. La même cause qui
 avait perdu la famille antique avait perdu aussi la famille nouvelle : de
 quelque manière que vous absorbiez le poison, en poudre, en liquide ou en
 vapeur, il vous tue. Qu'est-ce d'abord que cet amour mystique? L'amour
 mystique, variété de l'amour platonique, consiste à rapporter à Dieu, beauté
 éternelle, amour créateur, le sentiment que la nature a établi entre l'homme
 et la femme, et que les Grecs indiscrets avaient étendu à la nature entière,
 sans distinction de règne, d'espèce ni de sexe. Du reste, de même que
 l'amour platonique, et bien plus encore que l'amour platonique, l'amour
 mystique tend à une continence absolue à la castration mentale ;

100 AMOm ET MABIAGC ce oui emporte toujours la n[^]ation de la sexualité, et finalement de l'amour même. L'origine de ce mysticisme se confond avec celle des religions. Sans parler des mystères aphrodisiaques, qui y conduisaient, on sait que chaque cité se regardait comme unie conjugalement à un dieu, qui la prenait sous sa protection et à qui elle se dévouait par un culte spécial. Les prophètes sont pleins de cette idée : Jéhovah a trouvé la cite Israélite nue et proscrite; il Ta recueillie, épousée, chargée de parures et d'or ; la Loi est son contrat de mariage, le fameux Cantique son épithalame. La poésie mystique de Tlnde a pour texte habituel l'amour passionné et extatique de l'âme pour son ei[^]teur. Cet amour» le plus éthéré et le plus saint que l'homme puisse sentir, s'j exprime par les images sensuelles du Cantique éki eamiiqnâs[^] mais STec une candeur d'exprèssion que l'hébreu lui-même n'atteint pas. On j sent la nudité innocente de l'homme et de la femme dans la pureté sans tache et sans ombre d'an antre Eden. {Omn familier de litiérature, par M. de Laxabxub, eitatioB du baron d'£ckstein.) Le christianisme, condamnant la chair et tout attachement à la ci*éature, devait porter au plus haut degré Famour mystique, le développer, l'enseigner sous toutes les formes, en faire un précepte et une condition de salut. — " Je vous ai fiancés tous à un seul époux [^] dit Paul aux * Corinthiens , au Christ[^] comme une Vierge chaste. „ Le Nouveau Testament, les Pères, les mystiques , les sermonaires, ne parlent que des noces du Christ avec son Eglise, du mariage de l'âme avec son Créateur, de l'union des vierges avec Jésus, leur divin époux. De même çue le paganisme, on peut dire que le christianisme se résout tout entier dans une idée, l'amour. On comprend que dans ce système le mariage soit refardé comme une esçèce d'infidélité, dont l'auteur de tout ien, de toute beauté et de tout amour. Dieu, est jaloux, et qu'il ne permet que par un excès de miséricorde. Celui qui est sans femme» dit l'Apôtre, ne songe qu'à plaire à Bien, tandb que l'homme marié doit contenter encore son épouse. PareiUemeat la fierge qui se garde pure de cœur et de corps ne songe à plaire

AMOI ET MARUGI 101 qjffvx Seîgaeor; au lieu que la femme mariée doit occuper eaeoxe du monde et plaire à son mari. De fait et de droit le mariage chrétien, accordé par to* lérance, réservant à Dieu, à l'Église, au prêtre, les préférences intimes du cœur, est un concubinage, pis que cela, un adultère. Suivons, dans ses conséquences logiques et pratiques cette nouvelle théorie de l'Amour. XLII. — La contradiction apparaît d'abord dans le langage des mystiques. Un leur est impossible de parler d'amour divin sans employer continuellement les images de l'Amour charnel : On peut dire, avec Denis le Chartreux, que le divin Époux, voyant l'âme tout éprise de son amour, se communique à elle, se présente à elle, l'embrasse, l'attire au dedans de lui-même, la baise, la serre étroitement avec une complaisance merveilleuse... On peut dire, avec saint Bernard, que cet embrassement, ce baiser, cette touche, cette union, n'est point dans l'imagination ni dans les sens, mais dans la partie la plus spirituelle de notre être, dans le plus intime de notre cœur, où l'âme, par une singulière prérogative, reçoit son bien-aimé, non par figure, mais par infusion, non par image, mais par impression... (Bossuet, Sur l'Incarnation de Jésus-Christ avec son épouse.) Peut-être ce matérialisme d'expression, dont les exemples rempliraient des volumes, fut-il nécessaire au commencement pour enlever les cœurs égarés au matérialisme de la débauche, et c'est pourquoi je ne saurais faire de semblables textes un motif d'accusation contre les mystiques. Quelle puissance de chasteté n'a-t-il pas fallu à ces hommes, un saint Bernard, un Fénelon, un Bossuet, pour faire passer un langage qui, appliqué à son objet légitime, serait presque obscène ! Je ne le redouterais même pas si les conséquences devaient s'arrêter là, pour des enfants. Ce n'est pas dans les paroles que gît le mal : il est dans l'idée, qui fait de Dieu l'objet d'un amour dont l'union conjugale est déclarée, par article de foi, indigne. Adam, notre premier père, ayant été créé contre Dieu, perdit aussitôt l'empire naturel qu'il avait sur ses appétits. Sa désobéissance fut vengée par le malin génie. Il sentit une rébellion à laquelle il ne

The text on this page is estimated to be only 21.51% accurate

103 AMOUR ET MARU6E ifêmiêÊèiS^ Mii êl M pÊtOê
liiMrffitni r était loOpdftéBMBI MÉtaffo contre la raison, il resta tout
oonfiis de ce qtt'il ne poutaii la tèàtàrûm Mais ce qa'il y a de plus
déplorable, c'est que ces convoitises bnitalea qui s'élèvent aans nos sens, ft
la confusion de l'esprit, aient tA grande part à notre naissanea. De là tient je
ne sais quoi de honteux^ à canso qutf nous venons tons de ces Appétits
déréglés qui firent ton^ noti» Eremier père. Tomprenez, s'il vous plaît, ces
vérités, et épargnes-nKÂ i pudm de repsi^r eaoore nne fois sor des choses si
pleines d'ignominie, et toutefois sans lesquelles il est impossible que vous
entendiez ce que c'est que le péché d'origine ; car c'est par ces canaux que le
venin et la peste découlent dans notre nature. Qui nous engendre noua tue.
Nous recevons en même temps, et de la même racine, et la vie dn corps et la
mort de l'Âme. La masse dont nous sommes formés étant infectée dans sa
source, elle empoisonne notre Ame par sa funeste oon* tagion... (BossuEi,
Sermon êur ia/éie de la ConêepêUm de la iainiê Fierté.) Quelle âme de bone
pourrait se scandaliser d'un pareil langage? Bôssnet est aussi chaste que
sublime lorsqu'il parle de Tamour et de tout ce qui lui appartient : Miiton
seul peut lui être comparé. N'est-ce pas une belle et noble chose d'avoir su,
par la force du mysticisme, faire oublier le sens matériel des mots, pour ne
faire penser qu'au sentiment? Nos romanciers font juste le contraire : eous
des paroles honnêtes, leur talent et leur but est de faire penser aux choses
qui le sont le moins. Cherchez, dans toutes les littératures du monde,
quelque chose qui approche de cet autre passage : n est nn endroit, ô
SeigneurTi où le diable se vante d'ôtre invincible | il dit qu'on ne l'en peut
chasser : c'est le moment da la oonceptionj dans lequel il brave votre
pouvoir. •• Quand je vois mon Libérateur dans cette étroite et volontaire
prison (du sein maternel), je dis quelquefois à part moi : Se pûUrrâit-il bien
faire que Dieu eût voulu abandonner au diable, quand ce n'aurait été qu'un
moment, ce temple sacré qu'il destinait à son fils, ce saint taber* nade où il
prendra nn si long et si admirable repos, ce lit tout virginal où il célébrera
des noces toutes spirituelles avec notre nature? C'est ainsi que je me parle à
moi-même. Puis, retournant an Sauveur : Béni enfant, lui disge, ne le
souffres pas, ne permettes pas qua votre mèra soit violée ! Âh ! que si Satan
osait l'aborder pendant que, demeurant en elle, vous j faites un paradis, que

do foudres vous feriez éclater sur sa tête \ AVic queUe jalousie voua
défsndriea l'honnsur %\ l'innffvtryy 4eY9trsmirfl..f

The text on this page is estimated to be only 27.47% accurate

AMOUR ET MARU6£ m Et fl éomtot^ comme Pio DC «t ionlè
l'Eglise Ttenoml de conclure : 8î done nous rojcvB en Marie un tahataûmà
aum donlenr» «00 chair M&t fragilité^ det aans sans rébeUkm, «ne ?ie Mua
tache, une mort tant peine ; si aon époux n'est qne son gardien, son mariage
le Toîle ancré qui protège et qui conTre sa idrgînitèi son fila l»en aimé iine
fleur qne son intégrité a poussée ; si» lorsqu'elle le conçut, la nature»
étonnée et confuse, crut que toutes ses lois allaient être à jamais abolies ; si
le Saint-Esprit tint sa place, et les délices de laviiginité celle qui est
ordinairement occupée par la convoitise, qui pourra croire qu'il n'j ait rien
eu de surnaturel dans la conception de cette princesse, et que ce aolt le seul
endroit do aa vie qui no soit pointmarqné de quelque inaigne Biiaeler (/M.)
Pour moi, je me prosterne devant ce style, j^adore cette pureté
incompttrable. Ce contraste de Tenfance innocente et BftUi^î reposant sur
un trône maculé ; cette suite de pré* rogatives Tir^nales dont se compose la
vie de la femme modèlefet qui ne saurait prendre son commencement dans
la souillure des conceptions vulgaires ; ces images de temple, de tabernacle,
de lit nuptial , de maternité , tout cela me ravit, et je dis, après Bossuet, mais
en généralisant sa pensée : Non, il n'est pas cessible que la conception
humaine soit somllée, que la véritable épouse cesse d'être vierge en
devenant mère, et que cet amour, qui sert de fondement à la Gsunille et à la
société, soit livré aux transports de la concupiscence* Tout cela, dis-je, est
de la bête, non de l'homme. Si le christianisme s'est trompé, c'est en
fjEdsant de la règle l'exceijtion, c'est en restreignant au Christ et à la Vierge
ce qui doit être le privilège de toute naissance légitime. Bossuet et les
mystiques doivent donc être tenus pour innocents, et ma critique ne
s'adresse point à leurs expressions, pas plus qu'a leurs mœurs. C'est leur foi,
c'est leur dogme que je considère. Le christianisme a beau élever son idéal,
protester que son langage est pure métaphore : la parole implique l'idée, et
par son idée le christianisme, malgré qu*il en ait, rend hommage à l'amour j
il en recoxmait la condition essentielle, qui est la distinction et l'union des
sexes ; et plus il y'egrit» itow g» cofttf roptotîw» liytiç^tl^otegi^Wi plut tt

104 AMOUR BT MABIÂGE rend chez le tdystttqte ranion
amoureuse souhaitable, irrésistible, instante. Je comprends, jusqu'à certain point, qu'on prenne pour une allégorie la noce mystique de l'âme avec Dieu ; mais le Christ proposé pour éj^ux à la religieuse, mais la Vierge immaculée Qu'adorent a Fenyi carmes et franciscains, mais le mariage de Marie et Joseph, qui leur sert de modèle. sont-ce la des métaphores? Et ne sommes-nous pas sur la pente d'une corruption d'autant plus profonde, qu'elle aura enfoncé plus avant ses racines dans l'idéal? Au reste, c'est par leurs fruits que se jugent les doctrines, dit rÊvangile : Â fruetibus eorum cognoseetis eas. Descendons de ce ciel de l'amour chrétien, et voyons oe aue sa semence a produit sur la terre. XLni. — Soit que le christianisme se bornât à abolir la prostitution, plus ou moins sacrée, en élevant les saines de Vénus au rang des concubines ; soit, ce qui eût été plus démocratique et plus décisif, qu'il fît disparaître d'un seul coup les deux modes inférieurs de l'union des sexes en décidant que tout amour serait élevé à la dignité du manomique âe fa société. Loin de rebuter les réformateurs, une telle perspective était faite pour exciter de plus en plus leur enthousiasme. Le socialisme de 1848 l'avait compris ; il ne recula pas devant l'idée. Tous tant que nous étions alors, nous affirmions avec une égale énergie le droit au travail et le droit au mariage, le premier comme gage et condition du second : c'est dans la combinaison de ce double droit de l'homme et du citoyen qu'est toute Vémaneipation de la femme. ^ Le christianisme avec son dogme de la chute, avec sa légende désespérée du travail, avec ses concessions à l'endroit du servage, avec ses préventions contre le commerce et l'industrie, avec son ignorance absolue des lois de la production et de la circulation de la richesse, avec son esprit d'autorité, de hiérarchie et de patridat, était au dessous de l'entreprise. La famille et la société désorganisées, il se trouva donc

r .^ ... >.'>.k AMOim ET MARIAGE IO5 impuissant à rien rétablir ; il n'eut d'nergie que pour flé-^ trir Tbomme et la nature, détruire les manuments de Tancien culte, persécuter ses ministres, s'emparer de ses biens et dotations, et se débiter lui-même pour la définition de ses dogmes. De même qu'il ne sut pas sauver Tempire de la dissolution et de Tinyasion, il ne sut pas davantage préserver le mariage et la famille de la lèpre qui les rongeaient. Le mal ne fut pas guéri ; il changea de caractère. Comme une éruption répercutée, il passa à l'état chronique, et la constitution tout entière fut ébranlée. Et d'abord, l'idolâtrie interdite, les sectes communistes exterminées, la femme qui jadis, sous la protection du culte public, se vouait à l'amour libre, fut jetée sans forme de procès aux gémonies... Regretterons-nous la prostitution religieuse ? À Dieu ne plaise ; mais il est permis de regretter que des créatures humaines qu'on n'a pas su pourvoir, dont on est forcé de tolérer, de protéger le commerce, n'aient gagné à la réforme évangélique qu'un degré de plus d'avilissement. La prostitution ne finit pas avec le polythéisme, comme nous savons tous : mariée à la misère, proscrite devant les dieux et devant les hommes, écrasée sous l'infamie, elle devint plus abominable, plus hideuse. Plus de consécration qui demandait grâce pour la courtisane, plus de poésie ni de chant, pas le moindre idéal qui la relève. Pendant un temps, à Rome, à Venise, l'imitation de l'antique sembla la ressusciter : ce scandale a disparu. La fille de joie est telle à peu près partout que l'exige son baptême, un être voisin de la guenon, pouvant servir de modèle au péché d'origine. Si la police s'en occupe, c'est pour arrêter à temps l'infection dont la bête immonde menace la population nonnête. Encore la pudeur chrétienne a-t-elle protesté contre cet encouragement donné à la débauche : M. Benjamin Delessert fut blâmé par les dévots pour avoir créé le Dispensaire, et tenté d'étouffer dans son antre la syphilis. Malédiction aux victimes de la Vénus vulgaire ! Que l'homme pourrisse, et que le chancre le ronge, avant qu'on appelle la science au secours de l'incontinence. Quant aux malheureuses, nous avons lu tous l'histoire de Manon Lescaut : le gouvernement, s'il n'écoutait que sa conscience chrétienne, en ferait de temps à autre des fournées pour la Guyane et Noukahiva.

400 ÂMOVR ET MARIAGE XLIV.—L*état moyen du concubinat, expression exacte de ridée chrétienne, semblait devoir obtenir grâce : il n^en fut rien. Son nom était impur : il dut opter entre la bénédiction du prêtre et la déclaration d'infamie. On alla plus loin : les femmes des prêtres, an moyen âge, furent assimilées aux concubines, et quand le célibat eut été déclaré obligatoire pour tout le clergé séculier, il fut question, dans un concile de Tolède, d'accorder à ces concubines, à titre d'indemnité, les galères. Point de théocratie sans célibat, et sans théocratie point d'Eglise, point de religion, point d'obéissance. Si le mariage laïque est déjà une menace pour Pautorité, à combien plus forte raison le mariage du prêtre 1 Ici encore, tout en formant des vœux sincères pour l'extinction du concubinat, je ne puis m'empêcher de dire que le christianisme, qui l'a flétri sans pouvoir le faire cesser, an lieu de servir la morale 7 a porte une nouvelle atteinte. Le 10 juillet 1865, la cour d'assises de la Seine condamnait à deux ans de prison une femme convaincue de bigamie dans les circonstances suivantes : Abandonnée par son mari, elle avait trouvé un amant qui, l'ayant emmenée dans son pays et voulant honorer son union, Tépousa. Tout poussait au mariage l'infortunée : l'abandon du premier mari, le vœu de l'amant et de sa famille, les convenances de la société, qui n'accepte plus, ^âce au christianisme, le concubinat, la pudeur même. Il y a mieux : cette femme qu'on accuse de bigamie est en réalité monogame, et plus, pour la convaincre, on insiste sur les circonstances qui l'ont déterminée à celé* brer des secondes noces, plus, en dépit de l'Eglise et de la loi qui l'imite, je la proclame innocente et digne de respect Qu'est-ce qui fait son crime? A-t-elle vécu simultanément avec deux maris? Mon : abandonnée du premier, elle s'est attachée au second par un engagement loyal, sinon légal. C'est contre la légalité, non contre l'amour, la Justice, la raison, la pudeur, qu'elle a péché. Or, qu'est-ce que cette légalité? Un état violent, créé par la spéculation théologique, qui ne laisse pas de moyen terme à la femme abandonnée entre une prétendue bigamie, déclarée crime, et le libertinage, qui emporte l'exclusioi)

AMODR ET MARIAGE 107 de la société. Ckmime si la Justice consistait ft csrérer des mtuations impossibles, au lieu de s^emparer de celles qu'a faites la raison des temps et des choses, pour les xéleyer peu à peu par l'application du droit 1 Supposez cependant, à défaut du divorce que nos lois repoussent et que je ne réclame x)

i08 AMOmETMARUGE -^li 'ZT riage, nécessaire à la
consérration de respice, jotiit à cet effet d'une dispense de TEglise, il nV
laut voir toujours, comme dans Teau du baptême et Thuile de la
confirmation, Su'un signe physique, une figure creuse, qui ne contient e
Tamour ^ue le nom et n^e(donne que Fombre. Sur ce point les casuistes
sont d^accord, et ils sont logiques. Plus le prêtre, Youé par état à Tamour
mystique, endure de gêne, plus il aime à ravalier des jouissances que sa
religion lui interdit. Ce que le vulgaire prend en lui Dour rinspiration d'une
pudeur céleste n'est que Toutrage fait à la nature par le mysticisme. Maris
dont les fenimes vont à confesse, chacune de vos caresses est comptée au
saint Tribunal. Le voile d'ignominie s'est étendu sur vous ; les soufflets que
le démon de la chair donne au prêtre, le prêtre les rend à sa pénitente, qui
les rend à son mari. — ^ Toute femme mariée, dit l'évêque de Milan,
Ambroise, " sait qu'elle a de quoi rougir. „ — Cache-toi , femme ; j'aperçois
sur ton visage la trace des baisers de ton époux. Tout cela n'eût été
qu'impertinence de pédants et de cafards, si les laïques avaient pris le sage
parti de se moquer des clercs ; mais on n'est pas religieux à moitié. Ce que
la théologie avait séparé, la pratique séculière le sépara à son tour ; et s'il est
un trait qui distingue les mœurs chrétiennes, c'est cette idée étrange, passée
en aphorisme, que, l'amour étant une chose, le manage une autre, il est
contre toute bienséance de les réunir. Quelques-uns font honneur au
christianisme de la galanterie chevaleresque et du respect dont elle entoura
la femme. D'autres l'attribuent aux races du Nord, et ne manquent pas a ce
propos de citer le fameux passage du livre de Tacite sur les mœurs des
Germanis. D'autres encore sont allés chercher les origines de la chevalerie
chez les Maures; quelques-uns enfin la trouvent chez les Celtes. La femme,
dit un écrivain de la Eetme det Deux Mondes (février 1854), la femme, telle
qae l'a conçue la chevalerie, idéal de douceur et de beauté, posé comme but
suprême de la vie, n'est une création ni classique, ni chrétienne, ni
germanique, mais bien réellement celtique. Pour moi, qui n'ai pas grande foi
à la délicatesse barbare, surtout lorsque cette barbarie s'est mise de la veilla

AMOUR ET MARIAGE 109 e  contact avec une civilisation raffin e, je crois que c'est faire tort   nos anc tres goths, ostrogoths, visigoths, longobards, sarrasins, normands et celtes, et les calomnier, que de leur attribuer cette chevalerie qu'exista jamais que dans des romans relativement modernes, que connurent peu ou point les troubadours, et dont on cite   peine quelques rares exemples, tels que ceux de P trarque et de B vart. formation caract re nouveau qui suffit   en d celer l'origine et qu'on oublie trop, c'est que d'apr s la th orie des cours d'amour, l'ami de c ur d'une dame ne pouvait plus devenir son mari, et que, si par aventure ils s' pousaient, elle devait chercher un autre chevalier. N'est-ce pas ainsi qu'en usent encore les dames italiennes ? Ainsi, selon l'id al chr tien, id al th ologique, f odal^ romanesque ou chevaleresque, comme il plaira de l'appliquer, mais id al le plus faux qui se puisse concevoir, le mariage n'a rien de commun avec l'amour : c'est une fonction o  tout est r gl  en vue de la lign e, de la succession, de l'alliance, des int r ts, mais dans lequel la supr me biens ance pour les conjoints est de rester, quant   l'amour, et nonobstant la cohabitation et la g n ration, aussi  trangers l'un   l'autre que s'ils ne s' taient vus jamais. Sans doute, ici comme partout, la nature a fait fl chir la doctrine; le c ur humain, plus puissant, plus haut que la th ologie, a r par  de son mieux la br che faite   la morale par une sotte id alit . Mais puisque toute soci t  se forme sur sa religion, j'ai le droit de juger la religion et son id al d'apr s les m urs que cet id al engendre : or, je le demande maintenant   mes lecteurs, le christianisme, qui a balay , mais dans ses cat chismes seulement, la fornication, et frapp  sans succ s le concubinage ; qui a popularis  et mis   la mode, sous le sobriquet de chevalerie, son amour mystique, chant , c l bre par tous ses qu'il condamnait, universel, le christianisme peut-il se vanter d'avoir punifi  l'amour et relev  le mariage?

The text on this page is estimated to be only 22.48% accurate

XLYI. ~ Ilaia peitMtre qu'au total cette c dogflftattque de Famoar parfait au profit des im !i lie AMOUR ET IIARUGfi confiaeatioa , peut-être que cette pratique non moins étrange jû fait du laaiiage deux partsi Tune, oelle du cœur, pour le dieralier, Vautre celle des sens, pour le nuui; peut* être que cette honte versée à pleine coupe sur toutes les variétés de Tamour sexuel, libre ou comugué, auront rendu les mœurs meilleures, et, sinon extirpé, au moias diminué notabtomént les Tîces enfantés par Tidéalisme païen : la masturbation solitaire, Fodieux inceste, le stupre pire que rinfiEintieide, et le lâche adultère, QiY amour unUeauil. Hon, THercule chrétien n'a terrassé aucun de ces mons* très ; d^ailleurs, en supposant que depuis la propagation do rÉTanjsile il y ait eu dans la luxure générale une dimioiuttond^tensité, ce léger avantage est plus ^ue compensé par la bassesse et Thypocrisie que le christianisme, par son idéal, devait faire naître dans les nouvelles mœurs .^ Pour commencer par le mariage, je doute qu'il ait été déshonoré jamais par FincontiEence des époux, autant quA chei les chrétiens. Si les Xlomaines de la République ûaient envers leurs femmes d'une tendresse médiocre, ce 2ae nul ne saurait dire, du moins ils étaient graves dans m témoignages qu'ils leur en doimaient, et comme la fornication ne leur était pas imputée à péché mortel, ils réservaient à d'autres les fantaisies erotiques que repoussait la dignité de leurs matrones. Le chrétien a pris au nied de la lettre le précepte de l'Apôtre : 4fi^ ^ prhenir Ui /omieatiênê^ fUê chacun ait sa cliacune; gue tous deux ê\$ rsuéknt U ievotr et ne ss/assuifauts. Consultez tous les auteurs de théologie morsde, tous les manuels du confesseur, où se trouvent révélés, avec de si amples détails et une expérience consommée, les privautés du lit nuptial ; se peuwl rien de plus ignoble que l'amour marital autre chrétiens? Tallemant des Beaux raconte dans ses His^ Mrê\$^ à propos du fameux Antoine Arnaud, le chef de oette race bigote ^ui peupla Port-Boyal et remplit le monde de son rigorisme : Gel honnie éisit «a ii&s plus gnmds sbaitean de bois qu'on pôt trouver; suds 11 fiUiftit eela de la façon la ploa inopinmode du Bwnde. Il pouBiait là nuit M fimme : Cstaut ' OaUai f la léfeîUait en lut ditant V

The text on this page is estimated to be only 22.99% accurate

' AMOUA i-T MARU6E m C'est pour l'acquit do ma eonscienoe. Puis, ayant qat d'ei ftiù plu» avant, il faisait uno prière à Dieu pour ianctifier l'œuvre de oblôr} et cela lui prenait qudcjucfois cinq ou six fois en une nuit. Voir encore, sur cet édifiant sujet, les Histoires de Bttsst et de Brantôme, les Contes deBoccace, de la reine de Navarre et de La Fontaine, les dialogues latins de Cbôrier, les bouffonneries conjugales de Babelais, et toute la littérature amoureuse, avant et depuis la Réforme. Ou je mû trompe fort, ou Ton se convaincra que sous Tinfluence de la dévotion chrétienne les mœurs du mariage ne furent véritablement autres que celles du concubinage, avec la bégueulerie de plus. C'est au dix-septième siècle que la réaction commence, et qui en donne le signal ? Je le regrette pour Molière autant que pour TÉglise, cette réaction a pour auteurs les Précieuses, Les prêtres, fascinés par leur mysticisme, en sont encore a savoir ce que sait toute honnête femme, qu'un homme qui a décidé de se marier a dit adieu à la passion ; que d*amant fougueux il devient aussitôt, par le fait de sa résolution, fiancé plein de réserve, de tendresse et de calme; que le mariage, loin d'être une union pour le plaisir, est une société de continence mutuelle, et que ce mystère d'une génération sans tache, imaginé pour la g[loiré du Christ et de sa mère, se réalise à toute conception ^u*un vrai mariage enveloppe de ses ombres. Voici l'exorde d'un sermon prononcé, il y a quelques an* nées à Marseille, par un jésuite, dans une conférence de femmes: In eavra&t oes eonCftrenoes, mes très chères aoBura, ieerobdtfdv voua félioiter nir le aèle que voua mettei à noua aeoonder dans noiie sainte misaimi. Grftoe anx eflbrts de qnelques-unes d'entre touSi des brebis égarées ont été ramenées au beroail. Perséfères dans eette voit» Kmploies tout ce que vous avez de mojens de persuasion auprès i\$ vos pèreSf auprès de vos frères» auprès de vos épouXi auprès de oeuz qui poHtrami v(m itr\$ eien à tautrei titres. Que jamais votre travail de conversion ne se ralentisse. Travaillez à la vigne du Seisneur ft tous les instants de votre vie; travaillez-y le jour, travaillez-y Te soir, irapaîU Ui-jf la nuit, la nuit iuriouif mes très chères sœurs s zk wn» cf an voua loioil.*. {«e malheureux I H assimilait dans sa pensée la oonditioi)

112 AMOUR ET MARIAGE du mari à celle du moine qui demande à son supérieur une permission de tolérance : Domine[^] ut eam ad lupanar. Mais, plus sévère envers le mari que l'abbé envers ses moines, il exige des chères sœurs qu'au préalable elles s'assurent que les maris vont à confesse : pas de billet de confession, pas de tolérance. Tout manque de respect envers soi-même entraîne la perte du respect des autres : comment le mariage serait-il sacré, quand la profanation a pour premiers auteurs les époux eux-mêmes ? C'est surtout depuis l'établissement du christianisme, et grâce au développement des mœurs chevaleresques, que l'adultère, un des plus grands crimes aux yeux des anciens, a perdu sa gravité et s'est multiplié d'une si déplorable manière. Je n'ai pas besoin d'en expliquer la raison : elle est toute dans ce mot fatal, le devoir. Dès lors que l'amour, dans son idéalité, a été séparé du mariage, et que, d'autre part, l'un des conjoints, par impuissance ou autrement, néglige son devoir, l'infidélité devient pour l'autre excusable, si impos. De là le ridicule qui s'attache au mari trompé, le blâme réservé au jaloux, la réprobation qui tombe sur le vindicatif. Le cocuage devient le corollaire du mariage[^] sous ce rapport, on peut dire qu'il est d'institution catholique et apostolique. Il fait partie du pacte conjugal, il entre avec les manés à l'église, il en revient avec eux, il s'assied à la table, il veille au foyer ; c'est le dieu Lare qu'il apporte, parmi ses bardes, toute épousée. Toute la littérature erotique et badine le chante ; les sages en prennent leur parti : il est le patron d'une confrérie qui embrasse tous ceux sur lesquels l'Eglise a prononcé le conjungo, la doublure de l'Hyménée, son bon génie, sa fortune. Si le mari peut se vanter de quelque avantage, ce sera, tout au plus, d'une vaine et douteuse priorité. J'ai connu un jeune marié qui, sur les exhortations de son confesseur et l'avis des commères, s'étant avisé de passer blanches les trois premières nuits de ses noces, fut dans l'intervalle coiffé par sa femme, dont un galant avait surpris le secret, et qui ne put soutenir le ridicule de sa position. N'eût-il pas mieux valu pour cet imbécile, pour sa femme, pour l'avenir du jeune ménage, qu'il fît dès le premier jour une libation à la déesse Pertunda, au lieu de

AMOUR ET MARIAGE U3 méditer sur ramonr mystique et les gloires de l'immaculée? XLVn. — L'amour a son principe dans l'organisme et yit d'idéal : à ce double titre, il est soustrait au libre arbitre. Puis^donc que la loyauté, l'honnêteté, sont absentes du commerce permis, se trouveraient-elles par hasard dans la contrebande? Ces hommes à bonnes fortunes, ces femmes j^alantes, ces petites filles coquines, toute cette chevalerie errante, en pleine révolte contre la loi, comment est-elle dans ses amours clandestins? Sans doute nous retrouverons chez de libres amants cette vertu, cette honorabilité si rare entre époux légitimes. Nous avons vu le mariage, considérons le libertinage. Le sentiment le plus ordinaire qu'éprouve le chrétien pour la femme qui, hors mariage, s'est donnée à lui, est un mépris indémiissable double d'aversion ; et ce mépris, cette aversion, la chrétienne les rend à son complice, dont elle n'attend ni estime ni miséricorde. La promesse ou le regret du mariage étant le prétexte, exprimé ou sousentendu, de toute aventure, c'est à qui des deux trompera l'autre par une plus adroite hypocrisie. Jamais, chez les anciens, hommes et femmes, garçons et filles, ne se firent un tel jeu de la dignité personnelle et de l'honneur des familles. Le magistrat, à défaut du père, du fils, du frère ou du mari, aurait sévi d'office : faire descendre, par une amourette, la femme libre au dessous de la courtisane, était presque un crime de lèse-majesté. Maintenant, grâce à notre galanterie prétendue chevaleresque, nous avons appris à nous traiter les uns les autres en affranchis. Encore si nous avions la passion pour excuse, nous pourrions être coupables, nous ne serions pas dépravés ; mais ce n'est que libertinage, passe-temps, mode. VUia ridemus^ et cor" rumpere aut eorumpi saculum voeatur! Plus de considération ni de rang ^ ni d'âge, ni d'amitié, ni de morale publique j devant une débauche érigée en une sorte de mutualité, et dont les risques sont acceptés par l'opinion* Pas de famille qui ne paie, par quelqu'une de ses femelles, sa part contributive de chair à plaisir ; mais pas de famille non plus qui, par ses mâles, ne perçoive sa part du revenu. Ctaraes vos poules, disait devant moi une honnête bour10.

ii4 AMOUR ET MARIAGE ffeoise, mère de trois garçons; nos
 coqs sont lâchés!... A Famour comme à la guerre : Chacun ekè9 soi, ehâcun
 pont m! Tant pis pour qui ne se tient pas sur ses gardes. J^ai joui de vous,
 madame, mademoiselle ; mais je vous ai fait jouir aussi : partant quittes,
 promesses nulles. Vous n^aresi rien à me reprocher; Totre mari, TOtre père ,
 vos frèreSf pas davantage. Leurs amours, à eux, couvrent les miennes. Par
 malheur, réducation n'est nullement en rapport avec cette moriJe, qui
 demande une initiation particulière. On prêche tant qu'on peut à la jeune
 fille la pudeur et la vertu^ on la bwce de chevalerie , d'amours héroïques ,
 on fait si bien que jusqu'à ce qu'elle ait reçu la première façon elle ne
 soupçonne rien de la réalité. Si plus tard eUe devient perfide et scélérate, il
 faut avouer qu'elle a commencé par une excessive crédulité. Aussi, que de
 trahisons et de désespoirs I ^ue de suicides 1... Nous sommes si avilis, noua
 avons si bien la conscience de notre solidarité dans ce carnaval d'infamie,
 que si. par extraordinaire, il se produit un fait de répression de la part d'un
 père ou d'un frère outragé, d'un mari déshonoré, et que mort s'ensuive, le
 magistrat s'empare de l'affaire, la Justice accuse, la famille de l'insulteur
 puni demande vengeance , et le meurtrier sera heureux si, par la divulgation
 judiciaire de sa honte, il obtient enfin un acquittement. Ce qu'il y a de plus
 odieux est de voir l'irresponsabilité des suites assurée à l'homme et le risque
 incomber tout entier à la femme : c'est le bouquet de l'amour chrétien, la
 fleur de notre chevalerie. Malheur à la jeune fille surprise et devenue mère
 1 Pour elle , toute maison se ferme ; là {ntié détourne la tête, l'aumône serre
 ses cordons. Honte & a pécheresse 1 Malédiction sur son fruit 1 I4 lâche qui
 Ta rendue mère est indemne de par la loi : La r&cherehe dé la patirniU est
 interdite. i — Si du moins le prêtre qui s'est donné la e nous initier à l'amour
 dés séraphins pouvait eu XLVm, mission de fournir de sa personne un
 exemple authentique'et de bon aloi , le miracle de cette vertu céleste
 accordée par grâce spéciale aux instituteurs des nations fermerait la bouche
 j^ i'wçr^nHIé, A 1^ y«9 4e cet flu, hmwfi 4d« çeftf T(f {

r. AMOtm ET MÀBUGË liS de la privation du bien quMI laisse
ans antres, nons reconnâtrions la présence de TEspirit de pureté dans un
sacer^ doce sans souillure. Mais vous savez mieux que moi, Monseigneur,
combien vous êtes loin de cet idéal. Quelle incontinence afiSige le clergé, à
tous les siècles de son histoire ! Quelle J)aillar

iie AMOUR ET MARIAGE rite, dont founnille la chronique
 contemporaine : tirons le rideau sur ces fringales de sacristie, sur cette
 luxure d'hôpital. Tout cela est usé, et ce n'est plus le temps de rire. Les
 hontes du césarisme ont été égalées par celles de la théocratie ; les deux
 puissances n'ont rien à se reprocher : la
 sainteté profanée[^]umariagelescondamneparunmême jugement. Ce que ie
 tiens à faire voir, c'est que Tincontinence qui TOUS désole et qui vous rend
 si dignes de pitié a sa source dans votre mysticisme, et que plus tous exaltez
 votre cœur par le rêve de Pamour divin, plus, par l'inévitable réaction du
 moral sur le physique, vous allumez en vous la concupiscence. XLIX. —
 Ecoutez d'abord ce témoignage d'une de vos victimes; c'est le même dont
 j'ai cité les paroles dans ma IV* Etude, à propos du gouvernement épiscopal
 : Nos siipérieurs, vieux séminaristes et rien de plus, placés en dehors du
 monde, sans expérience de la vie réelle, nous poussent dans le sanctuaire,
 semblables à des aveugles conduisant d'autres aveugles; et parce que» dans
 les exercices du séminaire, ils |)arviennent à triompher des premiers
 troubles de notre jeunesse, ils croient la victoire assurée pour le reste de nos
 jours. La vie dure, régime sévère, travail pénible et assidu, surveillance
 oontinuelle, existence en commun, assujettissement à la discipline ;
 escbvage de l'esprit, des yeux, des oreilles, de rimagination, du cœur;
 privation de boissons spiritueuscs, de café, de bonne chère ; exaltation de
 l'âme, de la pensée, par la méditation, l'oraison» le jeûne» les conférences,
 etc. ^ Le corps succombe : par compensation l'esprit s'enivre, l'imagination
 s'allume» le cerveau s'embrase; nous nous croyons dépouillés du vieil
 homme, revêtus de la perfection angélique. Le moment des vœux arrive; il
 nous surprend ravis en extase au troisième ciel» et dominés par la
 persuasion que Le corps est un eselave et ne doit qn*obéir. Sortis de là,
 aisance comparative» liberté» loisir» bonne chère» fréquentation des
 femmes !..• Voilà bien , n'est-il pas vrai, l'histoire des vertus du jeune prêtre,
 de oe sage de vingt-quatre ans, que ses supérieurs et lui-même prennent
 pour un ange, et qui.

AMOUR ET MARIAGE 417 rendu à l'air libre, respire Vénus tout entière? Voici maintenant l'histoire de sa chute ; on dirait l'original du Jocelyn de Lamartine : J'ai été au collège avec une jeune élève douée de toutes les qualités imaginables. Sa figure angélique où se reflétaient sa candeur, son amabilité, ses talents, lui gagnèrent l'estime et l'affection de ses condisciples et de ses maîtres. Jamais candidat ne réunit à un degré plus éminent les conditions requises pour l'admission au sacerdoce. Aussi les supérieurs, selon l'usage, mirent-ils tout en œuvre pour s'assurer un sujet si précieux. Comme tous les enfants soumis à une pression forte et habilement dirigée, Charles B. céda sans résistance. Il connut les joies, les extases du noviciat et des ordinations ; prêtre avant vingt-trois ans, grâce à une dispense d'âge, il devint vicaire à F... Dès son arrivée, une immense considération s'attache à sa personne et à son ministère. C'était merveille de le voir célébrer la messe, mener veille de fêter annoncer la parole de Dieu, et tonner contre les vices et la corruption du siècle. Mais ses plus glorieux triomphes, il les obtenait au tribunal de la pénitence. Autour de son confessional, toujours foule compacte et avide. A vingt-trois ans, directeur de femmes, de jeunes filles, qui s'adressent avec tant de charme aux jeunes confesseurs!... Quelle créature n'a senti ces courants électriques!... La jeunesse attire invinciblement la jeunesse. Parmi ses philothées les plus assidues, brillait au premier rang mademoiselle J. - L***, ancienne élève de Saint-Denis, fille d'un officier en retraite. Les rapports du ministère amènent entre eux des relations sociales. Le cœur de M. le vicaire sort tout à coup de sa léthargie, éveillé par une soudaine commotion. Toujours l'éternelle histoire d'Adam et d'Eve, d'Héloïse et d'Abailard ; toujours la réalisation du rêve de Platon, les deux moitiés de l'être humain séparées par un dieu jaloux et tendant invinciblement à s'unir. Ils s'aimèrent, comme on s'aime d'un premier amour... La mort enleva successivement à mademoiselle J. L*** son père et sa mère, et elle se retira en qualité de pensionnaire dans une communauté de femmes. Dans sa solitude, loin de son amant, les remords l'assaillirent. Elle acheta la paix de la conscience, comme il arrive presque toujours, par la confession de son sacrilège au directeur de la maison. L'homme de Dieu, scrupuleux observateur des règles canoniques, lui arracha le nom de son séducteur et le livra à l'évêque. Celui-ci manda le coupable, lui lança un interdit sans autre forme de procès. L'affaire terminée, et l'ange déchu s'en alla cacher son crime à la Trappe, où il expia

longtemps le crime d'avoir aimé. Il raconte d'un autre prêtre : Quelques mots échappés de la bouche d'un de mes amis donneront

The text on this page is estimated to be only 28.77% accurate

11« AMOUR KT MARIÂGR une idte.de aot tortures. Loi ansn, Tictime des inflnenel I de fiumUt et des reeratears de la milice elârieale, se réreilh à tief ite-einq eai dans son Unoeol, oomme la Vestale qu'on enterrail Tirtite ehel lia Eomaîns. 8a mère s'efforçait d'endormir ses regrets s Ah! loi lépondH* il, saches bien ^ue malgré tout mon amour pour TOUI^ U ne ac paiM pas de joor que je ne sois tenté de toos manoiel lait recommencer merais mieux être ma vie sacerdotale et re?enir à tingt-diiqMM«fai' fusillé sur l'heure f Infortunés 1 J^en ai connu un, cœur de héros, d'une cliarite à toute épreuve, d^une sincérité d'enfant, qui avait fini par tomber comme les autres , et que je plaisantais quelauefois. Qu'il me le pardonne I J'ai soutenu, le mieux que y ai pu dws ma carrière d'ouvrier, l'honneur de mon célibat; mais je le déclare à la décharge de ces malheureux ecclésiastiques , les tentations de l'homme qui sent sa liberté, qui a devant lui l'avenir, avec lui le ^avail , oui peut aimer au grand jour et regarder en face la jeune nlle en attendant qu'il la possède, ne sont rien auprès de cette torture du prêtre que consume l'amour mystique, et 3ui se dit tout bas en regardant une fenune& la dérobes amaisi Eh bien , n'est-ce pas là l'histoire de tous vos ascètes? d'un Antoine, qui jusqu'à plus de quatre-vingts ans vovait, dans ses hallucinations erotiques, sa Thébaïde peuplée de courtisanes ? d'un Jérôme, qui. dans sa tombe dé^ethléem, épuisé d'ans, de jeûnes et de veilles, était sans cesse transporté en esprit dans les salons des dames de Rome? de celui-ci, dont j'ai oublié le nom, qui pour dompter sa chair se roulait tout nu sur les épines? de cet autre , qui se jetait jusqu'au cou dans un étang glacé ?
••• L'exténuation du corps, l'abolition du cœur, Tabêtissement de l'es* prêt : voilà par quelles recettes les héros du christianisme s'élèvent à la sainte vertu de continence. Une décoction de nénufar et une forte saignée sont pour vous, comme le foie de poisson de Tobie, d'un effet assuré confxe le malin. Il ne vous vient pas seulement à la pensée que ces nrétendus remèdes d'amour, comme ceux recommandés par Ovide I au lieu de guérir le mal ne font que l'irriter. £t

The text on this page is estimated to be only 24.25% accurate

À t l O t l R £ ¥ t l Â f t l A G Ë m tous appelés eela de la chasteté ! La médecine, Monseigneur ^ la nommerait BatyHoHs; et si Votre Jurisprudence voulait y regarder encore de plus près, elle verrait que ce moral reitrait auquel , sous prétexte de chasteté , vous soumettez la jeunesse de vos séminaires, tombe juste dans la catégorie des délits sans nom prévus par les articles 334 et 885 du Gode pénal. Au reste, tous ne poussent pas le sacrifice à ces extrémités. Dans un siècle de scepticisme libertin, où le public ne tient compte d'aucune conviction, dWcun effort, on a bientôt pris son parti : on se dit qu'on a été trompé ; on ne veut pas davantage être dupe, et. pourvu que les bienséances soient sauvées, on se regarde comme suffisamment en règle avec le public et avec sa conscience. — JffHtez te HtmdaU^ disait un vieux magistrat à ses jeunes confrères, U fêrté fC\$Bt Hm. --*» Gela ne se dit pas sans doute entre ecclésiastiques; mais cela se pense, et, si bien prises que soient les précautions, tout le monde sait que cela se pratique. " Il!on vœu de pauvreté, racontait un prélat de aernier siècle, m'a valu 200,000 livres de rente; mon vœu d'obéissance m'a fait prince de PEglise. — Et votre vœu de chasteté, Monseigneur ?... „ U baissait les yeux, et se taisait, jHif respêetpour Uê iMun. L» -- Puisque te suis en cause , qu*il s*agit ici beaucoup moins de religion que de psychologie , et qu^après tout, en attaquant ramour mystique je plaide en faveur de malheureux prêtres les circonstances atténuantes , qu'on me permette de rapporter ut^e observation faite sur molmême, et dans laquelle plus d'un lecteur se reconnattra. Comme il arrive à beaucoup d'autres, ma jeunesse débuta par un amour platonique qui me rendit bien sot et Uen triste, mais auquel je dus, par compensation, de rester pendant dix ans après ma puoerté à rétat d'açnuï casiuê. Ce qui détermina en moi cette affection mentale , sur laquelle les parents devraient, veiller avec autant de soin Île sur les plus honteuses habitudes , M la lecture de ami \$t VimnUi pastorale prétendue innocente et qui devrait être à Vindeê de toutes les familles. Tout écart produit par Tamour, en quelque sens cme ce soit, est mauvais et, selon moi, immoral. Il trouble PAm^

i jO AMOint ET MARtAGB amollit le caractère, fait perdre la liberté ; c'est une offense envers soi-même, envers le sexe et envers la société. Pour toutes ces raisons , je ne fais pas de différences entre les romans honnêtes et les ouvrages obscènes ; je les réprouve tous également. Et Thomme qui, sous prétexte d'innocence , inspire un amour de ce genre à une jeune personne, est aussi coupable à mes yeux que celui qui abuse de Tenivrement des sens : pour run comme pour l'autre , je voudrais que la loi déclarât qu'il y a rapt de séduction... Cette longue crise finie, je me crus libre ; mais c'est alors gue je fus assailli par le diable qui taquinait saint Paul, et, ie puis le dire, à mon extrême déplaisir. Le diable, qui si longtemps m'avait brûlé du côté au cœur, maintenant me rôissait du côté du foie, sans que ni travail, ni lectures, ni promenades, ni réfrigérants d'aucune sorte, pussent me rendre la tranquillité. J'étais victime de la réaction des sens contre l'esprit. Mes principes — je prenais mon platonisme pour des principes — a^ant eu le temps de se fixer ^ une scission douloureuse s'opérait en moi, entre la volonté et la nature. La chair disait : Je veux ; la conscience : Je ne veux pas. Âllais-je me démentir, ou me consumer à nouveau dans cette mystification à laquelle je ne voyais pas de terme? Combattre l'amour physique par l'amour platonique, cela ne i^e fait pas à commandement; celui-ci épuisé, l'autre éclatait dans toute sa violence. J'ai lu depuis l'histoire d'Abailard : le pauvre homme en était arrive là quand il fit la connaissance d'Héloïse. Chez le séminariste et la religieuse, le zèle de la religion et la ferveur du mysticisme produisent le même effet que l'amour platonique. L'embrasement du cerveau absorbe les étincelles qui partent des sens ; mais la fièvre passée, vous n'avez plus que de lamentables martyrs de la continence , d'enragés luxurieux aue la fatigue du cœur livre sans défense à la tyrannie de l'hypocondre. C'est le cas, direz-vous, de suivre le précepte de l'apotre. Mieux vaut se marier que brûler. Le conseil est fort sage; mais remarquez que l'apôtre, qui prêche si bien les antres, ne se marie point ; il repousse l'amour, légitime et non lééitime ; il se macère, il insulte à la femme, qui seule cependant peut lui rendre le repos. DV>^ vient cette conteftâiction?

AMOUR ET MARIAGE 1^1 Reconnaissons ici le péril de ce platonisme qu'^meTain» littérature voudrait ériger en vertu. Celui qu'une passion idéale a saisi de bonne heure et conduit fort avant dans la virilité est devenu, par son idéalisme même, gauche et maladroit avec le sexe, dédaigneux de la galanterie , où il ne réussit pas , brusque et sarcastique avec les jolies personnes, intraitable à Tendroit des positions mitoyennes, qu'il qualifie, non sans raison, d'immorales. Bref, il regimbe, malgré son appétit et ses dents , contre l'amour (pi le pique, l'irrite, le fait rugir comme un lion. Si parfois , l'occasion et le diable aidant , il se laisse aller, il ne rencontre que dégoût, déplaisance, remords; il se sent extravagant, ridicule; il reconnaît avec dépit la justesse de ce mot si joli : Laiue les femmes^ Jean-Jacques^ et étudie les mathématiques. Alors, comme l'apôtre, il prend en aversion et l'amour, et le mariage, et la femme. Mais méfiez-vous de ce tortucux célibataire; plus il vieillit, plus il tourne au sa^e. Nulle chasteté véritable ne commence par l'amour : les vrais types de pureté, Elant, Leibnitz, Newton, n'aimèrent jamais. Eloignez du vieil amoureux vos enfants, vos jeunes filles : rien que son odeur les déflorerait. Le phénomène que je viens de décrire peut se produire en sens inverse : il n'est pas rare qu'un voluptueux finisse par un exclusif et solide attachement, et ce qui arrive pour l'amour peut arriver aussi pour la religion; l'abbé de Rancé, fondateur de la Trappe, en est un lUustre exemple. LI. — Terminons par un dernier trait cette critique de l'amour et du mariage chrétiens , et résumons toute cette Etude. Qu'est-ce que l'amour? se demandèrent les anciens. — C'est Dieu, répondirent d'une voix unanime poètes et philosophes. Et nous avons vu la société antique, en vertu de cette définition sublime, tomber comme le Malade de Mo« lière, du mariage dans le concubinage, du concubinage dans la promiscuité, de la promiscuité dans la pédérastie, de la pédérastie dans l'omnigamie et la mort. Qu'est-ce que l'amour ? se demandèrent à leur tour les chrétiens. — C'est Dieu, répondirent d'une voix unanime 11

The text on this page is estimated to be only 19.29% accurate

En AMOIR ET MARIAGE les missionnaires de l'Église. Et depuis le premier siècle, dix-neuvième siècle, la chrétienté a vu tour à tour gnostiques, nicolaïtes, adamites, carpatiens, conaoréens, manichéens, flagellants, quiétistes, etc., maudire la fénération et le mariage; tenir la fornication, l'adultère, l'inceste pour choses insignifiantes; se mettre tout nus, femmes et hommes, dans leurs assemblées; s'accoupler au hasard des ténèbres et donner de leur mieux contentement à la chair, afin de passer ensuite, sans distraction du malin, à la contemplation de Dieu pur. Elle a vu la chevalerie déshonorer systématiquement la société conjugale: le mariage s'élever, par l'universalité du libertinage, à la hauteur d'une mutuelle tolérance; le stupre et l'inceste souiller la famille, et le prêtre, après avoir répudié sa concubine, entrer dans son lit avec la bénédiction de l'Eglise, «chercher dans des réalités sacrilèges un adoucissement au mysticisme qui le dévorait. Tant à Dieu que ce fût tout homme les anciens, nous sommes arrivés aux dernières aberrations de l'idéalisme ; Mais le crime de sodomie est toujours suivi par nos lois, le commerce n'en est pas moins florissant, et comme chez les païens on trouve des apologistes. De la naissance à la mort nous voguons sur le fleuve de l'indifférence entre les deux extrêmes de l'amour divin et de l'amour unisexuel, le premier enseigné aux petites filles à leur première communion, le second révélé aux adolescentes par les romans. Les extraits suivants sont pris dans un livre de prières approuvé par Monseigneur l'Archevêque de Rouen et imposé aux hommes des deux sexes par les curés du diocèse ; ce n'est pas le style de Bossuet, mais c'en est l'idée : J'ai aimé l'Air. — Oh ! yentz, le bien-aimé de mon cœur» l'air adouci, mon / l'âme, mes délices, mon amour mon Dieu, mon tout ! Mon âme impatiente rangée à ton, soupire après Toi, vous l'âme avec ardent, mon trésor, mon bonheur, ma vie» mon tout.

The text on this page is estimated to be only 18.86% accurate

AMOUR ET MiaiUGE li3 Dlapart sur des airs mondains que
Tencologe a soin d'infliquer. Ain : Te bie» aimer ^ 6 ma ehère Zélie!
OédonB, mon &me, à Jésus qui me pmie : En ce moment il rieht combler
mes rœux* U me reçoit, m'embrasse, me oaressci 8'ttnit à moi par
d'inefl^bles nœads. Douce union, mélange incomparable ! Déjà mon cœur,
plein d'xm amour extrême, Boit à longs traits les célestes douceurs, Et,
reposant dans le sein de Dieu même, T goûte en paix les plus rares
CsTCurs. AiB : Dans un verger^ Colineite. J'ai péché dès mon «nfimce» J'ai
chassé Dieu de mon conr; J'ai perdu mon innocence t Quelle perte I ah! quel
malheur I Innocence inestimable. Que je te connaissais peu. Quand d'un
bien si désiraUe La perte m'était un jeu I AIB : Un inconnu fonf voi
ûÂarmês ioupiRET Cœur adorable (de Jésus), Bonheur des cieux ! C'est lui,
je sens, je reconnais ses feux! Cédons, mon cœur, à son empire aimable.
Combien à ta présence Naissent en moi de mouvements secrets! D m*est
offert ce baiser si dim! Ne puis-je donc reposer sur ton seîn. De mon amour
j pïorler sans contrainte F Antre cantique : Tous, éponaee fidèles Du plus
fidèle époux. Four des ardeurs si belles (^uflft plaisin goates-TOuaf

12 (AMOUR ET MARIAGE Tout cela, dans la pensée de l'Eglise, est innocent : qu'd le nie? Mais c'est justement ce que je vous reproche, Mon^{^^} seigneur : vous ne vous connaissez pas ; vous ne savez pas plus, dans votre funeste innocence, ce qu'il y a au fond de votre mysticisme que vous ne connaissez l'Amour. Vous ressemblez à des enfants qui se poursuivent avec des bougies allumées dans un magasin à poudre. Et quand arrivent parmi vous ces éruptions furieuses qui , dans un Hingrat, imlÉotade, épouvantent le monde, vous êtes les premiers à ténioigner de votre afiUction et de votre étonnement. Voulez- vous savoir. maintenant quel fruit les fillettes que TOUS catéchisez tirent de vos leçons? Lisez ce morceeau que j'extrais de Zélia. Ecoutez, ma sœur... C'est dans vos bras innocents, c'est snr votre sein virii^{inal} qne pour la première fois Dieu m'a révélé la puissance de la vie... Ne vous éloignez pas ainsi ; éooutez-moi sans préjugé ! fli bien, nous dormions paisiblement sur l'Herbe moite et cbaude; les cèdres eihalaient leur exquise senteur de baume, et le vent du midi passait son aile brûlante sur nos fronts humides. Jusqu'alors, insouciant et rieur, j'accueillais cbaque jour de ma vie comme un bienfait nouveau. Quelquefois des sensations brusques et pénétrantes faisaient bouillonner mon sang, une ardeur inconnue s'emparait de mon imagination; la nature m'apparaissait sous des couleurs plus étincelantes; la jeunesse palpitait plus vivace et plus riante dans mon sein ; et si je me regardais au miroir, je me trouvais dans ces instants-là plus vermeille et plus belle. Alors j'avais envie de m'embrasser dans cette glace qui me reflétait, et qui m'inspirait un amour insensé... Ce jour-là, un rêve étrange, délirant, inouï, me révéla le mystère jusque-là impénétrable, et jusque-là tranquillement respecté. O ma sœur! niez l'influence du ciel, niez la sainteté du plaisir! Vous eussiez dit, si cette extase vous eût été donnée, qu'un ange envoyé vers vous du sein de Dieu se chargeait de vous initier aux épreuves sacrées de la vie humaine. Moi, je rêvai tout simplement d'un homme aux cheveux noirs qui se penchait vers moi pour effleurer mes lèvres de ses lèvres chaudes et vermeilles; et je m'éveillai oppressée, palpitante, heureuse plus que je ne m'étais imaginé devoir l'être jamais. Je regardai autour de moi : le soleil semait ses reflets sur les profondeurs du bois; l'air était bon et suave, et les cèdres élevaient avec splendeur leurs grands rameaux digités[^] semblables à des bras immenses, et à de longues mains tendues vers le ciel. Je vous regardai alors. O ma sœur, i[ue vous étiez belle ! Je ne vous avais jamais

trouvée belle avant ce jour-là. Dans ma complaisante vanité de jeune fille,[^]
je me préférais à

AHOua ET MARIAGE i^ vous ; il me semblait que mes joues brillantes, que mes épaules arrondies, que mes cheveux dorés me faisaient plus belle que vous. Mais en Cet instant le sens de la beauté se révélait à moi dans une autre créature. Je ne m'aimai plus seule : j'avais besoin de trouver hors de moi un objet d'admiration et d'amour. Je me soulevai doucement, et je vous contemplai avec une singulière curiosité, avec un étrange plaisir. Vos épais cheveux noirs se collaient à votre front, et leurs boucles serrées se roulaient sur elles-mêmes comme si im sentiment de vie les eût crispées auprès de votre cou velouté d'ombre et de sueur. J'y passai mes doigts; il me sembla que vos cheveux me les serraient et m attiraient vers vous. Votre chemise, blanche et fine, serrée sur votre sdn, fidsait paraître votre peau, hâlée par le aoleil, plus brune encore qu'à l'ordinaire; et vos longues paupières, appesanties par le sommeil, se dessinaient sur vos joues, alors animées d'un ton plus solide qu'aujourd'hui. Oh ! vous étiez belle, Lélia ! mais belle autrement que moi, et cela me troublait étrangement. Vos bras, plus maigres que les miens, étaient couverts d'un imperceptible duvet noir que les soins du luxe ont fait depuis disparaître. Vos pieds, si parfaitement beaux, baignaient dans le ruisseau, et de longues veines bleus s'y dessinaient. Votre respiration soulevait votre poitrine avec une régularité qui semblait annoncer le calme et la force; et dans tous vos traits, dans votre attitude, dans vos formes plus arrêtées que les miennes, dans la teinte plus sombre de votre peau, surtout dans cette expression fière et froide de votre visage endormi, il j avait je ne sais quoi de maseuliu et de fort qui m'empêchait presque de vous reconnaître. Je trouvais que vous ressembliez à ce bel enfant aux cheveux noirs dont je venais de rêver, et je baisai TOtre bras en tremblant. Alors vous ouvîtes les yeux, et votre regard me pénétra d'une honte inconnue; je me détournai comme si j'avais fait une action coupable. Pourtant aucune pensée im/nre ne s'était pré* leniéeàmon esprit. Comment cela serait*il arrivé? Je ne savais. rien; je recevais de la nature et de Dieu, mon créateur et mon maître, ma première leçon d'amour, ma première sensation de désir. •• Reconnaissez' TOUS, à cet agaçant parlage, tout rempli de ciel^ de Dieu^ à^anges^ à^extases, de mystères sacrés^ de nature^ de pudeur^ mêlés de peau et de chemise, reconnaissez-vous le style moitié empnatiuue, moitié trivial, de vos mystiques? Madame Sand a été dévote, et les jésuites ont conservé son estime : elle le raconte dans ses Mémoires. Que dites-vous de cette combinaison erotique, où

lafornication, l'inceste, le viol, la tribadie, se trouvent cumulés tout simplement? Il y a beaucoup de ces simplicités-là dans les romans de George Sand. Deux femmes, deux sœurs, l'une blonde et joyeuse cour11.

ISS AMOUR ET MARIAGE tisane, Tautre platonicienne
désespérée, apant je ne sais quoi de masculin^ se rendent compte de leur
vie. La première soutient la théorie du plaisir comme fin de Félicité ;
Tautie déjà^outée de la chair i ne croit plus à rien, pas même au plaisir. C'est
dans le cours de cette conver* sation que la prostituée raconte de quelle
manière elle a Esdu son pucelage. La ehoeette, curait Tallemant des éaus,
est arrivée ainsi : Pulchérie était couchée auprès de sa sœur. . . Tenons-la
quitte du reste ; donnons-lui même acte qtc aucune pensée impure ne
éditait prieentée à son esprit. . Mais je tous le demande , pour combien
pensez-vous que TEfflise soit dans cette description I Tout se tient, dans la
Ettérature et dans l'histoire, et vous ne pouvez pas plus répudier la Lilia de
George Saeid que le SenéaQ Chateaubriand. La France très chrétienne n'a
plus rien à envier à la Borne et à la Grèce idolâtres. En toutes choses nous
avons surpassé nos modèles : nous les avons surpassés par la philosophie et
la science, surpassés par le droit et l'industrie , surpassés par la profondeur
de notre idéal et l'héroïsme de notre révolution ; nous les surpassons encore
par la bassesse et l'hypocrisie de notre débauche* C'est rimijudicité ^ui a
perdu la noblesse française et Si perd aujourd'hui bourgeoisie et plèbe*
Les mœurs évalières et calantes qui distinguèrent nos aïeux ont disparu; le
mariage devenu une affaire, le concubinaffo dédaigné , nous sommes en
pleine promiscuité , tant la paillardise est devenue universelle, tant elle est
pour nous chose légère. Nous voilà parvenus à l'amour unisexual, on parle
de parties fines ou la fashion féminine se livre, comme les Romaines de
Juvénal , à des combats tribadiques, Ipsa AfeiuUina frictum crissantis
odorat; et Ton m'assure que l'usage commence à s'en répandre dans les
pensionnats de demoiselles et parmi les ouvrières. Dernier mot d'une société
oui se meurt en appelant l'amour, et qui ne retrouvera l'amour, la vie,
l'honneur! 3ue le jour où s'échappera de sa conscience le cri de salut :
rSTIOB I

AMOUR ET HARUGB m 1, — L'homme et la femme sont-ils égaux entre eux ou équivalents? Ou bien sont-ils simplement complémentaires l'un de l'autre, de telle façon qu'il n'y ait entre les deux sexes ni égalité ni équivalence? Dans tous les cas, quelle est la fonction sociale de la femme? Partant, quelle est sa dignité? Quel est son droit? Quelle doit être sa considération dans la république? Je fais pour un moment abstraction du mariage, à plus forte raison dois-je faire abstraction de la maternité. La femme peut n'être pas mère, et de fait elle ne l'est pas toujours. Avant de le devenir, elle a de longues années à vivre; après l'avoir été, elle en aura d'autres encore : elle a donc, dans la société, antérieurement et supérieurement aux charges maternelles, un emploi. Quel est-il? Pendant la maternité même, elle ne perd pas ses droits de membre de la société ; ajoutons que la liquidation des charges maternelles, charges qui naturellement, et pour la part la plus forte, lui incombent, cette liasse, mais en raison de la dignité sociale, morale, de là même. Tout se réunit donc pour nous faire un devoir de rechercher la nature et l'étendue de cette dignité, qui a pour terme de comparaison la dignité de l'homme. ^ J'ai longtemps hésité devant la Question ^ue je me décide à traiter aujourd'hui. Quelques brusqueries échappées de ma plume, bien moins contrôlées par la femme — ([ui donc son^e à attaquer la femme? — que contre ses soi-disant émancipateurs, m'ont attiré tant d'affaires, que je m'étais promis de n'y plus revenir et de laisser aller les choses. J'eusse voulu abolir, entre nous et nos moitiés, ces mots fâcheux Egalité et Inégalité^ source intarissable de divisions^ de luttes intestines, de trahisons et de hontes. Dans l'intérêt de la dignité commune et de la paix domestique, j'aurais de bon cœur accepté un pacte de silence, conforme à la réserve antique et aux habitudes chevaleresques de nos pères. Mes craintes, apparemment, étaient exagérées. D'autres avant moi, hardis dans l'absurde, ont soulevé ce débat qui menaçait la tranquillité de nos ménages. L'indiscrétion féminine a pris feu; une demi-douzaine d'insurgées^ aux

128 AMOUR ET MARIAGE femme autrement que nous ne la voulons, revendiquent avec injure leurs droits » et nous défient d'oser tirer la question au clair. Il ne me reste, après que j'aurai établi sur faits et pièces l'infériorité physique, intellectuelle TX7ELLB. ET MORALE de la femme; après que j'aurai montré, par des exemples éclatants, que ce qu'on appelle son émancipation est la même chose que sa prostitution, qu'à détenir sur d'autres éléments la nature de ses prérogatives, et à prendre en main sa défense contre les divagations de quelques impures que le péché a rendues folles. infériorité physique de la femme n. — Sur ce point la discussion ne sera pas longue : tout le monde passe condamnation. J'avais pourtant espéré que ces dames, poussant jusqu'au bout la logique de leur cause, prendraient le parti extrême de nous dénier l'avantage de la force : point du tout, elles déclarent s'en rapporter au dynamomètre, et ne protestent que contre Valt[^] ont, suivant elles, nous nous rendons coupables. Je réproouve énergiquement toute espèce d'abus, surtout celui de la force. Mais avec l'abus il ne faut pas confondre Vus : or, c'est à quoi tendent invinciblement les théoriciennes de l'égalité sociale des sexes, au mépris de la nature et de la Justice. Que dit d'abord la nature? C'est un fait d'expérience, commun à tous les mammifères, que jusqu'à la puberté la complexion du jeune homme et celle de la jeune fille ne diffèrent presque en rien, mais qu'à partir du moment où commence la masculinité, l'homme prend le dessus sous plusieurs rapports : carrure des épaules, épaisseur du cou, roideur des muscles, grosseur des biceps, force des reins, agilité de tout le soumis à la castration, redescend insensiblement et perd ses qualités viriles, comme si, par la faculté génératrice dont il est doué, l'homme, avant d'engendrer son sem^{*^}

AMOUR ET MARIAGE 420 blable , s'engendrait lui-même et se portait à ce degré de puissance auquel n'atteint jamais la femme. C'est encore un fait d'expérience (que Tabus des jouissances amoureuses et les pertes séminales font, coïme la castration elle-même, déchoir rhomme de sa force et des qualités qu'elle comporte, Tagilité, Tardeur, le courage; et que Tâge où il commence à vieillir est celui où ses organes produisent moins de cette semence , dont la plus erande part est employée, ce semble, à la production ae la force. Enfin, c'est un fait d'expérience qu'entre individus de sexe masculin les différences, quant à la force et à l'agilité physiques, ne sont pas, en général, proportionnelles à la nauteur, au volume et au poids, mais à Ténergie virile et à la manière plus ou moins parfaite dont cette énergie sert et entretient le système. De là ces tempéraments adoucis, aux formes moins anp^uleuses , aux corps moins membrus , Sue les paysans de Franche-Comté appellent /emmelins^ 'autant plus portés à l'amour que leur complexion parait plus faible, ou, en autres termes, que la résorption de la semence se fait en eux moins complètement. D'après ces observations, rinlérriorité physique de la femme résulterait donc de sa non-masculinité. L'être humain complet, adéquat à sa destinée, je parle du phvsique, c'est le mâle, qui par sa virilité atteint le plus haut degré de tension musculaire et nerveuse que comportent sa nature et sa fin, et par là, le maximum d'action dans le travail et le combat. La femme est un diminutif d'homme, à qui il manque un organe pour devenir autre chose qu'un épjièbe. rourquoi la nature n'a-t-elle donné qu'à l'homme cette vertu seminifère, tandis qu'elle a fait de la femme un être passif, un réceptacle pour les germes que seul Thomme Sroduit, un lieu d'incubation, comme la terre pour le grain e blé : organe inerte par lui-même et sans but propre ; qui n'entre en exercice que sous l'action fécondante du père, mais pour une autre fin que la mère, au rebours de ce qui se passe chez l'homme, en qui la puissance génératrice a son utilité positive indépendamment de la génération elle-même? Une semblable organisation ne peut avoir sa raison que

10 AMOUR ET MARIAGE j⁸ le oonple et la famille; die
 présumoBe la suborâina[^] tibn du sujet, hors de laquelle il serait incapable
 de se suffire à lui-même, et courrait se dire Faffligé de la nature et le
 souffire-douleurs ae la Proydence. Partout éclate la passivité de la femme,
 sacrifiéei pour' ainsi dire, à la fonction maternelle : délicatesse du corps,
 tendresse des chairs, amçleur des mameUes, des hanches, du bassin; en
 reyanche, étroitesse et compression du oer« yeau. En elle-même, je parle
 toujours au physique, la femme n*a pas de raison d[^]être : c[^]est un
 instrument dd reproduction qu'U a plu à la nature de choisir de préfet rence
 à tout autre moyen, mais qui serait de sa part une erreur, si la femme ne
 deyait retrouver dWe autre manière sa personnalité et sa fin* Or, quelle que
 soit cette fin, & quelque dignité que doiye s[^]eleyer un jour la personne, la
 femme n'en reste pas moins, de ce premier chef de sa constitution physique,
 et jusqu'à plus ample informé, inférieure deyant rhommei une sorte de
 moyen terme entre lui et le reste du règne tion embryonnaire pour une
 destination supérieure. (0[^]«Iqppement 4c la série naturelle[^] par le
 D'FaVbb; 2 yol* in-12.) in. — Nous ayons recueilli le témoignage de la
 nature que ya conclure maintenant de ces premiers faits la Justice ? Sans
 doute dans la société, comme dans la yie, la force physique n'est pas tout : il
 y a d'autres éléments, d'autres lacultes, dont nous deyrons tenir compte.
 Mais si la force n'est pas tout, elle compte pour quelque chose : or, pour si
 peu qu'on la compte aans rétablissement des droits de l'indiyidu, dans la
 balance de Ison actif et de son passif, il est éyident, sous ce premier rapport,
 aue de quelque façon qu'on s'y prenne , et à moins aue la femme ne se
 rachète par d'autres ayanti[^]es, son infériorité sociale et sa subor* oination
 yis-à-yis de l'homme en sera la conséquence. Quelle que soit l'inégalité de
 yigueur, de souplesse, d'agilité, de constance, que l'on observe, d'un côte
 entre les nommes, de l'autre entre les femmes, on peut, sans

AMOtJR ET MARIAGE • ^31 risque d'erreurs, dire qu'en moyenne la force physique de l'homme est à celle de la femme comme 3 est à 2. Le rapport numérique de 3 à 2 indique donc, à ce premier point de vue, le rapport de valeur entre les sexes. Admettant que chacun, soit dans la famille, soit dans l'atelier, fonctionne et travaille selon la puissance dont il est doué, l'effet produit sera dans la même proportion, 3 à 2 ; conséquemment, la répartition des avantages, à moins, je le répète, qu'une influence d'une autre nature n'en modifie les termes, toujours dans cette proportion, 3 ; 2. Voilà ce que dit la Justice, qui n'est autre que la reconnaissance des rapports, et qui nous commande à tous, hommes et femmes, de faire à autrui comme nous voudrions qu'il nous fît lui-même, si nous étions à sa place. Qu'on ne vienne donc plus nous dénier ce droit de la intelligente chicane à l'usage des émancipées et de leurs collaborateurs. Supposons, dans un pays, deux races d'hommes mêlées, dont l'une soit physiquement supérieure à l'autre, comme l'homme l'est à la femme. Admettant que la Justice la plus sévère préside aux relations de cette société, ce que l'on exprime par les mots d'égalité de droits, et la race forte, à nombre égal et toute balance faite, obtiendra, dans la production collective, trois parts sur cinq : voilà pour l'économie publique. Mais ce n'est pas tout : je dis que par la même raison la volonté de la race forte pèsera, dans le gouvernement, comme 3 contre 2, c'est à dire qu'à nombre égal elle commandera à l'autre, ainsi qu'il arrive dans les sociétés en commandite, où les décisions se prennent à la majorité des actions, non des suffrages : voyez pour la politique. Eh bien, c'est ce qui est arrivé pour la femme. J'écarte comme non avenues, illégitimes, odieux, dignes de répression et de châtiment, tous les abus de pouvoir du sexe fort à l'égard du sexe faible ; j'approuve, j'appuie, même la protestation de ces dames. Je ne demande que justice, puisque c'est au nom de la Justice qu'on se

ï» ^ AMOCR ET MARUGV: ▼ endioie jHonn la femme Fégalité.
 H restera toajoars , en accoroiant i celle-ci toutes les conditions d'éducation,
 dé déTeloppement et d'initiatTe possibles , qu'en somme la prépondérance
 est acquise au sexe fort dai^ la proportion de § contre 2, ce qui reut dire que
 lliomme sera le nuutre et que la femme obéira. Dura Jex, sed Ux. IV. — Ce
 que je YÎens de dire n'est que de théorie : dans la pratique, la condition de la
 femme encoort, par la maternité, une subordination encore plus grande. En
 quelques secondes lliomme devient père. L'acte de Sénàration, modérément
 exercé et dans Tage youlu, loin e lui nuire, lui est, comme l'amour, salulaire.
 La maternité coûte autrement cher à la femme. Sans parler de ses
 ordinaires, qui prennent 8 jours par mois, 96 jours par an, il faut compter,
 cour la grossesse, 9 mois; les releyailles, 40 jours; l'allaitement, 12 à 15
 mois; soins à l'enfant, à partir du sevrage, cinq ans : en tout sept ans pour un
 seul accouchement. Suposant quatre naissances à deux années d'intervalle,
 c'est douze ans que la maternité emporte à la femme. Il ne faut point ici
 chicaner et marchander. Sans doute la femme enceinte, et la nourrice, et
 celle qui soigne les enfants plus grands, est capable de quelque service.
 J'estime, quant à moi, que pendant ces douze années le temps de la femme
 est absorbé presque tout entier par la gésine ; que ce qu'elle peut faire en
 plus, sans se détériorer, est du toni^ en sorte qu'elle et ses en&nts tombent
 entièrement à la charge de Thomme. Si donc, pendant la plus belle partie de
 son existence, la femme est condamnée par sa nature à ne subsister que de
 la subvention de Thomme ; si celui-ci, père, frère, mari ou amant, reste en
 définitive seul protecteur, pourvoyeur et suppéditeur , comment , je raisonne
 toujours selon le droit pur et en dehors de toute autre influence, comment,
 (lis-je, subirait-il le contrôle et la direction de la femme? (Comment celle
 qui ne travaille pas, qui subsiste du travail (Pautrui, gouvernerait^elle , dans
 ses couches et ses grosBCBS6S continuelles, letravailleur? Réglez comme
 vous l'entondrez les rapports des sexes et l'éducation des enfants ; faitet-en
 Tobjet d'une communauté, à la façon de Platon,

AMOUR KI MARIAGE I33 OU d^one assurance , comme le demande M. rlc 6ir«ardin ; maintenez, si vous aimez mieux, le couple mouogamiiiuo et la famille : toujours vous arrivez à ce résultat , que la femme , par sa faiblesse organique et la position intéressante où elle ne manquera pas de tomber, pour peu que rhomme sV prête , est fatalement et juridiquement exclue de toute curection politique, admimstrative , doctrinale, industrielle, comme de toute action militaire. infériorité

ÎBteUeotueUe de la iemine V. — Ce qui , plus que tout le reste , a fait imaginer ruto|)ie de régalité des sexes, est la doctrine platonicochrétienne de la nature de Tâme , doctrine à laquelle la dernière main a été mise par Descartes. L^âme, se dit-on, estime substance immatérielle, essentiellement différente du corps. Cette âme est tout Thomme; le corps n'est que son enveloppe, son instrument. Considérées en elles-mêmes , les âmes sont égales ; le corps seul détermine, entre les personnes, les inégalités de puissance organique et intellectuelle qui s'y observent. Or, si la destinée de Tespèce est de s'affranchir, par la religion, la science, la Justice, Tindustrie, des fatalités de la chair aussi bien que de la nature, il s'ensuit que Tégalité des âmes doit apparaître peu à peu entre les personnes , et toute différence de prérogatives entre les sexes sWacer. Ce n'est qu'une question d'éducation, analogue à celle du prolétariat. Le peuple non plus n'est pas au niveau de la bourgeoisie; mais par l'éducation il peut y arriver, et c'est son droit d'en obtenir les moyens. Le problème de la destinée de la femme est le même. Qu'il lui soit possible de se racheter selon le vœu et la loi de la nature, elle ne demande rien de plus ; le lui refuser serait une tyrannie et un crime. Ainsi on ne nie pas l'infériorité physique de la femmo ni les conséquences qui s'ensuivent ; On ne nie pas davantage son infériorité intellectuelle, au moins dans rétat présent des choses ; On se borne à aire que l'infériorité de puissance organique doit étee, neutralisée par le progrès industriel , et

The text on this page is estimated to be only 29.66% accurate

134 AMOUR EÎ MÂRIAGS rinfériorité intellectuelle neutralisée à son tour par Téducation des sujets et par la constitution sociale; de sorte que les deux sexes demeurent en présence, ramenés à leur yaleur purement animique , ou , pour mieux dire , angé*Uque, semblables à de purs esprits, que la mort et le ciel ont dégagés de la sexualité et de la matière. Telle est la Ibèse soutenue par mesdames de Staël, George Sand, Daniel Stem et autres. w Dans set plus bnllantes manifestationB, le génie féminin n'a point atteint les hauts sommets de la pensée, il est pour ainsi dire resté à mi-oôte. L'humanité ne doit aux femmes aucune découverte signalée, pas même une inTention utile. Non seulement dans les sdenoes et dans » philosophie elles ne paraissent qu'au second rang, mais encore dans les arts, pour lesquelles elles sont si bien douées, elles n'ont produit aucune œuvre de maître. Je ne veux parler ici ni d'Homère, ni de Phidias, ni de Dante, ni de Shakspeare, ni de Molièra; mais le Corrége, mais Donatello, mais Delille et Grétrj, n'ont point été égalés par des femmes. • (Daniel StEnN, Esqumet morale»),) ê Faut-il done, poursuit cette dame, nous incliner devant de telles observations et tels exemples? • Et elle soutient, en premier lieu, que Tinégalité d'intel>ligence n'est appréciable que dans les exceptvms^ dans les hautes sphères de rentendement, nullement dans la pra* tique delà vie, et comme on ne fait pas de lois pour les exceptions , mais pour la masse , qu'on n'en peut rien conclure contre le droit de la femme à Tégalité ; d'autre part, que, si Ton se transporte dans Tordre moral, les choses apparaissent sous un tout autre jour; que le courage, la Justice , la tolérance , le dévouement , n ont pas de sexe ; que Sar la maternité et Téducation des enfants, la coopération e la femme dans la société et la fatnilie est égale à celle de l'homme; que le progrès est à l'égalité, et que l'éducation le réalisera. Nous examinerons tout àl'heure la moralité dela femme : attachons-nous pour le moment à son intelligence. VI. — L'ar^mentation dont je viens de rapporter la substance a ceci deremarquable, qu'elle peut servir d'échantillon de la manière dont la femiûe, abandonnée à ses propres inspirations , a de tout temps raisonné et raisonnent

AMOUR ET MARIAGE 138 éternellement. La clarté grammaticale iCj manque pas : faites-Uni grâce de Tidée, la femme çarle aussi bien peutêtre mieux, en tout cas plus volontiers que lliomme. Et c^est U) privilège de notre langue que sa clarté s'impose à tous, même au sophiste qui parle contre sa conscience et sa raii on, même à la femme savante qui parle sans raison ni conscience. Que trouvons-nous, à Tanalyse, dans cette thèse? Comme principe, trois peut-être; Gomme raisonnement, trois inconséquences; Comme conclusion, rabaissement systématique de lliomme, c'est à aire niant. Si, (iit-on, par le progrès industriel, la dépense de force imposée au travailleur devenait insignifiante ?... — C'est justement la considération que faisait valoir Cabet aux citoyens dlcarie comme le principe de Tégalité future; mais c'est aussi ce dont l'économie politique démontre la fausseté matérielle ; d'abord par le calcul, puis par l'expérience. Plus l'industrie se perfectionne, plus, sans doute, l'action de l'homme acquiert de puissance^ mais plus en même temps il est appelé à travailler et a dépenser dé force, de manière que le bénéfice du développement industriel ne se trouve pas dans le repos obtenu, mais dans la somme des produits. — Surcroît de production, direz-vous| et diminution de force dépensée, ou augmentation de repos^ sont même chose. — lion', ce n'est pas même chose; c^ si nos machines ne devaient servir qu^à nous procurer du repos , elles devraient se reposer elles-mêmes ; elles coûteraient trop cher, et Ton y renoncerait. Aussi jamais^ à aucune époque, on ne travaia autant que de nos jours ; comme nous sommes plus travailleurs que nos pères, nos enfants seront plus travailleurs que nous , et pour eux comme pour nous-mêmes le chômage ira toujours en diminuant. Telle est , quant au progrès de l'industrie et des machines, la vérité. Sans doute elle n'a rien de décourageant pour l'homme; mais comme l'augmentation du travail suppose un accroissement proportionnel de population, que peut-elle promettre à la femme? Multiplicabo conceptus tuos. Si, dit-on , par le développement de Instruction, l'inSgalité des capacités s'effaçait r...— Malheureusement Tins*

196 AMOUR ET MAÎTAGE traction, en théorie et en application, doit être, pour tout individu, encyclopédique ; elle embrasse une suite d'études et de manœuvres dont la femme, par la faiblesse de son cerveau autant que par celle de ses muscles, est incapable. De ce côté encore, rien à espérer pour elle. Si, par la division du travail et rééquilibre des fonctions, la médiocrité devenait la condition générale, et la supériorité de génie l'exception?...[^] — Ici encore la science vient démentir l'hypothèse. La division du travail et l'équilibre des fonctions sont les deux premières lois de l'organisation industrielle; de ces deux lois il en naît une troisième, qui débout irrévocablement la femme de ses prétentions, c'est la loi d'ascension aux grades, par laquelle tout individu mâle a pour devoir et pour fin de devenir, à son tour, une supériorité. Voilà pour le principe : voyons le raisonnement. On dit : Ce n'est pas le corps qui fait l'homme, c'est l'âme; or les âmes sont égales : donc... Mais la distinction ontologique de l'âme et du corps est le principe même sur lequel nous avons vu que s'étaient successivement établis, d'abord l'esclavage, puis le servage, aujourd'hui le salariat. Comment peut-on l'invoquer en faveur de la femme?... Admettons-la, cependant, cette distinction ; accordons que le corps n'est rien pour l'homme, et que les âmes sont égales. En dernière analyse, l'âme ne peut être jugée que sur ses actes, cela est élémentaire en droit. Si donc les actes de l'âme masculine, obtenus par l'intermédiaire du cerveau et des muscles, valent plus que les actes de l'âme féminine, l'égalité entre elles se réduit à une fiction de l'autre monde ; sur cette terre, elle est impossible. On dit : Le progrès, pour l'humanité, consiste à triompher sans cesse de la matière par l'esprit : donc... Eh bien, qui triomphe le mieux de la matière, l'homme ou la femme?

AMOUR ET MARIAGE 137

l'homme à la femme, puisqu'il faudrait, pour cela, que le premier cessât de progresser dans l'intégralité de son être, pendant que la seconde progresserait dans l'intégralité du sien, ce qui est inadmissible. Que reste-t-il maintenant, comme conclusion, de ce beau raisonnement sur l'âme des femmes? C'est que, pour les mettre au pair avec nous, il faudrait rendre en nous la force et l'intelligence inutiles, arrêter le progrès de la science, de l'industrie, du travail, empêcher l'humanité de développer virilement sa puissance, la mutiler dans son corps et dans son âme, mentir à la destinée, refouler la nature, le tout pour la plus grande gloire de cette pauvre petite âme de femme, qui ne peut ni rivaliser avec son compagnon ni le suivre. Des idées décousues, des raisonnements à contre-sens, des chimères prises pour des réalités, de vaines analogies érigées en principes, une direction de l'esprit fatalement inclinée vers l'anéantissement : voilà l'intelligence de la femme, telle que la révèle la théorie imaginée par elle-même contre la suprématie de l'homme. Vn. — n serait peu courtois à un philosophe de s'en rapporter au jugement de la femme sur elle-même : elle ne se connaît pas, elle est incapable de se connaître. C'est à nous, qui la voyons et qui l'aimons, d'en faire l'autopsie. Écartant d'abord, comme ultra-phénoménale, la question de savoir si l'âme et le corps, la matière et l'esprit, sont des substances distinctes ; si l'homme mérite considération seulement en tant qu'âme et abstraction faite de son corps, comme dit le bon Chrysale, ou s'il faut faire état aussi de cette guenille, un fait est au moins certain : c'est qu'en raison de l'influence réciproque, constante, intime, du corps sur l'âme et de l'âme sur le corps, la force physique n'est pas moins nécessaire au travail de la pensée ou à l'usage des muscles, de sorte que, sauf le cas de maladie, la pensée, en tout être vivant, est proportionnelle à la force. D'où cette première conséquence : la même cause qui fait qu'aucune femme, parmi les plus doctes, ne peut atteindre à la hauteur de Leibnitz, d'un Voltaire, d'un

138 AMOUR ET MARIAGE OaYier , fait également que, dans la masse, la femme ne peut soutenir & tension cérébrale de l'homme. Mais voici bien autre chose. Si la faiblesse organique de la femme, à laquelle se proportionne naturellement le travail du cerveau, n'avait 'autre résultat que d'abrèger dans sa durée l'action de l'entendement, la qualité du produit intellectuel n'étant pas altérée, la femme pourrait parfaitement, sous ce rapport, se comparer à l'homme ; elle ne rendrait pas aut^eit, elle ferait aussi bien : la différence , purement quantitative, n'entraînant qu'une différence de salaire, ne suffirait peut-être pas pour motiver une différence dans la condition sociale. Or , c'est précisément ce qui n'a pas lieu : l'infirmité intellectuelle de la femme porte sur la quaUté du produit autant que sur l'intensité et la durée de l'action ; et comme, dans cette faible nature, la défectuosité de l'idée résulte du peu d'énergie de la pensée , on peut dire que la femme a resprit essentiellement faux, d'une fausseté irrémédiable. Il ne faut pas croire, dit quelque part Daniel Stern, que la différence des sexes soit purement du domaine de la physiologie : l'intelligence et le cœur ont aussi un sexe. Madame Stern a pris cette idée de quelque auteur : en cela, elle a fait preuve de promptitude d'esprit, mais de peu de jugement. Des intelligences mâles et femelles, c'est si joli ! Mais voyons les conséquences. Comme l'a dit Kant , la qualité dans les choses est un aspect particulier de la quantité ; elle résulte de la comparaison des deux quantités inégales. C'est ainsi que la même couleur, plus ou moins foncée ^ se dénature et tend à devenir une autre couleur : en réalité il n'y a pas de démarcations tranchées dans le spectre. Il en est ainsi pour tous les sens et facultés de l'homme. Regardez la lune à l'œil nu ou dans un télescope, l'aspect de la planète n'est pas le même. Celui dont la vue serait assez forte pour résoudre les dernières nébuleuses, non seulement verrait les choses que nous ne voyons pas, mais le spectacle du ciel lui paraîtrait encore tout différent ^v

AMOUR ET MÂRUGE 139 La pensée se comporte absolument de même. Il y a des intelligences d'une portée, si j'ose ainsi dire, télescopique, qui découvrent dans les choses des rapports restés jusque-là inaccessibles ; des intelligences concentriques, qui, sans une niasse de faits jetés en l'air par hasard, aperçoivent une liaison, un ordre, une unité, qu'auparavant on n'y voyait pas. C'est par opposition à ces deux sortes d'intelligences qu'on dit vulgairement : esprit court et esprit long. Pour désigner l'infinité de ceux à qui la présence des faits et des choses ne fait rien découvrir. Vni. — En quoi donc consiste la différence qualitative de l'esprit entre l'homme et la femme ? La femme n'a pas d'âme intelligente, dit un concile. D'autres vont jusqu'à refuser toute espèce d'âme à la femme. * Hégel et Goethe remarquent qu'il y a des esprits végétaux et des esprits animés et ils ajoutent que la femme appartient à la première catégorie. Qu'est-ce que cela veut dire ? Si la femme, comme être pensant, a été maltraitée par les théologiens et les philosophes, elle l'a été encore plus par les écrivains de son sexe. La femme est imbecille par nature dit durement George Sand ; et sur ce principe elle établit la figure d'Indiana. Ce qui caractérise essentiellement la femme est la méthode : de là le hasard introduit dans leurs raisonnements, et trop souvent dans leurs vertus. Ce qui égarait la femme est l'esprit de chimères : elles le portent dans tout, en religion, en amour, en politique. Les femmes ne méditent guère : penser pour elles est un accident heureux plutôt qu'un état permanent. Elles se contentent d'entrevoir les idées sous leur forme la plus flottante et la plus indécise. Bien ne leur échappe rien ne se fixe dans la brume dorée de leur fantaisie. (Dastol Siebk » Et qu'il est moral,) C'est bien exprimé, et je pourrais observer en passant que Daniel Stern parle d'expérience. Son tort, dans ces lignes sentencieuses, est de parler de son sexe comme si elle s'en séparait, puis de ne pas voir qu'un pareil jugement est la condamnation de son système.

440 iOIO TO ET HABUGE Madame Mecker de Saossnre est encore plus amère : La force créatrice leur manque; malgré de brillante ancêtres, on ne peut leur attribuer d'ancêtres grandes œuvres qui font la gloire d'un siècle et d'une nation. Les femmes arrivent de plein saut ou n'arrivent pas. Si admirable elles elles Que soit la patience quand il s'agit de soulager les maux d'autrui, elle est nulle dans le domaine intellectuel. L'homme seul contemple toutes choses dans leur être : la femme ne saisit que les détails. Les hommes l'emporteront toujours sur nous : leur nature est supérieure à la nôtre,. Et ce mot lâché, elle le regrette : Supérieure en quoi P. • Plus livrés aux passions sensuelles, ils ne sont ni plus religieux, ni plus dévoués, ni plus vertueux, ni peut-être plus spirituels que nous. Et cependant nous les sentons fiuts pour être nos maîtres : leur moi est plus fort que le nôtre. Parlant de l'Idiotie propre à la femme, elle ajoute : Il est singulier qu'avec des intérêts assez semblables sur toute la terre, elles offrent des teintes de localité plus tranchées que les hommes. • Il faut sonder les profondeurs du cœur féminin pour trouver en quoi la Française, l'Anglaise, l'Allemande, se ressemblent. {Education progressive.) En deux mots, la femme, plus que l'homme, est de son pays. Daniel Stern introduit la même observation ; j'ignore qui est le premier qui l'a faite : L'homme représente plus particulièrement l'idée de patrie : le sentiment de la femme s'élève rarement au dessus de l'amour du sol. Elle chérit les lieux qui l'ont vue naître, les horizons qui ont souri à sa jeunesse : l'esprit de l'homme s'attache plus encore aux horizons intellectuels où s'est développée sa pensée ; il aime, il sent vivre en lui cet ensemble d'invincibles éléments qui composent la race, la nation, la patrie idéale. Madame Guizot, citée par madame Necker de Saussure, dit de son côté : Il est bien difficile que le succès d'une comédie n'intéresse pas plus une jeune fille que toutes ses leçons. Après ces citations, on se demande si ces dames sont de

AMOUR ET MARIAGE 141 leur parti ou du nôtre, car il est évident que leur sexe leur est insupportable. Madame Necker de Saussure, qui a tant écrit sur l'éducation des femmes, ne les aime point : elle est pour elles pleine d'atrabile, de menace, d'ironie ; elle les raille de leur beauté, de leur penchant à Tamour, de tout ce qui les fait femmes. Madame de Staël est sans pitié pour les Anglaises, si fières de leur intérieur, si dédaigneuses des triomphes du bel esprit ; sa Corinne n'est qu'une satire de la ménagère, la seule femme cependant qui soit vraiment digne de l'attention de l'homme. Madame Sand paraît n'aimer ni le sexe fort ni le sexe faible : le {premier, parce que, quoi qu'elle fasse, elle n'y arrive pas ; e second, parce qu'elle en est sortie. Le héros, presque invariable, de ses romans, est une espèce de Moloch à qui, sous les noms de Zélia^ Quintilia^ Sylvia^ elle sacrifie mâles et femelles, lois divines et humaines, raison, nature et sens commun. Madame Stem, après avoir dit son fait à la femme noble et bourgeoise, finit par une invective superbe : *^ Pleurez, lâches, pleurez, dit-elle à ces pauvres créatures ; c'est bien fait, vous n'avez que ce que vous * méritez. „ Que je plaindrais les femmes, si elles n'avaient pour les soutenir que les paroles de leurs avocats en iurons !... Les observations qu'on vient de lire sont vieilles comme le genre humain : le sexe mâle le premier les a faites, tous es humoristes et originaux qui se sont mis en tête de médire des femmes et de les agacer par une feinte aversion les ont rebattues ; répétées aujourd'hui, en style de Sénèque, par les plus illustres de la gent féminine, elles ne sauraient nous apprendre rien, tant qu'elles ne seront suivies la chaîne de l'expérience. IX. — - Qui produit, chez la femme, cette infériorité de vigueur musculaire ? Cela même, avons-nous dit, qui fait qu'elle est femme, l'absence de virilité. La femme n'est pas seulement autre que l'homme, comme disait Paracelse ; elle est autre parce qu'elle est moindre : parce que son sexe constitue pour ^^ une faculté de moins. Là où la

142 AMOim ET MâKIAGE ^ virilité manque, le sujet est incomplet; là où elle eetôlée» le sujet déchoit : l'article 316 du Code pénal en est la preuve. Qui croirait maintenant que cette corrélation physiologique ne s'étende pas à l'entendement? De par la logique cela doit être^ et de par l'expérience cela est. La femme a cinq sens, comme l'homme; elle est organisée comme l'homme; elle voit, elle sent, elle se nourrit, elle marche, elle agit, comme l'homme, il ne lui manque, au point de vue de la force physique, pour égaler l'homme, qu'une chose, qui est de produire des germes. De même, au point de vue de l'intelligence, la femme a des perceptions, de la mémoire, de l'imagination; elle est capable d'attention, de réflexion, de jugement : que lui manque-t-il? De produire des germes, (c'est à dire des idées; ce que les Latins appelaient ^mim, le génie, comme qui dirait la faculté génératrice de l'esprit. Qu'est-ce que le génie? De sots rhéteurs ont voulu en faire le privilège de quelques élus, espèces de demi-dieux offerts par la vanité Soétique à l'adoration du vulgaire, Aussi se sont-ils égarés dans leurs définitions; le génie est resté comme un superlatif de l'entendement, et ne deviendra une réalité que lorsqu'il aura été reconnu à tous les mâles, à qui il appartient sans exception, comme la virilité de l'intelligence. C'est la faculté de saisir les rapports ou la raison des choses, de former des séries, d'en dégager la formule ou la loi, de concevoir sous cette formule une entité, son effet, cause, matière, substance, etc.; en un mot, c'est la puissance de créer, en présence des phénomènes, des universaux et des catégories, ou plus simplement des idées. En principe, cette faculté ne paraît différer de l'intuition sensible que par le degré de puissance visuelle de l'entendement. Ainsi il faut plus d'intensité intellectuelle pour acquérir l'idée du genre que pour recevoir l'image de l'individu : il en est ainsi de toutes les idées, de toutes les découvertes, dans la philosophie, l'industrie et la science.

AMOUR ET MARIAGE «43 Par exemple, il est de la nature de tout esprit faible, & qui les rapports des choses sont de difficile accès, de tourner à l'idéalisme et au mysticisme : c'est ainsi qu'au début de la civilisation l'esprit humain, sans expérience acquise et sans méthode, aussi incapable d'observer avec exactitude que de formuler des lois, idéalise ses aperçus ^ crée des fautes, et laisse prendre à sa religion, à sa poésie, la place sur la science. Tel est encore l'esprit des enfants, des adolescents, de tous ceux que la faiblesse naturelle ou la maladie rapproche, sous ce rapport, de la nature féminine, et que la sévérité de l'observation, la rigueur de la science rebute. Il n'est personne à qui il ne soit arrivé, à la suite d'une fatigue prolongée du cerveau, de ne pouvoir plus suivre le fil d'un discours ou saisir l'ensemble d'un raisonnement. L'esprit, alors ^ frappé d'impuissance, semble avoir perdu sa faculté génératrice; on ne peut sans comprendre, on écoute sans percevoir le sens des paroles. Il n'est même pas rare de rencontrer des intelligences vigoureuses sur certaines parties de la spéculation, qui semblent perdre leur puissance sur d'autres. Tel mathématicien est incapable de philosopher; tel jurisconsulte a une peine excessive à suivre les opérations d'une banque ou les parties d'une comptabilité. Dans toutes ces circonstances, on peut dire que le génie est sans action et l'esprit revenu à l'état neutre. Ce qui distingue la femme est donc que, chez elle, la faiblesse, ou pour mieux dire, l'inertie de l'intellect, en ce qui concerne l'aperception des rapports, est constante. Capable, jusqu'à certain point, d'appréhender une vérité trouvée, elle n'est douée d'aucune initiative; elle ne s'avise pas des choses; son intelligence ne se fait point signe à l'abstraction, de généralisation, d'invention, de conception, dont l'enfant, l'eunuque et la femme sont également dépourvus. Et telle est la solidarité des deux organes, que, comme l'athlète se sevrerait de femme pour conserver sa vigueur, le penseur s'en sevrerait aussi pour conserver son génie : comme si la résorption de la semence n'était pas

^ 144 AMOUR fcT HAULAGE moins nécessaire au cerreau de
 Ton qu^anx muscles de rautre. (X. — J'ai eu la curiosité de yérilier cette
 théorie par , Tanalyse des ouvrages de quelques femmes célèbres, et voici
 ce que j'ai invariablement trouvé : généralise point, ne synthétise pas. Son
 esprit est antimétaphvsique. Comme dit Daniel Stem, si une idée lui vient, c
 est un accident heureux, une rencontre, un rac* croc, dont elle-même ne
 peut pas donner la démonstratioui la raison. Il en résulte que la femme est
 incapable de produire xme composition régulière^ ne fut-ce qu'un simple
 roman. De son fonds eUe ne saisit que des analogies ; elle fait de la
 marqueterie, des impromptus; eUe compose des macédoines et des
 monstres. Dans la conversation, elle ne saisit pas d'ensemble le discours de
 son interlocuteur; c'est au dernier mot qu'elle adresse sa réplique. Par la
 même raison elle n'a pas de puissance critique : elle fera l'épigramme, le
 trait d'esprit, la satire, elle réussit dans la mimique ; elle ne sait ni motiver,
 ni formuler un jugement. Sa raison est louche comme les yeux de Vénus. La
 femme a contribué largement pour sa part au vocabulaire des langues, je le
 crois ; mais ce n'est pas eUe qui a créé les mots qui servent aux idées
 abstraites, substance, cause, temps, espace, quantité, rapport, etc. ; ce n'est
 pas elle par conséquent qui a créé les formes grammaticales, et les
 {(articles, pas plus qu'elle n'a inventé l'arithmétique et 'algèbre. Ceci nous
 explique un phénomène qui a longtemps étonné la raison des peuples et
 prosterné l'homme devant les superstitions de sa compagne, je veux parler
 de l'aptitude divinatoire de la femme. La femme, par son irrationalité même,
 a quelque chose de fatidique. Partout on la trouve prophétesse, devineresse,
 druidesse, sibylle, pythonisso, engastrimythe, sorcière, tireuse de cartes,
 somnambule, instrument ou agent de nécromancie, chiromancie, etc., une
 vraie table tournante. Inesse juin etiam feminis sanctum aliquid et prtvidum
 putant, ait Tacite

AMOUR F.T MAHIA Gu i^ parlant des Oermains ; ils jpensent que les femmes ont en elle\$ quelque chose de divin et de providentiel. On a cite ce passage on preuve des hautes prérogatives de la femmes c'ept juste le contraire qui en résulte. Plus il y a de puissance spéculative chez rhomme, moins il y a de capacité de deviner. Conçoit-on un Goethe, un Humboldt, un Arago, spiritiste ou magnétiseur? Qu'il arrive à une femme, comme à un chapeau, à une def, à une baguette de coudrier, de découvrir une chose cachée ou perdue, de traduire avec plus ou moins de bonheur ce que pense celui qui Tinterroge, il y a plutôt de quoi la plaindre que la féliciter. J'admets sans examen comme vrais les phénomènes rapSortés par les illuminés : qu'en résulte-t-il à l'avantage es femmes? C'est un miroir qui réfléchit le soleil, un prisme qui en décompose les rayons : demandez à ce nûroir une théorie de la lumière, et vous verrez ce qu'il vous dira. La femme, malgré quelques prétentions assez Hautement manifestées, ne juilosophe pas. L'antiquité a eu son Hypatie, le dix-huitième siècle ses esprits forts femelles, et nous en connaissons qui, au lieu de repasser leurs collerettes, écrivent des commentaires sur Spinoza. Tout cela peut faire illusion à la multitude, qui, sous le rapport de rintelligence , se rapproche plus de la femme que de l'homme. Mais on peut toujours, dans le livre d'une femme, après avoir retranché ce qui vient d'emprunt, imitation, heu commun et grappillage, rconnûtre ce qui lui est propre : or, à moins que la nature ne vienne a changer ses lois, je puis dire que ce résidu se réduit constamment, comme impression de lecture ou de conversation, à quelques gentilleses; comme philosophie, à rien. J'ai une petite fille qui, a trois ans, cherchant des mots pour les choses qu'elle voit, appelle un tire-bouchon cUf ae la bauteiUe; un abat-jour, chi^^au de la lampe; l'élé* phant du Jardin des plantes, pieade nez; un glaçon piètre déglace; les dents de son peigne, doigté du peigne, etc. Cette enfant a toute la philosophie qu'elle aura jamais et qu^une femme, par sa propre force, peut acquérir : des à Su près, des analogies, de fausses ressemblances, des ôleries, des vananUe tout au plus; mais rien de défini, ai âmdjie ni ^^thèse, pat une idée adéquate, pas ombr»

The text on this page is estimated to be only 8.34% accurate

Ij^ AMWK ET VÂltUA 4*fiM €W«^on. A la eomma&ditê des idées U femme li'fcppfiTte ritn du sien, pas plus qu*à la génération : être j^LsSif , énef tant, dont la conversatton tous épuise comHie ies cmbrasseffiCuS. Celui qui veut conserver eïitlère la force de son corps et de son esprit la foira : elle est meurtrière, fnteni amariof^ut motu inutièrm^ dit Salomon. Au feste la nature, qui ne fait rien en vain« a rendu * cette visueut et cette continuité de méditation oui seule * fttit les hommes de génie (D. BîSiâiO ^ incompatible avdc les formtiens et les deroirs de la maternité. La femme manque de f ugement |)endant une partie de son existence ; Pamour lufôte la raison; pendant les règles et la groseesee, elle pertl l'empire de sa volonté. Cnez Ja nourrice, la surexcitation du cerveau altère la (qualité du kit et Ûentét le fait perdre t ce!ase Voit à Pans, où les femmes, par la multituæ des relations sociales, des affaires et des «Ottcîs, ne peuvent soutenir tengtemps, malgré la meilkure volonté et les plus heureuses dispositions, les fatîptm de Tallaitement. Oa peut l'affirnier sans crainte do tialomnie, la temme qui s'Ingère de philosopher et d'écrire tue sa progéniture par le travail de son cerveau et le BonÔe de ses baisers, qui sentent Phomme. Le pîus sûr peur elle et le plus honorable est de renoncer à la famille et à la matef nité ; la destinée Ta marquée au front : faite seuletttent peur l'amuur, le titre de concubine lui sufôt, si elle ne profère courtisane. XI. — Non «feulement donc llNFLrlorité întç^lçtrtuelle de la femme est avérée, avouée; cette infériorité est Organiûue et fatale. L'humanité ne doit aux femmes aucune idée morale, politique, philosophique: elle a mai'ch'ê Âao« la ecîence Bans leur coopération; elle n'en a tiré que des oracles, ta bonn0 igû0n!nre^ 6 gvé!.. L^homme a traîaé sa Compagne, marchant lo premier comme Orphée lorsqu'il ramène des enfers son Eurydice, elle suivant, pr>ne \$e^umi. il observé, réfléchie, riccide; elle attend son sort dos résolutions de eclui sur qtiî îont attachés ses regards, et ^ ^m t0MHR^ Ho tua. L^humanité "ne doit aux femines aucune décôut«rte in

The text on this page is estimated to be only 24.20% accurate

AmmrrvMOAcni n'^dutrielle, jpas la moindre mécanique. J'ai demandé au iBÎBistèro au cmnineroe quelle était la part des femmes dans les inventions officiellement déclarées, et voici ce qui m^aété répondu : Depuis le 1^{er} juillet 1791, époque où la loi sur les brevets d'invention fut mise en vigueur, jusqu'au 1^{er} octobre 1856, il a été décerné par le gQuyernenfiut 64,108 brevets, tant d'invention que de perfectionMni«ut, Sur ce nombre, oikq ou six ont été pris par dia femmes pour articles de tnides et nouveautés!.,^ L'nommo^ invente, perfectionne, travaille, produit, nourrit la femme : elle attend de lui, aveo sa profession de foi, «a petite tâche mollia pensa; elle n'a pas même inventé son fuseau et sa quenouille. Pas plus d'idées dans la tête de la femme que de gennee dans son sang; parler de son génie, c'est imiter illagabal jurant per testieulos Venerii. La femme auteur n'exlstQ I)a8 ; e*est une contradiction. Le rôle de la femme dans les ettres est le même que dans la manufactura ; elle sert là où le génie n'est plus de sçrvioe, comme une bfoçbe, comme une bobine. Concluons maintenant. Puisque, d'après tout ce qui précède, l'intelligence est en raison de la force, nous retrouvons ici le rapport précédemment établi, savoir, que la puissance intelleetyelle étant chez l'homme comme 8, elle sçra chez 1^ femme comme 2. Et Duisque dans l'action économique, politique et seciale, la force du corps et celle de l'esprit concourent ensemble et se multiplient lune par l'autre, la valeuf physique et intellectuelle de l'homme sera à la valeur physique et intellectuelle de la femme, comme 8×8 à 2×2 , soit 9 à 4. Bans doute la femme contribuant, dans la mesure qui lui est propre, à l'ordre social et à la production de !a H* chesse, il est juste que sa voix soit entendue; seuli^ment^ tandis que, dans rassemblée générale, le sufT^açç de l'homme comptera pour 9, celui de la femme comptera peur 4 : voilà ce que disent d'un commun accord J*arithméticoe et la Jubticc.

iU ÀMODR ET IURIÀM faréffioffilé aMrale4«lA \ XII. — > En nous transportant dans Tordre moral, assnre Daaïd Stern, nous yerrons les choses sous nn antre jour... Ici l'égalité de la femme n'est pins contestable... 14 i la force, ni la justice, ni la tempérance, ni le dévouement, n'ont de sexe. 11 faut à la mère qui allaite son fils et qui veille i son cheYCt autant de contage et de Tigilanoë qu'au soldat qui yeiïie i la sûreté d'une ville. Madame Gauthier-Coignet répète la même chose : Non, il n'y a pas de fiimille ; non, il n'y a pas de penple; non, il n'y a pas de races; non, il n'y a pas de sexes dorant Dieu. Cette idée est de saint Paul. Nous avons montré, dans rétude précédente, ou conduit cette négation de la sexualité. A propos de madame Gauthier-Coignet , je remarque qu'il s'est opéré depuis quelques années, chez nos Philamintes, un progrès dont il est juste de leur tenir compte. Autrefois elles portaient simplement les noms de leurs Siaris : Madame du Châtelct, madame d'Epinaj, madame de Staël, madame Guizot. Puis elles ont commencé à i' oindre leurs noms à ceux de leurs consorts : Madame Neccer de Saussure. Ensuite elles ont supprimé la raison conjugale et ont pris un pseudonyme : Madame Sand, madame Stem. En voici une qui ne va pas jusqu'au divorce; elle se contente de mettre son mari derrière sa crinoline : Madame Gauthier-Goignet. Tout cela sous prétexte que devant Dieu il rCy a pas de sexes. Devant Dieu, c'est possible. Nous ignorons, malgré les confidences de Mahomet, comment l'homme et la femme se comportent ensemble dans le paradis, et jusqu'à qud point, en présence du Saint des saints, la sexualité se dissipe. Ce qui est sûr est qu'ici-bas, l'homme et la femme placés l'un devant l'autre, les sexes se retrouvent; et comme la Justice a pour objet les choses d'ici-bas, force nous est de faire, selon les règles du droit, le compte des parties. Devant Dieu, ou, pour parler plus humainement, dans

AMOUR ET NAmAGB 1(9 Tordre moral, régalité des sexes, prétendez-vous, n'est plus contestable. Remarquons d'abord une chose. La vertu n'entre pas dans le commerce; elle ne peut en conséquence faire l'objet d'une règle de Justice distributive, elle n'est pas matière de droit. Et comme il ne servirait à rien à un individu, pour avoir accès dans une assemblée d'actionnaires, de dire : Je suis honnête homme, s'il n'était au préalable porteur du nombre voulu d'actions, de même il ne sert à rien à la femme, pour entrer dans l'assemblée politique ou pour balancer dans la famille l'autorité du mari, d'alléguer sa vertu: il faut qu'elle prouve encore sa capacité physique et intellectuelle. Sans cette condition, la requête de l'honnête femme ne peut être accueillie; si elle insistait, elle cesserait, ipso facto d'être vertueuse. Ainsi, quand les chevaliers de l'émancipation féminine invoquent à l'appui de leur cause les vertus et les prérogatives de la femme, son amour, son dévouement, sa pureté, ils se mettent à côté de la question, ils font un paralogisme. Tombe aux pieds de ce sexe à qui tu dois la fin, me crie Legouvé. Voilà trente ans qu'il tourne et retourne ce sensible hexamètre. Je réponds tranquillement, sans manquer au respect de ma mère : Tant que j'ai été enfant, j'ai obéi et dû obéir ; parvenu à l'âge de majorité, mon père vieux et cassé, je me suis trouvé, par mon travail et mon intelligence, le chef de la famille, et pour ma mère elle-même un mari et un père ; j'ai pris et j'ai dû rendre le commandement. Et ma mère s'en est réjouie dans son âme, comme l'Andromaque de l'Iliade. Xni. — Mais est-il vrai que dans l'ordre moral, au point de vue de la Justice, de la liberté, du courage, de la pudeur, la femme soit l'égale de l'homme? Déjà nous avons vu, chez tous deux, l'intelligence se proportionner à la force ; comment la vertu ne se proportionnerait-elle pas à son tour à l'une et à l'autre? N'oublions pas que nous comparons les sexes dans leurs natures respectives, abstraction faite de leur influence réciproque, et indépendamment de toute communication familiale, conjugale et sociale. L'hypothèse de l'égalité des

The text on this page is estimated to be only 28.30% accurate

sexes et de leur indépendance maternelle, à part ce qui regarde la génération, le vent ainsi. Nous savons combien le physique de la femme est modifié par la maternité et le travail, combien son esprit Test ensuite par l'initiation de l'autre sexe; nous sommes en droit de supposer qu'il en sera de même pour la conscience. Puis donc que nous avons à déterminer le droit de la femme dans ses relations avec l'homme et avec la société, nous devons auparavant reconnaître sa valeur propre et comparative, distinguer en elle ce qui vient de la nature d'avec ce que lui procure le mariage. La question revient ainsi à demander si la femme possède d'elle-même sa vertu, toute sa vertu, ou si par hasard elle ne tiendrait pas, en tout ou en partie, sa valeur morale de l'homme, comme nous savons qu'elle en tire sa valeur intellectuelle. Et révélera-t-elle l'homme. Sa conscience est plus débile, de toute la différence qui sépare son esprit du nôtre; sa moralité est d'une autre nature; ce qu'elle conçoit comme bien et mal n'est pas identiquement le même que ce que l'homme conçoit lui-même comme bien et mal, en sorte que, relativement à nous, la femme peut être qualifiée d'immorale. La raison des choses l'indique à priori et l'observation le confirme. Qui produit, chez l'homme, cette énergie de volonté, cette confiance en lui-même, cette franchise, cette audace, toutes ces qualités puissantes que l'on est convenu de désigner par un seul mot, le Moral? Qui lui inspire, avec le sentiment de sa dignité, le dégoût du mensonge, la haine de l'injustice, et l'horreur de toute domination? Bien autre que la conscience de sa force et de sa raison. C'est par la conscience qu'il a de sa propre valeur que l'homme arrive au respect de lui-même et des autres, et qu'il conçoit cette notion du droit, souveraine et prépondérante en toute âme virile. Toutes les langues consacrent cette analogie; la force est le point de départ de la vertu. Les choses ne se passent pas de même chez la femme* |0Q moi, dit ^ ^ }) ^ m ^ ^ ^ WÎi » f 4e 9 » « WW9 | « 9 Nil

The text on this page is estimated to be only 19.95% accurate

AlWDH ITTlAWXffî fS^ plus faiWe î Gt» là sa tîûâitê
iîattîrt^lfe, %ôA.îhstte^ ^è résignation et de soumission, sa docilité, %k
facilita à bl^U'rer, soft manque d^of^Uèl qui la porte à B^'humilief, aim». plorer , à demander grâce , Bam qu'elle eu épl^MVtft h^^ m déchéance. De là. encore cet instinct de subordination qui se tt^^ ■■^ *■ facilement
che2^^ ^^ ^f-x--.^*-- ^...., _ ^ sratie n'est autr par le isujet qui sommet. Par sa nature la f^mme est dans liii état de Aélndmlidlw tion constante, toujours en deçà ou au delà Îm 1& Justice; Tinégalité est le propre de son âme)
chess elle , huUë t^A*dance à cet équilibre de droite et de devoirs ^VA M%
\% tourment de Tliomme , et Lors duquel il se tient via à yiş de son semblable dans une lutte acharnée. La donVÊStiGité est aussi beaucoup moins antipathique à la fetûfiâe qu'à l'homme ; à moins qu'elle ne soit corrompue ou éftiahêi* pée, loia de la fuir elle la recherche ; et remarquai èâi^O^ qu'à rencontre de l'homme elle n'en est point avilKô-. Parles d'amour à la femme, de sympathie, de chattté, elle vous comprend; de Justice, elle n'en reçoit mot. Elle 86 fera sœur de charité , dame de bielifaisâi)de -, garde^ malade ^ domestique et tout ce qu'il vous plaira ; elle M songe pas à régahité, on dirait qu'elle y rét)Ugne. Ce qu'elle rêve est d'être, ne fût-cequ'un jour, une heure, dAmê,l)rincesse, reine ou fée. La Justice, qui nivelle les raugs et iîô fait aucune acception de personnes, lui est insup))orlâble. Comme son esprit est antimétaphysique, sa eouscienôe èél antijuridique : elle le montre dans toutes les cireoUëtaicëa de sa vie. Ce que la femme aime par dessus tout et adôrè, eë âôUl les distinctions, les préférences, les privilèges. Voici un atelier de femmes : que le maître ôU le ôôfttre» maître distingue une d'entre elles, elle ne reconnaîtra lôn amour qu'à sa faveur, sans songer le tnoins du inonde ^uë faveur c'est injustice. Allez à un spectacle, à une cérémonie publique : qu'estce qui flatte le plus la femme? Le épéctacië eu lui-même? Non ; une place réservée. Vwi\$Wçr»tie, pour lu fmme^ Ç9t I9 véritaVlè or4W if

IM AMOUR ET HAH&Se S liberté et i égaiite pour ODjei , ce
 Bom les lemmt» uu* xcrâtent le plus : elles ont fait plus de mal à la
 républiijue de février que toutes les forces conjurées de la réaction Tirile.
 En ce moment même où une propagande se fait pour égalUer la condition
 des sexes , ou Ton parle si haut des inMê méconnus de la femme, est-ce
 vraiment Tégalité qu'on réclame, est-ce à la Justice qu'on fait appel? Hélas !
 non, et toute cette discussion le démontre. L'homme est le plus fort, on le
 reconnaît ; et comme si Texercice de la force n'entraînait pas
 nécessairement un droit proportionnel, on n'en tient nul compte, on
 demande régaUté. L'homme est le plus intelligent, on le reconnaît encore ;
 et comme si l'intelligence, multipliée parla force, ne créait pas pour lui un
 nouveau droit, on n'en fait pas plus d'état, on réclame l'égalité. - . , L'homme
 seul a rintelligence du droit, on est force de l'avouer ; et comme si la
 philosophie du droit multipliée l>ar la filosoi)hie de la nature et par le
 travail, n'était pas a raison pratique de la société, on demande à partager
 avec l'homme la puissance politique, l'autorité législative et Judiciaire, on
 exige Tégaiité. Dépourvue de génie industriel et administratif, lafemnie
 veut diriger l'économie publique ; dépourvue d'esprit philosophique, elle
 s'ingère de dogmatiser; dépourvue de sens juridique, eUe aspire à s'élever
 au de»sus du droit : telle est la Justice, la moralité de la femme. Dans ses
 rapports quotidiens avec l'homme, c'est beaucoup moins à l'égaliser qu'à le
 dominer qu'elle aspire, se plaignant, pleurant et criant au moindre heurt de
 la volonté masculine, comme si la résistance à ses caprices était un abus de
 la force ; puis, par une dernière contradiction, se faisant la servante de celui
 qu'elle ne peut vaincre, embrassant ses genoux, baisant ses pieds, se livrant,
 s'abandonnant, quitte à recommencer le lendemain. Cette inconsistance de
 caractère se trahit surtout dans les amours de la femme. On prétend que les
 femelles d'animaux, par je ne sais quel instinct, recherchent de préfé

À MOIM ET MAI ! IAGC •■» rince les Tiens mâles, les plus
mécIiAnis et les plus laids : la femme, quand elle ne suit que son
inclination, se comSorte de même. Sans parler des qualités physiques,
àFégard esquelles elles sont sujettes aux caprices les plus étranges, et pour
rester dans Tordre moral, puisque c^est du moral qu'il s^agit, la femme
préfèrera toujours un mannequin, joli, gentil, bien disant, conteur de
fleurettes, à un honnête hommie. La femme est la désolation du juste ; un
galantin, un fripon en obtient tout ce qu^il veut. Un crime commis pour elle
la touche au suprême degré; par contre , elle n*a que du dédain pour
Thomme capable de sacrifier son amour à sa conscience. C'est Vénus , qui
de tous les dieux choisit Vulcain, boiteux, gras, couvert de suie, et se
dédommage après avec Mars et Adonis. La mythologie chrétienne a
reproduit ce type dans la bonne amie de saint Eustache, qui, dit le peuple,
donnait la préférence au premier Tenu. Qu'est-ce que la Justice pour un
cœur de femme? De la métaphysique, de la mathématique. Ce que la
courtisane Ténitienne disait à Jean-Jacques est le secret de toutes les
femmes. Leur triomphe est de faire préTaloir Tamour sur la Tertu, et la
première condition pour rendre une femme adultère est de lui jurer qu'on
Taimera et Testimera davantage pour son admère. XIV. — Ces faits sont
d'obsenration générale. J'ai rapporté l'opinion des docteurs qui refusent une
âme à la femme : on Toit ce qui aTait fait nidre dans leur es* prit cette
opinion quelque peu injurieuse. Us avaient observé là femme comme nous
l'observons en ce moment, abstraction faite des influences paternelles et
conjugales, c'est à dire en dehors de sa véritable destinée, et comme ils la
trouvaient de tous points inférieure, ils exprimaient leur jugement en disant
: Elle n'a pas d'âme. Mais écartons les témoignages virils, comme suspects.
Les femmet» dit madame Necker de Sausaure » ont horrear da code, c'eat
pour cllea un vrai grimoire. Lea jeunes fillea, trop persuadées de l'intérêt
qu'elles ae croient fidtea pour inspirer, veulent être préférées en toutea
ohosea : la /«t* iiCÊ Ui occupe piu, 11 leur semble plus flatteur et plua
doux d'être une exe^on à la rigle que de a^j aoumettre.

The text on this page is estimated to be only 17.91% accurate

154 WUWn KT MAWACF S lc« femmct. s'erinninaifat avec attantioA» que da fbîa o/a aa tfoafeniicattllei pas «ne moraKté rdatire dépenduite d? leurs âitétkmtl Combien ton vent leor eonaeiencie la plus délicate, la pitta sens!* ble, n'cti-clla paa lidée d*vn être vîTenent aiaaé et wn peu eraint, qui lea voit, qai les soit, qui jouit ou souffre de tool ee qui vient d'elles I Cette eonscieMe est bien qualqoo cboae} nais pourtant il ea faudrait une autre qu** oeUe*là« Il faut aux femmes une sorte d'élan pour sentir la bsanté 4a devoir; encore ce devoir même, elles ne l'aocepteraient pas, s'il a'étais basé sur la religion. {ÉdMeatio» prognuioe.) Daniel Stern confirme ces observationa : La femme, dit-elle, arrf re à l'idée par la passion. Comment, après de pareille jkvenx, madame Keoker de Saussure et Daniel Stem peuvent-elles soutenir Tégalité morale des sexes? De même que, pour arriver àFidée conçue pai* Thomme et produite spontanément, la femme a besoin d'une surexcitation de tout son être, de même il lui faut, pour arriver à la Justice, le secours de Tamour et de ridtéal ; elle ne comprend le devoir que comme imposé d^en baut, comme une religion. Sa conscience est comme Celle de l'enfant, Sour qui la Justice n'est d'abord qu'un précepte reçu du ehors, et qui se personnifie en celui qui est constitué en autorité sur l'enfant, ce que j'ai appelé la double conscience. Aussi le législateur, qui a fixé Page de la responsabilité morale, pour les deux sexes, à seize ans, aurait pu la reculer pour la femme jusqu'à quarante-cinq. La femme ne vaut décidément, comme conscience, qu'à cet âge ! jeune et dans sa fleur, plus tard sous les influences de Tamour et de la maternité, elle i^a qu'une demi-conscience, comme dit madame Necker. C'est d'après ce principe que Certaines législations se montrèrent beaucoup plus douces pour la femme que pour Thomme : Ne frappez pas une femme, eflt-elle fait cent fastes, pas même avec une fleur. (Loi indienne» citée par Michixei» Originei dm droit /tançait.) Eu AUeaugue,]« femm«* mOa^ fwnifaà, fO« «Usbiif

The text on this page is estimated to be only 9.92% accurate

À l'OtîR ET MÂBîAGB 185 La (mom^ veut des exceptions ; ellQ /i. rmon : fiUç est jsfiroie, «t 198 «xG^ptions sout pour les ioârmes. XV. ^ Ce que ^o^s veaou\$ de dire, en ttièse gÔQérale^ de la Justice, eet égalemept vrai de la fertu la plus pré* eîMse de la femmei de oelle doat la perte doit être regardée par elle comme pire que la mort,^ puisque, cette rertv perdue, la femme ne oompte plus : je veiù^ parler de la pudeur. De même que ie3 idées et la Justice, c*e3t encore iMU" rbomme que la pudeur vient à la femme* liée enfante n'ont pas de pudeur; les adolescente, jus* qu'à la puberté, fort peu. De toutes les vertus, cVst celle qui arrive le plus tard et qui exige le plus grand développement intellectuel et moral, la plus longue éducatipQ. CheE lee nattons primitives, la pudeur est nulle aussi| ce dont témoigne la Genèse ; Mi non eruiwfibant. Comment se manifeste ce sentiment? La pudeur est une forme de la dignité personuelle, de oe eentimeat qui fait que Thomme, se respectant liii-même, se sépare de la brute, dédaigne ses mœurs et aspire a e'illu^trer dans les siennes. Si uuel(]^ue chose est txil pour révéler à Thomme sa dignité, c est a coup sûr Taccouplement des bêtes, de tous les Spectacles le mus répiKuant : la vue d'un cadavre cbooue moins. Or, la nontc queprouve rbomme dans la solitude de sa dignité redouble sous le regard du prochain ; de là pour lui un devoir nouveau doQt voici la formule : Ne fais pas eu parKcuîier ce au^ tu 7Cos\$^ raii faire devant les autres; ne /aie pas devant les autres ce fus tu ne veux pas qu'Us fassent devant toi. Ainsi U chasteté est un corollaire de la Justice, le produit de la dignité virile, dont le principe, ainsi ou*U a 4é expliqué plus haut, e^dste, s'fl existe, à un de^ré beaucoup plus iaible dans la femmet Ciiejs les animaux, c'est la femelle qui recherclie leni|!e et lui donne le signal ; il n'en est pas autrement, U faut Tavouer, de la femme telle que la pose la nature et que)a •aisit la eoci^te. Toute la dijFérwce qu'il y a O^e 3li Ot les autres femelles est que son rut est pérmaneoÂ, qnal

15d àJÊOm £T MÂKUCK qnefois dure tonte la vie. Elle est coquette, n^est-oe pas] toat dire? Et le plus sûr moyen de loi plaire n^est-il pas do ! lui épargner la peine de se déclarer, tant elle a conscience desalasciveté? Ceci toutefois ne Teut pas dire que la femme soit plus à l'amour : le contraire me semble ardente que l'homme à mente par le moucheron. Mais l'obsession amoureuse chez la femme est constante, Pidée toujours présente, Tidéal beaucoup moins sujet à se briser par l'effet de la possession, hors de laquelle tout lui est indifférent et insipide; elle ne peut parler ni penser d'autre chose, assotée qu'elle est'par sa rêverie, et bientôt, si le travail et l'éducation n'y mettent ordre, dépravée. Qui a vu des ateliers de femmes et entendu la conversation des ouvrières peut en rendre témoignage. A vrai dire, et malgré tous les petits talents que nous aimons à lui reconnaître, la femme n'a pas d'autre inclination, pas d'autre aptitude que l'amour. Tous les voyageurs l'ont observé chez les sauvages ; ceux qui allèrent en Orient chercher la femme libre n'ont pas osé dire ce qu'ils avaient découvert : c'est qu'aux œuvres de l'amour l initiative appartient réellement à la femme. Les exemples n'en sont pas rares non plus chez les civilisés; aux champs, à la ville, partout où se mêlent dans leurs jeux petits garçons et petites filles, c'est presque toujours la lubricité de celles-ci qui provoque la firoideur de ceux-là. Parmi les hommes, quels sont les plus lascifs? Ceux dont le tempérament se rapproche le plus de celui de la femme. Pourquoi, indépendamment des causes économi

AMOUR et mariage (Hilf S Daniel Stern); gu'elle a par conséquent un sentiment beaucoup moins énergique de sa dignité; qu'autant son esprit reste, par lui-même, borné à la perception sensible, autant sa conscience a de peine à sortir de la sphère des affections ; que, dans ces conditions intellectuelle et morales, sa fonction naturelle étant surtout l'enfantement, elle tend, de toutes les puissances de son être, à un but unique, qui est de vaquer aux œuvres de l'Amour? D'elle-même, la femme est impudique; si elle rougit, c'est par crainte de l'Homme. Aussi, que ce maître lui manifeste son dégoût, qu'elle s'entende comparer par lui aux bêtes les plus immondes ; la pudeur alors s'éveille en elle, et bientôt deviendra son moyen le plus puissant de séduction. XVI. — Ceci jette sur la femme un jour nouveau. La femme est une réceptivité. De même qu'elle reçoit de l'homme l'embryon, elle en reçoit l'esprit et le devoir. Improductive par nature, inerte, sans industrie ni entendement, sans Justice et sans pudeur, elle a besoin qu'un père, un frère, un amant, un époux, un maître, un homme, enfin, lui donne, si je puis ainsi dire, l'éducation qui la rend capable des vertus viriles, des facultés sociales et intellectuelles. De là, son dévouement à l'amour; ce n'est pas seulement l'instinct de la maternité qui la sollicite, c'est le vide de son âme, c'est le besoin de courage, de Justice et d'honneur, qui l'entraîne. Il ne lui suffit pas d'être chaste, virgine; il faut qu'elle devienne héroïne, guerrière : son cœur et son cerveau n'ont pas moins besoin de fécondation que son sein. Telle est le secret de la femme forte; de l'admiration dont elle a été de tout temps l'objet, et de sa merveilleuse influence. La femme a-t-elle été élevée dans une famille riche en caractères virils, où le père, les frères, les amis, auront rayonné sur sa jeune âme la force, la raison, la probité; elle aura reçu une première façon, qui réagira ensuite sur le mari, d'autant plus qu'il sera lui-même moins fort. Au contraire, la jeune fille a-t-elle grandi parmi des êtres lâches, stupides et grossiers, elle sera prête à se livrer, et 14

The text on this page is estimated to be only 12.36% accurate

^158 AWiDR ET VARIAGC QiM da Cnooms, motles et 0iâi««»,
OBt ekaiigé mf le WÊênMM9 du (oui «a tout t C*Mt pour oda que ches fes
R

The text on this page is estimated to be only 27.74% accurate

AMOUR KT MAniACrF i»J9 mais parce qn^elles sont
Vexpression de la vérité, que la vérité seule est morale, et ne peut être prise
par personuô' ni pour éloge ni pour offense. Si la nature a voulu que les
deux sexes tussent iiiogaux, par suite unis sous une loi de subordination,
non d^équivalence, elle a eu ses vues appa«> remment, plus profondes et
plus concluantes qu^ les utoi» f)ies des philosophes^ plus avantageuses non
seulement à ^homme, mais à la femme, à Tenfant, à tonte la famille. On Fa
dit il 7 a longtemps : plus l'humanité est partie de bas, plus sa moralité
l'élôve en gloire. Ce qui est vrai de la collectivité conjugale, Test
individuellement de chacun des époux ; laissez à Thomme Théroisme,
legénie^ la juridiction qui lui appartiennent, vous verrez tout a Theure la
femme parvenir des impuretés de sa nature à une transpa** xence
incomparable, qui à elle seule vaut toutes nos vertus. Suivons donc jusqu'à
la fin notre raisonnement. Inférieure à rhomme par la conscience autant que
par la puissance intellectuelle et la force musculaire, la femme se trouve
définitivement, comme membre de la société tant domestique que civile,
rejetéo sur le second plan ; au point de vue moral, comme au point de vue
physique et intellectuel; sa valeur comparative est encore comme 2 à 3. Et
puisque la société est constituée sur la combinaison de ces trois éléments,
travail, science, Justice, la valeur totale de Thomme et de la femme, leur
rapport et consé^ quemment leur part d'influence, comparés entre eux,
seront comme 3X3X3està2X2X2, soit 27 à 8. Dans ces conditions, la
femme ne peut prétendre à balancer la puissance virile; sa subordination est
inévitale. Do par la nature et devant la Justice elle pèse le tiers de rhomme;
en sorte que Témancipation

leo AMOUR ET MARIAGE 1 f«te d*tui ToOe et mMt à Tendrotl
 le phn eeret de le malwv eomme une dmaité nudfii iiante oa une eadaTe
 raspeete ; il lui a rae< eoorci les piede dès Teiifiuioe, afin de la rendre
 incapaUe de marcher et de porter ton ocBor où elle Tondrait ; il Ta attachée
 aux traranx iei ^08 pénibles eomme nne serrante ; il lui a refusé l'instruction
 et lea plaisirs de Tesprit. On Ta prise en mariage sous la forme d'un achat
 Wk ifum Tente ; on l'a déclarée incspable de succéder à son père et à m
 ntee» incapable de tester, incapable d'exercer la tutelle sur ses pMti •nfiuits,
 et retournant elle-même en tutelle à la dissolution d« iïiSsiSJDir la mort. La
 lecture des diTcrses Insistions païennes est wm iliflsiinii peroétuelle de son
 ignominie, et plus d'une, poussant bdéiMieB jaiqu'à Vextrême barbarie, l'a
 contrainte de suivre le cââ^ fia 4a eoA ■an et de s'enserelir dans son bûcher,
 afin, remarque le jnriseonralte, que la Tic du mari soii en tureié, (Le F.
 LAOOBDAiBit éU fÊÊ Daniel Snu, Sstëi twr la Liberté.) De semblables
 paroles, si TEglise avait la moindre intelligence du fait et du droit, eussent
 mérité à leur auteur nne interdiction perpétuelle. Mais TEglise, sur la foi de
 Platon et de rEvangne, admet, comme le P. Lacordaire, régalitédes sexes; à
 Taide de ce principe, elle entretient sa théocratie par le célibat
 ecclésiastique; elle gouverne les familles par le confessionnal, et capte les
 successions des filles et des femmes par des testaments et des fidéicomis,
 dont elle a soin de fournir les modèles. A ses yeux, la femme ne sera jamais
 assez émancipée, surtout s'il existe des collatéraux qui réclament. Qu'y a-t-il
 donc d'étonnant à ce que la femme ait de tout temps subi sa part des
 misères aue Tignorance TopI pression, la superstition, versent sur l
 humanité, et, quand e prêtre lui-même a méconnu le sens du mariage, que
 rhomme ait pris vis-à-vis de sa fantasque et lascive moitié les précautions
 que lui suggérerait une expérience trop réelle? Ah! de grftce, vous qui prenez
 en main la défense de la femme, ne parlez pas de cette réclusion
 ignominieuse u'elle a si longtemps subie, de cette vente et de cet achat e sa
 personne, de toutes ces entraves mises à sa volonté et à ses niouvements ;
 ces faits s'élèveraient contre elle, comme autant de témoignages de
 Tincapacité de sa raison et de rindignité de son cœur. S'agit-il aujourd'hui de
 revenir à ces mœurs déplorables? Qui le dirait calomnierait i

AMOUR ET MARIAGE
 Oï tes deux sexes; le moraliste n'a
 qu'un but, c'est de pénétrer la raison des coutumes et des institutions. Eh
 bien, cette raison éclate maintenant à tous les yeux ; allez voir les femmes
 de l'Orient et de tous les pays à demi civilisés ou barbares; rappelez-vous,
 vous qui lisez votre bréviaire, les histoires de Sara, de Rébecca, de Ruth, de
 Bethsabée, et de toutes ces gentes femmes qui se couchent aussitôt que
 l'homme les regarde; songez que le Décalogue, dans ses sixième et
 neuvième commandements, parlant d'adultère, ne s'adresse pas à la femme;
 relisez, enfin, vos apôtres, vos pères, vos casuistes, et vous comprendrez le
 motif de cette réprobation qui a si longtemps pesé sur le sexe. Oui, l'homme
 a été envers la femme mespote et cruel ; il l'a traitée comme une brute;
 prenez garde, par vos détestables maximes, de l'y faire revenir... Telle que
 vous la voyez aujourd'hui, c'est lui qui l'a faite, et si elle mérite quelque
 louange, elle la lui doit. CHAPITRE II Influence de l'élément féminin sur le
 mâle et la littérature française. XIX. — Je complète les réflexions qu'on
 vient de lire par quelques observations faites sur des sujets de l'un et de
 l'autre sexe assez connus pour que chacun puisse vérifier l'exactitude de
 l'observateur. On a dit que l'esprit avait, comme l'animal, sa dualité
 sexuelle, son élément masculin et son élément féminin. Sans discuter la
 vérité de ce jugement , il résulte de tout ce qu'on vient de lire, que l'élément
 féminin, nonobstant la qualité spécifique qui résulte de son infériorité même
 et le fait reconnaître, est en dernière analyse un élément négatif, une
 diminution ou affaiblissement de l'élément masculin, qui à lui seul
 représente l'intégrité de l'esprit.

Vcà û mit encore mie, ri dans une société, dans tme litténttnre ,
 rélément féminin vient à dominer ou seulement à balancer Télément
 masculin, il y aura arrêt dans cette société et cette littérature, et bientôt
 décadence. Cette prévisicn de la logique est confirmée par Tezpérience.
 Toute littérature en progrès, ou, si Ton aime mieux, en développement, a
 pour caractère le mouvement de Vid^ê^ élément masculin; toute littérature
 en décadence se r^ connaît à robscnrcissement de Tidée, remplacée par une
 loquacité excessive, qui fait d^autant mieux ressortir le fkux de la pensée, la
 pauvreté du sens moral, et, malgré Tartifice de la diction, la nullité du style.
 La raison de ceci se découvre d^elle-même. Une suite de chefs-d'œuvre, en
 développant les apti* tudes de la langue, lui a donné Tabondance, la
 flexibilité, la force, créé ses locutions et ses formes. La philosophie, les
 sciences, Tindustrie,- toutes les branches deTactivite sociale Font enrichie.
 Son dictionnaire, comprenant avec les vocables, les tours, formules,
 acceptions de mots, est devenu un arsenal où fourmillent les iaées, et dont
 aucun écrivain n'épuisera les trésors. Â ces matériaux déjà si riches, la
 grammaire et la rhétorique ajoutent leurs recettes : moules de phrases,
 périodes, cadences, eto, ; on en a pour tout. L'art de faire jouer la métaphore
 et la méto^ nymie^ de darder l'apostrophe, d'amener le mot, d'enfoncer le
 trait, est connu; la tactique du langage n'a plus de secrets. Pour faciliter le
 travail, on a des répertoires de rimes« de synonymes, d'épithètes, de
 périphrases, d'exemples choisis, qu'il suffit de parcourir, pour en voir jaillir
 sans cesse ae nouveaux aperçus, des rapprochements ingénieux, des traits
 d'esprit, des coq-à-l'âne, enfin des idées telles quelles. Le dépouillement des
 littératures étrangères apporte un dernier continrent, avec lequel on donnera
 une couleur encore plus foncée à cette originalité de mauvais aloi. Allez
 maintenant, jeune homme ; prenez et mélangez, comme font les
 apothicaires, Sume et misée. Vous êtes écrivain, vous pouvez, pendant une
 génération au plu3, devenir grand homme. Cfn conçoit combien cette
 méthode est favorable à l'ampUâ6fttl9

The text on this page is estimated to be only 25.23% accurate

cription par énumération des parties, une litanie. Ouvrez le Gradus ad Parnassum[^] au mot Jupiter[^] par exemple : vous avez une ode toute faite, dans le genre orphique. J'ose[^] dire, qu'une partie de la littérature contemporaine, poésie et prose, n'a pas d'autre raison d'être, que c'est là ce qui fait son mérite, et ce qui depuis le commencement du siècle a déterminé sa décadence. Pour faire comprendre la cause des rétrogradations humaines, j'ai cité, dans une autre étude, quelques extraits de mes lectures d'histoire ; qu'on me permette, dans le même but, de donner un croquis de mes observations sur quelques-uns de nos gens de lettres. XX. — J.-J. ROUSSBAUT. Le moment d'arrêt de la littérature française commence à Rousseau, Il est le premier de ces emmêlés de riiiiielligence, en qui, l'Idée se troublant, la passion ou affectivité l'emporte sur la raison, et qui, malgré des qualités éminentes, viriles même, font incliner la littérature et la société vers leur déclin. Le bon sens public et l'expérience ont prononcé définitivement sur Jean- Jacques : caractère faible, âme molle et passionnée, jugement faux, dialectique contradictoire, génie paradoxal, puissant dans ses aspirations, mais faussé et affaibli par ce culte de l'idéal qu'un secret lui faisait maudire. Son discours sur les Lettres et les arts ne contient qu'un quart de vérité, et ce quart de vérité, il l'a rendu inutile par le paradoxe. Au tant l'idéalisme littéraire et artistique est favorable au progrès de la Justice et des mœurs quand il a pour principe et pour but le droit, autant il leur est contraire quand il devient lui-même prépondérant et qu'il est pris pour but : voilà tout ce qu'il y a de vrai dans la pensée de Rousseau. M

i64 AH'^i'n ET MARTAGK eoBtie la théorie de k wfmwtnxnM
da peuple» empruntée aux protestants, qu'ederaoonter les actes de cette
souveraineté depuis soixante et dix ans? Ia RéTolution, la République et le
peuple n'eurent jamais de plus grand ennemi que Jean- Jacques. Son
déisme, suiBsant po* r le faire condamner par les catholiques et les
réformés, est une pauvreté de théologastre, que n'osèrent fustiger, comme
elle méritait de l'être, les cliefii du mouTcmeut philosophique, aecusés par
l'Eglise et par Rousseau lui-même de matérialisme et dlm moralité. Justice
est faite aujourd'hui et de Véiai de matwre et de la reiiçi&u natitrellâ,
VHiloUe a relevé l'amour et le mariage, j'en tombe d'aceord, mais eUe en a
aussi préparé la dissolution : de la publication de ce roman date pour notre
pajs l'amollissement des âmes par l'amour, amollissement que devait suivre
de près une froide et sombre impudicité. Les Gmfuêtmuwûi d'un autolâtre
parfois amusant, nuds digne da pitié. Quant au style, excellent par
fragments, toujours correct, il est fréquemment déshonoré par l'enflure, la
déclamation, la roideur, et une affectation de personnalité insupportable.
Rousseau a ajouté à la gloire de notre littérature ; mais, comme pour le
mariage et l'amour, il en a eommencé la décadence. En somme, et cette
observation est décisive contre lui, Rousseau n'a pas le véritable souffle
révolutionnaire ; il ne comprend ni le mouvement philosophique ni le
mouvement économique ; il ne devine pas, comme Diderot, l'avenir
glorieux du travail et l'émancipation du prolétariat, dont il porte si mal la
livrée; il n'a pas, comme Voltaire, cet esprit de Justice et de tolérance qui
devait amener, si peu d'annéea après sa mort, la défaite de l'Eglise et le
triomphe de la Révolution. U reste fermé au progrès, dont tout parle autour
de lui; il ne comprend, il n'aime seulement pas cette liberté dont il parle
sans cesse» Son idéal est la sauvagerie, vers laquelle le retour étant
impossible, il ne voit plus, pour le salut du peuple, qu'autorité,
gouTemement, discipline légale, despotisme populaire, intolérance d'église,
comme un mal nécessaire. L'influence de Rousseau fut immense cependant
: pourquoi? Il mit le feu aux poudres que depuis deux siècles avaient
amassées les lettrés français. C'est quelque chose d'avoir allumé dans les
âmes un tel em« brasement : en cela consiste la force et la virilité de
Rousseau; pour tout le reste il est femme« Le snccesseur immédiat de
Rousseau, dans cette série féminine, fut Bernardin de Saint-Pierre. Je n*en

dirai rien : Vopinion sur le caractère de cet écrivain est formée depuis longtemps. Je passe également sur toute la période révolutionnaire

AMUUR ET MÀRUGB i65 et impériale, pendant laquelle les intelligences d'élite forent entraînées dans d'autres directions, et j'arriré à la littérature contemporaine, qui commence à la Restauration. Ici, je Tavoue, je ne vois guère que les historiens et les 1»liilolo^es dont la pensée féconde mérite les honneurs de a yirikté, et soutic ne la Révolution et le progrès. Tout le reste me paraît, en prédominance croissante, livré à l'esprit femelle, stérile et rétrograde. XXI. — Bebanoeb. Une réaction vient de te déclarer contre le célèbre diansonnier, à propos de sa publication posthume. Je crois cette réaction mal fondée dans ses motifs, mais en partie juste. Que Béranger ait passé les vin;^ dernières années de sa longue czistenee à rimer une centaine de chansons au dessous du médiocre, il en avait parfaitement le droit, et c'est nous qui sommes des sots de les lire ; — - que l'insignifiance de ses mémoires soit poussée jusqu'au commérage, est-ce sa &ute si nous attendions de lui des révélations f — que son chauvinisme soit en 1857 ce qu'il était en 1825, cela prouve tout juste que le monde a marché depuis trente-deux ans, et que Béranger est resté ce qu'il était; — qu'il s'en vienne ressasser, Suand l'histoire est ouverte, la postérité saisie, l'opposition éteinte, e stupides calomnies contre les Bourbons, et se croie pour cela un grand citoyen, c'est une infirmité d'esprit à porter au compte de la vieillesse; — qu'il demande pardon au lecteur des grivoiseries de son jeune temps, je ne le trouve pas de mauvais exemple ; — qu'il implore le Dieu det 6o»nâs çeni, le Dieu de Maximilien, le Dieu d'Alphonse de Lamartine, après l'avoir si drôlement chansonné, on n'en peut rien conclure, sinon que Bérsmger, tout révolutionnaire et esprit fort qu'il se croyait, entendait aussi peu la Révolution que la philosophie ; — - qu'au lieu de se lancer, comme tout l'y invitait, dans la carrière politique, il ait arrangé sa petite vie loin du flux et du reflux de la popularité, des orages du parlement et des écueils du pouvoir, ménager de sa réputation, craignant sur toute chose de se compromettre, désireux de ne se brouiller avec personne et de s'assurer un superbe enterrement, il serait d'autant plus injuste, à mon avis, de l'en blâmer, qu'il se fiûsait justice et qu'en pareil cas tout individu doit être cm sur parole. Bérân^ n'en reste pas moins le premier poète français du dixneuvième siècle : de quel calibre est cet homme P Béranger appartient à la Révolution, sans nul doute; il vit de sa vie; ses ehansons, comme les fables de La Fontaine, 1m comédiis àm

The text on this page is estimated to be only 24.76% accurate

IM KWOM Vr VAKIAffl MoMn et le» ooato fU Voltaire, ont conquis parmi le peuple «tie» hautes classes une égale célébrité. Et c'est ce qui élève Béranger au dessus de tous les poètes contemporains : en fiât d*art et de poésie^ me pareille unftrersallté d'admiration est décisive et dispense de tout antre argument. Béranger est-il initiateur, comme furent les aineiens lyriqu'- , comme Homère, Vii^le, Corneille, Boiieaa, Molière, La Fontaine, Yoltaitcf A*t*il en lui U eoneept, l'idée P A eette question je réponds sans hésiter : Non, Béranger n'a rien do poète initiateur ; c'est un écho, une harpe éolienne. Lui-même Is dit quelque part : Je iuis un luih suspetulm, gui résonne dès qu*on y touche. Que la Toix publique vienne ébranler son fime, il chantera ; lui-même ne la devance pas. Seul, il se trompe constamment; il ne connaît ni sa route, ni son étoile. Four le style et les mœurSi je parle ici des mœurs poétmues, c'est simplement un disciple de Voltaire et de Pamy ; aucune qualité propre ne le distingue, si ce n'est peut-être la fatigue et l'obscurité trop fréquente de ses vers. Sa plaisanterie et ses gaudrioles sont en général puisées à deux sources suspectes, l'impiété et l'obscénité. Ses chansons bachiques n'ont pas non plus la Joie franche des chansons gauloises s elles sont d'un poète qui se met à table ; il y a de la recherche, de la préméditation, trop de philosophie. Béranger est sérieux, point naïf, souvent tendu et forcé, jamais aviné. Il serait demeuré un poète médiocre, si les circonstances ou il vécut ne lui avaient fait trouver une autre veine, ^ Pour le fond, il n'a pas plus d'invention et d'initiative. D'abord, il chante l'amour grivois, et rétrograde de Rousseau à Brantôme et à Boccace. Rarement il s'élève jusqu'au sentiment et à l'idéal \ et toute cette partie de son œuvre serait à dédaigner, si, par la vivacité des tableaux et le mordant de la vérité, sa chanson, licencieuse de pensée et de fait, n'était devenue une satire d'un genre supérieur à celui d'Horace et de Juvénal. Ma Granà^Mère est une de ces pièces incomparables, dont je doute que le poète ait eu lui-même la conscience, et qui n'a de modèle en aucune langue. ^ Dans ses chansons politiques, Béranger n'est que l'écho des passions de son temps : il grandit avec l'opposition libérale pi monte avec les souvenirs, avec les conspirations bonapartistes. Que fait-il en ISJOet 1811, quand le despotisme impérial, parvenu à son apogée, a fait taire laKévolutionP Chante-t-il la Liberté et la EépublioueP Non : il est tout entier à Cornus, Baochns, Vénus i il attendra les Bourbons et la Charte. Que fait*il encore,

de 1812 à 1815, quand la franco est écrasée sous les désastres, et que les armées étrangères ont établi leur quartier général à Faaiiif II chante des gaudrioles, le Boi ^tveM^ le &émUur^ B^er BotUew^^ le» Ou\$u»^ la Grande Orgie, eto«, fie. Ce M

The text on this page is estimated to be only 22.34% accurate

AMOHII m UÈMikéA 497 JfOnt M8 les C^tmtolê ii U» Frétna, nt le B&n FrançaU, ni U S0çu4i0 des Chiens ic gnfJUé, ni YOpUion de ces demoiselles, qui peuvent racheter cet étrange oubli de poète patriote* Certes, on n'était pas trop nalheureus en France, on riait, on chantait, pn dansait, on s'amusait, durant ces affreuses invasions, s'il faut s en rapporter an répertoire de Bëranger. Ce n'est que plus tard, au retentissement de l» tribune, à U voix des 'éoutés hoérau^, de Manuel, de Benjamin Constant, de Foj, qnana l ennemi a évacué la France, que le rougn monte au Wsage du poète et qu'il prend son élan. Le Marquis i§ p^rabas^ Mon dme, sont de 1816 ; la Vivandière et Champ d'asile, deux chants épiques, de 1817 et 1818. De ce jour nous possédons Séfanger : il ne s'arrêtera plus. Après 1880, retiré de la (lolitique, nais toujours fidèle au mouvement des idées ^ il deviendra encorç le prophète du SDcialisme. pans cette longue suite de petits poèmey, an nombre de |dns de trois cents, et qui^ placés bout à bout, formeraient une espèce d'épopée, Béranger montre-t-il une fnteUigenoe véritable du mouve» ment historique, des passions de fon époque, du droit et de l'aTenlr de la Révolution P Il n'en est rien. Béranger a si pen le secret des clM)ses, que efest précisément à son ignorance qu'il a dû son succès. Jamias homme plein des hautes pensées que pouvait suggérer à un Rojer-Collard. Sar exemple, à un Saint Simon, la marche des choses, ne se fidt avise e mettre ces pensées en chansons : il en aurait fait un poème éniqye. tout au moins des tragédies. Jusqu'à trente ans, Béranger avait éti rimeur aussi malheureux qu'obstiné; peu |i peu cependant U B*était xompu au couplet ; il avait acquis, dans le genre inérieur da retraîq^ un vrai talent, lorsque la Restauration arriva. En homme d'esprit et de pratiquCj Béranger W^9k donc à tirer parti de ses moyens. Sou éducation (tait f^ite, et % contraste dee Idées et des événements avec le cadre de la chanson, la seule forme poétique dont il dibpos&t, ne pouvait manquer de produire^ pour le sublime comme pour le ridicule, des effets surprenants. Il mit eii oonplets, sur des airs connus, non pas l'idée qu il n'eut jamais, mais le sentiment révolutionnaire, tel que le lui offraient les souvenirs de 93, la bataille impériale, le débat constitutionnel, et cette longue figure de l'Ancien R«'gime qui revenait, comme un spectre, en la personne dee émigrés. La littérature française se trouva ainsi enrîobieï par Tev haussement de la chanson, d'un genre nouveau, dans lequel Béranger n'avait pas trouvé de

modèle et oik il restera sane égalj l'histoire et le poésie ne se répétant
jamais. Du reste, la Révolution est demeurée pour Béranger nn mjthe ;
reropereur, une idule ; les princes de Bourbon, l'ennemi. Sous toq| les
rapports, sa pensée est courte, défectueuse, arriérée» contradictoire. lu
preafCi c'est qu'il a beaucoup peidu de sa rtelitéi

I ^ AMOUR ET MARUGK Imite aïu, les trois quarts de ses
ebaisoiïB n'etiront plus de tabor. Ses vingt dernières années, il les a passées
à rem&clicier ses plus hearenx refrains et à rq;retter ses amours; il est mort
déiste. Conune Rdnaseaiiy il fut, par la prédominanoe de l'élément féminin,
un agitateor en qui la passion débordait la oonscienoe; il a servi la
Bévolution. mais il a fait baisser le sens moral et dérouté le sens politique ;
s'U montre quelque Tirilité d'entendement, e'est dans l'ardiitecture de ses
chansons, dont chacune forme un erêseenio continu, un tout logique et
complet, parfois même comme la miniature d'un poème épique. ^ XXn. —
M. DB Lamabtinb. Jamais peut-être un homme ne se rencontra doué
d'inclinations plus heureuses que M. de Lamartine. Il aime la vraie gloire et
il s'y connaît ; son esprit cherche naturellement la vérité, son cœur la
Justice; les plus hautes conceptions, quand elles lui sont présentées, il les
embrasse sans effort; personne plus que lui ne désire servir et illustrer son
pays ; il a la religion du devoir, le courage dans le danger, et celui, plus rare
encore, de la fidélité à sa conviction, alors même que cette conviction peut
le rendre impopulaire. Ajoutes une chasteté de sentiments qui rappelle
Bossuet, et une puissance de verbe qui tient du prodige. Tout d'abord on
l'aime, on se sent attiré vers lui ; on le prendrait volontiers pour directeur de
conscience ; il semble même, à la limpidité et à l'éloquence de sa parole,
que l'on pourrait se reposer sur lui du soin de penser et de raisonner, tant,
dans ses écrits comme dans ses discours et dans toute sa personne,
l'expression du beau apparaît comme le gage souverain de la raison.
Malheureusement, ces belles qualités sont déparées, souvent même
neutralisées, par un irréparable dé&ut : le travail intellectuel, ches M. de
Lamartine, cet esprit d'analyse et de synthèse qui seul, en donnant la raison
des choses, élève et entretient l'idéal, manque tout à fiut ; il conxemplb, il
ne pénètre pas ; et comme il arrive a tous les contemplatifs, on peut dire que
la raison en lui ne dépasse la mesure de la femme que juste de ce qu'il faut
pour qu'il ne soit pas femme. Ce qui ressort de la vie et des écrits de M. de
Lamartine, c'est âu'il c'a pas l'intelligetace de son époque et de son pays; il
ignore 'où nous venons et où nous allons ; trop instruit pour se payer
d'utopies, trop fiiiible de génie pour percer les ténèbres qui l'enveloppent,
cherchant le courant providentiel autant que peut le révéler à une âme de
poète le tourbillon des événements, il ne sait jamais quelle route choisir,
quelle conduite tenir, quel principe affirmer. De là ce scepticisme qui

malgré lui fait le fond de sa philosophie, et lui a donné dès ses débuts un caractère de tristesse, auquel, selon moi, son caïao* lire est étranger.

À MotJR et Mariage le» J'emprunte les détails qui suivent à
 VBUtoirt de 7a Hévchiion i\$ 1848 par Daniel Siebn, l'une des plus
 ferventes admiratrices de M. de Lamartine. Né à Mâcon, en 1790, d'une
 famille noble, M. de Lamartine fit ses études avec une rare distinction au
 collège de Bellej, entra en 1814 dans la maison militaire de Louis XVIII,
 publia ses MédUatiom en en 1820, et suivit jusqu'en 1830 la carrière
 diplomatique. Far sa naissance, son éducation, ses sentiments de famille,
 son inclination personnelle, M. de Lamartine est royaliste, de plus chrétien.
 Quel bonheur pour lui s'il était né au siècle de Bossuet, alors que rien n'était
 venu ébranler dans la nation la foi monarchique et religieuse ! Sa poésie eût
 éclairé le monde, et sa gloire, aussi pure que sa pensée, eût duré plus
 qu'elle. Après Ja Révolution de juillet, M. de Lamartine se tient à l'écart; fl
 contemple cette Bévolution qni était venue donner le démenti à sa muse et
 déranger sa fortune politique. Fuis, croyant reconnaître le doigt de Dieu
 dans le fait accompli, il publie une brochure ou il expiiqw et légitime, aux
 yeux de la raison et de la foi, l'avènement de dynastie d'Orléans. Il ne se
 vend ni se donne ; son désintéressement est un sûr garant de sa loyauté.
 Comme je le disais tout à l'heure, il cherche le courant proviaentiel, et
 opère, en tout bien et tout honneur, sa transition. Elu en 1833 député de
 Beighes (Nord), pendant qu'il était à Jérusalem, il s'assied au banc des
 eomervateurs, appuie la loi contre lee associations, soutient la prérogative
 royale, puis vote contre la loi de dotation et Its fortifications» Autant qu'il
 est en lui, M. de Lamartine, rallié à la dynastie nouvelle, reste fidèle au
 principe monarchique ; mais il n'en est pas le flatteur, sa conduite le prouve.
 Tout cela, cependant, est-il bien logique P Etait-il possible d*abstraire à ce
 point les personnes des principes, que M. de Lunartine pût se croire dans la
 sincérité de sa foi parce qu'il suivait, du côté oii le vent la faisait tomber, la
 couronne P Qui empêche aujourd'hui que M. de Lamartine, après s'être
 rallié à la dynastie des Orléans, ne se raliie de nouveau à la dynastie des
 Bonaparte? En 1843 , le tempérament de M. de Lamartine se décèle tout à
 fait : il vote la régence de la princesse Hélène, soutenant, par toutes sortes
 de considérations, qu'en fait de régence la main d'une femme est préférable
 à celle d'un homme. Fourquoi pas, aussi bien, en fait de royauté?... Le 27
 janvier 1843 il voU contre l^resse et passe à l'opposition, convaincu, dit-il,
 que le gouvernement #'éytfr« et «V/oî^m de son principe. De quel principe
 parlait alors M. de Lamartine ? De la Bévolution, sans doute. Mais alors

pourquoi n'avait-il pas des premiers applaudi à la chatê dn Bourbons?
Pourquoi enauite, dorent

The text on this page is estimated to be only 11.12% accurate

170 I AMODE ET MAAIAOE •iépMt ii'éUii-il pu enM 4e plaiR-
pied dans les rangs de fepposition, au lieu de ce Itage de dix ans parmi les
oonicnraUuraP Alliai, tandis que la .lévolution de juillet s'écarte de son
principe^ M* de Lanartine a't^^ie dn sien, ee qui fait dire k M. de Humboldt
: X#fitfr/ie# eH um0 cmèk dee* v^ n^aput meore emUuU P orbite, I^ea
mots, ^« fra^m #Vee«i#, Bé\$^uêiêm ém mipwiê. li êuJUi cTimw borne,
etc., sont de ce tempe. Lui qui dana aon Oeifrê familier de MUMinre nie
didaigneueesient le progràa, il a'indigaaîi em ISiS que les conser? ateura
dont il se séparait réaiataasent au moa^ement, dont loi* n^me ne pouvait
déterminer U direeiiicm ni prévoir l'issue I £n lSi6« il pnUie eon UUhifê éee
QiremUM, De l'opposition djabatique il avait glissé dans la république de
Tidéid \ par une dernière évolution, le huitième volume de son Histoire
n'était pas sons presse que de la République idéaliste il tombait dans le
jacobinisme ; l'ancieii Tolontaire de la légitimité sa raaoroelisit a la c^ueue
de Robespierre. Su XSi7, au banquet de Màoen» il a'aasoeie à l'agitation qui
allait renverser le trône* et, euirat toujours le couraut providentiel, il
soutient en fiîvrir l8iS le émi ée féwmiom^ eontre lequel il avait voté, aa
moioa implicitement, ee 1833. Je voudmia savoir, à cette heure, ee que
pensent de ee faneex droit de réenioa ko agilateiira de 1847, it M. de
lamartine tout le premier !••. C'en en fait : M. de Lamartine est dans le
coarent ; il ne donte plus ni de lui même ai du cîeU il avaeee toujours. Le
91 février il déelsre qu'il ira au banquet #tteed miaie, et dtt-il s'j trouver seul
; il accepterait, dit'il, la booto d'une teeulade pour lui, non pour la France.
li^ branle eal donné ; U nonarchie cbaneelle et tomb'». Pourquoi, 'le 94
février. M. de Lamartine ne ee sou^nt i) pies de la princesse Hélène, dont il
avait ai éloquemment défendu la cause en 1842, et qui était là, ion entant
dans ses bras, appelant son enteur des jeux et du omurF Il y pensait, je le
veun croire, aussi bien que M. GarnierPegès \ nais le peuple envahit
l'assemblée, le courant se prononce iontre la régence* en place de laqnelle
M. de I^imartine, interprète de la volonté du peuple et dea desseins de Dieu,
propose un Chueeme* ment provisoire. Ce n'est pas assez, on demande la
RêpubUque, — M. de Lamartine Msite ; il dit que penaenitEUiEtf nri il est
pour eUe, mais qu^il réeerve he droite de la nation. Le contraire eiit été plue
vrai, enriout plue digne, Per90Dneilem«nt U» ds Lamartine cet rof aliate, et
dans la etroonstaiioe il ne réservait rien, il lâchait tout. Lie S\$, grand

combat de M. de Lamartine oontee W drapeau ronge : Jes roijges «ont
coufondu»; toutefois M. de Lamnrane accorde à Louis Blsno la r«ii^/

The text on this page is estimated to be only 26.07% accurate

AHmm VT MAHIAGK 171 ^M^tiiM mois ptt» tard.

OiepOQUébéboft âtitianfl, pidi îi ifgtti lé décret qui le garantit. Dans son manifeste da 6 mars il nie tes traités de 1815 quant au élfoii, mais les admet çnani au /ait. Juste ce qu'avait dît M. Guizot, et conclut par ce mot magique, la l^âil : ce qui ne Tempécke pas, quinze jours après, de demander 215,000 hommes pour ûterver \m Bhin, les Alpes et les Pyrénées. C'est iJors qu'il proclame k grand principe politique : La bonne foi. Après la journée du 17 mars, Lamartine voit sa poputariti décliner, celle de LearuRollin grandir. Aussitôt il cherche à se rapprocher de celui-ci; il tâte le terrain, voit Blanqui le 15 avril, et le lendemain se jette dans les bras de Changamier. Le cri du 17 mars, la cri du peu* pie, avait été : Vive Lpdru-Rolliu I Le cri du 16 avril, cri de la bourgeoisie, fut : Vive lamariinê, à bat ieseommunUês/.,. Je ne pousserai pas plus loin ces rapprochements, dont les harangues et écrits de M. cle Lamartine fourniraient vingt pages. J'en ai dit asset pour fidre comprendre au lecteur qu'un semblable zigzag d'opi* nions, chez un homme que son caractère met à l'abri de tout soupçon injurieux, procède d'autre cause que de légèreté et de mauvaise foi : c'est l'entendement qui ne fonctionne pas, qui, ne produisant pas de germes, laisse l'homme sans résolution, sans conseil, sans critère. C'est M. de Lamartine qui, par sa guerre ridicule au drapeau rouge et AUX communistes, a déchaîné la terreur bourgeoise ; c'est lui qui, par le trouble de son esprit et l'inconsistance de son caractère a commencé la dissolution de la République ; c'est lui enfin qui a donné le signal de la réaction, et qui, tombe du pouvoir. Fa le mieux servie. Mieux eût Valu une vraie femme. Esprit malade sous une apparence de sérénité ; enfant Sublime, dont la malfisiisance égale l'innocence, M. de Lamartine est une de ces natures que les partis doivent se renvoyer l'un & l'autre, comme des mèches incendiaires, si mieux ils n'aiment les exdure d'un commun accord du forum et de la politique. Je ne m'étendrai pas longuement sur l'écrivain : d'avance noua l'avona Jugé. Si le moral de la Kévolution commence à baisser en Rousseau ; s'il est plus bas encore en Béranger, il tombe tout à fait en Lamartine. Or, sans cet élément moral ^ui fait l'âme de toute littérature, le poète, l'écrivain, quel qu'il soit, est comme un banquier sans argent : son papier est de nulle valeur, et toute sa circulation aboutit à la banqueroute. Les Méditationi poétiqueif cenvre capitale de M. de Lamartine, iont une lamentation sur la fin de l'âge

religieux et monarchique, un poème purement négatif. Par ce côté funéraire, ce poème se rattache à la Révolution ; aussi le succès fut grand et mérité. Mais déjà l'on pouvait prédire que le poète, s'il restait fidèle à lui-même, n'irait pas loin ; l'oraison funèbre de l'ancien monde chantée, M. de Lamartine ne pouvait être dans le nottvefta ^'nn poète de scepticisme, ce qui

The text on this page is estimated to be only 28.47% accurate

17i àMOUR KT MAILLAGE vfil din» «mtelftfai lmt devrait,
honi» U nonle» «m aim-nlf« Ktténdrt. Pour qall devint autre choee» il eût
fklla qu'il devint Uiiatae VB konne nouveau : or, nul poète d'un ordre élevé
ne saurait être double, incamer en sa perwnne deux époques, deux
principes. Le vrti poète est rhomme d'une idée, iomo nmiu liàri, Ln
Égrmoniei sont une reprise mallieureuse des MédUaiioms ; versification
Iftehe, {.«correcte, pensée nulle. En poésie on ne se répète pas^ M fêfêiia
won ptaeni. Le Foyaff9 «• Orient^ essai de variations sur le thème de
Vltimêm fmr\$ de Cluiteaubriand : un écrivain ne fait pas de ces choses,
bien qu'il ait parfaitement le droit de les ùdre. Dus Jœilwn^ poème de six
mille vers, et qu'il eût fallu réduire à cinq cents, M. de Lamartine a voulu
représenter un amour idéal con* tenu par la religion. C'est le Vicaire
savoyêtrd corriji:é et refait ; mais telle est la faiblesse du jugement en M. de
Lamartine, qu'il ne s'aperçoit pas que son héros, qu'il a voulu faire vertueux
et diaste, hit autant honte à l'amour qu'à la religion et à la vertu. Puisque
Joceljñ s'est fût prêtre par un acte d'héroïsme, la foi, la Justice, la poésie, Le
csBur humain, le plus simple bon sens n'admettent plus qu'après ce sacrifice
la perte de son amour lui pèse quelque chose, que sa Laurence ose l'accuser
et qu'elle se jette par désespoir amoureux dans le désordre. Celui qui
renonce à sa maîtresse pour sauver sa religion, sa patrie, moins que cela,
pour donner l'extrême onction à son évêque, n'a Ĩ^lus de larmes à répandre;
le devoir accompli prend la place de 'amour, devient amour lui-même. Et
celle qui a perdu do la sorte son amant doit se dire qu'elle a gagné un héros,
elle est heureuse. Le Joeelvn, en un mot, n'a pas le sens moral : cette simple
observation, qui certes est loin de la pensée de M. de Lamartine, hit de son
poème une OMivre scandaleuse et met à néant ses six mille vers. Je n'ai pas
lu la Càute d*M» Ange^ qu'on m'a dit être fort inférieure encore à Joeêlj^n*
Sera-ce une variante du poème d'Sfoa^ de M. Alfied de Vigny, comme le
Voyage en Orient est une réédition de Vliinéroiret comme Joeelpn est une
résurrection du Vicaire tavojfardf Les Hiitoirei de M. de Lamartine,
fatigantes par la pompe continue du style, sont pour le reste au dessous de la
critique. Son Conteiller lie penpie^ œuvre de réaction, mériterait de ma part
de rudes repréiailles ; je me contente d*un mot. Après s'être laissé
descendre, avec le courant providentiel, jusqu'à la République sociale, il a
remonté^ •ous la même influence, vers la contre-révolution; que le vent

tourne de nouveau, il reviendra des premiers : ce sera toujours le même homme. N'a-t-il pas déjà distingué entre le bon socialisme et le numoai» Dans Raphaël, M. de Lamartine a voulu réagir contre l'impudicité ^:..*»«^ A^.. m^^^^ -« -^«..« «,- I -uture d'un amour immaculé. Constant, a-t-il proposé de croquer des romans en vogue par la peinture d'un amour immaculé, peut-être aussi, à l'exemple de Benjamin Constant

AMOUR ET MARIAGE ! 78 confiné, dans une fiction plus on
moins pénible, quelque « Mif » de sa vie intime ; ce que je
regretterais, je l'avoue. Quoi qu'il en soit, l'idée de rétablir la moralité dans
le roman par une purification de l'amour était excellente, digne du cœur de
M. de Lamartine. Mais ici encore il est retombé, par l'irréflexion de sa
pensée, dans le défaut de Goethe à tel point que Balthazar, qui par la forme
touche au mysticisme, est, quant au fond, ce que j'ai lu jamais de plus
obscène. Comme on n'accuse pas à légère un homme tel que M. de
Lamartine, posons quelques principes. Parmi tous les amoureux et
amoureuses du roman et du théâtre, il en est fort peu - dont j'approuve la
passion, et qui par conséquent m'intéressent : pourquoi ? C'est qu'il est rare
que le devoir ne soit sacrifié à l'amour, qui dès lors devient ignoble,
antipoétique, et, - s'il est malheureux, indigne d'être plaint. Dans le Cid de
Corneille, Rodrigue et Chimène m'intéressent au plus haut degré : ils sont
beaux tous deux ; ils me passionnent ; leur amour est légitime, et parce qu'il
est légitime, son infortune excite ma pitié. Le sacrifice que le jeune homme
et la jeune fille en font au devoir est tout ce qu'il y a de plus idéal et en
même temps de plus tragique. Dans Polyeucte dans Zaïre, les conditions
sont les mêmes que dans le Cid ; et telle est la puissance du beau moral sur
l'imagination, que nous n'apercevons plus les taches qui déparent ces
tragédies : elles nous émeuvent profondément, et malgré notre pitié, nous
sommes satisfaits. C'est autre chose de la Camille de Harpagon et de
l'Hippolyte de P. Marivaux. Meurtre de sa sœur, Horace, coupable tout au plus
devant le tribunal domestique, est innocent devant le peuple. Il pouvait
supporter les regrets de Camille ; il doit punir ses imprécations* Cette fille,
en qui l'amour parle plus haut que le patriotisme, n'est plus Romaine ; elle
est indigne de son père et de ses frères ; elle fait tache dans sa famille, il faut
qu'elle meure. Qu'Hippolyte aimât quelque part, en chevalier ou en prince, je
ne l'en eusse pas plus blâmé que n'eût fait Thésée. Mais comment supporter
ce jeune homme condamnant, par une amourette, la politique, le règne
entier de son père ? On me dit que l'amour ne se commande pas : soit ; mais
le devoir commande aussi, et plus haut que l'amour. Ce qu'il y a de pis est
que cette désobéissance donne raison à Thésée : il a le droit de penser qu'un
fils dont les sentiments sont la censure de toute sa vie, qui le brave et tend la
main à l'ennemi, a bien pu former encore des projets sur Phèdre. Je fuis
sans sympathie pour Françoise de Bimini et son oncle, que Dantley

amoureux mystique, a trop ménagés. Que me fiât eet adultéra pcodnit par la
désosuvremant du eorps et de l'esprit, la lecture dee

The text on this page is estimated to be only 19.18% accurate

174 AMOUa ET MÀliTA6« ^ •I U éfa»l6fnnimR«it 40 U
tolufité? ITesi-ee pas la pire flapèee é'adolUra, partant la moins iitéressafite
P hêdê dé Lammaraioor me rarit : fiancée, fidèle alors même qa*elb accepte
ma aetra époux, elle reste dans la Justice. Le coupable est le frère qui la
trompêi et qui, es la sacrifiant à son ambition, immole le devoir et le droit
de la femme, tout ee qui fait la gloire et la félicité duçreafoliHmaiA^ Maie,
tout es plaidant Roméo et Jupette, je les blâme et ne les Sleure pas : eux
aussi ont manqué au droit paternel. Comment ces eus jeunes gmts
s'ingèrent-ils de trancher les vieux différends de kiirs familles par un maria
eiandeslin f Quoi ! c'est ainsi que va finir raatafonisme iieréditaire des
Moutaigu et des Capulet!... Je ne suis pas de ceux qei traitent l'amour do
misère, ie ne suis ni guelfe ni gi« oelin ; mais l1 me semble que les deux
familles avalent le droit de punir les iadiserets amante, je ne dis pas en les
tuant, mais en les mettant en religion. J'ai borreur de Paul et Virginie : Je
regarde cet amour, possible pent4tre, mais non plausible, et où respire
l'inoeste, comme une pro« fanàtion de renûmee, Paul et Virginie sont, par
les doU2e premières années de leur vie, frère et sœur ; ils ne devraient
s'aimer que Hen tard, et après nne séparation prolongée ; et je trouverais
Virginie dIus pure, an dernier moment, dans les bras du matelot nu qui offre
oe la •anTer, que morte avec le portrait de Paul sur le cœur. La &ble de M«
de Lamartine se déroule entre deux personnages ; Bapbaël, une espèce de
Siénio; Julie, une Léiia rectifiée, créole, eiorit fort, qui s'est fiût une religion
à elle, mais qui se convertira à la fin, par la grâce de l'amour et pour la plus
grande gloire de Dieu. Qr, de quelque stjle qu'ait su la couvrir l'auteur, la
situation passe tonte lieenee. fiaphsël et Jtilie se rencontrent aux eaux d'Âix,
le premier poitrinaire» la seconde attaquée d'une maladie de cœur qui lui
interdit tout rapport physique d'amour. Us s'aiment, néanmoins, et comme
bien on pense, d auiaut plus qu'iU n'ont rien à espérer. Le jeune homme suit
la femme à Paris, est agréé par le mari, vieillard octogénaire, qui approuva
cette liaison platonique. On se voit, on s'écrit, on «'adore pendant six mois
au bout desquels, forcés de se séparer, on se doune reades-vous à Aix, et la
femme meurt. Tel est le fond sur lequel M. de Lamartine a broché S50
pages de cf style feuillu, melliflu, qui ue le quitte pas, et qui eût si fort
impalieiué Diderot. Qu'eat-ofi, d'abord, que ce mariage f Jeune, belle,
ardente à l'amour, mais sans bien, Julie a âonsentS i épouser un vieux

savant» qui doit, dans quelques années, délai moral, lui Uisier cne jolie fortune avec laquelle elle pourra se remarier, et o4 4li ^tieudaat ne la ^ae pas, satisfait qu'if est, dit-il^ du |>lai3Îf

The text on this page is estimated to be only 25.87% accurate

ém rmix rt de la poMession dn oonr. Sa oftmi ta main k la ievM aspirait de plus qu'à des relations paternelles , etc. Sur quoi j'observe que, puisqu'il ne s'agissait que de paternité, il j avait un moyen bien simple, qui ne contrariait personne et ne cho* quait point la nature : c'était d'adopter Julie» puis de la marier. Il est vrai qu'alors le roman n'est plus possible; mais c'est justement ce que je reproche à M. de Lamartine et à ses pareils, et en q«oi je les accuse de manquer de virilité intellectuelle ou de conception : des qu'on les oblige à respecter» dans leurs compositions, la logique, la vérité et la morale, en un mot la raison des choses, on les condauner aa silence. Si vieux pourtant et décharné que soit un homme, il lui reste toujours une velléité de concupiscence, et c'est ce que M. de Lamartine avoue ingénument de celui-ci : — « Sa tendresse se bornait à me B presser contre son cœur» et à me baiser sur le front» en écartant de 9 la main mes cheveux. « Assex comme cela : ce mari est un vieux drilkp qui déguise sous de grands mots une fringale de soixante-douze ans, et se permet, faute de mieux, les attouchements* Il suffit que le soupçon existe pour que l'honnêteté disparaisse, et que la prétendue paternité devienne inoestueuse. Et quoi de pins immoral ar un obstacle étranger à la volonté : \a décrépitude ehea le vielUard, 'anévrisme ches la femme, le vosu saerdotai chez Jocelvn t Du mari passons à la femme. Si peu qu'on voudra, Juue est épouse { elle doit respecter en sa personne et dans la personne de son époux, même non usager, la sainteté du mariage. Or, ce respect ne consiste pas seulement à s'abatenir de cee viles saais/aeiioms des sens

The text on this page is estimated to be only 28.08% accurate

176 AMODR R MAIUGC atUL kt àien msab. logés porte à pexrte» et qd, apièt avoir fêtiW la eomaiaaicalioB, le donnent tont ce qu'ils peuvent, moins ee que toiii saTCS. Mies que la sort est au bout? Lélia n'cÂt pas hésité; elle avait dit : Mourons!... J'aime mieux Lélia, j'aime mieux Measalino, Pendant six semaines, M. de Lamartine nous représente oe Raphaël, que la maladie de emr tient à diataaoe» en adi»ation devant lo tUdeJulieetiTéeriant: • O amour! que les lâches te craignent et que les médians te pro^ cfïTent ! Tu es le grand-prfttrc de ce monde, le rérélateur de l'immortalité, le fm de l'autel! Sans te lueur, l'homme ne soupçonnerait pas Pinllni!... • A quoi Julie, en proie aux palpitations, réplique par cette an* • Il j a un Dieu, eTest l'amour... Je l'ai tu, je l'ai senti. Ce n'est plus TOUS ^ue j*aiaM, cTest Dieu. — Dieu! Dieu! Dieu! — Dieu, c'est toi ; Dieu, c'est moi pour toi! Baphaël, tu es mon culte deDieu ! # ICaia il luit connaître aussi ce Baphaël, l'homme-dieu de JuUe. Baphaël est un jeune homme paunu, doué de quelques talente, pour qui sa famille s est sacrifiée, et qui, tandis que son père, sa mère et six cnfiuite dans l'indigence cntlvent pour mre le champ paternel, an lieu de diereber un emploi dana le monde, mange leur dernier sou en Ikisant l'amour. Pour se soutenir Quelques mois de plus à Paris, il Tend à un juif l'anneau de mariage de sa mère : il est vrai qu'il pleure beaucoup avant de se débire de cette relique; mais enfin il la livre, un jour qu'il avait fait une course au bois de Boulogne avec Julie. Tandis que là-baa on meurt de fidm, il chante sous un hêtre, avec Julie, un dithjrambe à l'amour : Dieu! Dieu! Dieu!... A cet endroit du roman, je m'attendais à voir paraître un frère en blouse et gros souliers, vensnt soufileter le lâche et stapîde Baphaël aous les jeux de ion indigne maîtresse : M. de Lamartine n'a pas de ces inspirations. Si Bsphaël avait eu le moindre sentiment de son devoir, après s'être réjoui ou désolé, je laisse la chose à la discrétion du romancier, pendant quins jours, de cette aventure d'aubeige, il serait retourné à ses afhiRs, comme eàt fait le plus humUe commis voyageur; mais noua n'eumions toujours pss eu de roman, et il existerait de M. de Lamartine un chef-d œuvre de moins. Tont se passe donc sans esclandre, et l'aventure finit comme elle a commencé, à la satisfMtion du lecteur et de l'écrivain. L'étudiant et la petite pensionnaira qui liront cette nouvelle ne manqueront pas de dire : L'amour est trois fois saint, Baphaël est un grand cœur, et M. de Lamartine un grand génie. XXin. — Je voudrais poursuivre

cette revue , qui m'intéresse au plus haut point; mais Tespace me manque, et mon sujet m'appelle ailleurs. Posons seulement des conduaions.

" AMOim ET MARIAGB i7T Tontes les fois que dans une littérature le génie, distrait par d'autres travaux, vient à se retirer, et que l'élément féminin prend le dessus, alors paraissent les écrivains de second ordre, écrivains de vulgarisation et de propagande, dont la mission, s'ils savent y rester fidèles, est de porter jusqu'aux dernières couches de la société la révélation du juste et du beau; mais qui, doués de plus de passion que d'invention, affectant plus de sensibilité que de profondeur, trouvant à la santé moins de charme qu'à la morbidité, préparent la dissolution littéraire par hypertrophie du style, et marquent le point où commence la décadence des peuples. Deux traits principaux les distinguent : l'impuissance où ils sont d'appliquer leur talent à des œuvres originales ; le penchant aux sujets érotiques. Tout écrivain aspire naturellement à prendre une initiative, tout poète veut être créateur ; et comme la création littéraire ne peut être la même à toutes les époques, qu'il y a des intermittences forcées, il arrive que l'homme de lettres, dédaignant le rôle modeste de vulgarisateur, se trouve littéralement sans emploi. ' K 'est-ce pas un littérateur sans emploi que M. de Lamarque ? Et Victor Hugo, qui, avec une puissance de style supérieure encore, s'en va du moyen âge catholique à l'Orient mahométan quêteant des sujets pour ses vers, et ne voit pas la Révolution couchée à ses pieds, n'est-ce pas aussi un poète déshérité ? Et MM. Soumet, de Vigny, Laprade, chantres de l'autre monde, qui rêvent la chute des anges, le réveil de Psyché, le rachat de l'enfer, quand nous leur crions : A bas le prolétariat ! pensent-ils avoir bien mérité de leur siècle et de la postérité par leurs rimes ? Il y a plus de vie littéraire, plus de génie, dans de petites histoires de la Révolution, écrites sans faste, mais lues du peuple, comme celle de Villaumé, dans les récits plus ou moins légendaires de Marco Saint-Hilaire, dans les chansons de Pierre Dupont et les moralités de Lachambeaudie, que dans toutes ces œuvres qu'une société de convention admire en bâillant et qui s'enterrent à l'Académie. Dans cette déroute des chefs de la littérature, il est facile de prévoir ce qui peut advenir des femmes qui les suivent.

The text on this page is estimated to be only 19.36% accurate

^ I7t AMOim BT If ABIAOE La femme est éduGatrioe ; elle a une mission sociale et coDBéquemment udb part dans raction littéraire, puisque c'est par la parole, par la poésie et Tart, que s'enseigne et se propage la morale. Mais ici encore et çlus que jamais la femme a besoin d We soutenue par la séyérité du génie yiiiïl s elle est perdue si, au lieu de trouver chez lliomme un ^ide puissant par la raison, elle ne rencontre qu^un auxiliaire de ses faiblesses, un agent provocateur de son penchant à l'amour. Elle semblera d'abord une héroïne, parce que, l'homme s'efféminant, elle deviendra son égale ; peu à peu, l'erotisme subjuguant tout à fait sa pensée, elle tombera dans une espèce de nymphomanie littéraire, et tandis qu'elle rêve d'émancipation, d'égalité des seies, de Earfait amouTi elle ira se perdre dans les mystères de otytto. XXIV. Madame Bolaki). Mtnon Phlipon, itée ii Paris, fille d'an graveur} ié^e romaeeactaet formée à l'école de RouBeeau, chrétienne d*iibord, paie pliilosophe par •entimenl, républionin» par engouement, mais toujours dominée par le senUmeni et l'idéal : à dix-sept ans elle accepte, en la personne de BoUnd de la Platière, un Wolm

The text on this page is estimated to be only 24.89% accurate

AMOUR ET MARIAGE 179 Madame Roland et les Girondins, o'e^t toul uq : dire ee que /ot le parti, c'est faire le portrait de la femme. Pjir l'idée qu'elle représente autant que par ses talents, la Gironde a toujours eu ma sympathie; comme caractère, je la trouve déplorable. Mieux que les Jacobins elle avait conservé la pensée de 89, marquée par \t^/édération\$; mais elle la compread si peu, cette pensée» eue lj montre si incertaine, si chancelante, qu'on l'accuse, sous le nom de tÉDj^B4Li3M£, avec une apparence de raison^ d9 vgïloir le démembrement de la France. La Gironde est philosophe et se moque ajuste titre des capucinades de Robespierre : et par son affectation de scepticisme elle se fait accuser encore decorntpUo»; elle ne sait pas prendre la directioii de l'esprit public, se poser en défenseur de la morale et d|i drçit^ défeiidre son idée et tenir son drapeau. La Gironde est révolutionnaire jusqu'à la violence : c'çst eUe qui décide Ja chute du trône ^ et elle se fait accuser de wudérantUme, Malgré les Jacobins^ elle fait déclarer la guerre à l'Autriche, ce qui était la vraie tactique ; la victoire la justifie; et elle se fait accuser de trahison. On l'appelle le parti des hommes (TEiat, aveu forcé de la supériorité de leur polii ique ^ et ces hommes d*{!tat sont sans cessa occupés de querelles particulières et de personnalités. Us s'elTraieut de Marat, ils méconnaissent Danton, ils jalousent Robespierre, P oii vient que le caraciere de ce patti jure si fort avec sou idéeP C'est que l'idée ne lui venait pas lia sou fonds ; il la suivait, mais oe la portait pas : ce qui faisait dire des Girondins e^ général quç, s'ils savaient parler, ils ne savaient point agir, et il j eut du vrai dians ce reproche. La Gironde, élite bourgeoise, formée de sujets k la nature élégante et artiste, inclinant par son admiration de l'antiquité, par sa liUérature et son éloquence, à l'utopie, était le p^ti idéaliste de la F.évolution, l'élémeni fcminin, par conséquent. RobeF;>ierre et les Jacobins, bien autrement bavards, étaient-ils donc plus hommes d'action, plus forts sur les principes» plus loin du despotisme et des formes de l'ancien régime que la Gironde P Tout au contraire : c'est le parti de la médiocrité envieuse, de la contrefaçon monarchique, de la roideur sans puissance, du dogmatisme sans portée. Si les Girondins sont lea/emmelUs de la Révolution, Robespierre et SCS hommes en sont Us castrats. La République de 1848, qui reprit cette tradition, devait en fournir une triste preuve. Mais les Jacobins affectaient de se tenir plus près du peuple ; s'identifiant avec la Montagne, affichant

des mœurs austères, montrant des figures recbignées et des barbes incultes, ils furent, dans l'opinion, les justiciers de la RevolutioA^l'éléineut Jia&lç. Leur triouàphe mom^ataué était certain.

Quelle merveille qu'avec leur tempérament les Girondins eussent leur Égérie, une héroïne, belle, éloquente, passionnée? Cela devait être, et cela fut. Les montagnards de 93 ne eurent-ils pas aussi leur Théroigne de Méricourt, comme ceux de 48 leur George Sand?... La gloire et l'infortune de madame Roland étaient dans la logique des circonstances : c'était la reine prédestinée du parti qui d'une main renversait la royauté, de l'autre menaçait Marat et les septembriseurs. Le fiût qui signala l'influence de madame Roland est la Utirë ëë roi, du 10 juin 1792, qu'elle rédigea pour son mari. Tous les historiens ont remarqué le ton impérieux et blessant, l'énergie déplacée, malhabile, de cette épître. Une femme ne pouvait plus mal faire. Pour comprendre tout ce qu'il y a de puéril dans cette œuvre, il faut la rapprocher des fameux messages de la Constituante, inspirés, dictés ou rédigés par Mirabeau et Sieyès. Ici, le respect le plus profond et le plus vrai, joint à une fermeté qui évite de paraître dans le style, et qui, n'existant que dans les choses, triomphe d'autant plus sûrement ; là une vivacité toute de forme, qui laisse voir que la Gironde n'est plus maltresse de la situation et que les événements lui échappent. Aussi la royauté, comme un fier coursier, obéit à la main de la Constituante; elle fait sauter la Gironde. Jamais l'intervention d'une femme ne fut plus funeste : la chute de la Gironde date de ce jour. Avec les rois, il faut parler le langage de la Constituante ou garder le silence de la Convention; et je me figure que, si la Législative avait été appelée à discuter en séance publique la lettre de madame Roland, elle l'eût sévèrement blâmée, tant pour le fond que pour la forme. A partir de ce moment, l'influence de madame Roland se renferme dans son salon. Elle mourut avec courage, mais non sans faste. Jusqu'à l'échafaud elle ne peut s'empêcher de déclamer : O libériéf çme de erimeï commis en ion nom! Bien supérieure, à cet instant suprême^ m'apparaît l'infortunée Marie > Antoinette, montant à l'échafaud sans prononcer une parole, sans verser une larme, avec ses vêtements blancs de veuve, presque aussi belle que la Lucie de Camille Desmoulins. Marie- Antoinette n'a pas fait moins de mal à la royauté que niadame Roland à son parti ; elle eut du moins son excuse dans la nullité de son époux. Il est possible, l'accusation est loin d'être prouvée, que Marie- Antoinette, si mal mariée, ait été légère; du moins elle reste femme, et cette femme est plus sublime en face de la guillotine que le demi homme appelé madame Roland. La pécheresse l'emporte ici sur la

stoïcienne : pourquoi? parce qu'un mot, une heure lui ont suffi pour reconquérir sa dignité de femme, et que l'autre, par sa virilité affectée, a perdu la sienne. On peut dire que madame Roland eut son continuateur, son tuteur en Charlotte CoBSukT, L'une de ces femmes complètes Tanin i

AMOUR ET MARIAGE il y a la même roideur de canotière, la même soif de renommée et de S* euToir, le même mépris du parti opposé ; de reste, la même bravoure avant la mort. Seulement, tandis que l'émancipation de la première n'avait pas dépassé le for intérieur, la seconde se donne liberté complète. Charlotte Corday d'Armand, comme elle se nommait, sorte de genre tillfutre, aventurière, repue de romans, fainéante, menteuse, archicatin, aspirant, comme madame Roland et à son exemple, à jouer un rôle politique, et sachant à merveille, dans ce but, trafiquer de son Sneelage : telle fut l'assassin de Marat. A Caen, où elle vit les Girondins, elle eut des relations intimes avec Barbaroux, on dit même avec le grave Péthion. Thibaudeau et Doulcet de Pontécoulant, bien instruits de ces détails, l'affirmèrent toujours. M. Yillaumé qui a recueilli leur témoignage, et étudié à fond cette affaire, est présent pour en déposer. L'émancipation de Charlotte Corday datait de loin ; elle en avait tiré hardiment, et de bonne heure, les conséquences. Du reste pas d'amour en cette créature. Dupe des illusions girondines, elle se figurait, nouvelle Judith, que, Marat mort, une réaction de Paris contre la Montagne était inévitable, et sur ce beau calcul elle avait fondé l'espoir de sa fortune. Ni les Girondins, ni à plus forte raison vie Charlotte Corday, ne pouvaient comprendre que, la Révolution étant emportée par un courant irrésistible, la prudence commandait de le suivre, jusqu'au moment où de lui-même il s'arrêterait. Ici encore éclate la supériorité de conduite des hommes de la Plaine sur les emportés de la Gironde. La Plaine, personnifiée en Sieyès, vote la mort du roi saïupkrasei; envoie, au gré des événements, au tribunal révolutionnaire. Girondins, Hébertistes et Dantonistes, se lavant les mains des condamnations qui S cuvent s'ensuivre ; vote en trois jours la Constitution de 93, salue la déesse de la Liberté, assiste à la tête de l'Être suprême, puis, éclatant de rire au rapport de Barère sur le messie de Catherine Théot, d'une chiquenaude met Robespierre et les Jacobins à bas. Tout cela n'est pas fort héroïque, sans doute ; mais le tapage girondin, mais les épurations jacobines, mais les processions maratistes, était-ce donc de l'héroïsme ? Entre partis qui luttent pour le pouvoir, le plus fort n'est-il pas celui qui sait le mieux se contenir et faire servir à ses desseins l'ineptie de ses compétiteurs ? Il y avait aussi des hommes courageux dans la Plaine : Féraud et Boissy d'Angles le prouvèrent. Mais ils n'avaient, ce que la Gironde et madame Roland, les Jacobins et leurs tricoteuses, ne comprirent jamais, qu'en Révolution il y a

des frénésies populaires qu'il faut laisser se calmer quand on ne peut plus les retenir ; qu'on n'en finit pas avec l'anarchie et le despotisme par l'assassinat ; que ce ne sont pas les hommes qui font les partis, mais les partis qui font les hommes ; et qu'entre deux folies furieuses qui agitent une nation il n'y a d'autre initiative à prendre que celle de la réserve et du le

The text on this page is estimated to be only 17.35% accurate

lat AMOUR ET MAIIIAGt. IflcMft. Ihftt «atanbé, Hébert deTfnt
le chef an mouTeipeiii sans» iidillv t iO M l«at le fruit du erime de
Charlotte Corda^. XXV. — Bbdame de Staël. pi 1689, je demantfat à M.
Dros, de l*Aeadémie française, 80i\ opl{ion eor madlimede Slnël, lui
avouant ingénument qu'ayant commencé, nr la Ibi de la rei^ommée, la
lectvre des Cùnnidirationt sur /« Hévolu" mmjfiranfttUê et de VAltmoyne,
il m'avait été ioipodsibie de vaincre 9on ennui et dV^

The text on this page is estimated to be only 23.02% accurate

AMOt^m PT MABUGK 188 MterteUe, c'était de recumllir des matériitti et det eneçdotoe i elka ^vGlu wit des CoHSfdérations, comme un homme d*Btat» et elle ut sàhi a rien appris du tout. Quand les liommes, étourdis par les évéae* ments, passaient à Tennemi, comme de Maistre et Chateaubriand, oa battaient en retraite, comme Laharpe et]^yer-Coliard| que pouvait aVoif a dire la fille de Suzanne Curchod P)e fourrais m^en tenir au témoignage de M. Dros t j^ai voulu poar« tant,

The text on this page is estimated to be only 29.95% accurate

l'homme qui aime à elle devine qu'on l'aime et fait toutes les avances, assurant néanmoins qu'elle se tient sur la réserve : résultat de cette effémination9
Hétérosexuelle qui commence à Rousseau, et que nous avons vue se continuer par la Gironde. Une femme qui raisonne de tout, religion, morale, philosophie, politique, littérature, beaux-arts, a des privilèges que n'obtient pas une pécora. Son titre vient ce mot revient à chaque instant dans la bouche de Corinne^ la dispense de toute retenue; elle est naïve. Elle sait qu'en se faisant connaître sous son véritable nom elle court risque de perdre lord Edgworth, à qui un devoir pieux défendrait de l'épouser; mais elle se garde de tenter l'épreuve, et s'efforce d'engager son pitoyable amant, en enflammant sa passion. Puis, quand lord Edgworth la quitte, elle court après lui, assiste invisible à son mariage, et revient se désoler en Italie. Quant à lord Edgworth, le héros du roman, un homme selon le cœur de madame de Staël, c'est un être sans caractère, sorte de pantin qui, après avoir longtemps soupiré pour Corinne et lui avoir promis mariage, l'abandonne en lâche, trahit sa parole et épouse ailleurs. C'est un fait d'observation générale que les caractères d'hommes conçus par des romancières sont au dessous de la virilité. Mettez à la place de lord Edgworth le premier bourgeois venu de la Cité de Londres; dès le premier jour il en eût fini avec la donzelle par cette proposition simple : « Pouvez-vous, ô Corinne! renoncer vos triomphes et vivre comme une Anglaise, sauf à mêler de temps en temps aux occupations domestiques votre culte des beaux-arts? Nos femmes, que vous dédaignez, ne sont pas tellement ménagères qu'elles ne s'amuse volontiers de musique, de danse et de littérature, comme de modes. Servez-leur en tout de modèle. Un vrai gentleman ne trouvera jamais, pour lui verser le kéké, Vénus trop belle, Minerve trop sage, les Muses trop savantes, Junon même trop grande dame. Voulez-vous être la première lady d'Angleterre?... » On s'expliquait, Corinne acceptait, tout finissait ; mais madame de Staël perdait sa cause. Ou m'a cité de madame de Staël un autre ouvrage fort peu connu. et qui, m'assure-t-on, mériterait de l'être. Je ne le lirai pas : laissez en paix madame de Staël. De même que madame Holand, madame de Staël fut une espèce de chef de parti. L'idée qu'elle représente est la réaction au despotisme militaire ; et comme la première avait eu, dit-on, son Barbarossa, la seconde eut son Benjamin Constant. La femme n'a pas une idée dont elle

ne fasse un petit amour : que ce soit sa gloire, si l'on veut, mais que ce soit aussi le signe de sa faiblesse. Qu'il en eût peu coûté à Bonaparte pour faire de cette rebelle une fanatique de son pouvoir!... Mais, par la loi de contraste qui unit les sexes, le plus nomme des hommes préférera toujours la plus femme des femmes; époux et empereur, Napoléon, qui dédaigna madame de Staël, couronna deux fois Joséphine. Parlez donc d'égalité !

AMOUR ET MAmAGE iS5 XXVI. — Madame Neokeb db
 Saitssuse. Avec celle-ci nous aurons le spectacle d'une sorte de réaction en
 famille : après la mondaine, la dévote; mais le diable n'y perdra rien.
 Madame Necker de Saussure, fille du célèbre physicien de Saussure et
 parente par alliance de madame de Staël, est auteur d'un livre fort répandu,
 qui a pour titre Education progresasioe ou Etude du cours de la viCt 3 vol.
 in- 8*. Il suffit d'ouvrir au hasard cet ouvrage pour s'apercevoir qu'on a
 affaire à une personne dont l'indépendance s'affiche beaucoup moins que
 celle de madame de Staël, et chez qui, pour cette raison, le caractère, les
 idées et le stjle semblent plus assurés. Dtfiez-vous cependant de cet air de
 componction : madan^e I^ecker n'est pas tellement résignée à la loi de
 subordination qu'elle enseigne aux jeunes filles et qae sa religion lui
 impose, que je voulusse recommander son livre aux institutions, et cela
 dans l'intérêt même du sexe. La pédagogie de cette prêcheuse, inspirée du
 temple, est dépourvue d'aménité ; ou dirait la Julie de Rousseau devenue
 ictérique, et qui, après avoir caressé l'amour et l'homme, est saisie tout à
 coup des deux sentiments les plus haïssables chez la femme, l'aversion de
 son sexe, et une jalousie démesurée du nôtre. Ah ! plutôt que ces piétistes à
 figure de parchemin, vivent les Madeleine et les Aglaé ! Celles-ci du moins
 nous font sentir la femme; la vertu des autres n'est bonne qu'à figurer sur
 des croix sépulcrales. Tandis que madame Necker disserte, étale sa
 discipline et sa savantise, elle oublie de montrer ce qui plaît le plas dans la
 femme, la seule chose qu'elle puisse donner et que nous lui demandions,
 cette physionomie ravissante que prend dans son esprit la pensée de
 l'homme. Qu'on trouve dans son ouvrage quelques observations de détail
 qui ont leur prix, je l'accorde ; au to(al, je préfère à ce méthodisme décharné
 la bonne madame Le Prince de Beaumont et son Magasin des Enfants, Je ne
 m'arrêterai point à examiner Tordre d'idées dans lequel se meut madame
 Necker : sa pensée ne lui appartient pas. Chrétienne et réformée^ elle part
 du dogme de la chute, rétrogradant ainsi de Rousseau, qui du moins
 affirmait la Justice native et immanente, à saint Paul, le théologien de la
 grâce : c'est assez dire. Madame Necker n*a pas de système, pas d'idée
 synthétique et mère ; le titre de son livre. Education progressive^ sans
 portée philosophique, aussi ambitieux que mal justifié, n a pas même de
 sens : cela pourrait s'appeler aussi bien Juge conducteur dans tes voies du
 salut^ à la manière aes ouvrages de dévotion catholiques, sUa foi calviniste

ne répugnait à la modestie et à U simplicité. Puis donc que nons ne pouvoui
jager cet èvrivaiiii que sur des aperçus de détail, et qu'après tout la ouissance
de l'esprit , quand elle existe, se montre aussi bien dans les petites choses
que d*ns les

The text on this page is estimated to be only 18.33% accurate

if6 AHoim rr habugb grandes, eonientons-nooi d»qiielqiiMt
dtotioai, qni terrirovl âvfetl quf! mille. Le tome troisième de VEineaiitm
frogrgmve est exolnsivmaeat eobsaéré aux femmes : e'est la partie de son
sujet que l'auteur dsvait le mieux eonnaftre. J'ai cité les passages dans
lesquels madame Necker avoue, d'un air û centrait, si piteux» i'inieriorité
de l'intelligence chei la femme, sans se douter un moment que eette
iafériorite puisse avoir sa raison dans la destinée sociale ; je eontinne. • Une
entière franchise est rare cheala femme, • dil madame Neo» kcr. Le fait est
Trai ; mais d'où vient cette rareté? Voilà oe qu'il faol dire; sans quoi
l'observation est sans portée, etrinstuttriee, qui veut corriger ce défaut dans
son élève, court ^i^que de faire fausse route» Faut il attribuer au serpent,
l'antique initiateur du sexe, cette perfidie naturelle que les philosophes et les
satiriques attribuent si voion« tiers à la femme ? Pour moi, sauf meilleur
avis, il me semble que U défaut de franchise chez la fr mme résulte de la
qualité de son entende* ment. Ilile procède par intuition, non par
enchaînement de propontioiix ; et comme l'intuition ne mène pas loin, il
s'ensuit que la femme est forc(*e de s'arrêter devant les conséquences
inconnues de ses paroles : elle se mette d'elle même : son défaut de
franchise ne prouva dore qu'une cho»e : sa timidité, disons môme, sa
prudence. Madame Necker, qui, aprè& a^oir posé le principe, n'avait plu»
qu'à tirer la conséquence, le comprend si peu qu'elle attribue la duplicité de
lib feniroe à sa iervitude ; do surte qu'au lieu d'un coupable nous en avoaa
deux, la femme menteuse et l'homme tjran. Quelle psychologie! •
Cependant, ajoute notre institutrice, ses sentiments sont plus vifii« plus
inoestructibles, moins sujets à être refioidis par lessophismee qn* ceux de
l'homme. • Pourquoi cela encore? Madame Necker, qui a vu le fait, n'en dé*
couvre pas mieux la raison. C'est qu'un esprit qui n'enchaîne pas sea idées
est par là même plus difficile à entraîner par la série dialeetiqua ; d'où
résulte que la femme semble têtue, comme on l'a dit de loat temps, obstinée,
indocile, tandis que tout son crime est de vouloir ra* mener cette certitude
théorétique, à laquelle son iuteliigeAce répugne» à l'évidence de l'intuition.
Pauvre femme! Suit chcs Tauteur une enfilade de lieux communs sur le
despotisme de ces méchants sujets d'hommes, qui font, par la tyrannie de
bnr volonté, perdre la Irauchise et la sincérité aux femmes* Voilà toute la
philosophie de madame Neckei 3 mauvaise humeur, dénigrement. L'homme

est ceci, la femme est cela | mélange de vertus et de vices, les premières
données par le Saint-Esprit, les secondes contractées par la suggestion du
diable. Tandis que madame Necker, sévère aristarque, accuse la faiblesse
de la raison chez les femmes, elle ne s'aperçoit pas qu'elle-même
femme, •» a'fsf 99 ^ûm'i^^9f9Êf

The text on this page is estimated to be only 15.40% accurate

AMoim vr MAMaens m omtft «Ue, D« qvoi «e BMlo-t««lU,
fema»» 4ft i^v^îf MMWfliar eomiu« aa homme F J'aimerais autaa qu'ella
jurâfc oonuM Hm thur litief . ^ Ainsi, elle convient de l'inégalité
intellectuelle des sexes. • Ilai%. • lioute-t-eUt*, cette inégalité n'est pas
au«»i grande %Wim croiU • ---Eh ! madame, si peu que rien, c'est rin&ni.
Il en e»i iei 4e i'wttk ligeocc comme de la justification. Four peu que
rbownie aH par laimène d'énergie justiliaute, il a la sainteté; pour peu qu'il
ait àe htm de conception, il a la science ; dans l'un et l'autre eas» il «'esi
paadé* chu : c'est fait de votre religion. Or, la femme n'ayant de soi ni ia
jnt* tification» ni la conception ou la génie» serait positivanonl déekiie, si
elle n'était rachetée par eon compagnon. Qu'avea-vtMta à ié|Mttitra à «elaf •
La femme est naturellement pins religieuse que l'homm*. a Certes, oui;
peuaea-vousa lui faire de eeite religion wi litM à l'égalité F • LtB femmes
aiment immensément } elles aiment depuis reafiuMt jusqu'à la Tieillesse,
sans désirer d'autre boubeur Que celui d'aioitr. Im mouvement du coeur
n'esi jamais suspendu chez elles. • Pour cela ricore, vous dites vrai ; la
femme est tout amour. Maia d'abord ne confondons pas cet amour immense,
tel qu'il s'oh^erft eheft la femme naturelle ou émancipée, et qui n'est autre
que laseifuté pure, avec ce qu'il devient sous le regard de l'bomme par
latvansflgm» ration conjugale. Puis, mettes-Yoos d'accord avec
vousomémc, at ftoonnaisses que, si la femme est douée d'une si grande
putssanoë d'ai* mer, c'est qu'elle est douéa d'une médiocre capacité pour la
Justiot» ainsi que vous le constatez ailleurs, ce que ne taohètCAt auUeiMnt
Ml diapfisi tiens religieuses. Madame Necker ajoute t • De cet amour
immense résulte l'amitié que lea hommes «ni mira eux. Il est de fait que là
où les femmea eaptives et peu déttloppéit n'eieroent aucune influence, les
hommes vivent aoUtairee; ils n# s'aiment pas. • Le fait peut être vrai ; mais
ce n'est qu'une eoïnoïdenoe, ai l'oA n'en montre le pourquoi. Madame
Necker saurait-elle le dire? Non : eed rentre dans la raison des choses, à
laquelle ne s'élève jamaii de lut* même l'esprit de la femme. • Pu moins les
femmes ne sont pas toufes meriéei, et eela wmitiittt une large exception en
faveur de la liberté de la femme. « Noue j voilà : la Libk&tA Comme si,
mariée ou non, la destinée de la femme daut la société n'était pas toujours la
mémel L'indifidu aiiit la loi du leze, madame : demandes à Daniel Stem. •

Un bit dont on ne tient pas assez compte est la parfaite égalité intellectuelle
des jeunes garçons et des jeunes filles pendant $\wedge k$

lis AMOIh RT MARIiLGii: Bâppoiici l'effet à la caue, et tous Tems qae rinégaliê qui se déTdoppe après le piemier âge Tient de la mascctlinité, qtd auparavant •omneillait. Mais quelle femme sait rapporter les effets à leurs canscs? • L'engagement que prend réponse est spécial; Il a sa limite; Û9 iroiiê iê Dieu mmt téurtiê, • HoU ! Après avoir reconnu la prépondérance de l'homme» rê»erver la iroiii it Dieu» des droits que l'on prétend antérieurs et supérieurs à ceux de l'époux, c'est séparer ce que Dieu même a jointe et changer le mariage en concubinage. Aprte une tirade contre les ahu du pouvoir marital, madame Necker fiât appel à l'égalité mystique en Christ. Elle est loin de se douter, la dévote institutrice, du chemin qu'on pourrsit lui faire parcourir, aree cette égalité. Nous n'en avons déjà que trop dit; n'en parlons plus. Constatons seulement la fatalité de la loi qui mène toutes ces émancipées : boa gré mal gré elles tombent toutes dans l'éroiisme, èrotisme sensuel, si avec le respect conjugal elles ont perdu la foi religieuse ; èrotisme mystique , si elles sont demeurées fidèles. Les Thérèse, les Chantai, les Guyon, les Comuau, les Krudener, émancipées de l'Eglise, sont sœurs de Ninon de Lruclos, de mesdames du Chatclet, d'Ëpinay« de Tencb, du Deffant, de Genlis, de Geoffrin, émancipées de la philosophie. Toutes se valent, toutes sont également à craindre pour la famille et la société. Madame Necker de Saussure est si peu amie du sexe masculin, qu'elle voudrait, pour lui faire la pièce, pouvoir ôter aux jeunes filles leurs grâces naturelles et leurs attraits. Elle ne supporte pas ce culte universel fendu à la beauté. « Le culte de la beauté a des autels indestructibles dans le cœur des femmes. Bien plus, des hommes graves, des penseurs capables de le i'uger tel qu'il est, des moralistes qui devraient en diminuer l'influence, l'augmentent encore. Us semblent fascinés à la simple idée de beauté. Et ceux qu'on croirait appelés à donner aux femmes des conseils sévères s'arrêtent retenus par la crainte de nuire à leurs charmes. • a Et pourtant il faut être sévère... « Ne voilà-t-il pas un grand malheur que les femmes soient belles, qu'elles ajoutent, par la parure, à leur beauté, que même elles mêlent à tout cela un peu de coquetterie? Eh bien, madame, puisqu'il faut vous le dire, sachez le donc : la beauté, c'est toute la femme. Otea-lui la beauté, elle n'est plus rien pour l'homme; elle n'est rien mémede« vant Dieu ; et votre Education soi-disant progrestive, qui conduit la jeune fille au mépris de l'homme et de la beauté, est une éducation à reculons. U faut refaire votre ouvrage, et prier quelque honnête homme, amoureux de la

beauté, de vous assister de ses conseils. « Les hommes, observe-t-elle avec humeur^ ne s'occupent de l'édu* eation des femmes qu'en vue d'eux-mêmes. •

AMOUR ET MARIAGE 189 St eu rae de qui, s'il ?oas plaît,
 tonles-vous que nous nous eu oeeu* pions, puisqu'il est avéré,
 mathématiquement démontré, reconnu par TOUS et par toute la chevalerie
 errant», que la femme jetée parmi les hommes n'est rien par elle-même, ne
 se soutient pas elle-mé me, cl qu'elle n'acquiert de valeur et de signiGcation
 que par le mariage P. •• Je ne pousserai pas plus loin ces citations, qui nous
 montrent la nature prise sur le fait, je veux dire la femme, même la mieux
 élevée, la plus instruite, celle que la fréquentation des hommes a de longue
 main fortifiée et aguerrie, dont une dévotion raisonnée a mis le cœur à l'ahri
 des séductions de l'amour, en flagrant et perpétuel délit de contradiction,
 d'inconséquence, d'absence d'idée, de faux jugement, et, ce qui est pis,
 toujours à la recherche de compensations amoureuses en dehors de son
 intérieur et de ses serments. XXVn. — Madame George Sand. Jusqu'à ces
 dernières années, je n'avais lu de madame Sand que quelques fragments
 saisis à b volée dans des feuilletons et des revues ; et sur la foi de ces
 fragments, j'avais conçu, je l'avoue, un vif senti* ment de répulsion pour
 l'auteur. Des amis, dont l'opinion devait être pour moi un grand poids,
 m'assurèrent que mes préventions étaient injustes et faisaient tort à mon
 jugement. Madame Sand, me disaient-ik, est un écrivain de génies et, ce qui
 vaut mieux, c*ett une bamiê femme. Lisez-la : voos vous devez de la
 connaître. Je demandai quels étaient ses meilleurs romansP L'un m'indiqua
 Lélia; un autre, Indiana; un troisième donnait la préférence à Jaquette ou à
 Mauprat; on vantait le style de Leone Leoni^ etc. C'était un mauvais signe
 que cette divergence d'opinions : j'en fus quitte pour voir tout. J'ai donc lu
 de madame Sand Indiana^ FaUntine, Lélia^ Mauprai, Jacques^ Roee et
 BlameMe^ Le Compaffnon du tour de France^ Spiridiom, Leone Leoni^ le
 Secrétaire intime, téverino, et l'Histoire de ma vie; j'ai vu, à TOdeon, le
 Ciampy, Claudia, Maître Favella : si cet ensemble ne sufBt pas a motiver
 mon opinion, je suis prêt à retracter tout ce que je vais dire. Le premier effet
 de cette lecture fut de soulever en moi une réprobation terrible. Je n'avais
 pas assea d'imprécations et d'injures contre eette femme, que j'appelais
 hypocrite, eeélérate; peete de la République ^ fUe dm marquii de Saie,
 digne de pourrir le reete de ses jourt à Saint» Laeare, et oue je voyais
 admirée, applaudie, Dieu me sauve, par les puritains de la Eépublique.
 J'avais tort cependant, sinon vis-à-vis des livres, au moins à l'égard de
 l'auteur. Une étude plus attentive m'a calmé, et je crois pouvoir d'un mot

justiflier madame Sand, à qui je demande pardon de ma colère. Bien de ce
que In raison et In morale peuvent Uàmerehei elle n'est

The text on this page is estimated to be only 16.88% accurate

!>0 AMrUR KT MAHIAGB d*ell« ; cft i«fiaeh«, font ee qu'elles penrent approuver loi appartient. PaiNUit* par le talent et le caractère» amante de rhonnête ftutafit ffitê da beau» nadame 8«nd, dans la modestie de son coeur, a eherobé dû homaMi elle ne Ta pas trourek Aueun de oeut qu'elle a hantés, aimétf, n*a itt la oompretidre et n'était digne d'elle ; elle a'est égarée par leur fkute. Elle ne «iemandait, en suivant sa vocation, qn'k rester en tout et pour loulM que les plus désintéressés de ses amis l'ont trouvée toajoursi ane bonne et «impie femme i ses eour tisans ont fkit d'elle une em^wiêthphi que la responsabilité leur en revienne ! Bi jamais rétimeelle du fténie dnt briller en nné femme, ee fut certes en madame 8and. Son édseation lui donna tout, et malgré certain petil aecès de dévotion qu' 41e accuse vers sa seiaième année, et qui ne fui que le prélude de sa vi t amoureuse, bn peut dire que dès le ventre de sa mère elle fut \$an\$; •^jvgéê. Elevée par une grand'mère voitairienue et un préct* pteur hi ^ée, à vingt ans eile possédait les langues, les sciences, les arts, laph tosophie; elle s'est mariée elle-même ; elle a fréquenté les jésuites, le « religieuses, l'ancienne et la nouvelle société, les pajsans et les an «toeraies ; depuis 1630, elle passé sa vie au sein du monde politique cl ittéraire. Aueun écrivain, de notre temps, n'ama»8a pareil:e provision de faits et d'idées, ne fut è même de toir d'ttussi près tant d'hommes et de choses. Ajoutez une faculté d'expression extraordinaire, qui imite à s'y méprendre la manière des plus élo* quents. C'est avec ces avantages que madame 6and, à vingt-huit anS| mère de famille et revenuf des illusions de la jeunesse, renonce à la vie de campagne et entre dans la carrierr e« Que va t*elie donner au ptlblioP Qu'est-ce qu'il y a, dans les cent ou cent cinquante volumes qu'elle a écrits, qui révèle une idée forte? Voilà ce que nous lirons à denteler, et ce qu'elle serait sûrement incapable de dire. Dmus VUatoirt de ma 9/#, allant au devant de certains repf^hes que Je ne relèverai point, madnme Biind aeeuse les /ataiiiés de sa naiutnite. Elle se trompe. Madame 8and tient de sa grand'mère Marie I>uptii, beaucoup plus que de sa mère Yietoiife Delaborde, et de sa trisaïeule Aurore de KœnigsmarJc. Les ébuilitions de sa Jeanesse, de même que la mélancolie sceptique de M. de Lamartine, forent l'eiTfct des impressions du dehors : elle est née calme, de senS rassis, point soplii»tc et médiocrement tendre; doeile dans son premier mouvement, d'une conception nette, et, pour le train ordinaire de la vie, d'un très bon jugement.

Tout en elle, tempérament, caractère, éducation, la lucidité, et, si j'ose ainsi dire, le sang- froid de l'esprit, la prédestinait à être le contraire de ce que la firent d'impures relations. Qu'elle eût, dès le premier jour, rencontré, comme Manon lescaudron l'homme grave et fort dont son imagination avait besoin, et George Sand, de bacchante révoltée que nous l'avons vue, eût été la véritable maîtresse de l'amour, l'apôtre du mariage, une puissance de la Révolution.

The text on this page is estimated to be only 21.19% accurate

aMoUretmariagi: îqj Oa 1^ WÊifH dist 1m lonani àê madame Sand la dtengimfiit da cette âne mal équilibrée : elle cet d'abord Valeiitme, unç jeune femme placide, facikinent résignée à un mariage ^m idéal; puis e'esfc Xndiana, que l*ennuî, pluiôl que des griefs sérieux, pousse à un amour de tête où elle ne trouve que déceptiou ; plus tard elle devient LeUa. la femme irritée contre l*amour par Tim puissance de la volupté. Qusna et comment cette dère Lélia est tombée sous la tyrannie des sens qui d'abord l'avsiient dégoûtre, jusqu'oi^ elle est descendue dans cet abîme, elle seule pourrait le dire. Quel qu'ait été pour elle l'anteur de < etta triste initiatian, elle a le droit do le détester; mais qu'elle n'accuie pas son sang ; madame Sand n'est point une Pbèdre ni aa mère une Pasiphaé. La fatalité qid a bit le malheur de madame Sand est tout autre* Elle a dit je ne sais où t < /# croU p^ii n'y a qwê notu auires efii\$U\$ d'Aonnéies genf. Là fut le piège. Artiste, madame Saud a pris l'art pour la révélation de l'honnête et du juste, tandis qu'il n'en est que l'excitateur; elle n'a pas vu que cette liberté artistique, qui la séduisait, n'est par elle-même qu'un pur libertinage, tout ce qu'il y a non seulement de moins moral, mais de moins idéal; et elle s'est égarée, en prenant pour eoiiseillera intimes des artistes, des poètes, les moine aurs de tous les guides, les moins moralistes, pour ne pas dire les moûa moraux de tous les hommes* Nous pouvons maintenant fidie le ikhê» de Madame Sand, eomme disent les astrologues i Elle e^t femme, aussi femme qae paa une fille d'Eve ; Elle a en prédominance le goài de l'art et de la littérature; la Toilà qui, emportée par son talent , quitte son ménage et se jette à corps perdu dans le galup des artistes et des gens de lettres, vivant dans la plénitude de la liberté artistique, c'est à dire dans un complet arbitraire de pensée et de conscience. Bref elle devient, selon l'expression du jour, tout à fait ariiêiê, au dernier siècle on aurait dit pâihxoi^ ou e»prit /or * ; elle n'est même plus de son sexe ; elle prend des habita d'homme et ne garde de la femme que ce qui sert à l'amour : nous saTOUS re qii'elle va produire. L'étude de la vie de mesdames Roland, de Stsël, Necker de Saussure et de leurs pareilles nous en a instruits d'avance ; la règle est sans eioeption. Par cela même qu'une femme, sous prétexte de religion, de philosophie, d'art ou d'amour, s'émaneipe dans son cœur, sort de son sexe, Teut s'égalier à l'homme et jouir de ses prérogatives, il arrive qu'au lieu de produire une œuvre philosophique, un poème, un ehéf-d'cBavre d'art, seule manière de

justifier son ambition, elle est dominée par une pensée fixe qui de ce moment ne la quitte plus, lui tient lieu de génie et d'idées. Cette pensée est qu'en toute chose, raison, vertu, talent, la femme vaut l'homme, et que, si elle ne tient pas la balance pour la société il y a violence et iniquité à son égard.

fOi AMOim ET MAHIÂGE L'égaliié des 8eze& avec ses
 conséquences inéviLdles, liberté d'amôun, coadammation da mariage,
 contemption de la femmog jalousie et baine secrète de l'homme, pour
 couronner le système une luxure inextinguible : telle est invariablement la
 philosophie de la femme émancipée, philosophie qui se déroule avec autant
 d& franchise que d'éloquence dans les œuyres de madame Sand. Dès son
 premier roman sa protestation éclate : ^ • Je ne sers pas le même Dieu que
 vous, écrit Indiana k l'on de ses amants. Le vôtre, c'est le Dieu des hommes,
 c*eat le roi, le fondateur et l'appui de votre race ; le mien, c'est le Dieu de
 Vnnivers, le créateur, le soutien et l'espoir de loules Us créatures. Le vôtre a
 tout fait pour vous seuls; le mien a fait toutes les espèces les unes pour les
 autres. Vous vous croyez les maîtres du monde; je crois que vous n'en êtes
 que les tyrans La religion que vous avez intentée, je ia repousse *. toute
 cette morale, tous vos principea, ce sont les ÎBtérêts de votre société que
 vous prétendez faire émaner de Dieu même. • - Ce passage, déclamatoire et
 sans portée, est cependant remarquable i plus d'un titre. On y découvre
 d'abord ce fond noir è^andropkoibie qui forme le ciel des romans de
 madame Sand ; puis, sur ce fond noir, on voit poindre le panthéisme,
 l'omnij^amie et la confusion auxquelles l'auteur devait aboutir dans Lélia.
 Certes, madame Sand n'a pas saisi ces rapports, bien qu'il soit aisé d'en
 suivre chez elle la trace; mais si la femme ne pense guère, la raison des
 choses pense pour elle» et conduit son imagination et sa plume. Donc
 madame Sand, émancipée, célébrera l'amour, toujours rameur, puisque en
 déâniâve, sainte ou pécheresse, la femme émancipée ne rêve plus .d'autre
 chose. La collection des romans de madame Sand est une guirlande offerte
 a l'amour. '~ Ce qui fait Timmense supériorité de l'amour sur tous les autres
 sentiments, ce qui prouve son essence divine, c'est qu'il ne naît point de
 rhomme même ; c'est que l'homme n'en peut disposer ; c'est qu'il ne
 l'accorde pas, plus qu'il ne l'ôte par un acte de la volonté; c'est que le cœur
 humain le reçoit d'en haut sans doute pour le reporter sur la créature choisie
 entre toutes dans les desseins du ciel; et quand une âme énergique l'a reçu,
 c'est en vain que toutes les considérations humaines élèveraient la voix pour
 le détruire; il subsiste seul et par sa propre puissance. • {Valentine, ch. xyii.)
 Voilà le texte, vieux comme le monde, invariable comme un instinct, qui
 occupe le sexe et constitue sa philosophie ; l'idée immanente de la femme,
 que George Sand délaie en pages interminables, sans pouvoir jamais

comprendre que cet amour, prétendu divin, n'est rien de plus que du fatalisme, quelque chose qui tombe sous le coup de la liberté et du droit, qui par conséquent, recherché pour lui-même, rend l'homme indigne et la femme vile.

AMOUR ET MARIAGE 19S De là» à prendre l'amour, comme Dieu» pour principe de tout bien et de toute vertu, il n'y a qu'un pas : ' • Depuis que j'aime Valentine, dit Bénédict je suis un autre homme; je me sens exister. (Suivez le roman et vous verrez ce malheureux se crétiniser de plus en plus.) Le voile sombre qui couvrait ma destinée se déchire de toutes parts (il voit des lanternes); je ne suis plus seul sur la terre (en effet, il est pris), je ne m'ennuie plus de ma nullité; je me sens grandir d'heure en heure avec cet amour. (Un homme qui tombe la tête la première croit monter.) • Ê Je sais que l'amour seul est quelque chose, je sais qu'il n'y a rien autre sur la terre. Je sais que ce serait une lâcheté de le fuir par crainte des douleurs qui l'expiant, etc. * (Jacquet,) J'avoue que ce bavardage me cause un prodigieux ennui; mais beaucoup de gens aiment cette excitation erotique, plus ou moins parée et fardée, sans laquelle, l'amour se présentant in uaiuralUm»^ le dégoût serait par trop grand. Peut-être ne serait-ce que demi-mal, si l'auteur t'en tenait là : nous avons constaté nous-même que l'idéal avait été donné à l'homme pour l'engager à l'amour, et que l'amour et l'idéal sont les deux éléments au moyen desquels la femme exerce sa part d'influence dans l'éducation de l'humanité et le progrès de la Justice. Mais madame Sand ne l'entend pas ainsi : point de Justice pour elle, point de société, tant que la femme ne sera pas libre, libre dans son amour, libre en tout. L'amour, en effet, étant souverain, absolu, dieu, ne connaît pas de loi ; la conséquence sera donc, en premier lieu, la réprobation du mariage : • Je ne suis pas réconcilié avec la société, et le mariage est toujours, selon moi, une des plus barbares institutions qu'elle ait ébauchées. Je ne doute pas qu'il ne soit aboli, si l'espèce humaine fait quelque progrès vers la justice et la raison ; un lien plus humain et non moins sacré (quel lienP) remplacera celui-là, et saura assurer l'existence des enfants qui naîtront d'un homme et d'une femme, sans enchaîner à jamais la liberté de l'un et de l'autre. Mais les hommes sont trop grossiers et les femmes trop lâches pour demander une loi plus noble que celle qui les régit; à des êtres sans conscience et sans vertu, il faut de lourdes chaînes. • {Jacques.) Plus loin le même personnage écrit à sa fiancée : Ê La société va vous dicter une formule de serment; vous allez jurer de m'être fidèle et de m'être soumise, c'est à dire de n'aimer jamais que moi et de m'obéir en tout. L'un de ces serments est une absurdité, l'autre une bass^se. Vous ne pouvez pas répondre de votre cœur, même quand je serais le plus grand et le plus parfait des hommes ; vous ne devez pas promettre de

m'obéir, parce que ce serait nous avilir l'un et l'autre. • Et la jeune fille de répondre s'il

The text on this page is estimated to be only 18.61% accurate

idi AM0t3R Et MAHIAGË • Ab! tenez, ne (Milmis pas àê Aotrt mariage; parions eemma si M«s étions dntinés teuleaient à ôtie aaafts, • Ponvfnol, alori, se marier f • Fkree que la tyrannie seeiale ns nous pemei pas de novs possédet amirenent, «diUeeqnes. Jacques et Fernande mari^, le foneoaleMent ooniinaay aaas k moindre respect de la dignité oonjugale t • Il n^est quHin bonheur an monde, e^esl Tanioiir t lont Im teste n*(st rien, et il faut l'accepter par Tertu. • Fuis arrive limant qui dit i « Si je ne suis pas né pour l'amonr, ponrqnoi Baia*}e né, ei à quoi Dieu me de8tine-t*il en oe monde? Je ne Toia pat ?ert quoi ma tog»^ tien m'attire... Je ne euie ni joueur, ni libertin, ni poète; j'aimo les arts, mais je ne sauraia en faire «ne ooeupation prédominante, I0 monde m'ennuie en peu de temps; je sens le beaoïn d'y avoir un but« ei nul autre but ne m'y semble désirable que dVûmec qi d'être aimé. Peut-être seraia-je plus heureux et plus sage si j'avais une profession; mais ma modeste fortune, qu'aucun désordre n'a entamée, me lûaan la liberté de m'abandonner à cette vie oisive et facile... « Que dites-vous de oette délibération d'un jeune homme qui, èher' ehant sa mm/îm, hésite entre \ejËn, la poatiê, les afairu et Vûmmt! Quel gâchis! Bt eomme se trahit iei la femme émancipée qui, rendue à la bsciveté de sa nature, ne peut plus s'affraahir de aes penasrs obscènes!... Et elle n'en sortira plus, elle en a pour la vie. Daas ses Âr«imtf«i, publiés en 1857, vingt-cinq ans après Iméiana, madame Sand, qui a eu le temps de réfléchir et qui n'est plus jeune, conclut sur le mariage par cette formule dont tout le mérite est d'être oaiquée aur une phrase de Rousseau : « L'indissolubîKté du mariage n^est possible qu'à la condition d'être volontaire; et pour la rendre volontaire, il faut la rendre possible. • On le voit, quand madame Sand parle du mariage, c'est toujours l'amour qu'il faut entendre. Far lui-même, en effet, l'amour n*e&t que passager, et les deux lignes qu'on vient de lire lui sont directement applicables. Adressée au mariage, la critique porte à faux, et pourquoi P parce que le mariage n'est pas rien que l'amour ; c'est la subordination de Tamour à la Justice, subordination qui peut aller jusqu'à la négation même de l'amour, ce que ne comprend plus, ce que repousse, de toute l'énei^ie de son sens dépravé, la femme libre. Sans doute cette réprobation du mariage, si lestement exprimée^ crée des impossibilités sans nombre, et pour l'ordre social établi sur la Ik mille, et pour la conservation de l'espèce, et pour la bonne inteUigence des deux sexes, et pour la femme,

et pour l'amour même; impossibilités qui, réagissant sur l'esprit de l'auteur, rendent à chaque instant sa narration absurde. Ces considérations ne r[^]ardent point

The text on this page is estimated to be only 27.50% accurate

KV,r)X'l\ KT MABTAGE 49» madame Sand : elle est ariUiê, et Tartiste, suivant l'esthétique de la ftmitie libre, suit son idée, sans s'occuper de la réalité et de la raison dra choses. Artiste et émancipée, madame Sand suit donc son idée, qui la conduit, romanesquement parlant, à l'impudicité la plus effrénée. - Les romans de madame Sand abondent, m combinaisons et en pein-» tues dignes du célèbre M. de Sade, sauf les mots, qui, cliez la pre« mière, sont à peu près toujours honnêtes. Dans Vakniine, l'action se piiSse entre les gens que voici : une mère qui, selon l'expression vulgldre, a rôti le balai ; sa fille Valent ine, faisant en Tabi^ence de son ntri l'amoui avec Bénédict ; le tnari de Valentine, qui, aimant ail* lairs, ne den^nde pas mieux que d'être cocu afin de faire chanter sa le«nme; la 80«ir de Valentine, chassée de la maison paternelle pour aroir fuit un oâtard, et qui, amoureuse de l'amant de sa soeur, sert, faute de mieux, l'amour des deux jeunes gens; une confidente, demoiselle de Tillaiçe, promise d'abord à Bénédict, et qui, après avoir da dépit épousé un rustre, suit l'exemple de Valentine et «te Bénédict. Il est entendu q jc les choses sont arrangées, le bon sens, la folie, le vice et la vertu distribués entre les peracmnages, de telle sorte que les amants aient toujours raison, les maris et les papas semblent ridicules. Pour ajouter a l'émotion, il j a du sang et des morts. Daus JaegPâê, autre priapée : une mère veuve, n^ant pratiqué pen* dani son mariage l'amour Hbre, et, pour la sécurité de cet amour, l'infanticide; sa première fille, adultérine, vouée aussi à l'amour libre; sa seconde fille, légitime, mariée et faisant, comme sa mère et sa i^œur, l'amour libre; ces deux créatures possédées tour à tour par le même amant, ee qui ne les empêche pas de vivre très bien ensemble ; le mari de la jeune, flls d'un des amants de la mère et frère putatif de l'aiuée, laquelle le prend pour confident de ses amours : scandale, duels, suiddes triomphe de l'amour^ A travers ee cataclysme on saisit à grand* Sine Vidée de l'auteur, savoir, qu'amour, comme nécessité, n'a pas loi. J'ai oit^ tont an long la scène entre Pulchérie et Lélia .* ce serait bien pis si je rapportais le viol de Rose et de Blanche ; si je disais pourquoi mademoiselle Edmée est amoureuse de son petit ours et cousin Bernard de Mauprat; si je passais en revue le musée de madame la princesse Quintilie, morganatiquement mariée à un étudiant alle« mand, et qui entretient ehea elle, iH)ur le plaisir de ses jeux et par fimtaisie d artiste, de jolis garçons et de jolies filles dont toute l'occupation est de faire l'amour : imitation des

scènes de Caprée, esquissées par Tacite dans la vie de Tibère. L'amour a beau être profond, sublime, héroïque, divin; il paraît bientôt insipide si une lubricité inventive ne l'assaisonne. CHavoEOiis bb posture : ce fût jadis toute la science de la fameuse Eléphantine : c'est encore, hélas! ce qui fait la meiUeurO part dea histoires de madame Sand. Maia, l'égaiité dea leseï dèdatéei la mariage Iwaii l'amov rtadti

196 AMOUR ET MARIAGE libre, la volupté «Tce tontes us joies prise ponr r^gle et pour fia, qud sera le rôle de chaque sexe? On ne peut pas toujours vaquer à ramoor : il &ut travailler, produire, adminibtrer, soigner le ménage, élever les enfants. En quoi consisteia U fonction de l'homme? En quoi, le ministère de la femoieP Nous eonnaissons la réponse de madame Sand : On trouvera. Ella croit que cela se fait comme elle le dit. Par provision, et pour préparer les esprits à cette grande découverte, qui doit remplacer par un liem §ki» i0éré le mariage, elle travaille de son mieux, bien qu*à son insu, à siveler les facultés entre les sexes» et tout d'abord à rabaisser lo •araetke de l'homme. La femme auteur, surtout la femme émancipée, réussit difficilement à créer des caractères virils. Outre que la faiblesse ne peut pas naturellement exprimer la force, il y a ici une autre raison, qui est que la femme Ubre ne se grandit réellement que de ce qu'elle retranche à U taille de l'homme. Dans les romans de George Sand, comme dans tous les romans de femmes libres, les hommes sont en général de deux sortes; ceux que rauteur aime et qu'il présente comme modèles, et ceux qu'il n'aime pas. Il ne £sut pas demander si les premiers sont peints à leur avantage, les autres chargés. Eh bien, de ces deux catégories de mâles, celle qui a le moins de valeur est en général celle des amù de eaur de l'écrivain, et la rabon en est simple : conçus fatalement d'après le typt/ifmmeliM, ils ont perdu, au moral comme au physique, leur masculinité, tandis que les autres, précisément parce que l'auteur ne les a point flattés, la retiennent. Je prie ceux de mes lecteurs qui auraient la curiosité de vérifier le fait, de revoir les personnages de Bénédict, sir Ralph» Sténio, Téverino, Leone Leoni, Bustamente, Jacques, Bernard de Mauprat après sa conversion, l'amant de Quintilie, etc. Vertaeux on coupables, tous ces êtres sont de même nerf, artistes. Mêmes, braves et dévoués, cela va sans dire, et beaux diseurs \ mais, en fait, dépourvus de caractère, de sens moral et de sens commun. A cette dépression systématique du sexe mâle, les femmes gagnent d'autant sans doute f II n'en est rien. Les femmes de madame Sand sont, comme ses hommes, de deux catégories : émancipées, c'est à dire esprits forts, cœurs secs natures bilieuses, hautaines, rudes à l'abordage, au demeurant peu chastes, bien que le mot revienne â chaque ligne; non émancipées, c'est à dire lymphatiques ou sanguines, molles, lâches, bêtes et perfides. Comparez sous ce rapport Lélt», Quintilia, Edmée, Sylvie, avec Pulchérie, Fernande, Âlbénaïs, Joséphine de Frénays, Juliette, la comtesse dans Téocerino, etc.

Valentine et Indiana, types indécis, tiennent des unes et des autres. Madame Sand, j'en ai fait ailleurs l'observation, a la plus triste idée de son sexe; hors les élues Qu'elle crée à son image, elle le traite on ne peut plus. mal. Elle fait due à Sylvia, la stoïcienne, â propos de la fiance de son frère :

AMOUR ET MARIAGE 197 • Elle a beau être aimable, elle n'a pas
beau être sincère et bonne : elle est femme, elle a été élevée par une femme
; elle sera lâche et menteuse, un peu seulement peut-être; cela suffira pour te
dégouter. • A force de chercher la liberté et l'amour, madame Sand finit par
perdre jusqu'à l'intelligence des choses morales : ainsi, dans *Jacques*^ elle
fait du frère le confident des amours de la sœur; «tans /« Champi^ après
avoir représenté l'enfant naturel comme un modèle de dévouement fiHal, elle
lui fait épouser sa mère nourrice, malgré le cri de la conscience qui proteste
contre cet inceste spirituel; dans *TMia*^ elle pousse le privilège de l'artiste
jusqu'aux jouissances unisexuelles : « La continence où vous vivez, dit
Palchérie à sa sœur, provoque dans l'esprit des hommes de plus graves
accusations que toutes mes galanteries. Mais peut-être ne trouvez- vous pas
au dessous de votre destinée d'être soupçonnée de mystérieuses et terribles
passions, tandis que vous méprisez le vulgaire renom d'une bacchante. •
Ailleurs elle calomnie le mariage dans sa solennité nécessaire : « J'ai enlevé
ma compagne le jour de mon mariage ; par là, je me suis soustrait à tout ce
que la publicité imbécile d'une noce a d'insolent et d'odieux. Je suis venu ici
jouir mystérieusement de mon bonheur... Nous n'avons eu que Dieu pour
témoin et pour juge de ce que l'amour a de plus saint, de ce que la société a
su rendre hideux et ridicule. • L'idée n'est pas plus neuve que cent autres
ramassées dans les immondices du siècle par madame Sand. Il ne manque
pas de gens qui se dérobent par la fuite à la publicité de leur mariage : ils
ont raison puisqu'ils en rougissent ; mais il faut apprendre à ces gens-là ce
qu'il appartenait à madame Sand de dire, que, s'il y a lieu de rougir ici de
quelque chose, c'est de cet amour prétendu aaini et de se» jouissance*^ non
du mariage, qui l'épure et l'affranchit. Que la concubine se voile, puisqu'elle
suit la passion et se voue à l'amour ; mais que l'épouse se montre : elle a
vaincu la chair, non plus seulement par l'amour, mais par la Justice et la
charité. D'après la théorie de l'amour libre, que suit fatalement George
Sand, le mariage est réputé un marché infâme, et la jeune fille qui se marie
sans inclination appelée prostituée» C'est toujours la logique du
dévergondage, mise à la place de la raison du genre humain. De tout temps
la conscience des peuples a considéré comme luxure, fornication,
prostitution, c'est tout un, l'usage que l'homme ou la femme fait de son
corps dans un but de satisfaction passionnelle, paresse, orgueil,
gourmandise, vanité, jusques et y compris la délectation amoureuse. Au

fond, la prostitution est toute subjective; on ne se prostitue réellement qu'à soi-même, non à autrui. Le mariage seul, ■ttbordonnant le plaisir à une fin supérieure, qui est la Justice, fait cesser la prostitution. Comment le cœur de madame Sand^ oomment M raison ne l'ont-ils pas compris? La conscience des peuples dit encore que, chez la femme formée par

The text on this page is estimated to be only 21.82% accurate

là hmXHHê à la Juiee» !• |Midflar cti aa# certaine abhonnee da eorar et dci aeiiB pour tout ce qui a trait aux plaisirs de l'amour ; la chasteté» mie pratique invioUble de la pudeur. CVst pour cela que la pudeur, soit avant, soit après le mariage, n'existe TéritAblement que par le mariage ; elle est l'effet de cette dignité matrimoniale, qui, en sauvant les époux du fatalisme passionnel, leur inspire un amour oeJme et inaltérable. Madame Sand n'a pu ignorer ces choses. Elle était mère lorsqu'elle écrivit son premier roman, et, la maternité n'eût-elle pas suffi pour lui apprendre, l'expérience de Lé lia les lui eût révélées. Comment sont-elles sorties de sa conscience et de sa mémoire ? Ce qu'elle appelle chasteté est une certaine fraîcheur de l'imagination et des sens chez la femme qui n'a pas joui, ou qui, ayant pensé par Tétamine, sait à force d'art conserver les apparences de la nouveauté. Je ne nie pas que pour un auteur cette qualité n'ait son prix ; mais ne soyons pas dupes de l'équivoque* Cette chasteté-là peut se concilier avec tous les raffinements de la volupté ; elle n'a rien d'innocent et de timide ; elle peut se trouver Jusque dans les maisons que surveille la police, et raisonnée avec la fuelle les héroïnes de madame Sand, une fois bûres de leur homme, passent du «#»«• à l'aimMt, prouve qu'il n'y en a pas une de chaste parmi elles. Dans RoH êi BiûHcââ, elle nous montre une petite comédienne qui, vendue et hvrée par sa mère, intacte encore, mais parfaitement instruite, dit à son acquéreur i Faites, j'ai vous laissez wùh torps, je gariê mon dme ! Conçoit-on une vierge de dix-huit ans parlant de ce style ? Lucrèce, violée par Sextus Tarquin, se rend le même témoignage \ Corpus immium violaiimm, dit-elle, animus insomni ; mais elle est mère de famille, et puis elle se tue. Lurrèce était une sotte, en vérité. Quel malheur pour cette Komaine, dont le suicide enfanta la République, que madame Sand ne se soit pas trouvée près d'elle ! La femme libre eût appris A la matrone ce que l'Evangile dit quelque part, que ce n'est pas ce qui entre dans le corps qui souille l'âme, mais ce qui sort du cœur. CoUatin eût conservé sa femme, et tout le monde aurait fini par être content, Brutus excepté. Après ce que je viens de dire, il n'y a plus rien, comme idée, à attendre de madame Sand et nous la possédons tout entière. Cependant elle s'est mêlé

The text on this page is estimated to be only 22.68% accurate

blanches m'auraient plus satisfait que les phrases creuses de ce sot érangile. Sa politique est comme sa philosophie, empruntée aux seules du siècle, depuis le babouvisme jusqu'au SBint^simonisme. On peut en juger parées maximes, prises de Louis BUno, et que madame Sand trouve fort ATAicÊ£S : Tous U» Aommei Qn\$ un droU égul ûuMmti A ckaeun guivani ses bétouina^ etc. De la critique, ne lui en demandez pas s elle décide de tout inprompiu, selon son intuition, comme quand elle dit ; • J'aimais passionnément Virgile en/rftnçaù. Tacite en latin. » En 1855, madame Sand, imitant Rousseau, publie en feuilletons VEisioirê êê tû via, 20 vol. in-8

ffio AMOUR ET MAB1A6B U manie d'effalité et
d'éoancîpatioii s'est emparée de son esprit, pourchassée par cette manie
comme par un spectre; envieuse de notre sexe , contemprice du sien , ne
rêvant pour elle-même qu'une loi d'exception qui lui confère, entre ses
pareilles , les privilèges politiques et sociaux de la virilité ; si elle est dévote
. se retirant en Dieu et dans son égoïsme ; si elle est mondaine, saisie par
Tamour et en épuisant honteusement toutes les fantaisies et les fij^ures ; SI
elle écrit, montant sur des échasses, enflant sa voix et se faisant un style de
fabrique, où ne se trouve ni la pensée originale de l'homme, ni l'image de
cette pensée gracieusement réfléchie par la femme ; si elle fait un roman,
racontant ses propres faiblesses ; si elle s'ingère de philosopher, incapable d
embrasser fortement un sujet, de le creuser, de le déduire, d'en faire une
synthèse ; mettant dans son impuissance métaphysique, ses aperçus en
bouts de phrase ; si elle se mêle de politique, excitant par ses commérages
les colères et envenimant les haines. A toutes les époques, les femmes se
sont fait une place dans la littérature; c'est leur droit et c'est notre bien, je
suis loin de le méconnaître. Leur mission peut se définir : Vulgarisation de
la science et de l'art par le sentiment, progrès de la Justice par le juste
amour, qui est le mariage. Qu'elles restent fidèles à ce programme : de
brillants succès les attendent, et la reconnaissance des hommes ne leur
manquera pas. Mais la femme libre, la femme messie, exprimant la
subordination de l'idée à l'idéal, de la Justice à l'amour, cette créature-là
n'existe pas : c'est un mythe, qui, comme tant d'autres fictions de la
prescience humaine, doit être renversé pour être vrai; pris au sens littéral, ce
n'est plus, comme la prostituée de Babylone, qu'un emblème d'ixnmo« ralité
et de dégradation. ' .

AMOUR ET MARUGE soi CHAPITRE m THÉORIE DU
MARIAGE 1. Héfoltat général de la diiciiwSoB XXIX. — Rédaction de
Tamour à Tabsurde par mouvement même et sa réalisation ; Réduction de la
femme au néant par la démonstration de sa triple et incurable infériorité :
Voilà où nous a conduits jusqu'à présent Tanalyse. L'amour et la femme,
deux éléments indispensables de la Tie, se réuniraient pour son malheur : le
premier en serait le poison, la seconde apparaîtrait comme ragent de
séduction qui nous verse cette coupe fatale. Dans la femme, nous crient les
nères de TEglise, et dans Famour qu'elle inspire, 86 trouve le principe de
toute corruption et de toute discorde : elle est la croix, la contradiction et la
honte du Senre humain. Impossible de vivre avec elle et de se passer 'elle :
se passer d'elle I c'est pour la dignité virile le dernier des outrages, un crime
digne de mort. Raisonillons cependant. La cause qui nous a fait aboutir à
cette conclusion désespérante ne serait-elle pas précisément (jue nous avons
considéré les choses d'une manière analytique et séparatiste, tandis qu'il faut
les voir dans leur synthèse, là où seulement l'harmonie peut leur conférer la
rationalité? Ainsi, nous plaçant dans l'hypothèse chrétienne et platonique de
l'égalité des sexes, et considérant la femme dans l'indépendance de son
individualité, abstraction faite des rapports d'amour, de maternité, de
domesticité, qu'elle soutient avec l'homme, nous l'avons trouvée
irrationnelle dans son existence et compromise par l'infériorité de sa nature.
Que conclure de là r Sans doute que l'utopie platoniquO) spiritualiste,
mystique et erotique de l'égalité sodale

toi AWnm FT MABÎAmS des sexes est inadmissible, mais aussi
 Que ce n'est pas de ce point de vue qu'il faut envisager la femme. Conçu à
 la manière de Platon, l'androgyne est un monstre ; c'est la faute de Platon.
 Ainsi encore, nous plaçant dans cette autre hypothèse qui fait du Tamour le
 souverain bien, le droit le plus sacré, le principe même de tout droit,
 manifestation la plus haute de la Divinité ; puis, suivant cette notion de
 Tamour dans ses conséquences, nous en avons bientôt reconnu la
 malaisance, et nous voyons signalée comme Tune des causes les plus
 puissantes de la corruption sociale. Que conclure de là encore ? Que l'amour
 est mauvais de soi, une tentation du démon , un effet de notre déchéance
 originelle ? Non : ce serait manquer aux règles d'une saine logique» Nous
 concluons seulement que l'amour, comme toutes les passions, comme
 toutes les forces de l'âme, comme la propriété, le travail, etc., est
 antinomique de sa nature; qu'en conséquence il fait partie d'un système plus
 grand que lui, dont la loi doit le soumettre et lui donner l'équilibre*
 L'amour ayant son point de départ dans l'imagination, oscille entre deux extrêmes inséparables et irréductibles, qui
 sont les sens et l'esprit la chair crue, si j'ose ainsi dire, et l'idéal. Par la
 contradiction de son essence, l'amour suppose donc quelque chose qui le
 dépasse, une loi plus haute, une puissance supérieure. L'homme lui-même,
 malgré toute sa puissance, l'homme, considéré dans son individualité,
 paraît irrationnel, incomplet, incapable de toute dignité et élévation :
 irions-nous pour cela nier l'homme ? Autant vaudrait nier l'univers. Disons
 seulement que l'homme fait partie essentielle d'une collectivité hors de
 laquelle il n'a plus sa raison d'être, chose qui n'a rien que de parfaitement
 concevable^ et que toute philosophie s'empressera d'admettre. Or, ainsi que
 nous le verrons bientôt, l'homme tient à la société par la femme, ni plus ni
 moins que l'enfant tient à sa mère par le cordon ombilical : reprenons donc,
 de ce point de vue de l'ensemble, notre examen de la femme; considérons,
 de ce sommet élevé de la collectivité humaine, les faits que nous avons
 recueillis^ et l'ordre ne tardera pas à y

À MOtm Et MARtACtl^ . los È, Héetilté pour la JusUoe do le
oontUtuer im m\$m\$ XXX. — An dessns des trois règnes de la natnre ,
n^néral, règne Pour que ce règne subsiste, il faut que la loi qui le constitue, '
à savoir la Justice, pénètre les âmes autrement aue comme une simple
notion, un rapport, une idée pure ; faut qu'elle existe dans le sujet humain à
titre de sentiment,

204 . AMOim ET MARUGK dvilisation vient tout entier de là, et que Tinflaence attribuée aux cultes consiste uniquement en ce que la religion, 2ue nous avons vue se résoudre toujours en une symboque de la conscience, n'est autre chose en effet qa^ane forme de la conscience. La religion, en un mot, est le res{^ect de l'humanité idéalisée et adorée par elle-même sous e nom de Pieu : là est tout le mystère. Un dout«9 cependant nous e^ resté. Oui, la Justice est quelque chose, puisque, à travers tant de crimes et de déchéances, nous en reconnaissons les effets; puisque par son impulsion soutenue elle iaitmardier la civibsation ; puisque nous Taffirmons tous du fond du cœur, que nous n avons pas d'ironie contre elle, et que le scepticisme théoriq^ue dans le

AMOUR ET MARIAGE 05

toucher, ont chacun leur organisme ; Painouër a le sien; la pensée a aussi le sien, ^ui est le cerveau ; et dans ce cerTeau chacune des facultés de la pensée a son petit appareil, Comment la Justice, faculté souveraine, n'aurait-elle pas son organisme, proportionné à l'importance de sa fonction? Je Tavoue pour ma part : quelque étrange que les habiond à Tintelligence, j^aurais peine à croire à la réalite d'une loi morale et à Tobligation qu'elle impose, si cette réalité ne devait avoir d'autre gage que ce mot vague de eofuciennee^ par lequel nous en avons désigné la fonction dans une précédente Etude. C'est donc très sérieusement, selon moi, qu'après avoir déterminé spéculativement, dans ses termes principaux, la Justice comme loi ou rapport ; après en avoir reconnu en outre la réalité nécessaire comme sentiment, et en avoir constaté le néant dans les systèmes religieux, nous devons en chercher encore la condition physiologique ou fonctionnelle, puisque sans cela elle reste pour nous comme im mythe, une hypothèse de notre sociabilité, un commandement étranger à notre âme, au fond, un principe d'immoralité. N'est-ce pas, d'ailleurs, sous l'impression de ce sentiment que les premiers civilisés d'entre les humains, en qui la Justice parlait si haut, parce qu'elle était toute jeune, mais aux regards desq^uels elle ne se manifestait par aucun signe, la personnifièrent en un sujet invisible qu'ils nommèrent Dieu? Sans plus d'hésitation, mettons-nous donc à l'œuvre, et cherchons ce que peut être en nous cet organe de la Justice. m 8, Que l'organe de le Justice cet Teadrogyne, on le oouple coojugel XXXI.

— Lorsque à l'occasion du libre arbitre, après avoir constaté que toute fonction ou faculté suppose, à peine de néant, un oreane, nous nous sommes demandé : Quel est l'organe dela liberté? nous avons répondu que c^était tout l'individu, et nous avons motivé notre réponse sur cette considération, que, la liberté embrassant daas 18

The text on this page is estimated to be only 25.96% accurate

Même si le domaine de la totalité des facultés, elle ne pouvait avoir, pour organe que la totalité même de son être. D'où la conclusion que nous avons donnée de l'individu humain, une liberté organique. Continuons sur cet essai. Si la liberté embrasse, dans son exercice, la totalité de l'individu, la Justice à son tour exige plus que cette totalité. Elle dépasse la mesure de l'individu (Jus II) ; elle reste latente chez le solitaire et tend à s'atrophier ; c'est l'exercice de la liberté (Même VIII) qui suppose au moins deux termes ; sa notion seule, synonyme d'équilibre ou de balance (Étude III) implique un dualisme. L'organe juridique se composera donc de deux personnes : voilà un premier point. Quelles seront, Tune par rapport à l'autre, ces deux personnes ? Si nous les faisons semblables et en tout égales, ou bien, en variant les aptitudes, équivalentes, mais dans tous les cas respectivement complètes et indépendantes Tune de l'autre, ces deux personnes seront entre elles comme l'homme est à l'homme ou la femme à la femme, comme 3 est à 3, comme 2 est à 2, comme A est à A. Ce seront deux essences plus ou moins homogènes ou analogues, comme le bœuf et le chameau, la chèvre et le brebis, le coq et le faisan, etc., mais qui, réunies, ne formeront pas un tout, et qu'on ne pourra considérer, dans leur ensemble, comme formant un organisme. Une société, faible, plus ou moins précaire, pourra en sortir ; nous n'aurons pas la dualité cherchée. L'organisme juridique, indispensable au fonctionnement de la conscience, n'existant ni chez l'individu, ni dans la paire, le sentiment de la Justice ne se peut produire, pas plus que l'entendement ne peut fonctionner en l'absence du cerveau, ou l'amour en l'absence d'un appareil générateur. La conscience demeurant engourdie, l'homme restera sauvage, ou ne formera que des sociétés imparfaites, des meutes comme les chiens, des communautés à la façon des abeilles et des fourmis. L'expérience confirme cette prévision. Entre individus de valeur égale et de prétentions pareilles, il y a naturellement antagonisme, jalousie, agiotage, discorde, guerre, peu de respect, peu d'affection, peu de dévouement. L'amitié elle-même est rare et peu sûre : son développement est difficile à

d*AtltfAf) eatiesies. Zà où hi femmes nyûfefeentemcitnê ù^/hten^
dit M"* Neckcr, les hommes vivent solitaires; ils ne s'uimeni pas. Dans ces
conditions la Justice se traîne; elle ne peut se développer, devenir pour
Thomme une religion et uM gloire. Reunissez au contraire, un homme fait
et un adoles* cent) un enfant et un vieillard, il y aura entre eux, par le
contraste de Tâge et de la pensée, par cette différenciationi pourtant bien
faible, de leurs natures, un essor d'amitié plus puissant, un respect mieux
senti, une sympathie nlus vive, partant un sentiment plus prononcé de
Justice. C'est par la que s'expliquent les amitiés platoniques, si reli»
giettement cultivées chez les anciens, et dont nous avons suivi la trace
jusque dans les origines du christianisme* Il faut, pour la Justice, une
dualité formée de deux individus de qualités dissemblables et
complémentaires Tune de Fautre, d'inclinations différentes, de caractères
opposési tels enfin que les pose la nature dans le pare et Tenfanti mieux
encore dans le couple conjugal, sous la double figurd de rhomme et de la
femme. La nature, en un mot, a donné pour organe à la Justice la dualité
sexuelle, et comme nous avons pu définir l'individu humain une liberté
organisée, de même nous pouvons définir le couple conjugal une Justice
organisée. Produire de la Justice, tel est le but supérieur de la division
androgyné : la génération et ce qui s'ensuit ne figure plus ici que comme
accessoire. Ce n'est pas tout. Ciomme les autres puissances, la Jus* tice,
selon le degré d'excitation au'elle aura reçu, est sus-* eeptible de plus ou de
moins ; elle peut se développer par la culture, s'atrophier par la baroarie.
Dans un sujet donné, elle acauerra donc d'autant plus d'intensité que son
partenaire lui offrira moins de dépUisir, de laideur, d'incompatibilité de
caractère, de prétentions rivales, de contradiction, et plus de sympathie,
d'intérêt, d'idéal. La Justice, en effet {Etude //), considérée seulement dans
son exercice, et abstraction fiute des conditions psychiques do eon
développement, est la faculté que nous avons de sentir notre dignitS en
autrui, et réciproquement la dignité d'au* trui en nous. Or, cette dignité se
sent d'autant mieux que l'objet qui la représente est lui-même plus agréable,
plus plaisant» L'amour'^propre, écho de l'amour, apparaît ici

m ANOIR ET NAHIAGC oomnie le mdiment et Tembryon de la Justice. Plus j[^]aime* riai, plus je craindrai de déplaire, plus par conséquent je me respecterai; or, plus ce respect de moi-même sera yif, plus je le ressentirai sympathiquement en autrui ; plus par conséquent je serai juste. Il ne suffit donc pas, pour la formation de IV)rgane juridique, [^]ue les conjoints soient de tempérament oppose, de facultés et de qualités différentes, il faut encore qu[^]il existe entre eux une appétence réciS roque qui les rende Fun à Pautre désirables ; qu'en raison e cette appétence il soient et se trouyent beaux, divins; il faut, en un mot, pour la production de la Justice, une frémotion[^] uaefrâce[^] comme disent les théologiens ; il faut Takoub. Ici la femme, dont la destinée i:![>]us a paru tout à l'heure si compromise, reprend TaTantage; comme Marie la nouyelle Ere, elle passe du rôle douloureux au rôle glorimx[^] et devient, par sa seule apparition au milieu des hommes, Ūbératrice et justicière. Gomment, entre Thomme et la femme, Tamour devient-il de la Justice? C*est ce que nous allons tâcher d'expliquer. 4. BMMifté d0 U ftnune XXXn. — La femme est belle. J'ai regretté, je le confesse, de n'avoir pas pour la peindre le style d'un Lamartine : regret indiscret. Assez d'autres célébreront celle que l'univers adore, que l'enfance no peut regarder sans extase, la vieillesse sans soupirer. Après ce que 3'ai dit de ses misères, la seule chose qui me soit permise en parlant de ses allégresses, c'est la simplicité, surtout le calme. Quand l'Eglise nous représente la Vierge dans son immortalité radieuse, entourée des anges, et foulant aux fûeds le serpent, elle fait le portrait de la femme telle que a pose la nature dans l'institution du mariage. Elle est belle, dis-je, belle dans toutes ses puissances : or, la beauté devant être chez elle tout à la fois l'expression de la Justice et l'attrait qui nous y porte , elle sera meilleure que l'homme : Tètre faible et nu, que nous n'avons trouvé propre ni au travail du corps, ni aux spéculations du gême, ni aux fonctions sévères du gouvernement et de la

AMOUR ET MARIAGE: 209 J'udicatore, va devenir, par sa
 beauté, le moteur de toute fustice, de toute science, de toute industrie, de
 toute vertu. D'où vient d'abord, la beauté à la femme? Notons ceci : de la
 délicatesse même de sa constitution. On peut dire que chez l'homme la
 beauté est passagère; elle n'a rien pour lui d'essentiel; elle n'est pas dans sa
 destinée ; il la traverse vite, pour arriver au plus tôt à la force. L'homme à
 seize ans n'est pas encore homme; la jeune fille au contraire, est déjà
 femme, et les années ne lui apporteront rien, si ce n'est peut-être de
 l'expérience. La beauté est la vraie destination du sexe : c'est sa con* dition
 naturelle, son état. En principe, il n'y a pas de femme laide; toutes jouissent,
 plus ou moins, de cette beauté indicible que le peuple appelle le beau du
 diable^ et il dépend de nous que les moins favorisées se rachètent toujours
 par quelque charme. Qui ne sent, d'ailleurs, que dans une société civilisée la
 beauté de chacune profite à toutes comme si elles n'étaient toutes, à des
 points de vue divers, que des représentantes de ce qu'il y a de plus divin
 parmi les hommes, la beauté? Ce sont nos misères sociales, nos iniquités et
 nos vices qui enlaidissent, qui meurtrissent la femme. La nature pousse
 donc rapidement le sexe à la beauté; ce but atteint, elle l'y arrête. Tandis que
 l'homme passe outre, elle semble dire à la femme : Tu n'iras pas plus loin,
 car tu ne serais plus belle. La vie de la femme, selon le vœu de la nature, est
 donc une jeunesse perpétuelle ; l'efflorescence, sitôt passée chez l'homme
 qui court à l'and pas à la virilité, dure chez la femme autant que la
 fécondité, souvent au delà. L'exemple de Diane de Poitiers, de Marie Stuart,
 de Ninon de Lenclos, de M^{lle} de Maintenon et de bien d'autres, en qui l'âge
 semble impuissant contrôler la beauté, nous est un signe de la mission de la
 femme et un avertissement de notre devoir. Les femmes veulent être
 toujours jeunes, toujours belles ; elles ont le sentiment de leur destinée. La
 laide, dans les conditions de la vie civilisée, n'existe pas plus que la sale :
 c'est un être hors nature, qui appelle compassion ou châti* ment.

The text on this page is estimated to be only 27.08% accurate

210 AMOUR ET MAKTAnS La femme, transparente, Innineuse, est le seul être dans lequel l'homme s'admire ; elle lui sert de miroir, comme lui servent à elle-même Ve.i du rocher, la rosée, le cristal, le diamant, la perle ; comme la lumière, la neige, les fleurs, le Roleil, la lune et les étoiles. On ht compare à tout ce qui est jeune, heau, gracieux, luisant, fin, délicat, doux, timide et pur : à la gazelle, à la colombe, au lis, à la rose, au jeune palmier, à la vigne^ au lait, à la neige, à Talbâtre. Tout parait plus beau par sa présence ; sans elle toute beauté s'évanouit : la nature est triste, les pieires précieuses sans éclat, tous nos arts, enfants de Tamour et de la beauté, insipides, la moitié de notre travail sans valeur. En deux mots, ce que Thomme a reçu de la nature en puissance, la femme Ta obtenu eu beauté. Mais prenez-j garde, la puissance et la beauté sont des qualités incommensurables entre elles : établir entre elles une comparaison, en faire la matière d'un échange, payer des produits de la force la possession de la beauté, c'est avilir cette dernière, c^est rejeter la femme dans la servitude et Thomme dans l'iniquité. Le beau et l'utile se touchent par d'intimes rapport, sans doute ; mais ce sont deux catégories à part, qui ne sauraient donner lieu, dans la société, à une similitude de droits, et quant à ce qui concerne l'homme et la femme, à une égalité de prérogatives. Constatons seulement que si, sous le rappoit de la vigueur, l'homme est à la femme comme 3 est à 2, la femme, sous le rapport de la beauté, est aussi à l'homme comme 3 est à 2 ; que cet avantage ne lui est pas donné sans doute pour la laisser dans l'abjection, et qu'en attendant la loi qui doit régler les rapports des époux, la beauté de la femme est le premier de ses droits commç elle est la première de ses pensées. Que la jeune tille soit modeste autant que belle, je le veux, la modestie ajoutera à sa beauté; mais il n'est pas bon qu'elle s'ignore. Aussi je blâme les pédagogues qui, à l'exemple de madame Neeker de Saussure, combattent et éprouvent au au «ojclftî dç Jft ftçrt^

AMOTTB fit M^mACS [^] jusqu' grâce de ses compagnes que la nature inclémente a moins favorisées. Comment répondrait-elle dignement i sa fin, si elle ne se connaît pas? XXXni. — Si du corps nous passons à Tesprit et à la conscience, la femme, par la beauté, va se révéler avec do nouveaux avantages. De la faiblesse relative de son entendement résulte citez elle une grâce juvénile, analogue à celle des enfants, dont nous ne pouvons nous empêcher d[^]orer les jolis mots et les idées pleines de gentillesse. Une minaudière de trente ans déplaît à coup sûr; la pédante choque encore plus, parce [^]u[^]elle est infidèle à [^]a nature, et qu'en affectant une gravite d'emprunt elle ment. Que la femme soit aussi raisonnable que le comporte sa nature, aussi sérieuse que Texige la dignité matronale, elle sera toujours assez femme ; mais qu'elle n'aspire point à l'originalité et au génie, {tarce qu'elle paraîtra impertinente et sottre : dans cette juste mesure elle sera tout aimable, et, pour l'homme, d'un pré* deux conseil. " La qualité de Tesprit féminin a pour effet ! P de servir au génie de l'homme de contre-épreuve, en reflétant ses pensées sous un angle qui les lui fait paraître plus belles si elles sont justes, plus absurdes si elles sont fausses ; 2[^] en conséquence, de nous obligera simplifier notre savoir, à le condenser en des propositions simples, faciles à saisir comme desimpies faits, et dont la compréhension intuitive, aphoristique, imagée, tout en mettant la femme en partage de la philosophie et des spéculations de l'homme, lui en rend à lui-même la mémoire plus nette, la digestion plus légère. Comme le visage de la femme est le miroir où l'homme puise le respect de son propre corps, de même rintelligence de la femme est aussi le miroir où il contemple son génie. Il n'est pas vm homme, parmi les plus savants, les plus inventifs, les plus profonds, qui n'éprouve de ses communications avec les femmes une sorte de rafraîchissement : c'est par là, du reste, que s'accomplit la

)4i AMOm ET VÂltUGE Les Tnlgarisateurs sont en général des esprits mais l'homme n'aime point à servir à la gloire de l'homme et la nature prévoyante a chargé la femme de ce rôle. Ainsi l'impression produite par la beauté de la femme s'accroît de celle que produit le tour de son esprit; parce que la litanie chrétienne appelle Sægb db BâPWCE, Sedes tamentia. Or, remarquez encore que cet avantage de la femme ne peut pas être porté en balance du génie de l'homme, faire la base d'une mutualité de services, devenir la matière et la cause d'un droit positif, en un mot créer à la femme un titre à l'égalité. Qui peut le élu peut le moins^ dirait l'homme ; et pas plus pour l'intelligence que pour le travail, la force ne consentirait à une participation avec la faiblesse. La sagesse de la femme, non plus que sa beauté n'est chose commutative ou vénale : qu'elle s'avise de réclamer, en raison de sa figure et des grâces de son esprit, l'économie, elle perd à l'instant son prestige; dès lors qu'elle prétend à la rémunération virile, on exigera d'elle la production virile ; et comme elle ne peut la fournir^ elle restera au dessous d'elle-même : dédésseoufée qu'elle doit être, la voilà redevenue esclave. XXXIV. — Même observation pour le moral. Comme la femme tient son corps de l'homme, Os ex os^ Hbus meii^ et caro e» came meâ; comme elle tient de lui ses idées, de même elle en reçoit sa conscience et le principe de toutes ses vertus. Or, ici encore la dignité virile, en se féminisant, acquiert une fleur de beauté qui est propre à la femme et lui assure l'excellence. Constance de l'âme : — Je me souviens d'avoir vu sur le frontispice de je ne sais plus quel livre d'érudition une vignette représentant Hercule avec ces mots : Zabore et ametamiiâ. Oui l'homme a la force ; mais cette constance

que cet esprit a moins d'audace, de puissance analytique, déductive et synthétique, qu'il est plus intuitif, plus concret, plus beau, il semble à l'homme, et il l'est en effet, plus circonspect, plus prudent, plus réservé, plus sage, plus égal. C'est la Minerve protectrice d'Achille et d'Ulysse, qui apaise la fougue de l'un et fait honte à l'autre de ses paradoxes et de ses roueries ; c'est la Vierge

IMOim ET MARIAGE t13 dont il se vante en sns, il la tient surtout de la femme. Constance, patience, longue espérance, sont surtout la ■ vertu des faibles ; c'est leur force. L'homme, dans l'adversité, d'abord s'irrite, bientôt, se rebute ; ne pouvant vaincre, il se fait tuer : la femme pleure, et dans ces pleurs de la femme il retrempe son courage. Par elle il dure, et apprend le véritable héroïsme. A Toccasion, elle saura lui donner l'exemple : alors elle sera plus sublime que lui, l'amazone l'emportera sur le héros, car elle est la force dans la faiblesse : Et dans on fiible corps s'allume un grand courage. Facilité dans les relations sociales : — La femme est incapable de dire le droit, de le soutenir, de le venger; elle fera mieux, elle le rendra aimable, et de ce glaive à double tranchant fera un rameau de paix. La Justice ressemble à l'arithmétique : certaines opérations divisionnelles ne peuvent donner un résultat exact; de même dans la Justice soit distributive, soit commutative, soit pénale ou satisfactoire, il est presque impossible que l'application du droit no laisse à redire ; il y a teujours de quelque côté une inégalité, partant une perte : d'oii ce grand principe de philosophie pratique, point de Justice sans tolérance. Or, c'est à rexercice de la tolérance que la femme excelle. Par la sensibilité de son cœur, par la délicatesse de ses impressions, par la tendresse de son âme, par son amour, enfin, elle arrondit les angles tranchants de la Justice, détruit ses aspérités, et d'une divinité de terreur fait une divinité de miséricorde. La Justice, mère de Paix, ne serait pour l'humanité qu'une cause de désunion, sans ce tempérament qu'elle reçoit surtout de la femme. Pureté de la vie : — Nous avons dit ce qu'est la femme à l'état do nature ; et les récits des voyageurs, les immondices de la civilisation, les aventures de nos émancipées, ne montrent que trop jusqu'à quel degré d'impudicite elle {>eut descendre. C'est dans l'homme qu'est le principe de a pudeur. Mais, vraiment, est-ce pour lui que cette vertu lui a été donnée comme en dépôt? Est-ce qu'elle peut liû compter ? Est-ce qu'elle lui siea seulement?... L'homme est

t14 AMOrB ET MARIAGE ainsi fait^qu^il rougit de rougir, et
 que sa pins grand honte, même au Fcin du crime. c>.t encore d avoir
 honte. En amour, Thommc pudibond uevient bientôt ridicule, la femme elle-
 même prend en dégoût l'homme qui n^ose pas. Un vrai visage viril ne
 rougit pas plus qu'il ne pleure : jo puis reconnaître un tort, le regretter, le
 réparer ; mais je me refuse à la honte, et quiconque m'y expose allume eu
 mon cœur une soif inextinguible de vengeance. La femme seule sait être
 pudique, parce qu'elle est taible; mais, par cette pudeur qui est sa
 prérogative la plus précieuse, elle triomphe des emportements de l'homme
 et ravit son cœur. C'est surtout par la pudeur que la femme est souveraine,
 parlez donc de porter cette vertu-là à son actif!... J'ai dit qu'en principe il n'y
 avait pas de femme laide; j'ajoute qu'il n'y a pas non plus de femme impure.
 L'impure est hors de son sexe, hors de l'humanité : c'est une femelle de
 sinço, de chien ou de porc, métamorphosée en femme. Mais essayez de
 prendre la pudeur de la femme pour base d'un droit réel ; de lui faire de
 cette chasteté qui l'élève si haut, de cet esprit de tolérance, de patience et de
 résignation^ qu'elle a reçu en partage, une sorte de spécialité économique et
 de fonction sociale : au lieu d'honorer la femme, vous l'avilissez ; vous
 pensez i'afifrandur, et vouB la rejetez dans l'opprobre. Ainsi l'on peut oien
 dire qu'entre l'homme et la femme il existe une certaine équivalence
 provenant de la comparaison de leurs natures respectives, au double point
 de vue de la force et de la beauté; si, par le travail, le génie et la Justice,
 l'homme est à la femme comme 27 est à 8, la femme, à son tour, par les
 grâces de la figure et de l'esprit, par l'aménité du caractère et la tendresse du
 cœur, est à l'homme comme 27 à 8. Mais, quoi qu'en aient dit les
 économistes, aucun contrat de vente, d'échange ou de prêt n^est ici possible
 : les qualités de l'homme et de la femme sont des valeurs incommutables:
 les apprécier les unes par les autres, c'est les réduire également à rien. Or,
 comme toute question de prépondérance dans le gouvernement de la vie
 humaine ressortit soit à l'ordre économique, soit à l'ordre {iilosophique ou
 juridique, il est évident que la supré^tie delà beauté, même intellectuelle
 et moraloï ne peut créer une compensation a la iemme^

dont la condition reste ainsi fatalement ordonnée. L'homme et la femme peuvent être équivalents devant l'Absolu; ils ne sont point égaux, ils ne le peuvent pas être, ni dans la famille, ni dans la cité. 5. DMTlloa de la iMBUM XXXV. •— Le problème paraît donc insoluble : qui rachètera la femme, si elle ne peut se racheter par l'idéal ? Et si la femme n'est rachetée, si elle doit rester servie, que deviennent l'homme et la société? Le pacte conjugal déclaré impossible, la Justice reste sans organe ; elle retombe à l'état de simple notion; toute moralité, toute liberté expire : la création est absurde. Femme tu ne peux être ni mon associée ni mon épouse, et je ne te veux pas pour courtisane. Eh bien, malédiction sur la nature, et que le monde finisse : elle t'écrase... Encore un effort, et la vérité nous apparaîtra peut-être. Ce problème désespéré ne serait-il pas résolu précisément parce que nous venons de dire, et dont le langage humain, forcément analytique, nous déguise le sens? Uondensons nos idées, et tâchons d'en dégager la formule. La poésie primitive eut pour caractère particulier de personnifier les facultés humaines ; ce fut l'origine de la mythologie ; Minerve est la sagesse, et Vénus la beauté. Ce n'est plus la vapeur qui forme le tonnerre : c'est Jupiter armé pour effrayer la terre... Or, ce que la poésie rêve la nature le réalise : qu'est-ce que la femme? La femme est la conscience de l'homme personnifiée. C'est l'incarnation de sa jeunesse, de sa raison et de sa Justice, de ce qu'il y a en lui de plus pur, de plus intime, de plus sublime, et dont l'image vivante, parlante et agissante lui est offerte, pour le reconforter, le conseiller, l'aimer sans fin et sans mesure. Elle naît de ce triple rayon qui, partant du visage, du cerveau et du cœur de l'homme et devenant corps, esprit et conscience, procréé

The text on this page is estimated to be only 18.08% accurate

f f^ AMOUR ^ T MARIAGE ^0f6 merveilleuse, est pour rhomme
Timiqua remède» poH pfur la honte qu'elle lui inspire lorsqu'elle se refuse,
•oit qu'elle le fasse repentir de son indiscretion en se livrant et
s'enlaidissant. La litanie redouble ici d'insistance: J/a^er jnM'^^jiN4if Mater
castùsima^ Mater inviolata,^ Mater inU€iM^ieto, Virço pradicanda. De
quelque côté qu'il la regarde, elle est la forteresee c|ê ia conscience, la
splendeur de son âme, le principe de sa félicité, Pétoile de sa vie, la fleur de
son ê^e : Turris ebuff^ea^ JUomus aurea^ Janna, cœli^ SteUa matutina^
Eo\$ f/iyiiica. Quelle puissance dans ses regards 1 Firgo wtctu. (Quelle est
délicieuse, appuyée sur le oras de son nancel Qua est ista qum ascendit de
deserto^ deliciie c^ueue^ itwÛHi iuper dilecium suum? Quelle est
imposante dans sa déinCEFcbe et radieuse! Et comme il est ému auprès
d'elle 1 QuaH aurora eomurgens^pulchra utluna^ eieeta ut eol^ terri" iilû ut
eaetrorum acies ordinata! Que lui fait Téloge de 8ee pareils ? La femme
seule peut l'honorer et le réjouir : Vas hûnoraiile^ Causa nostre lætitioe.
Seule elle peut lui dire : Je te récompenserai au delà de tes mérites, £!go ero
merces tua ^nagna nimis. Vaincu, coupable, c'est encore dans le sein de la il
mme qu'il trouve la consolation et le pardon ; elle seule l'Cut lui tenir
com|>tc' de Tintention et du bon vouloir, découvrir dans sc^s passions de
motifs d'excuse, chose que néglige la Justice ('es homines : Rcfugium
peccatorum, Consolati'ix oDUctonun. Elle seule enfin, dans la persécution,
ia ven^e^:eo et la liaine, sollicitera pour fui sans abaisser sa lierlé, fei-a
valoir son repentir, et ses douleurs, et sa constance : Rcf/ina mariymm^
Regim coyccssorwm.,. Jamais je n'ai pu enteidro chanter ces litanies sans un
frisson de volu;,i6, et je regarde comme un bonheur que la jeunesse, qui
d'ailleurs ne s'en soucie guère, n'y comprenne rien. 0 pia! 0 lenigna! 0
regina! C'est à devenir fou d^amour, et l'amour, mémo inspiré par la
religion, même sanctionné par la justice, je ne l'estime qu'autant qu'il m'est
une élévation de cœur, une excitation à bien faire : l'amour en lui-même, je
ne l'aime pas. Vous le voyez, MonseigLeur, c'est le christianisme, c'est
l'Eglise, c'est vous-même, qui, sans le savoir,m'allezfoiuTur la théorie du
mariage. Acceptez-en l'hommage, et puisse ,tef§uiine .(Revenir la n: ici ia
tri ce de notre réconciliation!

AMOUR ET MAHUGE M M» WénuaMion du pacte conjugal :
 premier degré de JoridñoUoto XXXVI. — L'homme et la femme se sont vus
 : ils s'aiment. L'Hdéal les exalte et les enivre, leurs cœurs battent à
 Tunis86n; la Justice vient de naître dans leur commune con* ■oienoe. Toute
 la création, qui de la mousse au mammifère A préparé, par la distinction des
 sexes, l'ineffable mystère, applaudit au mariage. • Rendons-nous compte de
 ce pacte, le premier de ceux que l'homme aura à former, sans lequel les
 autres seraient comiûe de plein droit résiliés, et qui n'aura jamais son pareil.
 Quel est ici l'apport des parties? En autres termes, qu'est-ce qui fait la
 matière du contrat? Ce ne sont pas les services : de l'homme à la femme
 l'échange de services se conçoit sans doute et peut exister; de là le contrat
 de domesticité. Mais la servante n'est pas Fépouse, ceci n'a pas besoin de
 discussion. Le concubinat même et la maternité, joints au service du
 ménage, ne suffiraient pas à faire passer la femme du rang de domestique à
 celui de matrone : tout cela peut se liquider en argent, tandis que les
 honoraires de l'épouse ne peuvent s'estimer ni en marchandise ni en
 espèces. Ce n'est pas, enfin, le plaisir non plus qui fait l'objet du mariage :
 nous l'avons prouvé à satiété par l'analyse de l'amour et de ses œuvres. Le
 mariage est l'union des deux éléments hétérogènes, la puissance et la grâce :
 le premier représenté par l'homme, producteur, inventeur, savant, guerrier,
 administrateur, magistrat; le second, représenté par la femme, dont la seule
 chose qu'on puisse dire e^t qu'elle est, par nature et destination, l'idéalité
 réalisée, vivante, de tout ce dont rhomme possède en lui, à un degré
 supérieur, la faculté, dans les trois ordres du travail, du sr^voir et du droit.
 Voilà pourquoi la femme veut l'homme fort, vaillant, ingénieux : elle le
 méconnaît, s'il n'est que gentil et mignon ; pourquoi lui, de son^côté, la
 '«■^eut belle, gracieuse, bien disante, discrète et chaste. Quelle étincelle va
 jaillir de ce couple? C'est un principe fondament.il en théologie, principe
 que

tu AMOm ET MIRIAU nous avons fait nôtre par la mani&re dont nous ayons mdn compte du progrès, ou pour mieux dire de Porigine du péché, que Thomme ne fait rien sans le secours de la grâce, en langue philosophique, sans idéal ; que sans cette nourrit le courage de Thomme, qui développe son génie, fortifie sa conscieuce. Par cette grâce divine il connaît la honte et le remords : il se rend industriel, philosophe, poète ; il devient un néros et un juste juge, il sort de l animalité et s'élève au sublime. Telle est donc la série d'idées qui a décidé la création de la femme et fixé son rôle. Sans une faculté positive et prédominante de Justice, point de société; sans un sentiment profond de la dignité personnelle, point de Justice ; sans idésd, point de dignité; sans la femme et Tamour qu'elle inspire, point d'idéal : pour mieux dire, l'idéal reste impuissant; la grâce est inefficace, elle avorte. Nous avons vu ce que seraitla femme sans ce trésor de sentiment et d'idées que la puissance virile verse en son cœur, et que sa seule peine est d'idéaliser ; l'homme à son tour, sans la grâce féminine, ne serait pas sorti de la brutalité du premier âge : il violerait aa femelle, étoufferait ses petits, ferait la chasse à ses pareils pour les dévorer. Il suit de là que l'union de l'homme et de la femme ne constitue pas un pacte synallagmatique, dans le sens et les conditions ordinaires du contrat de mutualité, un tel pacte supposant les contractants ou échangistes respectivement complets dans leur être, semblables dans leur constitution, éclairés d'ailleurs par la Justice, au nom de laquelle ils s'associent ou traitent delà permutation de leurs services et produits. L'homme et la femme forment, au moral comme au physique, un tout organique, dont les parties sont complémentaires l'une de Tautre ; c'est une personne composée de deux personnes, une âme douée de deux intelligences et de deux volontés. Et cet organisme a pour but dô créer, la Justice en donnant l'impulsion à la conscience, et de rendre possible le perfectionnement de l'humanité par elle-même, c'est à dire la civilisation et toutes ses mer

AMOUR et MAGIE fîl veilles. Comment s'accomplit cette justification? Par l'excitation de l'idéal, ce que les théologiens nomment grâce, lui-même peu à peu obéit à d'autres influences ; mais une fois trempé par la Justice il ne rétrograde plus ; et c'est un fait que la corruption des sociétés ne commence pas par les générations (qui ont aimé, elle commence par celles qui n'ont pas aimé encore, ou chez qui la volupté a pris la place de l'amour. Otez à la jeunesse la pudeur et l'amour, donnez-lui en échange la luxure ; elle perdra bientôt jusqu'au sens moral : ce sera une race vouée à la servitude et à l'infamie. Cependant, rapprochés par la grâce, la poésie et l'amour, l'homme et la femme n'en restent pas moins soumis aux conditions économiques de l'existence : il faut travailler, pourvoir, se diriger à travers les difficultés de la vie. Comment vont se régler les conditions de leur alliance, puisque en définitive il y a pas seulement entre eux pacte d'amour, mais constitution de droit ? L'homme et la femme s'épousent sous la promesse et la loi d'un dévouement réciproque absolu. L'époux se doit tout entier à son épouse, réponse se doit tout entière à son époux, et telle est la nature de cette réciprocité qu'elle n'a pas pour objet un avantage positif, matériel, comme l'exige la loi de toute société civile ou commerciale : dans le mariage, les avantages matériels ne sont qu'un accessoire, je dirais presque un accident, dont le partage est loin de pouvoir être regardé par les époux comme une compensation de ce qu'ils se donnent, pour prix des travaux, des combats, des meurtrissures que l'honneur de la communauté et la gloire de sa femme lui commandent, l'homme recueillera, quoi? un sourire; la femme à son tour, pour prix de ses soins, de sa tendresse, de sa vertu, aura, quoi? un baiser. Des deux parts, sacrifice complet de la personne, abnégation entière du moi, la mise en jeu de la vie et de l'être pour une récompense idéale : voilà le sacrement de Justice, voilà le mariage. L'homme et la femme sont-ils faits égaux par cette union? — En résumé, au point de vue de la dignité et

The text on this page is estimated to be only 27.63% accurate

de U fOfeHét dans I0 «aeret de 1» diittibro nuptiale el dans leur for intérieur, oui, ils sont ^aux ; le mariage, fondé sur un dévouement réciproque, absolu, implique communauté de fortune et d^honneur. Devant la sodété ei dans la pratique esfiérieure^ dans tout ce qui conc^^me les travaux et la direction de la vie, Tadministration et la défense de la république, cette égalité n'existe pas, ne peut pas exister. Pour mieux dire, la femme ne compte plus, elle est absorbée par son mari. Et pourquoi? D un côté, la femme ne peut soutenir, pour la puissance des faculté», la comparaison avec Thomme, ni dans Tordre économique et industrie, ni dans Tordre philosophique et Httéraîref ni dans Tordre juridique : or, ces trois ordres de mttiife«* tations, correspondant aux catégories de Tutile, du vrai et du juste, embrassent lee trois quarts de la vie sociale. Sous ce rapi^rt, la société, en refusant à la femme Tiao» nomie, ne lui fait aucun tort : elle la traite selon ses aptitudes et prérogatives. DansTordre politique et économique la femme n'a véritablement rien à faire : son rôle ne commence qu'au delà. — Elle reprend, direz^vous, Tavaa* tage par la grâce et la beauté, et par Tinfluence qui en résulte. — (m^ mais encore une fois cet avantage ce n'est pas à la société, militaire, industrielle, gouvernementale, philosophe, juridique, à en faire la compensation. L'Etat, ou la société, comme on voudra, ne connaît point, ne peut {}as connaître des choses de Tidéal et de l'amour. C'est & l'époux, représentant de la société vis-à-vis de la femme, à rembourser son épouse : ce qu'il fera, mais hors du mar* ché, et en une autre monnaie, qui est le sacrifice de tout lui-même, en autres termes, par Tamour conjugal. Sortez de ce système, vous changez Tordre de la nature; vous rendez Thomme misérable, sans rendre la femme plus digne ni plus heureuse. L'égalité des droits civils et poUtiques supposant une assimilation des prérogatives de grâce dont la nature a doué la femme avec les facultés utilitaires de Thomme, il en résulterait que la femme, au lieu de s'élever par ce mercantilisme, serait dénaturés, avilie. Par l'idéalité de son être, la femme est, pour ainsi dire, hors de prix. Elle atteint plus haut que Thomme, mais à condition d'être portée par lui. Pour qu'elle con* ^^vn Ç§tte grâce m&Umahk^^ (jui u'Q9t p9 e» çJJe m

AMOim ET MARTaGE fiS { faculté proâncfricé, tme Tuteur échangeable, mais une qualité transcendante, il faut qu'elle accepte la loi di»
 1* puissance maritale : Tégalité au for extérieur, la rendant a l'homme odieuse et laide, serait la dissolution du tta^ riafçe, la mort de Tamour, la perte du genre humain. Tel est le mariage théorique, mariage qui sd réaliso de S oint ea point dans la collectivité sociale, par Fensemble es rapports qui soutiennent entre eux les deux sexe», «t compensation faite des anomalies de détail et des grjûH individuels, mais dont on ne manquera pas de dire qa% est encore, pour Timmense majorité des sujets de Pun et de l'autre sexe, une utopie. Ceci nous conduit à uM Mil» yelle fofe de la question. 7. La famille : deiuoème degré de JurîdkUo XXXVn. — Si, dit-on, Thyménée, de même que Tunour, est un pur idéal ; si sa théorie, par sa sublimité ml^mêi reste inapplicable, ou du moins inappliquée dans laprati« que quotidienne, ne serait-il pas plus simple, plus sûr, plui moral même, de laisser le vulgaire grossier à la liberté deê unions naturelles? Qu'il est rare que l'amour, tel que le rêvent le jeune homme et la jeune fille, préside aumariagel Et que de vices, que de déceptions déshonorent cette union réputée sainte I Du côté masculin, quelle brutalité, quelle lâresse égoïste, quelle lâche tyrannie, que de crapule! ^ans la femme, que de légèreté, de folie, et parfois d'insolence ! Que d'ineptie et de bavardage ! Quelle mollesse, quelle ordure sous sa vaine coquetterie ! Qu'attendre donc, pour le mariage, de pareils sujets? Qu'espérer, pour le progrès de la Justice et des mœurs, de couples si misérables? L'objection est vieille ; c'est la même qui jadis suggéra l'idée de réserver à l'aristocratie le privilège du sacrement, pendant que la vile multitude était reléguée, avecles esclaves, dans la prostitution et le concubiiiât. ^ Ceux qui, n'osant dénigrer Tinstilution, en allèguent les risques et accusent d'indignité matrimoniale la multitude des époux, oublient que le mariage, nécessaire d'ailleurs 6 la coojété, iBdispeRsatiê {iw enfants^ est fait surtout

fil AMOUR KT MÂRI/LGe pcmr ces fines braies qae l*

AHOim ET MAffLAGB tVi du mariage nous donne la raison supérieure, savoir: Védu->* cation des enfants. Le nouvel individu ne peut pas rester dans une immoralité animique jusqu'à Tepoque où il recevra par Tamour la révélation de la Justice : Tordre de la famille, la dignité de l'enfance, exigent

The text on this page is estimated to be only 29.64% accurate

Aifoim BT mahuok lutt iBittation qa*iiii6 Justice plus rigorense a dû f Iti tard abroger, \& primofféniure. L'enfAiiit est donné, Parvulus naUa ut %obi\$; e^ddt tm présent des dieux, Adeo-datus, une incarnation de la divinité présente, Emmanuel. On le nourrit de lait et de miel, jusqu^à ce qu^il apprenne à discerner le bien da mal : Buiyrum et mel eomedet^ donec iciat elicere bonum et repnlaremalum; c'est la religion delà Justice qui poursuit son développement. Comment, dans raocompussement de oe devoir sacré, Thomme ne sentirait-il pas sa noblesae? Comment la femme ne deviendrait-elle pas sçlondide? De répoux à réponse, la Justice a étabU déjà, sans préjudice pour Tamour, une certaine subordination; du père et de la mère aux enfants, cette subordination augmente encore et fonde la hiérarchie familiale, mais pour s'affaiblir plus tard et se résoudre, après la mort aes parents, dans régalité fraternelle. Cela veut dire que pendant le premier âge la Justice est une foi et une religion, non une {>hilosophie ou une comptabilité : aussi le respect de 'homme pour Thomme, dégagé maintenant des excitations de Tamour et de Tidéal, atteint son apogée dans le cœur des enfants sous le nom à jamais consacré de piété filiale. Père de famille, tu .dois être un jour le premier et le meilleur ami de ton fils ; ne te hâte pas trop cependant, si tu ne veux courir le risque de son ingratitude. La plus sûre (garantie que tu puisses te donner de l'amitié ae ce fils, orsqu'il sera devenu homme, c'est la prolongation de son respect. Ainsi le mariage, par le rapport mystérieux de la force et de la beauté, forme une première juridiction ; la famille, par la communauté de conscience qui récrit ses membres, par la similitude d'esprit et de caractère, par l'identité du sang, par l'unité d'action et d'intérêt, en forme une seconde : c'est un embryon de république, oii l'égalité commence à poindre sous l autorité luérarchique, mais viagère, de la mère et du père. Dans ce petit Etat, les droits et devoirs pour chacun se déduiront de la théorie du pacte conjugal : pas n'est besoin d'en rapporter les formules. Le dernier mot de cette constitution, moitié physiologique, moitié morale, est Vhéréiitif : n'est-ce pas xmo

AMOtM Et MiMkÛZ Mt htm^pom ftotre iffs-nentllme sl&de qu^
f9^% 6neo)*e 1\$ SéfeBore? L^umaxûté, qui se renouTelle continueUement
ans ses individus, est immuable dans sa collectivité, dont chaque famille est
une image. Qu'importe alors que le gérant responsable change, si le
vraipropriétaire et usufruitier, si fit famille est perpétuelle? Bien loin de
restreindre la suecessibilité, je voudrais, en faveur des amis, des associés,
des compagnons, des confrères et des collègues, des domestiques eux-
mêmes, Pétendre. encore. D est bon que rhomme sache que sa pensée et son
souvenir ne mourroïit |>as : aussi bien n'est-ce nas l'hérédité qui rend les
fortunes inégales, elle ne fait que les transmettre. Faites la balance des
produits et des services, vous n'aurez rien contre l'hérédité. 8. La oîté :
tmititoe dcgté d» JvridÎQlte XXXVlil. — L'idée de considérer la Justice,
non plus seulement comme une notion de l'entendement où une hypothèse
de notre économie, mais comme une faculté positive de l'âme, et
conséquemment de chercher à cette faculté un orçane dans la constitution
de l'être humain, cette idée, dis-je, est tellement extraordinaire, qu'elle aura
de la peine à s'introduire : tout en souhaitant oe voir les principes de la
morale acquérir plus de certitude et s'emparer des esprits avec plus de force,
on eût aimé à leur conserver ce clair-obscur qui semble ajouter au respect
parle mystère. Un peu de réflexion cependant ferait comprendre qu'il n'y a
rien en tout ce que nous venons de dire de la Justice qui ne soit fondé sur la
nature même des choses ; quant au mysticisme, il faudrait être bien pauvre
de jugement pour ne pas reconnaître qu'il ne fera jamais défaut a notre
savoir. L'homme a beau étendre le cercle de ses idées, sa lumière n'est
toujours qu'une étincelle promenée dans la nuit immense qui l'enveloppe.
Le manage, enfin expliqué, n'est-il pas toujours un mystère? Accueillons
donc avec bonheur et reconnaissance la vérité qui s'offre à nous, et que
toute idée nouvelle qui porte avec soi sa preuve soit la bienvenue.

né AMODR ET XàllUGfi ' Tmite ptnssanoe, toute loi de la nature a pour objet le corps ou le phénomène dans lequel elle se manifeste. Ainsi, pour ne pas perdre de temps en exemples, il est une force qui anime tous les êtres et leur donne la première réalisation : cette force est l'attraction. L'attraction a donc pour organes toutes les existences en qui die se manifeste, soit, par exemple, notre système planétaire. Mais l'attraction est soumise à une loi qui n'est pas moins universelle : cette loi est l'équilibre. Où se manifeste à son tour l'équilibre? Au moyen de quel appareil? Je réponds encore : au moyen de la balance. Toutes les fois que deux ou plusieurs êtres sont entre eux dans un rapport d'attraction tel qu'ils se font équilibre, la loi a trouvé son organe : la Terre et la Lune, Jupiter et ses satellites, le Soleil et son cortège, sont des balances au même titre que celle qui sert au banquier à peser ses espèces, à répéter à peser ses drogues. Dans l'être vivant, la loi fait plus que se réaliser, elle est conçue par lui; il en a la conscience, l'intelligence. Pour cette conception de la loi, il a fallu dans l'être vivant un organe particulier, l'encéphale. Ce n'est pas tout encore : la loi est plus qu'une idée, une notion perçue par le cerveau ; elle devient, en s'appliquant aux relations de la vie morale, une sorte de passion pour l'être, un entraînement, un amour. Pour cette nouvelle transformation de la loi, je dis qu'il a fallu un nouvel organe, et cet organe je crois l'apercevoir dans le couple conjugal. Ainsi se déroule, d'après la philosophie du mariage, la genèse universelle. Une seule force dans la nature : l'attraction; Une seule loi : l'équilibre; Une seule idée : la notion d'équilibre, en autres termes la connaissance des rapports ou de la raison des choses, à laquelle se ramène toute philosophie ; Un seul sentiment : l'amour, enfanté par l'idéalisation des rapports et leur division qualitative (séparation des sexes); Une seule religion : le respect de la vérité et de l'intégrité des rapports personnels et réels, la Justice. Partout et toujours le même principe : ce que l'équilibre»

AMOUR ET MARIAGE n[^] est à l'attraction et à la matière, l'équation à l'esprit, l'amour à la forme, l'idéal à la liberté, la Justice l'est à la société humaine. Et comme toute loi se fait un orgueil de dans le groupe familial. Un pas de plus, et notre théorie du mariage, ou de l'organisme juridique, est complète. XXXIX. — Au point où nous sommes parvenus, un phénomène curieux va se passer : c'est la dégradation de l'idéal, qui, rendant les sexes indifférents l'un à l'autre, menace d'abolir la Justice. L'initiation familiale est une demi-initiation, que soutiennent fort bien pendant un temps l'autorité paternelle, la confiance des enfants, la religion domestique ; mais qui de frère à sœur n'a plus la même activité, et, réduite peu à peu à une simple habitude, à un souvenir, à une sympathie, est en danger de se perdre. Il faut que l'amour vienne de nouveau chez les jeunes sujets reconforter la conscience : or, cet amour ne peut plus exister entre eux, il s'est épuisé dans l'union qui leur a donné l'être. Entre le frère et la sœur, comme entre le père et la fille, le fils et la mère, la consanguinité et la famille ont créé une impossibilité d'amour que toutes les législations ont consacrée, et dont la raison est facile à saisir. Du côté des parents, il y a d'abord l'amour paternel et maternel, positivement instinctif de l'amour conjugal, et qui, loin de faiblir, augmentant avec les années, exclut radicalement la succession des deux sortes d'amour dans le même individu. Du côté des enfants, la réticence n'est pas moindre : l'éducation (qu'ils ont reçue) a élevé entre eux et leurs auteurs une barrière infranchissable de chasteté. Car chasteté c'est respect et justice : plus, par conséquent, en raison même de leur affection mutuelle, les époux auront développé entre eux et autour d'eux de pudeur, de bienséance, d'honnêteté, de piété filiale, plus par cela même ils se trouveront avoir rendu à leurs enfants, vis-à-vis d'eux, l'idée d'un autre amour insupportable. La fa

The text on this page is estimated to be only 28.12% accurate

idO AStoto ET MÂftUGE OkQle est le siège de la chasteté ; de ttSme que chez les parents la tendresse paternelle, croissant avec Tâge, éloîlne de plus en plus toute pensée obscène, tout amoureux ésir, de mfinie chez les entants la déférence, prenant une teinte de pins en plus prononcée de vénération, étouffe jusque dans son prncipé Tinclination sexuelle. Snfare f rares et sœurs Tinoompatibilité est moins forte ; cependant elle existe, et les choses se passent à peu près de même. Les causes de cette incompatibilité sont : lliabitude et la famàiarité domestique, peu favorables à l'idéal, sans lequel pas d'amour ; Tusage commun des choses, ^ui les rend triviales et ajoute a la difficulté de ridéahsation amoureuse ; Tamitié fraternelle, contractée de bonne heure sous rinfluence de la pudeur domestique et du respect fandrial, et qui pousse les jeunes sens à TégaUté, non à Tamour; la ressemblance de caractère, d'esprit, de style, de tempérament, qui laisse les cœurs froids et les personnes sans attrait; la répugnance du sang, qui réclame avec force un croisement. L'amour a besoin, pour se produire, de surprises, de contrastes, d'une certaine étrangeté qu'exclut la vie de famille ; et la pudeur dont il s'accompagne est aussi d'un tout autre ordre. Entre personnes qui se connaissent trop, l'amour se trivialise et devient grossier; même entre époux, la familiarité a ses limites. Plus, dans la famille, les mœurs seront chastes, l'affection sincère, l'habitude des personnes prolongée, plus l'idée d'amour entre le frère et la sœur y paraîtra horrible ; et l'on peut poser en anhorisme que les races incestueuses sont des races ainiquité. L'Eglise a étendu l'empêchement de consanguinité jusqu'aux oncles et nièces, neveux et tantes, cousins et cousmes : je crois qu'on peut s'en tenir à la limite posée par le Code, pourvu qu'on n'oublie pas cependant que la nature a sanctionné la loi ^ui défend de pareilles unions, en frapf>ant souvent de plaies incurables ceux qui la violent. Tout e monde sait que l'extinction des familles nobles et prinoières a eu pour première cause l'orgueil de race, qui rendait les croisements difficiles ; et je tiens du savant profesfèur de l'Institution des sourds-muets de Paris, M. Rémy

x^anaede snrdHé chez les enfaatt est due axa consanguinité de leurs auteurs* Le croisement des familles et des races, telle est donû, selon les prévisions de la nature et la genèse delà Justice. Torigine première de la cité, la Yéritable base du contrai social. Parla cité, Torganisme juridique acijuiert son dernier déyeloppement, ce qu^indique le troisième terme de la devise républicaine, Fratemitî. Le couple conjugal, la famille, la cité forment ainsi trois degrés de juridiction : le premier servant de principe et de soutien aux deux autres ; le troisième, par sa raison générale affranchie de tout individualisme, et par sa force de collectivité supérieure à la totalité aes actions individuelles, donnant att mariage et à la iamiUe la garantie de respect, de travail et de subsistance qu'ils exigent. Considéré dans sa matérialité, le système social repose tout entier sur la distinction des sexes : par là VÉthiçm\$ fait suite à V Histoire naturelle; le rè^e social continue les trois règnes antérieurs, minéral, veijétal et animal; et le mariage, constitution à la fois physiologique, esthétique et juridique, se révèle comme le sacrement de FUnivers* 9. DlioIpUBe de r^aioar XL. — Nous pouvons maintenant satisfaire àla difficulté aui domine toute cette matière : il s'agit de la discipline e l'amour. L'amour, dans cette organisation de la Justice, se pré* sente comme force motrice : il en est l'excitateur, le promoteur, le coefficient. Sans lui la conscience s'affaïsse, la femme redevient impure, l'homme retourne à sa fainéantise et à sa férocité. Or, comment s'exercera l'amour, si difficile à contenter, qu'il est défendu d'ailleurs de rechercher pour lui-même, attendu que, recherché pour luimême, l'amour n'est plus le producteur de la Justice, il en est l'abolition ? Nous avons vu de quelle manière, fléau des sociétés, il les corrompt dans leur vitalité et dans leur conscience: par quel correctif en restera-t-ill'incorrupti« ble ferment? Quelle sera la pratique légitime de l'amour? Il faut, avons-nous dit, que ramuur obéisse î c'est Tolyeti

fUÎ AMOtm ET MARTÂGC o^est la promesse du mariage !
 comment soumettre à une r^le ce dont Tessence consiste à ne reconnaître
 pas de r^le, et que le sentiment universel déclare indomptable? On a YU,
 dans une autre Etude, comment s^opère la porgation des idées et
 Télimination de Fabsolu : aest par un procédé analogue ^ue nous arriverons
 à la discipline de raaour ék à Thygiâne du mariage. aw tantôt il ravit, sur les
 ailes du désir, au troisième ciel, tantôt il préci)ite, par la fatigue de la
 possession, dans une fr&iétique impudité. Voilà en six lignes la
 physiologie de Tamour. Espérer le retenir et le fixer à cet apogée où le porte
 ridéal est une illusion que dément toute expérience, et que la nature des
 choses explique. Toute réalisation de Tidéal Trrr? est nécessairement
 incomplète, partant fausse; et cela, Sarce que le réel ne peut jamais
 reproduire qu'un rayon igitif de ridéal; parce que Fabsolu et le réel sont
 contradictoires, et que, si celui-ci nous donne la notion de celuilà, tout effort
 que nous faisons pour saisir Fidéal ou Tabtolu dans un objet qui le réalise en
 entier n'aboutit qu'à répuisement de l'esprit, souvent à une déception
 douloureuse. Jouir de l'amour dans l'infini de son aspiration, posséder
 l'idéal, est donc, comme la pénétration de rabsolu par la pensée, chose
 impossible. D un autre côté, combattre l'amour, ae même que se dérober à la
 conception de Vabsolu, n'est pas moins impossible, puisque nous ne
 pouvons pas nous empêcher de trouver beau ce qui est beau et de l'aimer ; je
 dirai même que c'est chose immorale : sur ce point, la religion est d'accord
 avec la raison, la théologie ascétiç[ue avec la philosophii^ épicurienne. Le
 christianisme n'a fait que déplacer l'amo? en le rapportant à Dieu : il s'est
 bien garde de le vouloir détruire. Mais, si nous ne pouvons ni nous rendre
 maîtres de l'amour ni nous soustraire à son influence, il est une chose qui
 dépend de notre libre arbitre et à laquelle la religion et la poésie erotique
 n'ont pas songé : c^est de balancer

AMOUR ET MARIAGE 333 Fournir par mariage, de sorte que nous usions de sa vertu en restant maîtres de notre cœur. Je sais tout ce qu'il y a de paradoxal dans ce que je vais dire ; mais il faut que je le dise, parce que telle est la vérité philosophique et la raison des choses, parce qu'il n'y a pas d'autre préservatif contre les éclats et les aberrations de l'amour, et que telle est en définitive la pratique de l'immense majorité des hommes : le secret, pour échapper aux tribulations de l'amour et en conserver le bonheur, consiste, pour chacun de nous, à aimer d'esprit et de cœur toutes les personnes du sexe opposé, et à n'en posséder conjugalement qu'une seule. C'est impossible ! s'écrie-t-on encore... Je réponds que c'est facile, excepté peut-être aux novices dont l'imagination est pour la première fois séduite, et aux égoïstes qui prennent pour de l'amour la férocité de leur passion. Au moral, comme au physique, l'amour débute par une crise dont la fin est tout autre que ne le disent le cœur et les sens, et qu'il est stupide de présenter à la jeunesse comme le dernier mot de la félicité. Pourquoi ne pas plutôt saisir cette occasion de lui inculquer avec force, de par la Justice et le sens commun, que, la fin de l'amour, chez l'être raisonnable, étant autre que la possession, et cette fin se réalisant le plus souvent sans attendre la possession, l'amour ne tient pas nécessairement à la possession ; qu'au contraire il est prudent de se garder de ses premières émotions, attendu que toute incitation contient plus ou moins d'illusion, toute préférence du cœur plus ou moins d'injustice, tout amoureux régale plus ou moins de honte ; attendu surtout que le beau moral, en tant qu'il dépend de notre volonté, devant être pour nous le plus précieux bien, si dans un mariage toutes les convenances sont respectées, si le devoir et la vertu y figurent comme élément principal, alors même que le penchant amoureux serait presque nul, l'union est accomplie dans les meilleures conditions possibles ? Les anciens étaient entrés dans cette voie, lorsqu'ils faisaient de l'amour l'âme universelle ; le christianisme y est entré à son tour, lorsqu'il a identifié Dieu et l'amour par, et proposé à ses vierges le Christ pour époux. Le Christ, c'est la personnification du sexe masculin, de même

tM AMOUR ET MAT^fAGE * • *- que la iPlerge est la
persoimiflection du sexe {SSminin :

The text on this page is estimated to be only 28.94% accurate

ils restent dans la communauté. Le mariage qui les unit n'est point une appropriation mutuelle de leurs corps et de leurs âmes, comme le dit ailleurs le même saint Paul ; c'est la représentation de l'amour infini, qui vit au fond de leurs cœurs. C'est pourquoi l'homme qui manque à sa femme manque à toutes les femmes, et la femme qui manque à son mari est à juste titre méprisée de tous les hommes. XLI. *- Le Gode civil, interprète de la Révolution, est admirable sur cette matière. Il dit : Art. 818. — Les époux se doivent mutuellement fidélité, société, assistance. Art. 918. « Le mari doit protection à la femme, l'homme obéissance à son mari. Art. 514. — > La femme est obligée d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider. Le mari est obligé de la recevoir et de lui fournir tout ce qui est nécessaire pour les besoins de la vie, selon ses facultés de son état. Art. 803. — Les époux contractent ensemble, par le fait du mariage, l'obligation de nourrir, entretenir et élever leurs enfants. Art. 146 et 165. — Il n'y a pas de mariage lorsqu'il n'y a point de consentement, publiquement exprimé. Le mot d'amour n'est pas prononcé, il ne doit pas l'être : c'est en cela que le législateur me paraît admirable. L'amour est le secret des époux ; rien n'en doit paraître au dehors, dompté qu'il est et transfiguré par le mariage. Un dernier regard jeté sur eux achèvera de nous le prouver : ils s'aiment et ils ont vaincu l'amour. Le premier sentiment que l'homme éprouve à la vue de la femme est tout d'amour ; il ne s'y arrêtera pas longtemps. De l'ivresse des sens il passe rapidement à l'adoration de l'âme, et quand il s' imagine être encore amant, il est devenu lui-même un juste et un saint. Tout ce que l'homme voit en la femme, comme en un miroir où sa conscience se regarde, la femme tend à le devenir, et malheur à elle, malheur à tous deux, si elle trompe la révélation de l'amour, si elle manque à l'attente secrète de l'homme ! Pédant de l'amour sensuel et de la volupté ; Qu'

n^ AMOim ET MABÎAGR rhomme tonrítetté de pensées lascives regarde sa femme, il rougit et il est heureux de rougir, parce qu'il la croit à Tabri de son tourment. Sans doute c'est de lui qu'elle a reçu la pudeur, comme elle en a reçu, dans la cérémonie nuptiale, Panneau et la couronne; mais cette pudeur s'est incarnée en sa personne, elle seule sait être chaste et fidèle. Et quelles preuves elle en donnera I Est-il absent, accable, malade, elle chasse loin le plaisir, la continence ne lui pèse rien; à ses yeux le sacrifice n'existe pas : sa charité lui tient lieu de debitum. Jeune fille, elle attendra de longues années son promis, sans s'impatienter du célibat ; femme, elle le possède absent comme présent ; le nom de son époux mêle au sien lui suffit. Et la conscience générale des fenunes témoigne de cette immense générosité de leur cœur : plus que nous elles méprisent, elles abhorrent les lascives, les volages et les infiaèles.

Conception supérieure de la liberté et de la force : La volupté vaincue, l'homme est devenu un héros; aucim effoi% ne lui coûtera plus : telle est sur lui l'influence de la femme. La première, par sa chasteté, elle a donné l'exemple : elle exige en retour que l'homme se montre vaillant, entreprenant, distingué, touîours prêt pour le devoir et le sacrifice. Elle ne demande plus ni flatterie, ni louange, ni caresse, ni présent, ni fête ; elle a soif d'héroïsme : qu'il soit lui de plus en plus, et la voilà joyeuse. Elle le haïrait égoïste ; elle ne le souffre pas davantage humble avec elle ou familier; elle le mépriserait, s'il se faisait son égal. Le besoin de commander est nul chez elle ; il n'y a que le besoin d'admirer et d'aimer. Comme elle se plaît à lui devoir tout, fortune, honneur, vertu, elle en attend tout, parce que produire et donner est la prérogative de la force. Qu'il soit fier, laborieux, indulgent pour les autres, sévère envers lui-même : elle le prendrait en dégoût s'il se montrait servile, sans dignité, esclave de l'avarice ou intimidé par aucun. Et l'homme accepte avec bonheur cet empire : de par cette vertu féminine qui met l'amour à la chaîne, il ne veut servir âme qui vive, si ce n'est sa dame ; il n'est sensible qu'à une peine, sa censure ; à une récompense, son approbation. Pratique du travail et de la Justice : La femme, quoi qu'elle apprenne ou entreprenne, n'est point, par la -" ^*-* ' .Vi

ÂM'iUR ETMARIAeV 937 nation de son sexe, industrieuse, agrienlteice, négociante, savante, pas plus que juge, homme de guerre ou homme d'État. EUe peut bien nous prêter dans nos travaux quelque aide, nous assister dans nos transactions de quelque conseil : de tout temps elle a pris pour elle la portion la plus douce du travail. Elle a été bergère et jardinière, nleuse, lingère et ménagère ; certains arts semblent faits pour la mettre en lumière, la danse, la déclamation, la mimique. Quant à sa justice, il en est comme de sa philosophie^ : elle n'en pas d'autre que la religion. La femme qui prie est sublime : Thomme à genoux est presque aussi ridicule que celui qui bat un entrechat. Rien de tout cela cependant ne constitue la mission de la femme : son véritable lot est d'être préposée à la garde de nos mœurs et de nos caractères, chargée de nous représenter incessamment dans sa personne notre conscience idéale. Quel rapport, dites-moi, entre une semblable destinée et le plaisir?... Plus d'un homme a dû à la présence de sa femmo de ne pas faillir ; plus d'une femme, après avoir rêvé en son époux l'assemblage des vertus viriles, s'est consumée en se voyant attachée à un lâche, à un cadavre. Et la gloire de l'homme est de régner sur cette meryeilleuse créature, de pouvoir se dire : « C'est moi-même idéalisé, c'est plus que moi, et pourtant ce ne serait rien sans moi. A elle mon sang, ma vie, tout mon être ; je lui appartiens corps et âme, comme le soldat à son général, comme le fils à son père, comme autrefois l'esclave et le client à son patron. Malgré cela, ou à cause de cela, je suis et je dois rester le chef de la communauté : que je lui cède le commandement, elle s'avilit et nous périssons, n J'ai eu le bonheur d'avoir une mère chaste entre toutes, et, mialgré la pauvreté de son éducation de paysanne, d'un sens hors liffine. Comme elle me voyait grandir, et déjà troublé par les rêves de la jeunesse, elle me dit : Ne parle jamais éT amour à une jeune fille j même quand tu tepropoêerais de V épouser. Je fus longtemps à comprendre ce précepte, absolu dans son énoncé, et qui proscrivait jusqu à l'excuse du Ion mot%f. Comment l'amour, cette chose si douce, pouvait-il être réprouTé par la bouche d'une femme? D'où tenait-«U«

n^ AMom CT màrtâck etUe monld &t»ttre? Jun&Is, ^e te
 déclare^ je n'ai la ni entenda rien de cette force. Pretendait-elle que des
 époux ne dussent pas s'aimer ?... Eh t non : elle avait devine, par un
 sentiment élevé du mariage, ce que l'analyse pliilosoEliique nous a
 démontré : que Tamour doit êti^ noyé dans i Justice; que caresser cette
 passion, c'est s'amoindrir soi-même et déjà se corrompre ; que par lui-même
 l'amour n'est pas pur ; qu'une fois son omce rempli par la révélation de
 l'idéal et l'impulsion donnée à la conscience, nous devons l'écarter, comme
 le berger, après avoir fait cailler le lait, en retire la présure ; et que toute
 conversation amoureuse, même entre fiancés, même entre époux, est
 messéante, destructive du respect domestique, de l'amour du travail et de la
 pratique du devoir social. Je résume tout ce que j'ai dit et ce qui me reste à
 dire dans le questionnaire suivant. CATÉCHISME DU MARIAGE.
 DEMAIN>E. — Qtc^est-^e que le couple conjugal? RÉPOKSE. — Toute
 puissance de la nature, toute faculté de la vie, toute afifection de l'âme,
 toute catégorie de l'intelligence, a besoin, pour se manifester et agir, d'un
 organe. Le sentiment ae la Justice ne pouvait faire exception à cette loi.
 Mais la Justice, qui régit toutes les autres facultés et dépasse la liberté elle-
 même, ne pouvant pas avoir son organe dans l'individu, resterait pour
 Thomme une notion sans efficacité, et la société serait impossible, si la
 nature n'avait pourvu à l'organisme juridique en faisant de chaque individu
 comme la moitié d'un être supérieur, dont fa dualité androgyne devient pour
 la Justice un organe. D. — Pourquoi Vindividu est-il incapable de sertir
 fTorgane à la Justice? R. — Par ce qu'il ne possède de son fonds que le
 sentiment de sa propre dignité^ lequel est adéquat au libre arbitre, tandis
 que la Justice est nécessairement dueUe,

AMOUR Et MAi^IAGR Î89 Îtt^tllA ntppoiê {MU* conséauent
deux oonuciencet m moins runisson : en sorte que la dignité du sujet
apparatt seulement comme premier terme de la Justice et ne derient même
respectable pour lui qu'autant ^u^elle intéresse la dignité des autres. C'est
par le manaç que l'homme apprend, de la nature même, à se sentir double :
son éducation sociale et son élévation dans la Justice ne seront que le
développement de ce dualisme, D« -^ Pourquoi^ dam VorçanismejurtdijUê^
Uê iêU9 p^riOMêê simiMlu dUêmlabla? B. ~ Parce que, si elles étaient
pareilles, elles ne se compléteraient pas l'une l'autre ; ce seraient deux tous
indépendants, sans action réciproque, incapables, pour eette raison, de
produire de la justice. D. — Bn fiud Vhmme \$t la fimme difèr\$ni4lê V^ ie
Vautrê'i R. — En principe, il n'y a de différence entre l*homme et la femme
qu'une simple diminution d'énergie dans les facultés. L'homme est plus fort,
la femme plus faible : Toilà tout. En fait, cette diminution d'énergie crée
pour la femme, au moral et au physique, une distinction qualitative qui fait
que l'on peut donner de l'un et de l'autre cette définition : L homme
représente la puissance de ce dont la femme représente l'idéal, et
réciproquement la femme représente l idéal de ce dont l'homme représente
la puissance. Devant l'Absolu, l'homme et la femme sont deux Sersonnes
équivalentes, parce que la force et la beauté ont ils sont l'incarnation sont
qualités équivalentes. D. — Qu^ est-ce que V amour? R. — L'amour est
l'attrait qu'éprouvent invinciblement l'une pour l'autre la Force et la Beauté.
Sa nature, dans l'homme et dans la femme, n'est par conséquent pas la
même. Du reste, c'est par lui que leur conscience a tous deux s'ouvre à la
Justice, chacun devenant pour l'autre tout à la fois un témoin, un juge et un
second lui-même. D. — Comment déjlnissez'^ons le mariage? R. — Le
mariage est le sacrement de la Justice, le mystère vivant de rharmonie
universelle, la forme donnée par la nature même à la religion du genre
humain. Dans une mhère moins haute, le mariage est l'acte par lequel
l'homme et la femme, s'élevant au dessus de l'amour

BénB, déclarent leur Tolonté de s'unir selon le droit, et do poursuivre, autant qu'il est en eux, raccomplissement ds la destinée sociale, en travaillant au progrès de la Justice. A cette définition se rapporte celle de Modestin. Jurù hunumi et divini communication que M. Ernest Legouvé traduit, avec moins de pompe, École de per/ectionnemeni mutuel. Dans celte religion de la famille on peut dire que répoux ou le père est le prêtre ; la femme, Vidole, les enfants, le peuple. Il y a sept initiations : les noces ^ le/'o^er ou la tabêey la naissance^ la puberté, le conseil^ le testament et les /un&aillies. Tous sont dans la main du père, nourris de son travail, protégés par son épée, soumis à son gouvemement, ressortissant à son tribunal, héritiers et continuateurs de sa pensée. La Justice est là tout entière, organisée et armée : avec le père, la femme et les enfants, (die a trouvé son appareil, qui ne fera plus que s'étendre par le croisement des familles et le développement de la cité. L'autorité est là aussi, mais temporaire : à la maiorité de l'enfant, le père ne conserve plus vis à vis de lui qu'un titre honorifique. La religion, enfin, se conserve là : tandis que partout ailleurs l'interprétation des symboles, l'habitude de la science et l'exercice du raisonnement l'affaiblissent sans cesse, elle subsiste dans la famille, s'y condense, et ne redoute aucune attaque : la révélation, tout idéale, de la femme, ne pouvant n y s'analyser, ni se nier, ni s^éteindre. D. — Comment^ rachetée par cette reliçion dans laqtùelU U est facile de reconnaître Vembryon de toutes celles qui ont suivie la femme reste-t-elle néanmoins subordonnée à P homme? B. — C'est précisément que la femme est un objet de culte, et qu'il n'y a pas de commune mesure entre la force et l'idéal. Sous aucun rapport la femme n'entre en balance avec l'homme, industrielle, philosophe ou fonctionnaire publique, elle ne peut; déesse, elle ne doit; elle est toujours trop haut ou trop bas. L'homme mourra pour elle, comme il meurt pour sa foi et ses dieux ; mais u gardera le commandement et la responsabilité. D. — Pourquoi le mariage est-il^ des deux parts^ monO' game?

AMOUR ET MARIAGE 141 ta R. — Parce que la conscience est commune entre les époux, et ([u*elle ne peut, sans se dissoudre, admettre un tiers participant. Conscience pour conscience, comme amour pour amour, vie pour vie, âme pour âme, liberté pour liberté : telle est la loi du mariage. Introduisez une personne de plus : l'idéal meurt, la religion se perd, l'unanimité expire et la Justice s'évanouit. D. — Pourquoi le mariage est-il indissoluble? B. — Parce que la conscience est immuable. La femme, expression de l'idéal, peut bien, quant à l'amour, avoir dans une autre femme une doublure, et de son vivant être remplacée; l'homme, expression de la puissance, pareillement. Mais quant à la justification dont l'homme et la femme sont agents l'un pour l'autre, ils ne peuvent pas, hors le cas de mort, se quitter et se donner mutuellement un rechange, puisque ce serait avouer leur commune indignité, se déjussifier si l'on peut ainsi dire, en autres termes devenir sacrilèges. L'homme qui change de femme fait conscience neuve, il ne s'amende pas, il se déprave. D. — Ainsi vous repoussez le divorce? R. — Absolument. La loi civile et religieuse a posé des cas de nullité et de dissolution de mariage, tels que l'erreur de la personne, la clandestinité, le crime, la castration, la mort : ces réserves suffisent. Quant à ceux que re-tourmentent la lassitude, la soif du plaisir, l'incompatibilité d'humeur le défaut de charité, qu'ils fassent, comme l'on dit, séparation. L'époux digne n'a besoin que de guérir les plaies faites à sa conscience et à son cœur ; l'autre n'a plus le droit d'aspirer au mariage : ce qu'il lui faut, c'est le concubinage. D. — Défendre aux séparés de se remarier les rejeter dans l'union concubinaire est-ce moral? B. — Le concubinage, ou concubinat, est une conjonction naturelle contractée librement par deux individus, sans intervention de la société, en vue seulement de la jouissance amoureuse et sous réserve de séparation ad jiiiitum. A part quelques exceptions, que produisent les hasards de la société et les difficultés d'existence, le concubinat est la marque d'une conscience faible, et c'est avec raison que le législateur lui refuse les droits et les prérogatives au mariage. é fin 1

The text on this page is estimated to be only 29.22% accurate

UÎ |ÀMOUR ET MARUGE Mais la société n'est pas Tœuvre d'an jour ; la Torta est Tune pratique difficile, sans parler de ceux à qui le made taire déchoir le mariage en le rapprochant du concubinage, il convient, dans rintérêt des femmes, des enfants naturels et des mœurs publiques, d'imposer au eoncubînat certaines obligations qui lerelèvent et le poussent à Tunion légitime. L'antiquité tout entière admit ces principes : l'empereur Auguste créa au concubinat un état légal; le christianisme le toléra longtemps, et n'a même jamais su le distinguer du mariage. Devraient en conséquence êia^ Sar la loi déclarés concubinaires tous ceux et celles ^ui, ors les cas d'adultère, inceste, fornication et prostitution, entretiennent un commerce d'amour, gu'il y eût d'ailleurs ou qu'il n'y eût pas entre eux domicile commun. Tout enfant né en concubinage porterait de droit le nom de son père, suivant la maxime Pater est quem concuhbuitns demonstrat. Le père concubin, de même que le père marié, serait en outre tenu de pourvoir à la subsistance et à l'éducation de sa progéniture. La concubine délaissée aurait droit aussi à une indemnité, à moins qu'elle n'eût la première convolé en un autre concubinage. D. — Quelles sont les formes du mariage? R. — Elles se réduisent à deux : les annonces ou publications, la célébration. Dans celle-ci interviennent, au Sremier rang, la société, en la personne du ma^'strat et es témoins ; en seconde ligne, les familles des époux, en la personne des parents. D. — Que signifient ces formalités? R. — Lé mariage, avons-nous dit, est institué pour la sanctification de l'amour : c'est un pacte de chasteté, de charité et de justice, par lequel les époux se déclarent publiquement affranchis, l'un et l'autre et l'un par l'autre, des tribulations de la chair et des soins de la galanterie, en conséquence sacrés à tous et inviolables. Voilà pourquoi, en dehors des stipulations d'intérêt qui requièrent également publicité, la famille et la cité paraissent dans la cérémonie : l'engagement des époux, fait en vue de la Justice, porte plus loin que leurs personnes; leur con

AMOUR ET MARIAGE f43 l'union conjugale devient partie de
 la conscience humaine et, comme le mariage assure leur dignité) il est pour
 la société qui le proclame une gloire et un progrès. Nos mœurs
 et nos idées nous font méconnaître ces choses : tandis que la
 concubine, qui se livre sans contrat, sans garantie, sur une parole
 secrètement donnée, pour une subvention alimentaire ou un présent en
 espèces, comme un bijou prêté à loyer, dérobe aux regards le secret de ses
 amours et n'en est pas plus modeste. — L'épouse paraît, calme, digne, sans
 rougir : si elle rougissait, elle aurait perdu son innocence. D. — Cette
 théorie du mariage est fort spécieuse; mais pourquoi demander à la
 métaphysique une explication que la nature nous met sous la main? C'est
 dans l'intérêt des errants et des successions qu'a été institué le mariage : il
 n'y a rien de plus. R. — Sans doute, les enfants y entrent pour
 quelque chose ; mais si la loi de génération elle-même n'a été établie en
 vue de la Justice, si la multiplication des humains, si leur renouvellement et
 leur mort ne s'expliquent aussi par des fins juridiques, il faut bien
 admettre que la distinction des sexes, que l'amour et le mariage, qui entrent
 dans cette économie, se rapportent aux mêmes fins. La même loi qui a fait
 du couple conjugal un organe de génération en avait fait auparavant un
 appareil de Justice : telle est la vérité. D. — Expliquez-m'en davantage. R.
 — Tout être est déterminé dans son existence d'après le milieu où il doit
 vivre et la mission qu'il a à remplir. C'est ainsi, par exemple, qu'a été réglée
 d'après les dimensions de la terre la taille du souverain qui l'exploite.
 L'Humanité, devant opérer à la fois sur tous les points du globe, ne pouvait
 être réduite à un seul et gigantesque individu : il fallait qu'elle fût multiple,
 proportionnée à la conséquence, dans son corps et dans ses facultés, avec
 l'étendue de son domaine et les travaux qu'elle aurait à y faire. L'Humanité
 donc étant donnée comme collectivité, deux conséquences s'ensuivaient : la
 première, que pour faire manœuvrer d'ensemble cette multitude de sujets
 intelligents et libres, une loi de Justice, écrite dans les âmes.

fM à Mom ST mahiàgk erndsSe dani les pe^onnes, était nécessaire : c^est Tobjet du mariage ; la seconde, que les indrndus dont se compose le grand corps humanitaire se renouvelassent à tour de rôle, après avoir fourni une carrière proportionnée à leur énergie vitale et à la puissance de leurs facultés : c^est à quoi la nature a pourvu par la génération, et ce dont il nous est maintenant aisé de pénétrer les motifs. L'êti'e vivant^ quelle que soit sa lioerté, par cela même quMl est limite, défini dans sa constitution et dans sa n>rme, n'a et ne peut avoir qu'une manière de sentir, de ĩcnser et d'agir, une idée, un but, un objet, un plan, une n, une fonction, par conséquent une formule, un style, un ton, une note, expression de son individualité absolue, à laquelle il s'efforce de ramener Tuniversalité des lois naturelles et sociales. Supposez le genre humain composé d'individus immortels : à un moment donné, la civilisation ne marchera plus; toutes ces individualités, après s'être pendant quelq^ue temps poussées par la contradiction, finiront par s'équilibrer dans un pacte d'absolutisme, et le mouvement s'arrêtera. La mort, en renouvelant les tyçes, produit donc ici le même effet que la guerre des idées, organisée par la Révolution comme la condition nécessaire de la Raison et de la Foi publi(^ue {Etude FII)^ Mais ce n'est pas seulement au nrogres social que la mort est nécessaire : elle l'est à la félicité de l'individu. Non seulement, à mesure qu'il avance, l'homme s'enferme dans son individualisme et devient pour les autres un empêchement ; il finirait, dans cette intraitable solitude, i|ar devenir un obstacle à lui-même, à sa vitalité, à l'exercice de son intelligence, aux conquêtes de son génie, aux affections de son cœur. Même sans vieillir, par la seule influence de la routine à laquelle son moi l'aurait à la longue condamné, il tomberait dans l'idiotie : son bonheur, sa gloire, autant que le progrès delà société, exigent qu'il s'en aille. La mort à cette heure lui est un gain ; au'il l accepte avec joie, et fasse de sa dernière heure son ernier sacrifice rendu à la patrie. Tous tant que noua sommes, après nous être dévoués à la science, à la Justice, à l'amitié, au travail, nous devons finir comme Léonidas, Cynégire, Curtius, les Fabius, Arnold de Winkelried. d'Assas, Nous plaindrions-nous qu'elle vi^nt trop tôt/

AMOim ET MARIAet S45 Quel orteil ! Nous n'attendrons pas même, à Toceadon, que la vieillesse nous fasse signe ; nous partirons jeunes» comme Barra et Viala. Au reste, en conduisant Thomme à la mort, c'est à dire à la dépersonnalisation, la Justice ne le détruit pas tout entier. La Justice équilibre et renouvelle les individua* lités ; elle ne les about pas. Elle recueillera les idées de rhomme et ses œuvres; elle conservera, en les modifiant, jusqu'à son caractère et sa physionomie ; et c'est Tintéressé lui-même qu'elle chargera de sa propre transmission, c'est à lui qu'elle confiera le soin de son immortalité en instituant la génération et le testament. Ainsi l'homme se reproduit dans son corps et dans son ftme, dans sa pensée, aans ses affections, dans son action, Ear un démembrement de son être ; et comme la femme ût avec lui conscience commune, elle fera encore génétour avec une puissance supérieure. Manage, famille, cité, sont un seul et même organe; la destinée sociale est solidaire de la destinée matrimoniale, et chacun de nous, ĩar cette communion universelle, vit autant que le genre omain. D. — Aufani^ Vhypothise éTune eonseienee formée à ieu9 découle de la même métaphysique que celle qui vous a fait supposer déjà une Raison cotlective et un Etre collectif. Mais^ cette métaphysique a un défaut grave ; c^est i" ébranler la foi à tout un ordre t existences^ en rendant de plus en plus pro^ blématique la simplicité de VâmCy ^indivisibilité de la penséCj TiéUntUé et Timmutabilité du moi^ conséquemment en ii{/trmant leur réalité. R. — Pourquoi ne diriez-vous pas plutôt que cette métaphysique, par ses séries et par ses antinomies, par la puissance de son analyse et la fécondité de sa synthèse, tend à établir la réalité de choses qui jusque-là étaient demeurées de pures fictions? C'est le principe de composition qui constitue pour l'homme la possibilité du savoir ; c'est à ce principe qu'est due notre certitude. Tout ce que nom possédons de science positive nous vient de lui, et rim de oe qui a été une fois assuré par lui ne peut être

The text on this page is estimated to be only 22.87% accurate

SIS* ^ AHOnft ET MâRIàGB rârené. Pourqno! le mime
prîncîpNa ne ferfiit-3 pas ausd la possibilité de Têtre? Dieu lui-même»
Dieu, conçu comme pensée supérieure et immanente des mondes,
expression de leur narmonie, Dieu redeviendrait possible avec cette
métaphysique : tremblons que ce ne soit son viced^origine... D. — T(m9 Us
membres Wwm société sotU^ appelés m martoffe? pour agir,, d'union que
de cohabitation. D. — Diaprés cela^ vous ne jugez pas le mariatie iniisp
sable au bonheur? R. — Il faut distinguer : au point de vue animique ou
spirituel, le mariage est pour chacun de nous une condition de félicité; les
noces mystiques que célèbre la reli* gieuse en sont un exemple. Tout adulte,
sain de corps et d'esprit, aue la solitude ou l'abstraction n'a pas séquestré du
reste des vivants, aime, et, en vertu de cet amour, se fait un mariage dans
son cœur. Physiquement, cette nécessité n'est plus vraie : la Justice, qui est
la fin du mariage et que Fon peut obtenir, soit par Tinitiation domestiquCy
soit par la communion civique, soit enfin par l'amour mystique, suffisant au
bonheur dans toutes les conditions d'âge et de fortune. D. — QM'el est^
dam Véconomie domestique et ^('•ale^ le rôle de la femme? R. — Le soin
du ménage, l'éducation de l'enfance, l'instruction des jeunes filles sous la
surveillance des magistrats, le service de la charité publique; nous
n'oserions plus ajouter, aujourd'hui, les fêtes nationales et les spectacles,
qu'on pourrait définir les semailles de l'amour. L'immoralité aristocratique
et la décadence dos idées religieuses ont fait de la proscence des femmes
dans les solennités publiques une occasion de libertinage : cela peut
changer, et il est nécessaire que cola change. ; D. — Aucune industrie^
aucun art^ ne vous semble^-Uplus épécialement dévolu à la femme? R. —
C'est toujours, en termes voilés, reproduire la qûcçtion dç l'égalité politique
et socialç 4es çe^çes, et prQt

AMOm ET IIA1IU6B 247 tester contre le titre de mékofire qn!, mietut que célt d de matrone, exprime la vocation de la femme. La femme jpeut se rendre utile en une foule de choses, et elle le doit ; mais, de même que sa production littéraire se réduit toujours à un roman intime, dont toute la yaleur est de servir, par Famour et le sentiment, à la vulgarisation de la Justice; de même sa production industrielle se ramène en dernière analyse a des travaux secondaires ou de ménage : elle ne sortira jamais de ce cercle. L'homme est travailleur, la femme ménagère : de ç[Uoi se plaindrait-elle ? Plus la Justice en se développant nivellera les conditions et les fortunes, plus ils se verront élevés tous deux, celui-là par le travail, celle-ci par le ménage. Quand l'homme repousse toute exploitation et tout patronat, la femme réclamerait-elle pour son service une valetaille? Où la prendre? Les deux sexes naissent en nombre égal : e8t*ce clair? Le ménage est la pleine manifestation de la femme. L'homme, hors mariage, peut se passer de domicile : au collège, à la caserne, à la table o^hôte, à l'hôtel garni, il se retrouve toujours et se montre tout entier; la promiscuité ne l'atteint pas. Pour la femme, le ménage est une nécessité d'honneur, disons même de toilette. C'est chez elle que la femme est jugée; ailleurs elle passe, on ne la voit pas. Fille, mère de famille, le ménage est son triomphe ou sa condamnation. Qui donc lui rangera son nid, si ce n'est elle-même? Faudra-t-il à cette odalisque intendant, livrée, femmes, grooms, des nains et des singes?... Nous ne sommes plus en démocratie, nous ne sommes plus en mariage ; nous retombons en féodalité et en concubinage. D. — Un quoi consiste la lilertépour la femme? B. — La femme vr

9jg AMOllR ET MABUr^ se présentent an mariage. Tamour est censé chez elles aTonr accompli son oeuvre ; la crise est passée, Torage s'est dissipé, la passion a fui, hyems transiit^ imber aMit^ comme dit le Cantique des cantiques. C'est pour cela que le mariage de pure inclination est si près de la honte, et que le S ère qui y donne son consentement mérite le blâme. Le evoir du père de famille est d'établir ses enfants dans rhonorabilUé et la Justice; c'est la récompense de ses trs^ Taux et la joie de ses vieux ans de donner sa fille, de choisir à son fils une femme de sa propre main. Que les jeunes gens s'épousent sans répugnance, à la bonne heure; mais Sue les pères ne laissent pas violer en leur personne la ignité familiale, et qu'ils se souviennent que la génération charnelle n'est que la moitié de la paternité. Quand un fils, une fille, pour satisfEdre son inclination, foule aux ideds le vœu de son père, l'exhérédation est {jour celui-ci e premier des droits et le plus saint des devoirs. D. — A quel &g\$ au plus tôt eonviewt-il de se marier? H. — Quand l'homme est fait, le travailleur formé; quand les idées commencent à venir et la Justice à subaltemiser l'idéal : ce que l'on peut exprimer, à l'exemple du code, par un mînînnnm arithmétique : • L*homme avant vingt-six ans révolns, la femme avant vingt et vn ans révolus, ne peuvent contracter mariage. ■ D. — Quelle peut-^tre en moyenne^ entre deux époux^ la période ffiîUimité? R. — Tant que les enfants sont en bas âge, l'homme doit à la femme un tribut de caresses : la nature l'a ainsi voulu, dans l'intérêt même de la progéniture. L'enfant profite de tout l'amour que lo père témoigne à la mère : n'en demandons pas davantage. Quand les aînés atteignent la puberté, alors, époux prudents, la pudeur domestique et la garde de votre cœur vous commandent de vous abstenir. N'attendez pas que le retour H&ge^ l'apoplexie et les infirmités de la vieillesse vous y contraignent. Vous ne gagneriez à cette continence forcée que d^tre poursuivis lusqu'au tombeau de rêves impudiques et de tnbulations contre nature. D. — Q^el est y en général ^ VhmfM qu'une jeune petsmne doit préférer pour mari?

AMOÏR ET MAÏÏAG.r «49 R. — Le plus juste. D. — Quelle est en général la femme préférée par l'homme ? R. — La plus diligente. — Chez l'homme, les qualités qui importent le plus à la femme sont le travail et la tendresse : ces qualités sont garanties par la Justice. Chez la femme, les qualités qui importent le plus à l'homme sont la chasteté et le dévouement : elles sont garanties par la diligence. D. — Quelle consolation offrir aux amants malheureux ? R. — De pratiquer avec zèle la Justice, à cette fin de se marier, après avoir payé à l'amour perdu un juste tribut de deuil. La Justice est le ciel où leurs cœurs endoloris se retrouvent, et, de toutes les manières de pratiquer la Justice, la plus parfaite et la plus pleine est le mariage. Tel est même, abstraction faite des autres considérations domestiques, le seul motif qui légitime les secondes noces. Il est évident que de deux époux, de deux fiancés, qu'une mort prématurée sépare à jamais, le survivant garde la religion du défunt, et cette religion sied surtout à la femme ; mais une douleur excessive chez un sujet jeune trahit plus d'illusion et d'égoïsme que de Justice ; elle dégénérerait en délit contre l'amour même, si l'amant affligé se refusait au remède. D. — Quels sont par ordre de gravité les principaux faits que vous qualifiez crimes et délits contre le mariage ? R. — L'adultère, l'inceste, le stupre, la séduction, le viol, l'onanisme, la fornication et la prostitution. D. — Qu'est-ce qui en dehors des considérations générales de dignité personnelle et de respect du prochain et de foi jurée constitue la culpabilité de ces actes ? R. Le caractère commun qui les distingue est de frapper la famille dans ce qu'elle a de plus sacré, savoir la religion domestique, conséquemment d'anéantir, chez le coupable et ses complices, la Justice dans sa source. Ainsi Vaudouin, selon l'expression des anciens, la violation de toute loi divine et humaine, un crime qui contient en soi tous les autres, calomnie, trahison, spoliation, parricide, sacrilège. La tragédie antique, de même que l'épopée, roule presque tout entière sur ce motif, comme le

250 AM(»:'R ET MARIAGE montrent les légendes d'Hélène, de Clytemnestre, de Pénélope, etc. Un inceste, moins atroce, est plus vil; dérision de la pudeur familiale et de l'initiation maternelle; il a pour pendant la sodomie. Le stupre, plus commun de jour en jour et traité avec tant d'indifférence, est l'abus d'une personne mineure, une destruction de Li Jus;ic3, si l'on peut ainsi dire, en bourgeon, et pour laquelle des jurés ne devraient admettre jamais de circonstances atténuantes. Par quel inconcevable

AMOUR ET MARIAGE « 9⁴. - ' I Le débordement de tous ces crimes et délits contre le mariage est la cause la plus active de la décadence des sociétés modernes ; c'est à cette cause qu'il faut rapporter, en dernière analyse, et la lâcheté bourgeoise, et l'imbécillité populaire, et l'ineptie républicaine, et la dépravation de la littérature, et le despotisme dans le gouvernement. Tout attentat au mariage et à la famille est une profanation de la Justice, une trahison envers le peuple et la liberté, une insulte à la Révolution. D. — Comment la philosophie du droit a-t-elle été si long[^] temps sans comprendre le mariage? R. — C'est que les philosophes ont toujours cherché le droit dans la religion, et que toute religion étant essentiellement idéaliste et erotique, l'amour dans l'âme religieuse est placé au dessus de la Justice, et le mariage rabaissé au concubinage. Pâfi«. — I«p. llodAiiM (Bmlù«r, dr), rm« J.W[^]i4iMa, 61.

The text on this page is estimated to be only 1.50% accurate

19 ^P

The text on this page is estimated to be only 5.33% accurate

»•! last dat :^ LCJJ 'f

The text on this page is estimated to be only 3.67% accurate

15 19 ^^

The text on this page is estimated to be only 2.25% accurate

^ . - . t r

The text on this page is estimated to be only 15.37% accurate

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below. A fine is incurred by retaining it beyond the specified time, Please return promptly.



3 2044 014 627 913

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

STALL-STOP
CANCELED
CHARGE

WIDENER
BOOK DUE

JAN 15 1981

7001988

WIDENER

MAY SEP 1995 1995

WIDENER

FEB 10 1993

CANCELLED

BOOK DUE

CANCELLED

WIDENER

JUN 9 1997
JUN 1 6 1997

WIDENER

BOOK DUE

